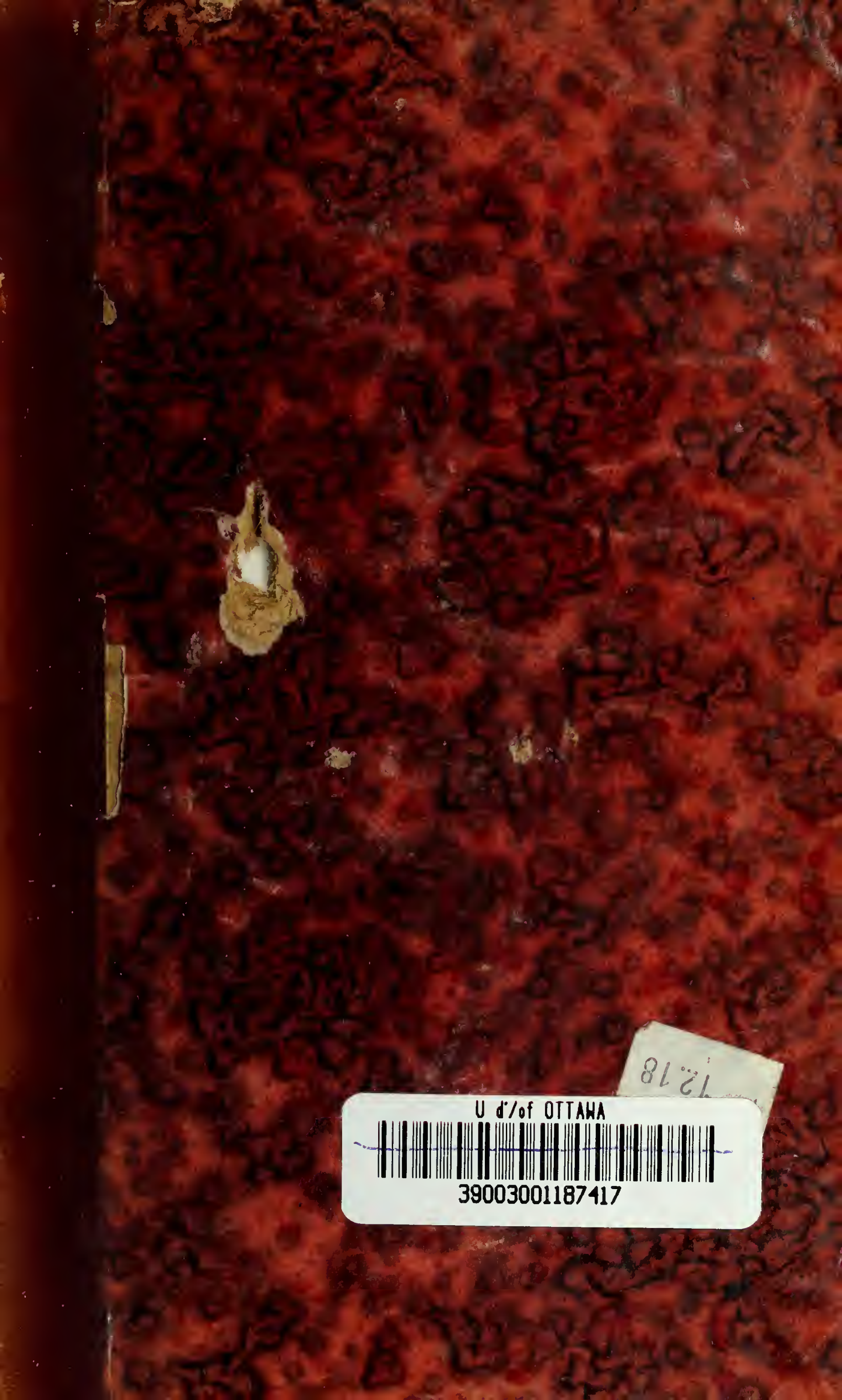

U d'/of OTTAWA
39003001187417



COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MÉMOIRES DU DUC DE NOAILLES, TOME III.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

COLLECTION
DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR MESSIEURS

A. PETITOT ET MONMERQUÉ.

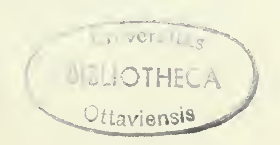
TOME LXXIII.



PARIS,

FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N° 9.

1829.



MÉMOIRES

DU

DUC DE NOAILLES.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

LIVRE NEUVIÈME.

[1710] Presque toute l'Europe étoit en feu depuis neuf ans pour la succession d'Espagne. L'ambitieux et fortuné empereur Joseph se flattoit de rendre à sa maison, par la force des armes, ces vastes Etats qu'elle avoit acquis autrefois par des mariages. Le duc de Savoie et le roi de Portugal, pour en arracher quelques minces démembremens, persévéroient dans une alliance où la foi des traités étoit sacrifiée à l'intérêt. L'Angleterre et la Hollande s'acharnoient aveuglément à une guerre odieuse qu'elles pouvoient finir avec de grands avantages, qu'elles ne pouvoient prolonger qu'en s'exposant aux revers de la fortune. La France, humiliée et abattue, gémissant d'une longue suite de disgrâces, murmuroit avec aigreur contre un monarque long-temps adoré, dont l'ancienne gloire rendoit plus vif le sentiment des calamités actuelles (1).

(1) « On est fort occupé du soulagement des peuples, dit madame de « Maintenon dans une lettre du 30 juillet 1709; mais jusqu'ici ce qu'on « fait pour eux les irrite : il y a des gens de mauvaise volonté qui les « excitent. » (M.)

Louis xiv vouloit acheter la paix par des sacrifices qui lui auroient paru honteux, si la nécessité avoit moins d'empire sur les couronnes; mais Philippe v étoit inébranlable dans sa résolution de garder l'Espagne; et sa fermeté d'une part, de l'autre la tendresse et la générosité de son aïeul, concouroient, avec l'arrogance des ennemis, à rendre la paix extrêmement difficile.

Avant que d'entamer de nouvelles négociations, on envoya en Espagne d'Iberville, homme d'esprit, exercé aux affaires délicates. Sa commission secrète étoit, non comme Saint-Philippe le suppose, de communiquer des propositions faites à la Hollande, mais de solliciter au nom de l'électeur de Bavière, en exécution des traités et pour dédommagement de ses pertes, les quatre places qui restoient des Pays-Bas espagnols, Luxembourg, Namur, Charleroy et Newport. C'étoit un agent prêté à ce prince; et il devoit instruire la cour de France des dispositions qu'il observeroit dans celle de Madrid.

D'Iberville avoit ordre de ne point traiter avec le duc de Medina-Celi, chargé des affaires étrangères depuis quelques mois. Il ne laissa pas de le voir, parce que Philippe lui témoigna le désirer. Ce ministre, dans une conversation pleine de confiance et de franchise, du moins apparentes, lui peignit des plus vives couleurs le mauvais état des affaires du royaume, assurant que si Louis xiv abandonnoit l'Espagne, il falloit s'attendre aux derniers malheurs; que les Espagnols ne garderoient aucunes mesures dans leur ressentiment, se livreroient sans réserve aux ennemis de la France, leur accorderoient pour

le commerce tous les avantages possibles, à l'exclusion des Français; qu'une haine irréconciliable s'allumeroit entre les deux nations; que les alliés, avec le secours des troupes espagnoles, porteroient la guerre en Guienne, en Languedoc, et que les religionnaires profiteroient de l'occasion pour se révolter. (*D'Iberville à Torcy, 5 et 7 janvier.*)

On remédieroit à tout, ajoutoit Medina-Celi, en faisant une diversion du côté de la Catalogne, surtout par le siége de Girone, qui forceroit l'archiduc à repasser la mer. Mais si l'on vouloit prendre ce parti, il importoit de travailler au plus tôt et publiquement à faire des préparatifs; sans quoi l'ennemi profiteroit des mauvaises impressions que les bruits d'une paix particulière de la France augmentoient sans cesse. D'autres personnes tinrent à peu près les mêmes discours à d'Iberville : l'opinion générale étoit, selon lui, qu'on verroit bientôt une catastrophe en Espagne, et même en France, si on ne la prévenoit par des remèdes prompts et efficaces. (*Ibid.*)

On lui fit espérer un heureux succès de sa négociation, sans rien promettre de positif. Le secret n'en transpira point avant son départ, quelque envie qu'eussent les principaux Espagnols de le pénétrer. Comme il avoit ordre de retourner incessamment, le roi et la reine d'Espagne insistèrent avec force sur les objets que Medina-Celi avoit développés en particulier. On lui remit les réponses aux lettres du Roi et de l'électeur; on le laissa ignorer ce que portoient ces réponses. (*Ibid.*)

Philippe marquoit à Louis XIV (2 et 27 janvier) que l'affaire étoit trop importante pour prendre si

vite une résolution : il demandoit une copie du traité fait avec l'électeur de Bavière, traité inconnu à ses ministres, et qu'il falloit cependant voir pour se décider. Peu de temps après, n'ayant pas obtenu cette copie, il consulta les ministres sur la demande de l'électeur. Leur avis fut qu'il ne pouvoit l'accorder dans la situation présente sans se faire à lui-même beaucoup de tort; que ce prince d'ailleurs n'en tireroit aucune utilité, parce que le roi de France offriroit probablement les quatre places aux ennemis pour avoir la paix, dont la nécessité lui paroissoit si pressante; et que cependant le roi d'Espagne, en les cédant, s'ôteroit un moyen de parvenir de son côté à la paix. Ces raisons des Espagnols, quoique opposées aux engagemens de Philippe avec l'électeur, n'avoient rien à quoi on ne dût s'attendre : il les exposa simplement à Louis, et le pria de les faire valoir auprès de son malheureux allié.

Une telle réponse étoit peu satisfaisante : les nouvelles qu'on reçut ensuite d'Espagne ne l'étoient pas davantage. Les négocians français y essuyoient des vexations; les égards dus à la France paroissoient oubliés, non par le prince, mais par les sujets. En même temps les préparatifs de guerre se faisoient si mal, l'état des affaires empiroit tellement, qu'il y avoit tout à craindre pour Philippe. Son grand-père ne voulant pas lui faire la guerre, comme les alliés l'exigeoient, et ne pouvant plus le secourir, se contenta de lui écrire en ces termes (28 avril) :

« Si vous êtes informé, comme je n'en doute pas,
« de ce qui se passe en Flandre, vous comprendrez
« aisément que, pendant que Douay est assiégé, la

« conjoncture n'est pas propre au siége de Girone;
« et que ce ne seroit pas contribuer au repos de
« l'Espagne que de laisser la France ouverte à mes
« ennemis. L'état des affaires changera peut-être
« avant la fin de la campagne; et si je puis alors dis-
« poser de quelque partie de mes troupes, je serai
« bien aise de les employer comme vous le sou-
« haitez.

« Profitez cependant, autant qu'il vous sera pos-
« sible, de la foiblesse de l'archiduc, et songez que
« votre sort est entre vos mains. La campagne que
« vous allez faire en décidera; et si elle est glorieuse
« pour Votre Majesté, nos ennemis en seront moins
« difficiles sur les conditions de la paix. Il seroit
« inutile de vous dire encore à quel point elle est
« nécessaire à mon royaume; et je crois que vous
« savez que je l'expose aux plus grands périls, en
« rejetant les propositions odieuses qui m'ont été
« faites à votre préjudice.

« Je vous avoue que j'avois lieu de croire que,
« risquant tout pour vous, mes sujets ressentiroient
« au moins en Espagne les effets de la reconnoissance
« dont vous m'assurez, et que je crois être véritable:
« ils éprouvent cependant des traitemens que je
« n'aurois pas soufferts sous le règne de votre pré-
« décesseur. J'ordonne à Blécourt de vous en parler
« fortement. Vous me ferez plaisir de l'écouter avec
« attention, et de lui rendre une réponse décisive;
« car il ne suffit pas que vous disiez que vos ministres
« agissent sans vos ordres. J'ai trop bonne opinion de
« vous pour admettre une pareille excuse : elle ne
« vous seroit pas honorable, comme elle ne seroit

« pas conforme aux sentimens d'estime et d'amitié « que je conserverai toujours pour vous. »

Philippe répondit (14 mai), après avoir témoigné combien il étoit sensible à ces plaintes, qu'il n'étoit nullement capable de souffrir que ses ministres, à portée d'attendre ses résolutions, eussent la témérité d'agir contre ses ordres; qu'il leur ordonnoit lui-même tout ce qu'ils devoient faire, et tâchoit d'ordonner avec justice et avec prudence; que si, dans l'éloignement, ils croyoient devoir prendre des résolutions précipitées sans attendre les siennes, il ne pouvoit empêcher qu'ils n'en prissent quelquefois de mauvaises; mais qu'en ce cas il savoit les punir; qu'il avoit fait réparer les violences commises à l'égard de capitaines de vaisseaux français dès qu'il en avoit été informé, et qu'il avoit donné ses ordres pour prévenir de nouvelles plaintes.

L'emprisonnement du duc de Medina-Celi, seigneur si puissant, prouvoit bien que le jeune monarque ne se livroit pas sans réserve à ses ministres. Il l'avoit fait arrêter dans le palais le 15 avril, et conduire au château de Ségovie, sans s'expliquer sur les motifs de sa détention. Il écrivit seulement à Louis XIV (21 avril) que le duc abusoit de sa confiance pour agir contre son service. Selon les Mémoires de Saint-Philippe, le roi de France fut, par ses avis, le premier auteur de ce coup d'autorité : cependant il ne se doutoit pas même des raisons qui pouvoient y avoir déterminé le roi d'Espagne. « Je suis persuadé, lui « marqua-t-il sagement (5 mai), que vous n'aurez « pas fait une telle démarche sans en avoir bien pesé « toutes les conséquences, et sans considérer que si

« la fermeté est nécessaire dans les temps difficiles, « elle ne convient qu'autant qu'elle appuie la justice « et la raison. Je crois donc qu'il est de votre intérêt « d'instruire vos sujets des correspondances crimi- « nelles que je suppose que le duc de Medina-Celi « entretenoit contre votre service, pourvu toutefois « que ses liaisons avec les ennemis de Votre Majesté « n'enveloppent pas des gens qu'elle jugera peut-être « à propos de ménager. »

Il en fut de cette affaire comme de plusieurs autres, où la vérité resta toujours sous des nuages. Cinq commissaires, du conseil de Castille, furent chargés de l'instruction du procès; mais rien ne transpira. Les événemens de la guerre, la mort de Medina-Celi l'année suivante, peut-être des ménagemens politiques pour son illustre maison, suspendirent les recherches et le jugement. Blécourt dit dans une dépêche (au Roi, 29 mai) que le duc instruisoit les ennemis de tous les secrets de l'Etat, et les exhortoit vivement à entrer en Espagne. Une si noire trahison auroit dû être constatée, et punie avec plus d'éclat.

Moins Louis XIV avoit lieu d'être content des Espagnols, plus il désiroit ardemment la paix, si nécessaire à son royaume. Le maréchal d'Uxelles (1) et

(1) *D'Uxelles :* Nicolas Chalon Du Blé, marquis d'Uxelles, dit *le maréchal d'Uxelles*, capitaine et gouverneur de la ville et citadelle de Châlons en 1669, plénipotentiaire pour la paix en 1710, président du conseil des affaires étrangères en 1715, né le 24 janvier 1652, mort le 10 avril 1730. Saint-Simon le représente, dans ses Mémoires, ingrat envers mademoiselle Chouin, maîtresse du Dauphin, et qui avoit été cause de son élévation : « Mademoiselle Chouin avoit une petite chienne dont « elle étoit folle. Tous les jours le marquis lui envoyoit, d'un bout de « Paris à l'autre, des têtes de lapins rôties, et lui-même alloit souvent

l'abbé de Polignac (1), ses plénipotentiaires, tâchoient de l'obtenir, dans les conférences de Gertruydemberg, par des offres aussi humiliantes pour lui qu'avantageuses pour les alliés. Un fol orgueil et une barbare ambition s'opposèrent encore à l'accomplissement de ses vœux. Outre ce qu'il cédoit de ses Etats, il offrit des secours d'argent contre son petit-fils, en cas qu'il voulût se maintenir sur le trône.

Les ennemis persistèrent à exiger que seul, avec ses propres armes, il détrônât ce prince dans l'espace de deux mois de trève; sans quoi ils recommenceroient la guerre, même après avoir été mis en possession des places qu'il falloit d'abord leur céder. Conçoit-on que dans notre siècle la fureur ait pu monter à un tel excès? que des politiques, d'ailleurs éclairés, aient pu insulter de la sorte à l'infortune d'un grand monarque? qu'ils n'aient pas prévu qu'un

« chez la maîtresse, où il étoit écouté comme un oracle. Dès le lendemain de la mort du Dauphin, l'envoi des têtes et les visites cessèrent. »

(1) *De Polignac :* Melchior de Polignac, archevêque d'Auch et cardinal en 1712, de l'Académie française en 1704, de celle des sciences en 1715, et de celle des belles-lettres en 1717, auteur du poëme de *l'Anti-Lucrèce*, né au Puy en Velay le 11 octobre 1661, mort à Paris en 1741. « Ce jeune homme a l'art de persuader tout ce qu'il veut, disoit Louis XIV. « En paroissant d'abord être de votre avis, il est d'avis contraire; mais « il mène à son but avec tant d'adresse, qu'il finit toujours par avoir « raison. » (*Voyez* les Mémoires de Saint-Simon et les Essais de d'Argenson.) Saint-Simon peint le cardinal de Polignac comme un homme uniquement occupé de son ambition, incapable de reconnoissance et d'amitié. D'Argenson le juge plus favorablement : « Quand je vois, dit-« il, le cardinal de Polignac, je reste en extase devant lui, et en admi-« ration de tout ce qu'il sait. Il m'inspire des sentimens d'amour et de « respect. Il me semble que c'est le dernier des grands prélats de l'E-« glise gallicane qui fasse profession d'éloquence en latin comme en « français, et dont l'érudition soit très-étendue. »

événement pouvoit détruire leurs prétentions, et leur arracher ce qu'un trait de plume leur assuroit? Leur absurde dureté fit rompre les conférences vers la fin de juillet: la France y gagna, et ce fut en particulier le salut de l'Espagne.

Philippe étoit parti le 3 mai pour joindre son armée. La Reine, en qualité de régente, écrivit à Louis XIV (premier août), au sujet des négociations, une lettre où l'on reconnoîtra la trempe de son caractère :

« Le sieur de Blécourt m'ayant communiqué la « résolution que Votre Majesté a prise de rappeler « ses plénipotentiaires, sur les propositions barbares « que les alliés leur ont faites en dernier lieu, j'ai « cru devoir vous marquer par un exprès l'extrême « reconnoissance que j'en ai, et la sincère disposi- « tion où nous sommes d'aider la France, en tout « ce que nous pourrons, à soutenir une guerre que « la témérité de nos ennemis rend tous les jours plus « nécessaire et plus juste de notre part. Il y a long- « temps que nous prévoyons quelle devoit être la « fin des conférences de Gertruydemberg, persuadés « que les Anglais et les Hollandais ne veulent ni le « Roi votre petit-fils en Espagne, ni la France en « état de tirer un jour vengeance de la tyrannie qu'ils « exercent à son égard. Nous avons vu par cette « raison, avec un déplaisir infini, le parti que vous « avez pris de nous abandonner pour ainsi dire, « croyant par cette conduite porter à des sentimens « plus modérés un ennemi que la bonne fortune « aveugle, et qui ne reconnoît plus d'autre loi que « celle de la force, qu'il a malheureusement en

« main. Aujourd'hui, que nous devons attribuer à
« un artifice toutes les insinuations qu'on nous a
« faites d'affecter une désunion qui nous a causé
« tant de mal, tâchons, je vous supplie très-hum-
« blement, de regagner par une route tout opposée
« ce que nous avons perdu; et, n'ayant plus qu'un
« même intérêt, efforçons-nous de tirer, par des
« mesures mieux concertées que par le passé, les
« avantages que nous pouvons espérer de l'union ef-
« fective des deux couronnes. Nous ne vous serons
« point à charge; mais nous demandons, comme
« une chose absolument nécessaire pour persuader
« aux Espagnols que nous allons agir avec le même
« esprit, de nous envoyer au plus tôt le duc de
« Vendôme pour commander notre armée en Cata-
« logne. Le Roi, qui connoît par lui-même combien
« il a besoin d'un bon général, le souhaite avec pas-
« sion; et je puis vous assurer que cela fera le meil-
« leur effet du monde, même par rapport à la France,
« dans le cœur de nos sujets. On ne peut être plus
« sensible que je le suis aux bontés de Votre Ma-
« jesté, et je vous prie de l'être un peu aussi à la
« tendresse que le Roi et moi avons pour vous. »

Louis XIV, il faut l'avouer, paroît foible dans ces derniers temps, en comparaison du roi et de la reine d'Espagne. Mais la jeunesse et l'intérêt le plus puissant animoient leur courage : le sien, affoibli par la vieillesse, cédoit aux besoins de la France, dont il espéroit finir les maux en achetant une paix plus humiliante que les revers. Il eut bientôt lieu de se repentir de n'avoir pas du moins accordé Vendôme, sur la première demande qui lui avoit été faite. Le

marquis de Villadarias, général de Philippe, étoit d'une capacité très-médiocre : il fit de grandes fautes, dont les ennemis profitèrent. On consomma en vain les subsistances au camp d'Ivars, pour attendre l'occasion d'une bataille qu'on ne pouvoit livrer; on reçut un échec considérable à Almenara le 27 juillet; et, sans le secours de la nuit, le Roi seroit peut-être tombé entre les mains des Impériaux. Croyant alors devoir changer de général, il appela le marquis de Bay, qui commandoit en Estramadure.

Celui-ci fut encore plus malheureux que le premier. La terreur s'étoit répandue parmi les troupes; des partisans secrets de l'archiduc insinuoient même qu'on vouloit les sacrifier à la politique de Louis XIV, pour que son petit-fils eût un prétexte honnête de quitter l'Espagne : les préventions étoient si fortes, qu'une telle absurdité pouvoit produire son effet. Enfin le marquis de Bay laissa passer l'Ebre à Staremberg. Un renfort que les ennemis avoient reçu les rendoit supérieurs en infanterie. Ils marchèrent droit à Saragosse. Le 20 août, ils livrèrent bataille aux Espagnols, qui les attendoient aux portes de cette ville. L'infanterie d'Espagne jeta les armes presque sans combat; la cavalerie, après avoir battu l'ennemi à l'aile droite, ne put se rallier, parce qu'elle avoit chargé avec trop peu d'ordre. Tout se dissipa. (*Mémoires de Saint-Philippe.*)

Saragosse, avec ce qui n'étoit pas fortifié en Arragon, se soumit d'abord au vainqueur. Le Roi reprit la route de Madrid. Le marquis de Bay rassembla comme il put les débris de son armée : on la croyoit presque entièrement perdue; mais la plus grande par-

tie se rallia peu à peu sous les drapeaux. Après une victoire en apparence décisive, l'archiduc étoit encore bien éloigné du terme de ses espérances; il n'avoit même rien gagné, si la nation demeuroit ferme contre lui.

Le duc de Vendôme alloit enfin commander les troupes d'Espagne. Il apprit à Bayonne le triste événement de Saragosse. C'étoit, à son avis, la suite des fautes qu'on avoit faites; les huit jours de marche avant la bataille lui paroissoient *un tissu continuel de mauvaises manœuvres et de puérilités* : il annonçoit à Louis XIV (2 septembre), avant d'être sur les lieux, que les peuples étant toujours fidèles, on pouvoit remédier à tout : il répondoit même que les choses changeroient de face si l'on mettoit le duc de Noailles en état d'agir, comme on l'avoit projeté.

Noailles étoit arrivé à Bayonne pour conférer avec lui. « Il est parfaitement instruit, ajoute Vendôme, « non-seulement des affaires de Roussillon et de Ca-« talogne, mais aussi de celles d'Espagne; et j'avoue « qu'il y a plaisir d'avoir affaire avec des gens aussi « intelligens, d'aussi bonne volonté, et aussi zélés « pour le bien de votre service. Enfin si Votre Ma-« jesté lui donne des troupes, comme je l'espère, je « me fais caution pour lui qu'il s'en servira très-uti-« lement, et qu'il fera tout ce qu'il sera possible de « faire. »

Ce témoignage d'un héros étoit bien dû à Noailles : il venoit de sauver le Languedoc d'une invasion, par des prodiges de zèle et d'activité. Une escadre anglaise de vingt-quatre vaisseaux débarqua des troupes à Cette, la nuit du 25 juillet. Les ennemis ne trou-

vèrent presque aucune résistance, se rendirent maîtres de ce port, ensuite d'Agde, et ils se préparoient à s'emparer de Béziers. Leur général étoit Seissan, gentilhomme languedocien, qui avoit été colonel en France, qu'on avoit cassé et irrité; ennemi d'autant plus dangereux qu'il ne permettoit aucune violence à ses soldats, et qu'il s'efforçoit de gagner les esprits par la douceur. Les religionnaires, les nouveaux convertis n'avoient en général que trop de penchant à la révolte; le peu de troupes de la province servoit à contenir le Vivarais et les Cévennes. Tout sembloit favorable aux vues des Anglais : une fois établis, fortifiés, renforcés par les secours qu'ils pouvoient bientôt recevoir, quelle inquiétude n'auroient-ils pas donnée à la France?

Le duc de Roquelaure, commandant en Languedoc, dépêcha d'abord un courrier au duc de Noailles, pour lui demander le plus de secours qu'il seroit possible d'envoyer. Son courrier arrive le 25, à huit heures du soir, au Boulou. Noailles y étoit campé, et se disposoit à passer les monts, quoiqu'il eût fort peu de troupes. Sur-le-champ, frappé de l'importance de cette affaire, des suites funestes qu'elle entraîneroit si le remède n'étoit prompt et efficace, il se détermine à voler lui-même où le danger du royaume l'appelle. Il arrange tout pour la sûreté de la frontière; il remet au marquis de Brancas l'exécution de ses ordres; il fait marcher les troupes avec douze pièces de gros canon; il arrive à Béziers, et y rassure les esprits; il joint Roquelaure le 26, visite avec lui les bords du canal, retourne en poste au devant de sa petite armée jusqu'à Pézenas, se met à la tête, et

continue la marche toute la nuit. Enfin il s'empare du poste d'Agde, que l'ennemi avoit abandonné. Les Anglais se retranchoient à Cette. Le 30 au matin, on tombe sur eux, on les charge, on les poursuit jusque dans la mer; plusieurs dragons entrent même dans leurs chaloupes. Noailles, avec son canon, auroit foudroyé deux frégates qui gardoient l'entrée du port, si elles n'eussent coupé leurs cables avec précipitation pour mettre à la voile. Il fait attaquer le fort de Cette, et les grenadiers pénètrent par les embrasures. On ne perdit qu'un soldat dans toute l'expédition, tant les ennemis étoient frappés de surprise et d'épouvante. (*Lettres des ducs de Roquelaure et de Noailles à Voisin.*)

Ce qui la rend surtout remarquable, c'est l'activité, la diligence du chef, jointes à une conduite si prudente. Il passa cinq jours et cinq nuits de suite à cheval. Le chemin étoit de plus de quarante lieues : la cavalerie le fit en trente heures, l'infanterie en quarante-huit, l'artillerie en quarante-trois, sans qu'un seul homme restât derrière. « Le peuple de Paris dit « que si vous êtes arrivé le jour que l'on marque, le « diable vous a porté. Ainsi vous voilà regardé comme « sorcier, pendant que nous vous admirons. » C'est ce que madame de Maintenon écrivit au duc de Noailles.

Il reçut du Roi les marques d'approbation les plus honorables. Voici la dépêche : elle fera connoître la manière dont on louoit les services (4 août).

« Mon cousin, la descente que les ennemis « avoient faite à Cette auroit pu avoir des suites fâ- « cheuses, si vous n'aviez pas marché avec autant de

« diligence que vous avez fait pour vous opposer à « l'établissement qu'ils vouloient prendre sur la côte « de Languedoc. Dans le moment que la nouvelle « m'en fut mandée par le duc de Roquelaure, je « vous envoyai mes ordres pour faire un détache- « ment de l'armée que vous commandez; mais ce se- « cours auroit été trop lent, si vous n'aviez pas pris « de vous-même le parti de faire ce qui vous a paru « être le plus important, et le plus nécessaire pour « mon service. Votre zèle et votre bonne volonté « vous ont fait vaincre des difficultés qui auroient « paru insurmontables à beaucoup d'autres. Jamais « marche de troupes n'a été faite avec plus d'activité « et de vigilance, et il n'est presque pas croyable « que vous ayez pu arriver du camp où vous étiez « au-delà de Perpignan en moins de trois jours, « surtout conduisant avec l'infanterie douze pièces « de canon. C'est cette diligence qui a surpris les « ennemis dans le temps qu'ils ne pouvoient pas s'y « attendre, et qui les a déterminés à se rembarquer « avec précipitation et désordre lorsqu'ils ont vu ar- « river les premières troupes, qui, malgré la fatigue « de leur marche, les ont attaqués avec beaucoup de « vigueur. Le duc de Roquelaure avoit donné de « parfaitement bons ordres pour éviter que cette des- « cente ne causât quelques troubles et mouvemens « au dedans de la province; mais il n'auroit pas été « en état, sans vous, de s'opposer aux établissemens « que les ennemis prenoient sur la côte, et de les en « chasser : vous ne pouviez rien faire de plus utile « pour mon service, ni qui me fût plus agréable. « Comme j'ai donné mes ordres pour faire aller en

« Languedoc trois bataillons de la marine et des ga-
« lères, le duc de Roquelaure en aura suffisamment
« pour rassurer la côte, et rien ne vous empêchera
« de retourner en Roussillon avec les mêmes troupes
« que vous avez amenées, pour tâcher de prendre
« quelque avantage sur mes ennemis dans le Lam-
« pourdan, ou du moins faire subsister mes troupes
« aux dépens de leur pays, pendant que les leurs
« sont occupées du côté de l'Arragon. Tous les mou-
« vemens que vous ferez seront avantageux au roi
« d'Espagne; et j'ai assez de preuves de votre capa-
« cité et de votre zèle pour ne pas douter que vous
« ne profitiez de tout ce que la conjoncture vous per-
« mettra de faire pour le bien de mon service. Et la
« présente n'étant pour autre fin, etc. »

Noailles saisit l'occasion de cette dépêche pour rendre témoignage au Roi même (17 août), comme il l'avoit fait au ministre, de l'application et de la bonne volonté des officiers généraux, et des officiers d'artillerie. Il le conjure, en finissant, de vouloir bien le distinguer du reste de ses sujets, non par les grâces qu'il a coutume de prodiguer, mais en discernant le zèle qui l'attache à sa personne et à son service. Ces protestations partoient du cœur, et furent toujours confirmées par les effets. L'intendant de Languedoc, Basville, dont il fait beaucoup d'éloges, étoit aussi un de ces hommes rares qu'un roi doit s'estimer heureux d'employer aux grandes affaires.

De retour en Roussillon dès le 6 août, méditant, écrivant, agissant presque sans relâche, le duc de Noailles, à la nouvelle que les conférences de Gertruydemberg étoient rompues, sentit plus que jamais

l'importance de l'expédition de Girone (1). Il jugeoit avec raison que la guerre étoit l'unique moyen de parvenir à la paix; que le meilleur moyen d'obtenir des conditions moins dures étoit de faire perdre aux ennemis l'idée de conquérir l'Espagne; que la prise de Girone seroit pour eux un coup mortel; que la France, malgré ses disgrâces, pourroit encore les faire bientôt repentir de leur barbare obstination.

Il proposa de nouveau ses vues au ministre (17 août). L'entreprise lui paroissoit possible en hiver; les troupes qui l'auroient exécutée pouvoient être envoyées ailleurs au mois d'avril; avec cinquante mille écus, il comptoit fournir aux dépenses du siége; il ne demandoit même cette somme que comme un prêt, s'engageant à la remplacer aux dépens du pays. Il calculoit tout, il désiroit qu'on prît toutes les mesures convenables; il observoit avec douleur que depuis cinq ans la conquête de la Catalogne avoit manqué, faute d'ordre et de précautions. Il disoit avec raison qu'il faut quelquefois abandonner tout un côté, pour finir absolument ce qu'on doit faire dans un autre; et il citoit l'exemple des ennemis, qui avoient si bien réussi par là en Bavière.

Comme rien n'étoit plus essentiel que de concerter les opérations avec le roi d'Espagne, afin que les deux armées concourussent au succès, il offroit de faire lui-même dans cette vue le voyage de Madrid : nouvelle peine qu'il prendroit volontiers pour le bien public. « On peut tout se promettre, disoit-il, lors-
« qu'on a su préparer les choses, et prévoir toutes les
« suites et tous les inconvéniens qui peuvent arri-

(1) Le duc de Noailles à M. Voisin, 9 août. (M.)

« ver; autrement on agit au hasard : la fortune sou-
« vent n'est favorable qu'autant qu'on a pris des pré-
« cautions pour la mettre de son parti. » Un général consommé n'auroit pas mieux vu les choses.

Ayant appris que Vendôme étoit envoyé en Espagne, il désira de s'aboucher avec lui. Vendôme le désiroit de son côté. Ces deux généraux se rencontrent à Bayonne : ils y apprennent la déroute de Saragosse. Nous avons déjà rapporté ce que le premier écrivit au Roi sur un si triste événement. Le second pense de même (1), et persiste à croire qu'il importe de suivre l'entreprise de Girone. Outre qu'il y a encore de l'espérance, comme il le remarque, plus l'Espagne seroit en péril, plus on seroit intéressé à la soutenir, de peur qu'elle ne fût subjuguée, et que les forces des deux partis ne se tournassent ensuite contre la France : or c'est par le Roussillon que les secours doivent être le plus utiles : ils obligeront Staremberg de repasser en Catalogne. D'ailleurs le Roi y sera plus maître des mouvemens de ses troupes, et pourra les faire agir jusqu'au point qu'il jugera convenable pour son service. Noailles sembloit prévoir les événemens.

Il est certain qu'on ne pouvoit obtenir que par les armes une paix qui ne fût pas honteuse; et on l'auroit déjà obtenue, si l'on eût montré moins de foiblesse. Torcy le pensoit lui-même : « Je vous avoue,
« marquoit-il au duc de Noailles (15 août), que je
« suis du nombre des imbéciles qui croient que
« vous pourriez contribuer davantage à la paix que
« les négociations de Hollande et les conférences de

(1) Le duc de Noailles à M. Voisin, 2 septembre. (M.)

« Gertruydemberg ne l'ont pu faire. Les grands po-
« litiques, animés par leur zèle pour la gloire du
« Roi et pour le bien de la patrie, ne pensent pas de
« même, et répandent leur avis dans le public par
« plus de bouches que la Renommée n'en eut jamais.
« J'aime mieux que leurs discours vous reviennent
« par d'autres que par moi : ce seroit tout au plus
« matière à être traitée dans les jardins de Marly. »
Ces politiques, dont quelques-uns étoient du premier rang, se trompoient alors, et nuisoient aux affaires avec de bonnes intentions. La suite le prouvera.

Quand on sut à Versailles que le roi d'Espagne étoit vaincu, les inquiétudes et les craintes redoublèrent. On suspendit les préparatifs du siége de Girone, on revint aux idées de pacification; on résolut d'envoyer le duc de Noailles à Madrid, non-seulement pour examiner l'état des affaires, mais pour décider Philippe à sacrifier sa couronne, s'il n'étoit plus en état de la soutenir. En lui adressant son instruction, Torcy lui marque : « Elle vous fera voir
« la confiance entière que le Roi prend en vous. La
« commission est difficile; mais nous sommes dans
« un temps où il y en a peu de faciles. Si vous pou-
« viez réussir, vous abrégeriez bien des peines et des
« embarras, et le royaume vous devroit beaucoup. »

Cette instruction (du 7 septembre) porte qu'il faut examiner sérieusement avec le roi d'Espagne le véritable état de ses forces, de ses moyens, de toutes ses affaires. Le duc de Noailles doit lui faire des questions, au nom du Roi même, sur les particularités les plus intimes. La flatterie, pernicieuse en tout temps, seroit plus mortelle que jamais dans les cir-

constances présentes : en achevant de précipiter le roi d'Espagne, la France acheveroit aussi de se ruiner.

Si les espérances dont il se repaît sont fausses et chimériques, il faudra, sans perdre de temps, mettre à profit la vérité qu'on lui aura dévoilée. Ne pouvant conserver l'Espagne et les Indes, il n'auroit de ressource que dans le partage que ses ennemis étoient disposés à lui offrir. La Sicile et la Sardaigne, partage si modique et peut-être mal assuré, ne peuvent sans doute compenser la perte d'une des premières couronnes du monde. « Mais il y a moins de proportion « encore entre le rang d'un roi qui posséderoit ces « deux îles, et la vie privée d'un prince dépouillé de « ses Etats, sans espérance de pouvoir jamais remonter « sur le trône dont ses ennemis l'auroient chassé. Ce« lui qui règne, quoique sur une petite étendue de « pays, peut, par sa sagesse et par sa bonne conduite, « se faire considérer des autres nations de l'Europe ; « et lorsqu'il voit devant lui une longue suite d'an« nées, il peut espérer des conjonctures favorables « pour rendre sa fortune meilleure. Un prince réduit « à la condition d'un particulier est bientôt oublié : « ses vertus sont comme ensevelies ; il devient inutile « au reste de la terre, souvent à charge à son propre « pays ; et, loin de trouver des occasions de faire « valoir ses droits, il ne laisse à sa postérité que de « vains titres et de vaines prétentions. »

Dans le cas que l'on suppose, le duc de Noailles ouvrira les yeux du roi d'Espagne en présence de la Reine, et leur laissera ensuite sentir l'embarras de chercher des remèdes aux malheurs dont ils sont menacés ; il ne proposera encore aucun expédient pour

adoucir ces malheurs : l'essentiel est de dissiper leur illusion. Ensuite il parlera séparément à l'un et à l'autre, ou même à la princesse des Ursins. Il représentera leur perte comme certaine et imminente ; il leur inspirera le désir de mettre fin aux calamités de la guerre, en acceptant un partage. Il persuadera en particulier à la princesse des Ursins l'impossibilité absolue de rétablir et de soutenir les affaires, quand même on prendroit Girone.

Il lui fera entendre, du reste, qu'il n'est pas question d'abattre le courage ni d'éteindre le zèle des peuples ; que si le roi d'Espagne prend le parti d'abandonner sa couronne, sa résolution doit rester dans un profond secret ; que ce prince ne doit la confier qu'au Roi son grand-père, afin que Sa Majesté puisse renouer et conclure la paix, en lui procurant le partage le plus avantageux qu'il sera possible. On laisse au négociateur la liberté d'employer auprès de la princesse des Ursins les considérations particulières, soit d'espérance ou de crainte, qu'il jugera propres à la toucher personnellement ; jusqu'à lui dire, mais à la dernière extrémité, qu'on la rendra responsable des mauvais conseils qui entraîneroient le roi d'Espagne dans le précipice, lorsqu'il reste encore une voie pour lui conserver quelques Etats.

« Sa Majesté connoît combien la négociation est « pénible dans toutes ses circonstances ; mais elle « sait en même temps que le duc de Noailles, plein « de zèle pour son service, ne se rebutera jamais par « les difficultés ; que plus elles seront grandes, plus « il s'efforcera de trouver les moyens de les aplanir ; « et que souvent il surmontera celles que d'autres

« regarderoient comme invincibles. » Il confiera au duc de Vendôme, sous un secret inviolable, l'objet de sa mission.

Noailles étoit à Bayonne avec Vendôme lorsqu'il apprit, par une lettre du ministre de la guerre, que le Roi lui avoit envoyé ordre de passer incessamment à Madrid. Il ne douta point que ce ne fût uniquement pour examiner et concerter ce qui regardoit les opérations militaires, car il n'avoit encore aucun ordre de l'autre ministre. Vendôme désirant qu'il l'accompagnât, ils partirent ensemble : mais en chemin ils reçurent la nouvelle que Philippe v, à l'approche des ennemis, s'éloignoit de sa capitale, et se retiroit à Valladolid avec la Reine. La diligence devenoit plus nécessaire. Vendôme avoit eu des accès de fièvre; il ne pouvoit presser sa marche dans un pays où il est impossible de courir en chaise. Il consentit volontiers que Noailles prît les devants : celui-ci arriva en poste à Valladolid au moment que le Roi y entroit.

Tout ce qu'il avoit vu jusqu'alors, tout ce qu'il vit en arrivant, étoient autant de preuves de la fidélité et de la constance espagnole. Les grands sans exception, les principaux membres des conseils, les seigneurs, la noblesse, les subalternes même attachés aux tribunaux, avoient voulu suivre le monarque, quoiqu'il eût laissé, par un décret, liberté entière de rester à Madrid, promettant de ne point imputer à mauvaise intention ce qui seroit le pur effet de la violence et des armes. Plusieurs officiers de justice pauvres ou infirmes, faisant le voyage à pied, excédés de fatigue, avoient été reçus derrière les carrosses

de la cour. La plupart des gros bourgeois, des marchands, des artisans aisés, avoient aussi abandonné la capitale; et l'archiduc n'avoit trouvé partout que des preuves éclatantes d'aversion.

Mancera et del Fresno furent arrêtés à Madrid par leur vieillesse. Stanhope, général anglais, les invitant à reconnoître le roi Charles, ils répondirent qu'ils avoient beaucoup de vénération pour M. l'archiduc d'Autriche, mais qu'ils ne reconnoissoient qu'un Dieu, et qu'un roi, qui étoit Philippe v.

Le lendemain de son arrivée, Philippe assembla un conseil nombreux, y fit entrer Noailles, et lui ordonna de parler le premier. Malgré la confusion et la diversité d'avis, inévitables dans de pareilles assemblées, on convint de plusieurs choses importantes par rapport aux troupes, et en particulier de ne point les mettre en mouvement, de ne faire aucune démarche qui pût détourner l'ennemi de ses desseins sur Madrid, rien n'étant plus avantageux que de gagner par là beaucoup de temps, et de pouvoir prendre les mesures convenables. Vendôme devoit régler le reste.

On traita ensuite un article plus délicat. Tous les Espagnols insistèrent sur la nécessité des secours de France, et furent d'avis que le Roi devoit envoyer un homme de considération à Louis xiv pour lui demander des troupes, comme l'unique moyen de sauver l'Espagne. Noailles sentit d'abord les inconvéniens de cet avis : il crut devoir le réfuter sur-le-champ, afin de ne laisser aucun sujet de défiance à des hommes très-soupçonneux. Il prouva donc l'impossibilité, l'inutilité même, du prompt secours que

l'on désiroit : il représenta d'une part la distance des lieux, la difficulté des vivres, la perte du temps; de l'autre, que l'armée ennemie étoit foible, et qu'il importoit à l'Espagne, après de si grandes démonstrations de zèle et de courage, de faire voir qu'elle pouvoit se défendre, se maintenir sans secours : il ajouta qu'une diversion lui paroissoit la seule chose possible, utile, vraiment solide; et qu'il espéroit que le Roi ne refuseroit pas de s'y prêter. Ses raisons entraînèrent les suffrages. On forma une espèce de junte, pour travailler deux fois par jour sur les détails de la guerre : il y assista souvent, comme on le désiroit.

Au milieu de ces opérations, il reçoit par la poste une lettre de Torcy, qui lui annonce une instruction et une lettre de créance. Il devine d'abord sur quoi la commission doit rouler. Ses ordres arrivent deux jours après : il les avoit prévenus en maniant déjà un sujet si épineux.

Les bontés du Roi et de la Reine à son égard, leur confiance en lui, l'épanchement de leur cœur, aplanissoient les voies aux tristes représentations qu'il devoit leur faire. Tout ce qu'il imagina de plus capable de les toucher, il le mit en œuvre, motifs de tendresse, de reconnoissance, de respect pour Louis XIV. Il trouva ces sentimens gravés dans leur cœur; mais on y opposa toujours ce qu'un souverain doit à ses peuples, à un peuple surtout dont le zèle avoit éclaté de tant de manières, dont la fidélité étoit à l'épreuve de tous les coups de la fortune.

En vain il représenta que les Espagnols depuis longtemps ignoroient la guerre et la politique; qu'on de-

voit être sensible à leurs démonstrations d'attachement et de zèle, sans les croire suffisantes pour soutenir un Etat; qu'on pouvoit même regarder ces démonstrations comme l'effet de l'amour propre, d'un orgueil national qui craignoit de se démentir; que peut-être la nation céderoit sans peine à la force, quand elle pourroit le faire sans déshonneur; que l'incapacité des sujets pour le gouvernement, les justes soupçons que l'on avoit eus contre plusieurs, la dure nécessité de se servir d'eux; la foiblesse de troupes battues, sans discipline, sans expérience, sans chefs habiles; le manque de vivres et d'argent; tout enfin donnoit lieu de craindre une funeste révolution : que si le général Staremberg joignoit les Portugais, il pouvoit forcer le Roi de se réfugier dans les montagnes, sans espérance de retour; que la diversion même de Catalogne pourroit être inutile à l'Espagne, quoique avantageuse à la France; qu'une bataille perdue en Estramadure, où l'on se proposoit d'unir toutes les forces, ne laisseroit plus ni retraite, ni partage, ni aucunes ressources. Quelle confiance peut-on avoir en des peuples désarmés, dont le zèle stérile et l'amour aveugle ne produisent que de l'attendrissement, que la résolution de périr avec eux, et d'entraîner dans sa ruine les personnes les plus respectables et les plus chères? N'y auroit-il pas plus de sagesse, plus de générosité même, à prendre son parti dans une occasion si pressante, et à se contenter d'une partie de ses biens en cédant le reste, qu'à risquer évidemment de tout perdre, en s'obstinant à vouloir tout conserver?

Pour frapper davantage, Noailles dit encore que

plusieurs personnes, respectées en France pour leurs vertus, avoient été d'avis qu'on pouvoit déclarer la guerre au roi d'Espagne, s'il refusoit ce qui lui seroit offert dans le traité de paix. Effectivement, dès la fin de 1708 madame de Maintenon avoit écrit au duc lui-même : « Si nous faisons la guerre au roi d'Es-« pagne, vous n'en serez point chargé : vos remon-« trances ont été trouvées fort justes, et je me presse « de vous ôter l'inquiétude que je vous ai vue. » Peut-être les ennemis n'exigeoient-ils cette atrocité que parce qu'ils savoient qu'à la cour même de Louis XIV elle ne révoltoit pas tous les esprits, dans l'abattement où ils étoient sous les coups de la fortune.

Aucune des raisons de Noailles ne demeura sans réplique; et tantôt le Roi, tantôt la Reine, les combattirent avec force. Selon eux, « quoique des « mécontentemens particuliers eussent produit des « exemples d'infidélité, la nation avoit donné des « preuves si sûres d'une fidélité inviolable, qu'il leur « étoit impossible de la soupçonner, et de se déta-« cher d'elle. Les troupes manquoient de discipline, « mais on alloit les discipliner; l'armée d'Arragon « avoit souffert, mais celle d'Estramadure étoit en-« tière, et meilleure. Il n'y avoit pas de bon général, « mais le duc de Vendôme y suppléeroit. On devoit « regarder comme un bonheur que les Anglais eus-« sent déterminé l'archiduc à marcher à Madrid : il « y connoîtroit la disposition des peuples; il verroit « que c'est une volonté ferme, et non la force, qui « les maintient dans le devoir. Les ennemis ont pris « de fausses mesures, négligé des choses essentielles,

« mal profité de leur avantage : pourquoi ne pas pro-
« fiter de leurs fautes ? Quels progrès solides peuvent-
« ils faire, sans places, sans magasins, ayant contre
« eux la nation, éloignés de plus de quatre-vingts
« lieues de l'endroit où ils ont commencé la cam-
« pagne ? quelle apparence que l'archiduc veuille
« abandonner l'Arragon et la Catalogne, pour joindre
« les Portugais ? La diversion que l'on demande l'o-
« bligeroit bientôt de revenir sur ses pas. D'ailleurs
« on fera les derniers efforts pour empêcher cette
« jonction ; on tâchera d'éviter une bataille décisive ;
« on suivra les conseils de la prudence. Et ne peut-
« on pas dire, avec plus de raison, de l'archiduc
« qu'il seroit entièrement perdu s'il venoit à perdre
« une bataille au cœur de l'Espagne ? Cette dernière
« ressource doit être tentée, plutôt que d'abandon-
« ner le royaume.

« Après tout, ajoutoit-on, les affaires ne sont pas
« si désespérées. Nous sommes presque au courant
« des revenus ordinaires : il n'y a pas deux mois
« d'engagés sur l'année prochaine. Ces revenus sont
« très-médiocres ; mais les secours extraordinaires
« des peuples et les emprunts rempliront le vide des
« finances. On se trouvoit en 1706 dans une situa-
« tion encore plus cruelle, puisque l'on avoit perdu
« toutes les places de la Valence et de la frontière
« de Catalogne. »

La proposition d'accepter la Sicile et la Sardaigne fut constamment rejetée, comme un piége des ennemis pour parvenir à dépouiller entièrement Philippe, à qui il seroit impossible de conserver même ce partage. *Encore si on proposoit l'Italie!.....* Ce

mot échappé donna lieu au négociateur d'insinuer que peut-être on obtiendroit Naples, si l'on étoit sûr que le roi d'Espagne voulût entrer dans le traité de paix. Mais la seule chose décisive qu'il put tirer de Philippe fut la promesse de faire tout ce qu'on voudroit, pourvu qu'on lui laissât le continent de l'Espagne et les Indes. Le monarque se montra toujours persuadé, ainsi que la Reine, que, loin de désapprouver ce parti, Louis XIV le leur conseilleroit comme particulier, s'il se trouvoit dans une circonstance moins fâcheuse. Tous deux témoignèrent la plus grande confiance en son amitié.

Noailles ne fit aucun usage de ce qu'il y avoit dans son instruction par rapport à la princesse des Ursins. « Les dispositions, dit-il, ne m'ayant pas paru favo-« rables pour pouvoir réussir dans ce qu'on m'ordon-« noit, j'aurois cru commettre une indiscrétion si « j'avois inutilement employé les offres des grâces de « Sa Majesté, et la crainte de son indignation. » La princesse avoit sans doute l'ame trop haute pour conseiller au Roi et à la Reine de prendre un parti foible, qu'ils n'envisageoient qu'avec horreur.

Il étoit important que le duc allât lui-même rendre compte de l'état des choses. Philippe le désiroit, et lui confia un secret qui ne pouvoit s'écrire, que nous ignorons encore. On ne doutera point de la fermeté invincible de ce prince, en lisant la lettre qu'il écrivit à son grand-père.

Lettre de Philippe V *à Louis* XIV (25 *septembre*).

« Le duc de Noailles m'a remis la lettre que Votre « Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire. J'ai beaucoup

« de confiance en lui, et il suffit qu'il soit chargé de
« vos ordres pour qu'elle augmente encore. Quelques
« raisons qu'il m'ait pu dire, et quelques malheurs
« qu'il m'ait fait envisager, je préférerai toujours le
« parti de me soumettre à ce que Dieu voudra déci-
« der de mon sort en combattant, à celui de le dé-
« cider par moi-même en consentant à un accommo-
« dement où mon honneur et ma gloire paroissent
« aussi intéressés, et à abandonner des peuples sur
« lesquels mes malheurs n'ont produit, jusqu'à cette
« heure, d'autre effet que d'augmenter leur zèle et
« leur affection pour moi. Ainsi j'ai encore recours
« à vos bontés pour implorer votre assistance et vos
« secours. Au reste, l'archiduc est, à la vérité, à
« Madrid avec son armée; mais, bien loin de croire
« tout perdu pour cela, je pense que cette démarche
« peut tourner à sa perte. Je songe à rassembler le
« plus de forces qu'il me sera possible pour le com-
« battre de nouveau, ou du moins l'obliger à retour-
« ner sur ses pas. La Catalogne est comme abandon-
« née, et exposée à tout ce que vous voudrez y faire
« entreprendre; mes sujets me donnent toujours des
« marques de leur fidélité. M. le duc de Noailles ne
« peut vous aller rendre compte de mes dispositions
« sans un ordre précis de Votre Majesté, étant chargé
« de commander vos troupes en Roussillon. Il peut
« m'y être, à la vérité, d'une grande utilité. Cepen-
« dant, de quelque importance qu'il soit pour vous
« et pour moi qu'il y agisse incessamment, je crois
« qu'il est encore plus essentiel qu'il ait l'honneur de
« vous entretenir sur tout ce qu'il a vu et entendu
« ici..... Je ne saurois assez vous représenter com-

« bien je crois qu'il est important, pour votre service
« et pour le mien, qu'il ait lui-même l'honneur de
« vous exposer toutes choses au naturel, d'autant
« plus que les mouvemens continuels dans lesquels
« je me trouve ne me permettent pas de vous écrire
« aussi au long que je le voudrois pour vous en
« rendre compte. Je vous dirai de plus que je lui ai
« confié pour vous une chose trop importante pour
« être mise sur le papier, et qui ne peut se commu-
« niquer qu'à un homme comme lui; ce qui rend
« son voyage auprès de vous encore plus nécessaire.
« Je vous demande par avance un secret impéné-
« trable sur cette affaire : vous en connoîtrez toute
« la conséquence par ce que le duc de Noailles aura
« l'honneur de vous en dire, etc. »

Vendôme étoit arrivé le 20 à Valladolid, cinq jours avant le départ de Noailles, qui lui fut encore d'un grand secours. Il trouva comme lui l'état des affaires beaucoup moins mauvais qu'on ne devoit l'imaginer de loin (1). Outre les gardes espagnoles et wallones, au nombre de plus de quatre mille, il restoit de l'armée d'Arragon cinq mille chevaux, et huit mille hommes d'infanterie; sur les frontières de la Vieille-Castille et du Portugal, huit bataillons et douze escadrons; autant en Andalousie; en Estramadure, trente-deux bataillons et trente-cinq escadrons. Comme les ennemis avoient entièrement dégarni la Catalogne, une diversion pouvoit y produire de grands effets. Les Espagnols donnoient tous les jours de nouvelles preuves de fidélité; et Vendôme jugeoit

(1) Le duc de Vendôme au Roi, 25 septembre. (M.)

impossible que l'archiduc les subjuguât, à moins d'entretenir toujours une armée étrangère, au moins de cinquante mille hommes. D'où auroit-il pu la tirer ?

On avoit lieu de croire que la cour de Londres étoit lasse de le secourir : la conduite et les discours du général Stanhope en étoient une bonne preuve. Au sortir d'un conseil de guerre tenu chez l'archiduc après la bataille de Saragosse, un officier anglais lui demandant : « Hé bien ! milord, où allons-nous? « Est-ce à Valence ou à Madrid? » Il répondit : « A « Madrid. J'ai ordre de la reine Anne et des alliés « d'y conduire le roi Charles. Quand il y sera une « fois, que Dieu ou le diable l'y maintienne, ou l'en « fasse sortir : je ne m'en soucie point, ce n'est pas « mon affaire(1). » Si Staremberg avoit été cru, on auroit évité cette marche : elle donna le temps de se reconnoître, elle fit perdre aux ennemis tous les fruits de leur victoire, elle fit même que la victoire leur devint funeste.

Temporiser, laisser le vainqueur se détruire de lui-même, c'est ce que Vendôme conseilla (2), c'est ce qui fut exécuté. Le Roi se mit à la tête de l'armée dont cet illustre général étoit l'ame, et la Reine alla se mettre en sûreté à Vittoria. L'un et l'autre excitoient son admiration : il trouvoit que Philippe prenoit toujours le meilleur parti, et que sa prudence égaloit sa fermeté; il assuroit que la Reine étoit fort au-dessus de tout ce qu'il en avoit entendu dire. Leurs qualités personnelles, leurs vertus enflammoient certainement le zèle national.

Les ennemis, après avoir perdu beaucoup de temps,

(1) Le duc de Vendôme au Roi, 25 septembre. (M.) — (2) *Ibid.* (M.)

soit faute d'habileté ou de moyens, tentèrent enfin de se réunir. Les Portugais se disposèrent à passer la Guadiana; Staremberg devoit s'avancer à Tolède. Cette jonction eût été infiniment dangereuse : Vendôme la prévint. L'armée marcha le 7 octobre à Salamanque, le lendemain à Placentia, le 17 au pont d'Almaraz sur le Tage. Là, on étoit sûr d'empêcher la communication entre les ennemis, et de pouvoir joindre l'armée d'Estramadure. Celle de l'archiduc resta cantonnée entre l'Escurial et Madrid : elle évacua cette capitale le premier novembre, mais dans le dessein de se maintenir en Castille pendant l'hiver. Toutes ces espérances s'évanouirent bientôt.

Déjà Philippe avoit près de vingt-quatre mille hommes. Il s'avance sur la fin du mois pour resserrer l'archiduc, et lui ôter les subsistances. La nouvelle, répandue alors, qu'on alloit faire le siége de Girone, augmente l'effet que produit ce mouvement : Tolède est évacué; les Allemands y laissent leur nom en horreur, surtout par la destruction du palais des rois, qu'ils livrent aux flammes. Enfin l'archiduc se retire le premier avec un détachement, et Staremberg ne tarde pas beaucoup à le suivre. Philippe rentre à Madrid le 3 décembre, au milieu des transports de joie d'un peuple fidèle jusqu'à l'héroïsme : il reçoit de nouveaux dons de ce peuple, ruiné par la guerre; il part le 6, pour marcher à la poursuite de l'ennemi.

Stanhope, avec cinq à six mille Anglais qui faisoient l'arrière-garde, étoit renfermé dans la petite ville de Brihuega. On l'apprend : on court investir la place, on fait brèche le lendemain (9 décembre),

on donne l'assaut, on pénètre de rue en rue malgré les retranchemens des ennemis, on les force de se rendre prisonniers de guerre.

Le général Staremberg venoit au secours. On marche à lui; on livre bataille (le 10) dans la plaine de Villa-Viciosa; on remporte une victoire complète par les plus grands efforts de valeur, quoiqu'une terreur panique eût dissipé des corps entiers : canon, bagages, tout reste aux Espagnols : ils font un grand nombre de prisonniers les jours suivans. Enfin, de cette armée qui devoit conquérir l'Espagne, il reste à peine cinq mille hommes. Chose étrange ! Staremberg envoya une relation à l'archiduc, datée du 12, où il assuroit qu'il avoit battu les ennemis, jusqu'à les mettre *dans une fuite générale.* Cette relation imprimée pouvoit se tourner en ridicule; mais on doit dire, à l'honneur du général autrichien, qu'il avoit disputé long-temps la victoire, malgré l'infériorité du nombre. Il regagna Saragosse, pour l'abandonner peu de temps après. Vendôme ne finit la campagne qu'après y avoir conduit le monarque victorieux.

On célébra d'autant plus en France les succès de Vendôme, qu'on les avoit jugés impossibles, et que rien n'avoit pu affoiblir encore les préventions répandues contre sa personne depuis ses campagnes de Flandre. « Vous savez, dit madame de Maintenon « dans une lettre au duc de Noailles, combien on « juge à notre cour d'après les événemens. Toutes « les fautes de M. de Vendôme sont oubliées, et « c'est un héros : il n'auroit aucun mérite s'il étoit « malheureux. »

Noailles avoit jugé bien différemment, parce qu'il jugeoit sans passion, et avec connoissance de cause : il avoit eu part aux projets du général, il en avoit pronostiqué les suites. A son dernier voyage, il avoit été assez hardi (je rapporte ses expressions) pour oser prédire l'événement au Roi, *et assez téméraire pour le déclarer publiquement à tout le salon de Marly, peuple vraiment endurci, et encore plus incrédule.* Aussi écrivoit-il à Vendôme (3 janvier) qu'un retour d'amour propre se joignoit aux autres motifs qui le rendoient infiniment sensible à ce triomphe; mais qu'aucun motif n'étoit au-dessus des sentimens qui l'attachoient à lui pour toujours. Unis par l'estime et l'amitié, ils se rendoient mutuellement justice, et ne se donnoient pas de vaines louanges.

Après sa négociation infructueuse, dont l'inutilité même étoit un bonheur, Noailles avoit eu ordre, comme le désiroit Philippe v et le duc de Vendôme, d'aller rendre compte au Roi des affaires. Il ranima les espérances, il inspira des résolutions vigoureuses; et le siége de Girone fut de nouveau décidé, malgré le découragement qui avoit suivi la bataille de Saragosse. On reconnut la vérité de ce qu'il assuroit depuis long-temps, qu'un des meilleurs moyens de parvenir à la paix étoit de pousser vivement la guerre du côté de l'Espagne.

Les nouvelles de Londres confirmèrent cette politique. Marlborough perdoit déjà son crédit auprès de la reine Anne : l'ambition meurtrière d'un général qui sacrifioit les peuples à son intérêt n'avoit plus la même influence dans le conseil; on se lassoit de prodiguer tant de trésors et de sang pour la cause de

la maison d'Autriche : de petites intrigues de cour jetoient les fondemens d'un nouveau système ; et Ménager (1), agent secret de Louis XIV, trouvoit des dispositions favorables à la paix, que toute l'Europe devoit désirer.

C'étoit la Hollande qui fournissoit la plus grande partie de l'argent. Epuisée enfin comme la France, elle ne pouvoit plus envoyer de secours à l'archiduc; elle pouvoit à peine continuer ses efforts dans les Pays-Bas. Pour la punir de sa cruelle obstination par le coup le plus sensible, en lui arrachant une des principales ressources de son commerce, on interdit l'entrée des ports de France à tous vaisseaux hollandais, et l'on cessa de leur accorder des passe-ports : en même temps l'entrée fut ouverte non-seulement aux vaisseaux neutres, mais encore aux Anglais. Quoique ce changement dût nuire à quelques provinces maritimes, et aux finances du Roi, on eut le courage de l'exécuter, parce qu'il pouvoit forcer la Hollande à devenir plus traitable. Louis XIV demanda que le même plan fût suivi en Espagne, et il n'y eut qu'une voix pour y consentir.

Les raisons du duc de Noailles, sans être encore soutenues par les succès de Philippe V, ayant déterminé à l'entreprise de Girone, il retourna promptement en Roussillon. Il y arriva au commencement de novembre, mais ne trouva rien de prêt, ni subsistances ni voitures (2). C'étoit une création à faire, comme il le disoit. Des pluies continuelles et des inondations

(1) *Ménager* : Nicolas Ménager, chevalier, plénipotentiaire au congrès d'Utrecht, mort à Paris le 15 juin 1714, âgé de cinquante-six ans. — (2) Le duc de Noailles à Vendôme, 14 novembre. (M.)

augmentèrent les difficultés. Actif, appliqué à saisir les occasions, il désiroit avec d'autant plus d'impatience de se mettre en mouvement, que la terreur succédoit déjà en Catalogne à l'ivresse des prospérités. On y avoit donné ordre, sous peine de la vie, de brûler toutes les pailles, tant on redoutoit une invasion prochaine.

Vendôme, en annonçant à ce général la retraite de l'archiduc, lui marqua de voir s'il ne pouvoit rien tenter d'avantageux. Noailles y avoit déjà pensé, et même avoit fait ses dispositions : mais, sur les nouvelles de la route de l'ennemi, il jugea qu'une course seroit inutile, par la facilité qu'on auroit de l'éviter ; qu'elle ne serviroit qu'à fatiguer les troupes; qu'elle détourneroit du seul objet solide qu'il falloit avoir en vue. La prudence retint son ardeur, et la prudence ne fut jamais plus nécessaire.

Depuis long-temps le défaut de subordination, d'obéissance et de ponctualité de la part des subalternes ne contribuoit que trop en France à faire échouer les entreprises les plus essentielles, les mieux concertées. Il l'auroit éprouvé lui-même, si par un travail infatigable il n'eût réparé les fautes d'autrui. Dès le 25 novembre, il pénétra en Catalogne. Les troupes y subsistoient sans qu'il en coûtât rien à la France, tandis qu'on achevoit les arrangemens nécessaires. Le mauvais temps retarda les opérations. Enfin on arriva devant Girone le 15 décembre, et la place fut investie. Il fallut combattre les élémens, encore plus que les ennemis. Avant de raconter les détails du siége, terminons ce livre par une particularité curieuse.

Les fatigues du corps, et surtout les agitations de l'ame, poison trop souvent mortel dans les cours, ayant altéré le tempérament de la reine d'Espagne, cette princesse désiroit de prendre les bains de Bagnères, comme un remède efficace pour ses maux. Passer les Pyrénées avec son fils n'étoit point une entreprise au-dessus de son courage; mais elle craignit que les Espagnols ne fussent inquiets de la voir sortir du royaume, et conduire en France un dépôt si précieux. Afin de leur ôter tout soupçon, elle demanda à Louis XIV, outre son agrément, des assurances pour la liberté du retour. Ce voyage n'eut pas lieu : les lettres dont il fut le sujet méritent néanmoins d'être conservées.

Lettre de la reine d'Espagne à Louis XIV (28 *novembre*).

« Ayant éprouvé inutilement toutes sortes de re-
« mèdes pour guérir des glandes que j'ai depuis quatre
« ans, et craignant qu'elles ne grossissent assez à l'a-
« venir pour me défigurer, j'ai trop d'intérêt à ne le
« pas être par rapport au Roi et à nos sujets, pour
« manquer à chercher le seul remède que tous les
« médecins m'ont assuré être le plus sûr, qui sont
« les bains, et les eaux chaudes. C'est par cette rai-
« son que, me trouvant à cinquante lieues de Ba-
« gnères, j'ai cru devoir profiter de l'occasion pen-
« dant que je ne puis être auprès du Roi, et que je
« ne lui suis ici d'aucune utilité..... Comme le duc
« de Vendôme croit que nos affaires n'ont point été
« en meilleur état qu'elles sont, je m'en irai sans in-
« quiétude. Mais les Espagnols, qui sont naturelle-

« ment un peu soupçonneux, et dont le zèle est ex-
« trême pour nous, aimeroient peut-être mieux que
« je ne misse pas le pied en France. Pour moi, je
« me fie entièrement à vous, et je serois bien fâchée
« d'avoir la moindre défiance, persuadée que rien
« au monde ne seroit capable de vous obliger à me
« retenir dans votre royaume. Je vous supplie néan-
« moins de m'honorer d'une réponse, le plus promp-
« tement qu'il vous sera possible, de votre main,
« que je puisse montrer aux seigneurs qui m'ont
« suivie. Encore une fois, je répète à Votre Majesté
« que je ne me pardonnerois pas moi-même s'il m'a-
« voit passé un moment par la tête la moindre pen-
« sée qui fût contre sa gloire, et la tendresse que le
« Roi votre petit-fils et moi nous flattons que vous
« avez pour nous. Plût à Dieu que nous fussions les
« uns et les autres assez tranquilles pour que je pusse
« vous aller rendre une visite à Marly, y embrasser
« ma sœur de tout mon cœur, et y jouir en si bonne
« compagnie des plus délicieux lieux du monde,
« que vous y avez faits! L'idée seule m'en ravit :
« jugez de ce que ce seroit si la chose étoit réelle!
« Conservez-moi, je vous supplie, un peu de part
« dans votre amitié. »

Réponse de Louis XIV.

« Je m'intéresse trop tendrement au rétablissement
« de votre santé, pour ne pas approuver tout ce qui
« peut y contribuer. Je souhaiterois que la saison fût
« plus favorable pour user des eaux de Bagnères.
« Mais si l'on vous conseille de vous en servir, je
« vous prie moi-même de ne pas perdre un moment

« à tenter ce remède. Le repos d'esprit doit y don-
« ner une vertu nouvelle ; et vous le devez avoir,
« sachant que vos affaires sont en aussi bon état que
« vous le pouvez désirer : c'est le seul sujet d'inquié-
« tude qui doit naturellement vous agiter. Mais puis-
« qu'il est nécessaire de rassurer d'autres que Votre
« Majesté, je lui promets qu'elle ne sera pas moins
« maîtresse dans mon royaume qu'elle l'est en Es-
« pagne ; qu'il dépendra d'elle d'en sortir avec le
« prince des Asturies, comme il dépend d'elle d'y
« rester tant qu'elle voudra. Je ne vous laisserois
« peut-être pas une liberté si absolue, si des temps
« plus tranquilles permettoient que vous vinssiez ici.
« Mais il faut attendre la paix pour concerter les
« moyens de nous voir ; et je vous assure que je
« n'aurois trouvé en ma vie de moment plus heu-
« reux que celui où je pourrois vous dire moi-même
« que mon amitié pour vous est aussi tendre et aussi
« parfaite que vous le méritez. »

Lettre de la reine d'Espagne à madame de Maintenon (10 *décembre*).

« ..... Il y a apparence que les ennemis se rédui-
« ront à très-peu de chose avant qu'ils rentrent en
« Catalogne, et que le duc de Noailles achevera de
« les détruire. Je vous estime bien heureuse d'avoir
« un neveu de son mérite, et le Roi et moi de l'avoir
« pour ami ; car nous le regardons sur ce pied-là. Je
« n'ai point de peur que cela me brouille avec vous,
« si vous avez pour lui autant de tendresse qu'il le
« mérite et que nous l'estimons. Au reste, ma chère
« madame, je suis charmée de la réponse que le Roi

« mon grand-père m'a faite sur la permission que je
« lui avois demandée d'aller dans son royaume pour
« y chercher ma guérison. Je n'ai rien vu de plus
« poli ni même de plus galant, et je ne m'étonne
« pas que les personnes qui ont l'honneur de le voir
« de près l'admirent et l'aiment. J'ai les mêmes
« sentimens pour lui, quoique j'en sois éloignée;
« et vous ne sauriez m'obliger davantage qu'en lui
« persuadant bien cette vérité. Je vous en dis une
« bien constante quand je vous assure que je suis à
« vous de tout mon cœur. Vous nous seriez d'un
« grand secours à Bagnères; mais comme il n'y a pas
« d'apparence que j'aie le plaisir de vous y embras-
« ser, je me flatte que j'irai un jour à Marly, dans
« un temps plus tranquille que celui où nous sommes.
« Quelle satisfaction aurois-je de me trouver au mi-
« lieu de toute la maison royale, et de courir dans
« les jardins avec ma sœur! »

Le Dauphin, le duc et la duchesse de Bourgogne, etc., avoient pour madame de Maintenon les mêmes égards et la même confiance, fruits de son mérite réel autant que de son crédit. Madame de Maintenon n'en étoit que plus malheureuse, par sa sensibilité aux malheurs publics.

LIVRE DIXIÈME.

On avoit perdu en 1710, dans les Pays-Bas, Douay, Béthune, Saint-Venant, Aire. Les Français s'y étoient bien défendus; mais trop foibles pour attaquer l'en-

nemi, ils ne purent que retarder ses progrès. La France, menacée de toutes parts, avoit partout besoin d'armées pour se tenir sur la défensive. Le siége de Girone n'auroit jamais pu s'entreprendre si le duc de Noailles n'y avoit consacré l'hiver, temps où les troupes de Dauphiné pouvoient le joindre. Voyons le succès de son entreprise.

Il joignoit à une profonde capacité cette noble modestie qui, sans rien ôter au courage, garantit des écueils de la présomption. Se défiant de ses propres lumières, il avoit demandé pour ingénieur en chef Valory, dont la réputation lui paroissoit la mieux établie. On jugea plus à propos de lui donner Lacour, qui avoit servi plusieurs années en Espagne. Celui-ci, rendant compte au ministre (25 décembre) des premières opérations du siége de Girone : « Si j'avois « quelque peine en tout ceci, dit-il, ce seroit d'y « être inutile; car sûrement notre général est plus « habile ingénieur que nous tous, et d'un détail sur « toutes choses qui m'a étonné : il n'y a qu'à dire « *amen* avec lui. »

Aux anciennes fortifications de Girone, les Anglais avoient ajouté deux forts du côté par où le maréchal de Noailles prit la place en 1694. Son fils l'attaqua par le fort Rouge, du côté opposé. Il l'avoit investie le 15 décembre. Les chemins rompus, le manque de voitures, rendoient le transport de la grosse artillerie extrêmement difficile : on l'attendit plusieurs jours. Mais ce qui faisoit le plus de peine au général, c'est que malgré les difficultés d'une campagne d'hiver, malgré les promesses de la cour d'envoyer des fonds, il n'en avoit encore point, ni pour les officiers ni

pour les soldats. Il sentoit combien la situation des affaires exigeoit de réserve sur cet article : il représentoit néanmoins au ministre que la disette de l'armée deviendroit trop dangereuse, si l'on n'y apportoit un prompt remède. Le principal obstacle au succès, dans les guerres d'Espagne, étoit toujours le besoin d'argent.

Pour épargner les hommes et pour éteindre le feu de l'ennemi, Noailles ne fit ouvrir la tranchée que lorsque les batteries furent prêtes. On l'ouvrit le 27 décembre : on se préparoit le 29 à donner l'assaut : les ennemis ne l'attendirent point, et abandonnèrent le fort Rouge. Quelques jours après, on emporta une redoute entre ce fort et la ville, poste essentiel, que la garnison s'efforça en vain de reprendre par une sortie : elle fut repoussée à coups de sabre jusqu'aux palissades.

[1711] Noailles croyoit toucher au moment de la conquête. Un déluge affreux, accompagné de grêle et de tonnerre, le met tout à coup lui et son armée dans la situation la plus périlleuse. En vingt-quatre heures, le Ter s'enfle de plus de quinze pieds; tous les ponts de communication se rompent; on ne peut passer d'une brigade à l'autre; les batteries sont presque ruinées. Cet orage dura cinq jours, depuis le 9 janvier jusqu'au 13; et le moindre des maux qu'on éprouva fut l'interruption totale des travaux. Il ne restoit de farine que pour huit jours, lorsque tout fut inondé. Nulle solde encore pour les soldats, malgré les rigueurs du temps; la plupart des officiers réduits au pain de munition; le découragement et le mécontentement répandus dans les troupes; les plus zélés

ne remplissant leur devoir qu'avec tiédeur : c'étoit de quoi désespérer un général qui auroit eu moins de ressources au fond de son ame.

Cependant, dès que les pluies ont cessé il répare tout, il redouble ses efforts, il ranime les troupes. Le canon tire le 14 janvier; on bat une muraille construite depuis près de mille ans, d'une épaisseur et d'une dureté prodigieuse : au bout de six jours, la brèche ne paroît pas suffisante, parce qu'il auroit fallu descendre environ dix-huit pieds, les ennemis ayant creusé derrière, et ayant fait de plus un retranchement considérable. On attache donc le mineur à côté de la brèche, on pratique deux mines : à l'instant qu'elles ont joué, les troupes montent à l'assaut, percent, à travers les coupures et les retranchemens, dans toute la ville basse. Alors l'ennemi demande à capituler. Noailles refuse toute capitulation, à moins qu'elle n'embrasse la ville entière, trois forts et deux redoutes qui restoient à prendre. On y consent, et Girone est rendue le 25. Quelque envie qu'il eût de prendre la garnison prisonnière, il regarda comme un bonheur de finir de la sorte cette entreprise, et de pouvoir donner à son armée le repos dont elle avoit besoin, en même temps qu'il sauvoit la ville du pillage.

Il choisit, pour porter au Roi la capitulation, Planque, ancien brigadier très-distingué par ses services, mais accoutumé à voir passer devant lui ses cadets dans plusieurs promotions. Ce choix, vraiment digne du général, lui procura un éloge singulier, auquel il ne s'attendoit point. Planque, après avoir expliqué à Louis XIV les détails de ce siége : « J'ai servi sous tous

« vos généraux, lui dit-il; vous n'en avez point qui « ait plus promis que celui-ci : il a la prudence et la « prévoyance de Turenne, la valeur et la vigilance « de Créqui, l'intelligence, pour l'artillerie, de La « Fréselliére, et le détail de Jaquier. » (*Madame de Maintenon au duc de Noailles*, 6 *février*.)

Une des choses qui fit sans doute le plus de plaisir au duc de Noailles, c'est que l'on sentit le poids de son témoignage en faveur des gens de mérite. Tous les sujets qu'il proposa pour l'état-major de Girone furent agréés. Le marquis de Brancas en eut le gouvernement, juste récompense de ses travaux militaires (1). Deux sergens, excellens sujets qui s'étoient extrêmement distingués au siége, furent employés dans l'état-major. Le général voyoit le besoin que les troupes avoient d'émulation : il ne pouvoit mieux faire pour leur en donner.

Comme les armes françaises n'éprouvoient depuis long-temps que des disgrâces, cette expédition glorieuse combla de joie Louis XIV. Il fit écrire en son nom au général (6 février) :

« Mon cousin, j'ai appris avec plaisir que la ville « de Girone a été obligée de capituler, et que mes « troupes y sont entrées, en conséquence de la capitulation dont vous êtes convenu. J'en approuve « fort toutes les conditions; et quoique j'eusse souhaité que la garnison eût pu être faite prisonnière « de guerre, comme vous n'auriez pu la réduire à

(1) Le marquis de Brancas, depuis maréchal de France, se rendit célèbre en 1712 par la défense de Girone. Les Espagnols eux-mêmes admirèrent son habileté et son courage. Il fut ensuite ambassadeur à la cour d'Espagne. (M.)

« cette nécessité qu'en attaquant les forts, après que « vous auriez été le maître de la ville, j'aime encore « mieux que vous ayez abrégé la durée du siége, en « forçant les ennemis à vous remettre tous les forts « en même temps que la ville. Il me paroît, par les « mémoires que vous avez envoyés, et encore plus « par ce que m'a rapporté le sieur Planque de toutes « les particularités du siége, que toutes vos dispo-« sitions étoient parfaitement bonnes, et que ceux « qui étoient chargés sous vous de les exécuter n'ont « rien omis de leur part pour rendre le succès de « cette entreprise aussi heureux et aussi prompt qu'il « l'a été. Vous pouvez les assurer que je n'oublierai « pas le service qu'ils m'ont rendu en cette occa-« sion, et l'on ne peut être plus satisfait que je le « suis de toute la conduite que vous y avez tenue.

« J'ai fait le sieur Planque maréchal de camp. C'est « un ancien et bon officier, qui mérite cette grâce; « et si je ne fais pas présentement de promotion par « rapport à ceux qui ont servi avec distinction dans « l'armée que vous commandez, je ne les oublierai « pas dans la suite.

« Je donne le gouvernement de la place au mar-« quis de Brancas; et j'ai nommé aussi, pour remplir « les autres emplois de l'état-major, ceux que vous « m'avez proposés, ne doutant pas que vous n'ayez « choisi les meilleurs sujets. »

Cette dépêche étoit accompagnée d'une lettre de la main du Roi, en ces termes : « La prise de Girone « m'a fait un grand plaisir, et surtout après les diffi-« cultés et les contre-temps que vous avez surmontés. « Je n'en suis point surpris, vous connoissant, comme

« je fais, avec les qualités propres à réussir à ce que « vous entreprendrez. Je sens ce que vous avez fait « pour le bien de l'Etat, mais surtout par l'amitié « que j'ai pour vous. » Si le monarque n'avoit eu de prédilection que pour des courtisans de ce mérite, les ennemis de la France auroient-ils pu triompher? La faveur avoit tout perdu en inspirant de mauvais choix, que de petits préjugés faisoient d'abord croire excellens.

Le roi d'Espagne témoigna sa reconnoissance au duc de Noailles par l'offre de la grandesse. Louis XIV, ne voulant plus que ses sujets reçussent des dignités étrangères, parut refuser son agrément. Mais il écrivit quelques jours après (26 février et 9 mars), à son petit-fils, que s'il y avoit un cas d'exception à cette règle, ce devoit être celui d'un si grand service rendu aux deux couronnes; et qu'il ordonnoit au duc d'accepter la grâce qu'on lui avoit destinée. En même temps il prioit qu'on ne lui demandât jamais rien de pareil pour aucun Français.

Il avoit été inflexible dans une autre occasion où ses refus firent beaucoup de peine à la cour d'Espagne. Lorsqu'Amelot revint en France, Philippe, qui ne pouvoit le récompenser dans sa personne, désiroit avec ardeur de conférer la grandesse à un homme de qualité qui épouseroit sa fille; et ce devoit être le comte de Chalais, neveu de la princesse des Ursins. Le Roi et la Reine firent les instances les plus vives pour obtenir le consentement de Louis XIV: ils n'y réussirent point. Ils avoient de grandes obligations à cet ambassadeur : les reconnoître d'une manière éclatante étoit une sorte de devoir; mais con-

venoit-il d'approuver un arrangement si peu conforme à la nature des choses (1)?

Après sa victoire de Villa-Viciosa, Vendôme avoit cru que le siége de Barcelone pouvoit se tenter au commencement de mars : il en écrivit à Noailles, lui demanda son avis, l'invita en même temps à faire de son côté les préparatifs. Celui-ci, sans prévoir les accidens qui devoient retarder la réduction de Girone, aperçut d'abord l'impossibilité d'une entreprise pour laquelle on manqueroit infailliblement de moyens. Il répondit au prince (3 janvier) que rien n'étoit plus grand que son projet; que rien ne seroit plus utile si la France étoit comme autrefois en état de le seconder efficacement, mais qu'on ne pouvoit espérer d'elle ni vaisseaux ni galères; qu'il faudroit transporter par terre tous les vivres, toutes les munitions; que ce transport seroit impossible, outre que l'on ne ramasseroit jamais à temps les provisions nécessaires; que cependant il arriveroit par mer des secours à l'ennemi; que d'ailleurs il étoit essentiel de donner aux troupes quelque repos, et de pourvoir à leur réparation.

Selon lui, il y avoit une voie plus sûre et plus solide pour détruire toutes les espérances de l'archiduc, qui sans doute ne voudroit pas demeurer avec sa femme bloqué dans une place comme un simple gouverneur, et en soutenir le siége à la première occasion : c'étoit que l'armée espagnole vînt prendre des quartiers au centre de la Catalogne; qu'elle se joignît à l'armée française; qu'on prît Tarragone d'une part, de l'autre les châteaux de Cardonne et de Bergue :

(1) Cette réflexion de l'abbé Millot peut paroître singulière.

on seroit dès-lors maître des montagnes, on en tireroit de grands secours de vivres et de voitures; on réduiroit tout le pays à l'obéissance.

Noailles proposoit le plan des marches et des opérations avec toute la prévoyance possible. Quand même on renonceroit à l'entreprise de Barcelone, il jugeoit important de faire croire qu'on l'avoit en vue : cette feinte pouvoit déterminer l'archiduc et les alliés à prendre un parti; et si l'on envoyoit des troupes à l'archiduc, il en résulteroit toujours une diversion favorable pour la France.

Admirable dans l'action, Vendôme étoit peu appliqué dans le cabinet. Né avec le génie et la valeur d'un héros, il n'y joignoit pas toujours les calculs et les combinaisons nécessaires à un général, et sa confiance l'emportoit quelquefois trop loin. « Il faut ab« solument que je vous entretienne, écrivit-il à « Noailles (13 janvier). Vos raisons paroîtroient « bonnes à tout autre qu'à celui qui a pris Vérue « après un an de campagne, dans le cœur de l'hiver, « avec des bataillons dont les plus forts n'avoient pas « deux cents hommes. Voilà ma réponse quant au « repos et au rétablissement des troupes. A l'égard « des autres raisons, songez que j'ai pris Barcelone « avec une armée entière dedans, sans être à moitié « investi, étant assiégé moi-même dans mon camp « par six mille hommes de troupes réglées et plus de « quarante mille *soumettans*, qui tiroient des coups « de fusil toutes les nuits, dont les balles s'aplatis« soient contre les murs de ma maison. Ces deux ac« tions ne peuvent s'effacer de ma mémoire. »

Du reste, il avouoit que, vu la difficulté des trans-

ports, l'entreprise devoit se renvoyer au mois de mai : il adoptoit d'ailleurs le plan de Noailles, mais il vouloit que Barcelone fût toujours le but de cette campagne. « Les grandes entreprises, ajoute-t-il, ne sont « presque du goût de personne ; et je gagerois, sans « le savoir, qu'il y aura eu des gens dans votre armée « qui auront trouvé le siége de Girone impossible. « Vous avez la bonne volonté et le courage qui sont « nécessaires pour exécuter de grandes choses : op-« posez votre fermeté d'esprit pour résister à tout le « monde et à vous-même ; car j'ai senti plusieurs fois « que si je m'étois laissé aller à mon propre tempé-« rament, et si je n'avois combattu contre moi-même, « les moindres difficultés m'auroient arrêté. Mais, « Dieu merci, je n'ai envisagé les plus grandes que « pour les surmonter, et j'ai eu assez de pouvoir sur « moi-même pour en venir à bout. Usez-en de même... « Si vous ressembliez aux autres généraux que je « connois, ce seroit vous parler une langue inconnue, « et par conséquent je me donnerois une peine inu-« tile ; mais je vous parle comme je fais, parce que je « vous sais capable de m'entendre, etc. »

Il écrivit le même jour (13 janvier) au Roi que la conquête de Barcelone lui paroissoit indispensable ; que l'archiduc étant le maître de cette ville, Philippe v ne pouvoit se dire roi d'Espagne ; qu'après les derniers avantages remportés sur les ennemis, il seroit plus honteux de ne pas faire le siége que de le lever. « En tout cas, disoit-il, si ce malheur nous arrivoit « (ce que je réponds sur ma tête qui n'arrivera pas), « je réponds à Votre Majesté que nous ne perdrions « pas notre canon, et que le roi d'Espagne ne re-

« tournera point à Madrid par la France. » Le caractère de Henri IV revivoit dans son arrière-petit-fils; mais ce n'étoit plus le temps où une sorte de témérité pouvoit suppléer aux moyens qu'exigent les grandes entreprises. On verra clairement que Vendôme se trompoit : il le sentit par l'expérience.

S'il avoit eu moins de franchise, si Noailles avoit eu moins de probité et de zèle, l'opposition de sentimens sur un point si essentiel pouvoit mettre entre eux de la mésintelligence. Les envieux, les méchans de cour le désiroient. Et qu'importe à ces gens-là le bien public, pourvu que leurs viles passions soient satisfaites? Vendôme fut averti de leurs manéges. Ce qu'il en écrivit à Noailles (13 janvier) sera pour les ames honnêtes une instruction et un plaisir.

« On me mande de Versailles, de bon lieu, qu'il y « a des gens qui veulent travailler à nous brouiller « ensemble. De l'humeur dont nous sommes tous « deux, cela ne sera pas aisé : mais, supposé qu'il y « ait des gens assez endiablés et assez ennemis du « service du Roi pour vouloir tenter une pareille « chose, je vous donne ma parole, dès à présent, de « vous rendre compte sur-le-champ de tout ce qu'on « me mandera sur votre compte. Usez-en de même « de votre côté; car ce sera un moyen sûr pour se « moquer de tous les tracassiers et de tous les fri- « pons. Adieu, mon aimable duc : conservez-moi « toujours votre amitié; je la mérite par celle que « j'ai pour vous. » Ces deux généraux ne pouvoient démentir leur caractère. Si leur union ne procura point les avantages qu'ils espéroient l'un et l'autre, c'est qu'il y a des obstacles impossibles à surmonter.

Le siége de Girone avoit été retardé de près d'un mois, par la lenteur des préparatifs; des accidens imprévus, en retardant la prise de cette place, avoient augmenté les embarras et les peines; presque toutes les voitures se trouvoient hors de service; les Catalans, opiniâtres dans la révolte par la crainte du châtiment, avoient brûlé et pailles et fourrages; le pays étoit désert dans les environs, et les habitans s'étoient retirés dans les montagnes avec leurs effets. Noailles ne pouvoit s'étendre vers Barcelone, ainsi qu'il l'avoit projeté; il voyoit d'autant moins de ressource à espérer des contributions, qu'on devoit user de ménagemens avec un peuple de ce caractère; il vouloit obéir ponctuellement aux ordres du Roi, et renvoyer les troupes nécessaires pour le Dauphiné. Son armée ne recevoit point d'argent, et murmuroit d'autant plus qu'elle s'imaginoit qu'on étoit payé ailleurs; enfin sa situation étoit devenue si fâcheuse, que, pour mieux convaincre les troupes de son attention à leurs besoins, il crut devoir envoyer (5 février) à la cour un officier général, chargé d'en rendre compte au Roi et au ministre. Il choisit pour cette commission le duc de Duras son parent, qui, outre le service journalier du siége, où il s'étoit signalé, l'avoit encore aidé dans les détails les plus pénibles.

Vendôme étoit à Saragosse depuis le 4 janvier. Il avoit compté de marcher bientôt en Catalogne; et cependant à la fin de février il étoit encore dans cette ville, occupé des arrangemens nécessaires pour les subsistances. Il assuroit, en écrivant à Louis XIV (25 février), que rien ne se feroit s'il venoit à s'éloigner; qu'il pressoit l'exécution; qu'il espéroit partir dans

douze ou quinze jours. Ce terme expiré, il vit la nécessité d'attendre encore. Seulement il fit occuper Balaguer, abandonné par les ennemis.

Les ressources manquoient davantage à l'armée française. Noailles fut obligé d'envoyer la cavalerie se refaire en France. Si les deux armées avoient pu se joindre après la prise de Girone, et faire quelque expédition, c'eût été le moyen d'avancer beaucoup les affaires. Mais il n'y a que des *armées de fées*, dit-il (à Torcy, 10 mars), qui puissent faire de pareils mouvemens : celles qui sont composées d'hommes et de chevaux ont besoin de pain, de fourrages, de munitions de guerre, de voitures, pour porter tout cet attirail; et quand tout cela manque, et qu'il n'y a point d'arrangemens solides, les mouvemens précipités ne peuvent être qu'également téméraires et infructueux.

Il jugeoit avec raison que l'on devoit encore se féliciter de l'état actuel des choses; il s'imaginoit entendre ces discoureurs qui avoient cru l'Espagne absolument perdue, qui maintenant vouloient engloutir Barcelone et l'archiduc par des miracles; il méprisoit leurs discours, et s'en rapportoit au jugement du petit nombre d'hommes capables de bien juger de la guerre. Le meilleur général seroit en effet le plus malheureux des hommes, si l'opinion d'une multitude aveugle lui paroissoit assez importante pour en faire dépendre sa gloire ou son bonheur.

Noailles avoit encore espéré, au commencement de février, que la jonction se feroit, croyant que Vendôme seroit en état de marcher. « Au nom de Dieu, « lui écrivoit-il (6 février), avancez-vous à Manreza :

« vous y trouverez des subsistances, nous vous y join-
« drons, et vous serez par là maître de la Catalogne.
« Comptez que c'est un point essentiel et capital. Je
« ne saurois m'empêcher de vous le répéter autant
« que je fais, parce que j'en connois toute l'impor-
« tance, et que rien n'égale l'envie que j'ai d'être
« sous vos ordres, où je vous avoue que je me flatte
« de servir de manière que vous serez content de
« moi, et que vous trouverez quelque différence
« dans la sincérité de mon affection et de mon atta-
« chement pour vous, d'avec ce que vous avez eu à
« essuyer de plusieurs autres personnes. » Animés de la même ardeur, des mêmes sentimens de citoyen, unis par une confiance mutuelle, il ne leur manqua, pour l'exécution du projet, que les moyens auxquels nul talent ne peut suppléer.

L'un et l'autre avoient été indignés des conditions humiliantes de paix presque imposées à Louis XIV. Ils ne respiroient que pour la gloire du nom français et le bien de la nation; ils jouissoient de l'espérance de voir un changement avantageux. Déjà Louis ne vouloit plus entendre parler de la cession de l'Espagne et des Indes. On commençoit à croire que la reine Anne se contenteroit de Port-Mahon et de Gibraltar. On chargea Vendôme de sonder sur ce point le roi d'Espagne, ainsi que sur les avantages que les Anglais demanderoient pour leur commerce. Il n'eut pas de peine à lui persuader, et à la Reine, ce que l'intérêt présent de leur couronne exigeoit en pareil cas. (*Le duc de Vendôme à Torcy*, 13 *mars.*)

Passionné pour les grandes entreprises, il approuvoit fort un projet de la cour d'Espagne sur le royaume

de Naples, où la domination allemande étoit devenue infiniment odieuse. Il appuya la demande que Philippe faisoit d'un léger secours. Mais, quoiqu'une diversion en Italie parût désirable, même sans apparence de succès, on se trouvoit dans l'impuissance absolue d'y concourir : on n'avoit pas seulement les moyens de transporter par mer deux bataillons. Le Roi en témoigna son regret. (*Au duc de Vendôme, 24 mars.*)

Quand on auroit eu plus de forces, de telles entreprises devoient avorter. Les ennemis étoient avertis de tout. Le duc d'Uzeda, qui, depuis son ambassade de Rome, demeuroit à Gênes avec des pleins pouvoirs pour les affaires d'Italie, imitoit depuis long-temps la trahison de Medina-Celi. Sa perfidie étoit connue; et il falloit la dissimuler, de peur qu'il ne se portât aux derniers excès. On lui avoit ordonné de revenir : il désobéissoit sous de vains prétextes. On vouloit le faire arrêter, et l'on ne savoit comment s'y prendre. Il embrassa ouvertement le parti de l'archiduc lorsque ce prince parvint à l'Empire, comme nous le verrons bientôt.

D'un autre côté, Versailles retentissoit de raisonnemens et de jugemens politiques sur l'Espagne propres à déconcerter les ministres ou les généraux qui n'auroient pas eu le courage de suivre la raison plutôt que l'opinion. Les uns soutenoient que l'intérêt de la France étoit de laisser l'archiduc en Catalogne; que la guerre de cette province, ruineuse pour les ennemis, pouvoit seule épuiser leurs richesses; qu'après avoir perdu Barcelone, ils transporteroient leurs troupes en Portugal, et que là ils feroient la guerre *en pantoufles*, avec assez de supériorité pour chasser

encore Philippe v. D'autres affirmoient que Staremberg auroit bientôt vingt mille hommes; qu'il seroit le plus fort avant la fin de la campagne; qu'il chasseroit de nouveau le roi d'Espagne par cette même Catalogne, si onéreuse aux ennemis. « Enfin peu s'en « faut, marquoit Torcy au duc de Noailles (20 fé- « vrier), que les événemens les plus heureux ne « soient regardés comme des malheurs, et qu'une « confiance bien fondée ne soit traitée de chimère, « comme j'en traitois peut-être moi-même vos pré- « dictions, quand vous disiez ici que la bataille de « Saragosse avoit été un événement heureux pour le « roi d'Espagne. »

Le raisonnement du ministre contre ces rêves politiques est également simple et judicieux. Les ennemis n'étoient pas des *grues*, des gens stupides, incapables de connoître où il convenoit à leurs intérêts d'entretenir ou d'éteindre la guerre : rien ne leur seroit plus facile que de la transporter ailleurs, si elle leur portoit un coup mortel en Catalogne : puisqu'ils l'y entretenoient opiniâtrément, ils y trouvoient donc leur avantage. Or, tout ce qui est bon et avantageux à nos ennemis nous doit être mauvais : il importe donc de finir cette guerre si l'on peut.

Torcy avoit fait entendre au duc de Noailles que, dans le cas où les affaires d'Espagne prendroient une meilleure face, on pourroit le charger de ce qu'il y auroit à traiter avec cette cour, sans que son service de guerre en fût interrompu. Après la prise de Girone, le duc lui marqua (2 février) que si cela convenoit au Roi, il répondoit de son zèle; qu'il n'étoit pas insensible à cet honneur; que, du reste, il n'avoit

ni capacité ni expérience pour de telles affaires. On voit assez clairement qu'il eût accepté volontiers l'ambassade, pourvu qu'elle ne le détournât point de la guerre, et que l'on eût un envoyé pour les affaires courantes. C'est ce que vouloit le ministre. « Jusqu'à « ce que vous m'ayez trompé, lui répondit-il (20 fé- « vrier), votre âge ne pourra me persuader que vous « n'ayez autant d'expérience que je vous crois de « capacité pour toutes les choses que vous voudrez « entreprendre. » La proposition devoit se faire au Roi dès que le moment seroit favorable. Il auroit fallu une jonction des deux armées : Noailles alla en concerter les moyens avec Vendôme à Saragosse. Sa présence y étoit nécessaire ; son activité n'y manqua pas d'exercice.

A peine étoit-il arrivé depuis trois jours, et il avoit fait décider plus de choses que Vendôme n'auroit pu le faire en un mois. Ce dernier l'assuroit lui-même (à Torcy, 12 avril). Il trouvoit dans le duc de Noailles *un talent tout particulier pour obliger le Roi et la Reine à prendre leur parti sur-le-champ*. Il espéroit en conséquence qu'on ne perdroit plus de temps, et que les ordres seroient mieux exécutés. Tous deux, de concert, dressèrent le plan de la campagne. Comme Louis XIV avoit promis de laisser trente bataillons à l'armée de Catalogne, ils se flattoient toujours de l'exécution de leurs projets, c'est-à-dire de prendre Tarragone, et de se joindre pour chasser entièrement l'ennemi.

Quoique les capitaines généraux d'Espagne fussent, par ce titre, au-dessus de nos lieutenans généraux, Noailles ne s'inquiétoit point d'une prééminence qui

auroit extrêmement choqué tout autre après la jonction. Il avoit les sentimens de Catinat et de Boufflers. « Que cela ne fasse nulle peine ni ne cause nul « embarras au Roi, écrivoit-il (à Voisin, 8 mars); je « me tirerai toujours bien d'affaire, et je ne le fati- « guerai jamais de représentations sur mon sujet : « pourvu que son service se fasse, il ne m'importe « d'être le premier ou le dernier. »

Mais Vendôme ne jugea point convenable qu'ayant commandé en chef plusieurs années, Noailles se vît confondu avec les lieutenans généraux qui servoient sous lui auparavant. Le roi d'Espagne voulut lui donner le titre de capitaine général : il refusa de l'accepter sans savoir les intentions du roi de France. Vendôme pria Louis XIV (18 avril) d'y consentir, à moins qu'il n'aimât mieux lui donner le bâton de maréchal; ce qui leveroit toutes les difficultés, ce qui d'ailleurs seroit une juste récompense de la prise de Girone. « Après avoir fait M. de Bezons maréchal de « France, dit-il dans sa lettre, pour retirer les troupes « de Votre Majesté d'Espagne, il ne paroîtra extraor- « dinaire à personne qu'elle fasse le même honneur « au duc de Noailles pour les y faire entrer. »

On pourroit soupçonner ici Noailles de s'être livré secrètement aux vues de l'ambition, et d'avoir pris une route détournée pour arriver à son but. Mais ces manéges, si ordinaires dans les cours, étoient incompatibles avec son ame et ses principes. Il avoit combattu l'idée du duc de Vendôme; il l'avoit prié instamment de ne point la suivre : n'ayant pu l'en dissuader, il se hâta d'écrire au ministre qu'il ne demandoit pas mieux que de rouler avec tous les lieu-

tenans géneraux; il le supplia d'assurer le Roi qu'il n'avoit nulle impatience, nulle inquiétude dans l'attente de ses grâces, et qu'il lui suffisoit que Sa Majesté parût contente de ses services.

Voisin lui répondit (premier mai): « J'ai pour ce « qui vous regarde l'inquiétude et l'impatience que « vous pourriez avoir, et que vous n'avez point. » C'étoit dire assez clairement qu'il désiroit, ainsi que Vendôme, de le voir maréchal de France. Noailles sans doute l'auroit été malgré sa jeunesse, si l'on avoit pu exécuter les projets de la campagne. Quant au titre de capitaine général, le Roi lui permit de l'accepter, mais inutilement: il obtint de Philippe d'être dispensé pour lors de le recevoir. On souhaitoit qu'il travaillât à la cour d'Espagne jusqu'à l'arrivée des troupes, et il y travailla également dans les affaires politiques et dans la partie militaire.

La vérité de l'histoire exige une réflexion. Ses lettres au ministre sur différens objets annoncent une crainte excessive que ses intentions ne soient mal interprétées, que le Roi ne lui impute de fausses démarches; il insiste un peu trop sur sa passion unique de lui plaire, de le contenter : le langage du courtisan perce à travers les sentimens du bon citoyen. Telle étoit l'influence de la cour de Louis XIV sur des ames fortes et généreuses. Les devoirs envers le monarque dégénéroient en une sorte d'idolâtrie: le témoignage qu'on pouvoit se rendre à soi-même n'empêchoit pas de trembler quelquefois aux pieds du maître qu'on encensoit. Le duc de Noailles, jeune, favorisé et digne de l'être, exposé par là aux traits de l'envie, avoit plus de raisons que d'autres, en

s'efforçant de bien faire, de craindre qu'on ne le taxât d'avoir mal fait. Mais sa conduite et ses actions parloient assez en sa faveur.

Tandis que le roi d'Espagne s'occupoit avec les deux généraux français des préparatifs de guerre, toujours très-lents, le Dauphin son père mourut de la petite vérole le 14 avril; et la même maladie emporta trois jours après l'empereur Joseph, son ennemi le plus opiniâtre. Ce dernier événement pouvoit amener une révolution. L'archiduc Charles, frère de Joseph, héritoit de ses Etats, et aspiroit à la couronne impériale : il étoit de son intérêt de quitter la Catalogne, de passer incessamment en Allemagne pour se faire élire.

On crut en France qu'il écouteroit volontiers des propositions de paix de la part du roi d'Espagne. Louis XIV indiqua au duc de Vendôme (lettre du 3 mai) toutes les raisons propres à l'y engager : que l'archiduc trouveroit des ennemis en Allemagne; que les princes protestans en particulier lui disputeroient l'Empire; que ses alliés s'opposeroient à son départ de Barcelone; qu'en faisant la paix séparément, il assureroit son retour, et qu'on lui procureroit la pluralité des suffrages. Le Roi étoit d'avis que son petit-fils sacrifiât tout pour conserver l'Espagne et les Indes. « Je comprends, disoit-il, que l'archiduc ne fera pas « les premières propositions : il ne faut pas aussi « qu'elles soient faites en mon nom, parce que je « dois me réserver la liberté d'agir du côté de l'Al« lemagne, et de susciter des ennemis à ce prince, « s'il refuse que je devienne son ami. Il est donc « nécessaire que les propositions soient faites de la

« part du roi Catholique. Elles lui seront honorables;
« car il est glorieux pour lui de soutenir, dans la
« personne même de son ennemi, la splendeur d'une
« maison unie à la nôtre par les plus étroites liaisons
« du sang, et de travailler en même temps pour l'in-
« térêt de la religion dans l'Empire. »

La manière dont on devoit s'y prendre étoit expliquée. Il falloit confier cette négociation à un homme sage, qui n'offrît pas légèrement Naples et la Sicile, avant de savoir si l'archiduc seroit disposé à traiter. Le Roi ajoutoit que Vendôme communiqueroit sans doute volontiers cette dépêche au duc de Noailles : « Et comme vous agissez d'un parfait concert avec « lui, il me paroît aussi du bien de mon service qu'il « soit instruit de mes intentions. »

Les raisons contenues dans la lettre de Louis XIV frappèrent tellement Philippe quand elles lui furent communiquées, qu'il résolut d'écrire lui-même à l'archiduc; et il le fit d'une manière qui, au jugement de Vendôme, ne pouvoit que lui faire honneur. La suscription de sa lettre étoit : *Au roi de Bohême, monsieur mon frère et cousin.* On jugera si elle pouvoit produire un grand effet. La voici :

Lettre du roi d'Espagne à l'archiduc.

« A Saragosse, le 14 mai 1711.

« Monsieur mon frère et cousin, il est des temps
« et des conjonctures qui doivent faire passer au-
« dessus des règles ordinaires; et nous devons nous
« rendre aux ordres de la Providence lorsqu'elle
« semble nous tracer le chemin que nous devons te-
« nir. La mort d'un frère que Dieu vient d'enlever à

« Votre Majesté, en la flattant de justes espérances « pour la couronne impériale, nous offre un moyen « noble, sûr et solide pour nous rapprocher, et pour « donner occasion à une paix désirée de toute l'Eu- « rope. L'intérêt de la religion me détermine aux « avances que je vous fais aujourd'hui, ne pouvant « envisager qu'avec peine et douleur un armement « de la part des Turcs. La révolte des Hongrois et la « force des protestans en Allemagne, jointe à l'ab- « sence et à l'éloignement des électeurs de Bavière « et de Cologne, ce sont des circonstances si impor- « tantes dans le cas d'une élection, qu'on ne peut « s'empêcher de chercher à oublier et à étouffer les « motifs ou d'intérêt ou de ressentiment particulier, « lorsqu'on est véritablement touché de ceux de l'E- « glise et de la religion, qui paroissent en danger « dans l'occasion présente. Vous devez être persuadé « que c'est l'unique vue qui m'engage à vous offrir « tout ce qui peut dépendre de moi pour concourir « à mettre sur votre tête une couronne devenue « comme héréditaire dans votre maison depuis tant « d'années. L'expérience de sept ans de guerre dans « ce continent vous a fait connoître que je n'ai ja- « mais eu recours à de mauvais détours ni à de « basses finesses pour parvenir à quelque accommo- « dement: j'ai cru ma cause juste, et toute ma con- « fiance a été que Dieu, qui m'a mis la couronne sur « la tête, sauroit me la conserver. Ne regardez donc « les offres que je vous fais que comme partant d'un « cœur véritablement sensible, et sincèrement pé- « nétré du bien et de la conservation de la foi ca- « tholique.

« Je sais que Votre Majesté compte sur des alliés
« auxquels, malgré leurs vues particulières, elle doit
« beaucoup. Ainsi ce n'est point par une fausse poli-
« tique, ni pour chercher à profiter du trouble que
« peut causer ce nouvel événement, que je me rap-
« proche de vous; mais j'avoue qu'il me paroîtroit
« également grand et glorieux pour vous et pour moi
« de chercher à terminer une si cruelle guerre, dont,
« malgré la justice de ma cause, nous avons été le
« prétexte. Et comme les engagemens de vos al-
« liés paroissent entièrement cessés, je ne veux pas
« perdre un moment pour faire connoître à toute
« l'Europe qu'il ne tiendra pas à moi que le repos et
« la tranquillité ne succèdent bientôt aux malheurs
« de cette guerre, à la première occasion que Dieu
« semble nous offrir pour le bien et le bonheur de
« tant de nations différentes. Je vous reconnois donc
« dès à présent pour roi de Bohême. Je vous assure
« que vous trouverez en moi tous les sentimens que
« vous pouvez désirer; et si vous voulez entrer dans
« de plus grandes explications, vous pouvez me par-
« ler avec confiance, et nous conviendrons de char-
« ger quelques personnes de nos intentions, lesquelles
« en conféreront ensemble.

« Mais je vous répète encore que je ne veux ni ne
« prétends vous séparer de vos alliés, auxquels je
« serai toujours porté d'accorder tout ce qui ne sera
« point contraire à l'intérêt de mon royaume et à ma
« gloire, et qui pourra contribuer au bien général.
« Je souhaite de trouver de votre côté les mêmes
« sentimens que je vous fais paroître; mais, à tout
« événement, je me serois reproché à moi-même si je

« ne vous avois pas fait connoître les miens dans une
« pareille conjoncture, et si je n'avois pas profité du
« peu de temps que vous avez à rester à Barcelone.
« Vos véritables intérêts vous appellent ailleurs. Il
« ne tiendra donc qu'à Votre Majesté que je ne cher-
« che à les soutenir avec la même force et la même
« vivacité que j'ai résisté à tous les efforts qu'elle a
« faits jusqu'à présent contre moi. Sur ce, je prie
« Dieu, etc. »

Cette lettre, que la cour de France admira, fut renvoyée de Barcelone toute cachetée. Quelle apparence qu'on en pût retirer du fruit? Le sort de l'archiduc dépendoit trop des alliés puissans qui l'avoient soutenu depuis l'origine de la guerre ; et puisque les motifs de religion ne l'avoient pas empêché de se livrer aux hérétiques, l'auroient-ils pu engager à rompre avec eux légèrement ?

D'ailleurs un renfort de sept mille hommes lui arriva bientôt en Catalogne, tandis que Louis XIV retiroit d'Espagne quatre bataillons, pour renforcer le duc de Berwick en Dauphiné. Vendôme, qui ne parloit que de siéges ou de combats, qui se plaignoit de l'inaction des autres généraux, qui cependant éprouvoit chaque jour la difficulté de se mettre en état d'agir, sollicita en vain la révocation de cet ordre. L'idée flatteuse de finir promptement la guerre de Catalogne se dissipoit de jour en jour; Philippe même ne vouloit plus se mettre à la tête de l'armée : une longue et dangereuse maladie de la Reine l'affligeoit trop pour ne pas refroidir un peu son courage.

Il importoit extrêmement au roi de France de con-

noître la situation des affaires intérieures, et les vices ou les ressources du gouvernement actuel d'Espagne. Le duc de Noailles pouvoit mieux que personne en rendre compte, et il le devoit pour le bien de l'Etat. Ce ne fut qu'après un mûr examen, qu'avec une parfaite circonspection, qu'il traita cette matière délicate dans ses lettres au marquis de Torcy (19 mai): « Je ne saurois mentir, et il y auroit trop de vérités « à dire... » En débutant par là, il insiste sur la nécessité d'envoyer au plus tôt un ambassadeur capable de se faire craindre et respecter, et qui se mêle uniquement des affaires de France. Pourvu qu'on ne le charge pas lui-même de la commission, il sera content, n'en connoissant aucune de moins désirable depuis qu'il voit la manière dont on se gouverne.

Pour tout ce qui concerne la France, il n'aperçoit que difficultés, traverses, oppositions. Que sera-ce si l'on parvient à n'avoir plus besoin de ses secours? Les prétextes ne manqueront pas alors pour effacer le souvenir des bienfaits : on dira, dans l'occasion, que Louis XIV a cherché son propre intérêt en soutenant son petit-fils sur le trône; on se récriera sur l'évacuation de l'Italie, faite sans la participation de Philippe; sur le parti pris de l'abandonner lorsque la cour de France y croyoit voir son avantage; sur le peu de part que l'Espagne a eue aux conférences pour la paix; sur la conduite des Français en plusieurs occasions; sur les trésors qu'ils ont tirés des Indes, etc.

Le Roi, la Reine, et ceux qui les environnent, sont toujours les mêmes, ajoute le duc; de petites raisons particulières détournent du bien général. Au lieu de retourner promptement à Madrid (chose très-

importante), on veut aller à Corella sans motif raisonnable. Tout est dans l'engourdissement, dans la léthargie; et depuis la bataille de Villa-Viciosa on n'a fait que perdre le temps le plus précieux.

Ce n'est pas qu'on n'ait travaillé; mais le travail est sans fruit, parce qu'il est sans ordre et sans règle. Ceux qui avoient rétabli les affaires après la bataille de Saragosse sont devenus suspects; on les éloigne tant qu'on peut; les intrigues de cour l'emportent sur tout le reste; on ne se fie qu'à cinq ou six misérables, dont il n'y a ni lumières ni ressources à espérer (1). Les Espagnols sont ulcérés plus que jamais : ils murmurent du peu de cas qu'on fait d'eux, de la préférence qu'on accorde aux Italiens et aux Flamands; ils s'attendent à voir le gouvernement entre les mains de ces étrangers. Un fantôme de conseil de guerre est sans pouvoir; ses résolutions ne sont suivies qu'autant que la chambre intérieure les approuve; elle se réserve les plus minces détails; et rien ne s'exécute, parce qu'on ne sait à qui s'adresser pour les moindres choses. Le mal est incurable; mais il importe que Louis XIV en soit instruit, pour qu'il sache comment s'y prendre quand il aura des affaires à traiter avec cette cour. Une confiance aveugle, fondée sur les derniers succès, est la cause de l'étrange léthargie où l'on est tombé; et quoique Philippe ait tous les sentimens qu'il doit à son grand-père, les impressions qu'il reçoit si aisément le rendroient peu traitable sur les conditions de la paix, si l'on se trouvoit moins pressé par le besoin.

Dans cet état des choses, Noailles juge qu'il est

(1) Le duc de Noailles à Torcy, 9 juin. (M.)

essentiel de saisir l'occasion que procure la mort de l'Empereur. Il faut faire la paix : on y parviendra en continuant de secourir Philippe v. Pourvu qu'il conserve l'Espagne et les Indes, quelque cession, quelques sûretés pour le commerce que l'on accorde aux ennemis, il doit s'estimer fort heureux : c'est un assez bel apanage pour une branche cadette. La France unie à l'Espagne n'ayant pu faire la loi, il ne reste qu'un parti à prendre : c'est de persuader à l'Europe que cette union ne peut lui être préjudiciable ni dangereuse; l'intérêt même de la France, comme celui des alliés, est que l'Espagne perde quelque chose, puisque l'on ne doit compter sur les dispositions de la cour de Madrid qu'autant qu'elle aura besoin de nos secours. (Cela étoit vrai pour lors.)

Quant à la campagne prochaine, malgré tous les soins que s'étoit donnés le duc de Noailles, il n'y avoit rien de prêt à l'égard des vivres : on manquoit encore d'une grande quantité d'armes; on avoit beaucoup dépensé pour des projets séduisans, mais on avoit négligé l'essentiel. Le meilleur parti étoit donc, comme il le disoit, de ne rien hasarder; de soutenir, s'il étoit possible, un air de supériorité sur les ennemis, sans entreprendre les siéges projetés d'abord; de s'amuser seulement à réduire les montagnes en s'emparant de tous les châteaux, et de s'ouvrir un chemin de communication, afin de faire craindre que les troupes françaises ne se retirassent, en cas de contestation entre les deux cours sur les articles de la paix.

Cette idée étoit d'autant plus juste, qu'on se trouva en juillet presque aussi peu avancé qu'auparavant.

« J'ai prévu et prédit il y a plus de six mois tout « ce qui arrive, écrivoit Noailles (à Torcy, premier « juillet). Si l'on avoit voulu d'abord se réduire à des « projets moins vastes, et considérer de bonne heure « la difficulté et l'impossibilité même d'avoir de cer- « taines choses après une campagne de huit mois, « mêlée d'autant d'événemens différens, il est certain « que l'on seroit plus avancé, parce que l'on auroit « proportionné les projets aux moyens. Mais, en vou- « lant aller à l'impossible, on s'est mis hors d'état de « faire ce qui pourroit être praticable présentement; « et c'est ce qu'il y a de fâcheux. »

Sans nommer les personnes, il fait assez entendre que la Reine et la princesse des Ursins gouvernoient non-seulement l'esprit du Roi, mais toutes les affaires; qu'elles n'avoient alors de confiance en aucun ministre capable du gouvernement; qu'une inquiétude présomptueuse les emportoit au-delà des bornes; qu'elles se flattoient de tout reprendre, de tout garder, tandis qu'on pouvoit craindre encore de tout perdre. La Reine, fière et courageuse, s'indignoit des sacrifices qu'il falloit faire à la paix; la princesse entroit dans ses sentimens, et de plus travailloit sans doute à se soutenir elle-même contre des factions redoutables : le Roi n'agissoit guère que par l'impulsion de l'une et de l'autre. Ainsi le gouvernement flottoit au gré des préventions, et n'avoit ni règles ni stabilité. La lenteur espagnole mettoit le comble aux embarras.

Vendôme n'avoit pas prévu les obstacles qu'il rencontreroit à l'exécution de ses desseins : il les souffroit plus impatiemment que Noailles : il l'envoya plusieurs

fois de Saragosse à Corella, où étoit la cour, comme le seul homme qui pût hâter et arranger les affaires. Celui-ci n'avoit plus le même crédit, parce que le zèle et l'amour de la vérité ne lui permettoient pas d'être flatteur : il devoit même partir d'Espagne dès qu'il y seroit inutile. Sa santé l'obligeoit de prendre du repos et des remèdes; mais rien ne l'arrêtoit quand il s'agissoit du bien de l'Etat.

« Je vois avec beaucoup de peine, lui marqua Torcy « (13 juillet), le désordre où toutes les choses sont « retombées en Espagne. Il est étonnant que l'on soit « parvenu à débrouiller la première confusion; il ne « l'est pas que les affaires aient repris leur cours or- « dinaire. Vous ferez beaucoup si vous pouvez les « tirer du désordre par le voyage que vous avez fait à « Corella. Ce sont des miracles qui ne vous sont pas « inconnus, et j'espère de vous ce que je n'attendrois « pas de tout autre. »

Ce ministre, qui depuis long-temps ne connoissoit plus les secrets de la cour d'Espagne, parce qu'on les empêchoit de parvenir à celle de France, sentoit toutes les conséquences des tristes vérités qu'annonçoit le duc de Noailles : il en désiroit avec plus d'ardeur la conclusion de la paix (1). Amelot seul étoit demandé pour ambassadeur. Comme le Roi avoit de la répugnance à lui offrir l'ambassade, dans la crainte d'un refus, et qu'il pouvoit être dangereux d'en charger de nouveau un homme si peu agréable aux Espagnols, le marquis de Bonnac fut choisi pour remplacer Blécourt, avec le titre d'envoyé extraordinaire. C'étoit un bon choix, que Noailles avoit proposé lui-même.

(1) M. de Torcy au duc de Noailles, 31 mai. (M.)

Les négociations de paix alloient devenir l'objet capital des deux cours : le grand point étoit d'amener celle d'Espagne aux cessions nécessaires.

Déjà le duc de Vendôme avoit obtenu, non sans peine, que l'électeur de Bavière fût mis en possession de ce qui restoit des Pays-Bas, conformément au traité fait avec lui. On réservoit une petite souveraineté pour la princesse des Ursins, et le Roi et la Reine vouloient absolument qu'elle lui fût assurée. Le cabinet de Versailles prévoyant que l'Angleterre exigeroit Gibraltar et Port-Mahon, peut-être même une place en Amérique pour sûreté de son commerce, il importoit de savoir si l'on pouvoit compter à cet égard sur le consentement de Philippe. Vendôme et Noailles s'efforcèrent de l'obtenir. Le monarque consentit par écrit au premier article, s'il étoit indispensable pour la paix; quant au second, qui lui paroissoit plus *terrible*, il voulut, avant de rien promettre, consulter le comte de Bergueick, qu'il attendoit, et qu'il destinoit au double ministère de la guerre et des finances. L'intention de Louis XIV étoit bien de disputer le terrain autant qu'il seroit possible, mais dans la ferme résolution de conclure avec les Anglais, si les dispositions favorables du ministère de Londres en procuroient le moyen, comme on avoit lieu de l'espérer.

« Je vous assure, écrivit-il à Philippe (22 juin),
« que vous ne vous trompez pas quand vous croyez
« que vos intérêts me sont aussi sensibles que les
« miens, et que c'est avec une peine infinie que je
« vous fais des propositions, que nous trouvons tou-
« jours dures quand il s'agit de céder quelque partie

« des Etats que Dieu nous a donnés. Mais il y a des « occasions où il faut savoir perdre; et si vous étiez « possesseur tranquille de l'Espagne et des Indes, « vous n'auriez pas à regretter les places que vous « auriez cédées aux Anglais pour les engager à faire « la paix. Je me servirai dans cette vue du pouvoir « que vous me donnez. Dieu veuille qu'il réussisse! « car il me paroît, suivant ce que je vois de la dispo- « sition de vos affaires, que la paix n'est pas moins « nécessaire à Votre Majesté qu'elle l'étoit l'année « dernière, et que la conjoncture est seulement plus « favorable pour traiter plus avantageusement. Ré- « glez-vous donc sur ce principe, et comptez qu'il « n'y a pour vous de bons conseils à suivre que ceux « qui avanceront la paix en vous maintenant sur le « trône. »

Dans une autre lettre (20 juillet) : « Je loue la « reconnoissance que vous avez, la Reine et vous, « pour la princesse des Ursins, et votre attention « suivie à lui en donner des marques. L'électeur de « Bavière est instruit de la réserve que vous voulez « faire dans les Pays-Bas..... Je suis persuadé que « vous n'y trouverez nulle difficulté de sa part. Il y « en aura peut-être davantage à former une souve- « raineté de trente mille écus de rente dans l'étendue « de deux provinces aussi stériles que le sont celles « de Luxembourg et de Namur. Je lui en ferai ce- « pendant parler incessamment. »

Le Roi demandoit l'expédition des actes néces-saires à l'électeur, afin qu'il fût reconnu souverain des Pays-Bas. De telles affaires ne pouvoient que traîner long-temps en Espagne. Les intérêts de la

princesse des Ursins causèrent même de l'embarras dans le cours des négociations : c'est peut-être la plus forte preuve qu'elle abusa quelquefois de sa faveur; mais Philippe et la Reine se faisoient sans doute un point d'honneur de son établissement.

On travailloit toujours aux préparatifs de la campagne. Vendôme, en peignant la disette où l'on étoit, et la lenteur des approvisionnemens, avoit annoncé plus d'une fois que l'exécution de son plan devenoit par là impossible. Louis XIV lui écrivit de ne rien donner au hasard, de renoncer aux grands siéges, de se borner à soumettre les montagnes; en un mot, les idées de Noailles furent entièrement adoptées. Mais dès que Vendôme espéra de pouvoir agir, il étendit ses vues. « Je ne hasarderai rien mal à propos, dit-il « (au Roi, 5 juillet); et quoique nous soyons supé« rieurs aux ennemis, je prendrai sur eux tous les « avantages que je pourrai prendre. » Au reste, le meilleur moyen d'avoir la paix, selon lui, étoit de pousser la guerre de manière que les alliés perdissent l'espérance de chasser Philippe, tandis que du côté de l'Allemagne on tâcheroit de troubler l'élection de l'Empereur. Le Roi lui répondit qu'étant sur les lieux, et la situation des affaires changeant d'un jour à l'autre, il pouvoit mieux que personne juger de ce qu'il convenoit d'entreprendre, et qu'il lui en laissoit la décision.

Nous verrons cependant que la campagne fut presque stérile en événemens. Les moyens manquèrent. Le comte de Bergueick, ministre capable, trouva les affaires d'Espagne dans un désordre qu'il n'auroit pu imaginer de loin. Il falloit, pour les rétablir, beau-

coup de temps, de courage et de tranquillité. Dès que Noailles se vit inutile, il profita de son congé, comme Vendôme le désiroit, pour aller rendre compte au Roi de la situation de toutes choses. Il partit au commencement de septembre. Le marquis de Bonnac venoit d'arriver. Son instruction, datée du 5 août, rouloit principalement sur la paix, désirée avec d'autant plus d'ardeur, qu'on espéroit enfin de la conclure honorablement. Cette instruction est trop importante pour ne pas en donner un précis.

Extrait de l'instruction du marquis de Bonnac (1).

Après avoir exposé la conduite que le Roi a tenue, dans les diverses circonstances, à l'égard de l'Espagne depuis l'établissement de Philippe V, on rappelle les négociations de Hollande pour la paix, et l'inflexible obstination des alliés. Ils étoient prévenus que les liaisons entre la France et l'Espagne ne pouvoient se rompre tant que Philippe demeureroit sur le trône. Cependant le Roi n'a jamais fait de traité avec son petit-fils; il l'a toujours secouru gratuitement et sans conditions; il n'a fait qu'acquiescer aux vœux des Espagnols en acceptant le testament de Charles II; il étoit libre par conséquent de continuer ou de retirer ses secours; et peut-être les auroit-il interrompus depuis long-temps, s'il avoit eu moins de tendresse pour son petit-fils, et moins d'estime pour les Espagnols.

Les ennemis commencèrent à changer de ton après

(1) Cette pièce est de quarante-huit pages in-folio dans les manuscrits : en la réduisant à quelques pages, j'ai tâché d'en conserver toute la substance. (M.)

la bataille de Villa-Viciosa. Ils jugèrent que tous leurs efforts ne contraindroient pas Philippe à se dépouiller de sa couronne; les partages qu'ils avoient refusé de lui donner, ils souhaitèrent qu'il les acceptât; ils le firent connoître par des propositions indirectes. Mais le Roi ne voulut point deviner leurs intentions; il continua la guerre, sans parler davantage de paix. Son silence et sa fermeté produisirent un bon effet: les nouveaux secours accordés à l'Espagne ont fait sentir aux alliés combien la conquête de ce royaume étoit impossible; la paix est devenue enfin l'objet de leurs vœux.

Une étroite union entre la France et l'Espagne est nécessaire pour le bien de l'une et de l'autre; mais elle ne doit avoir aucun caractère de dépendance de la part de l'Espagne. Que les intérêts des deux royaumes soient unis; que chacun soit gouverné selon ses usages et ses maximes. Quand même le Roi pourroit régler toutes les affaires d'Espagne, il ne lui conviendroit pas de s'en charger: ce seroit fortifier inutilement la jalousie des principales puissances de l'Europe, qui regarderoient l'Espagne comme absolument soumise à ses ordres.

Mais il ne faut pas non plus que les ennemis se flattent d'avoir mis la division entre les deux rois. Les marques d'une parfaite union seront aussi utiles pour la paix, que les effets en sont nécessaires pour la continuation de la guerre.

Depuis quelques années, le véritable état de la cour d'Espagne a été soigneusement déguisé. Quel que soit le motif d'un pareil déguisement, il importe de connoître le fond des choses, et les vues de ceux

qui gouvernent. « Les affaires politiques ne dépen-
« dent que trop des passions et de l'intérêt des par-
« ticuliers; et ce n'est pas une nouveauté que de voir
« le sort des princes réglé par les intrigues secrètes
« de la cour. » Bonnac tâchera de découvrir les ressorts cachés qui donnent le mouvement : on sait en général qu'ils nuisent beaucoup aux intérêts de Philippe v. Le gouvernement est censuré par les Espagnols avec amertume. Leurs plaintes peuvent n'être pas fondées sur la raison, mais elles prouvent qu'il y a du désordre dans l'administration des affaires : il faut connoître le mal pour juger quels remèdes peuvent convenir; et puisqu'on veut soutenir l'Espagne, il faut savoir quelles sont ses ressources, afin d'y proportionner les assistances.

Il est à craindre que le roi d'Espagne ne soit le premier trompé. L'excès de confiance lui paroît une vertu; il s'opiniâtre dans ses sentimens; et s'il prend de mauvais partis, on ne le fera pas revenir aisément de son erreur. Lorsque la Reine emploiera bien ses talens, comme elle paroît en avoir l'intention, il sera heureux d'être conduit par elle, puisque, du caractère dont il est, quelqu'un doit nécessairement le gouverner. La princesse des Ursins, depuis quelques années, affecte de s'éloigner des affaires; mais son crédit n'en est pas moindre. Philippe délibère et décide avec la Reine et la princesse : ce conseil intérieur règle le sort de l'Etat, et les autres ne sont que pour la forme. On est persuadé que la princesse des Ursins a du zèle pour la France, et qu'elle souhaite de maintenir une étroite union entre les deux couronnes; mais elle peut se tromper dans ses vues, les donner

et les soutenir comme bonnes, quoique mauvaises. Bonnac, en lui témoignant une *extrême déférence*, doit tâcher d'approfondir la vérité.

Les démarches faites pour la paix, le démembrement inévitable de la monarchie, auront augmenté les préventions des Espagnols contre la France. Leur ressentiment ni leur opposition, dans les conjonctures actuelles, ne doivent point les faire regarder comme suspects : mais ceux qui composent le conseil secret du monarque ne peuvent trop lui persuader que le moment le plus heureux pour lui sera le moment où l'on signera la paix. D'ailleurs il est trop juste pour se regarder lui seul, pour ne pas sacrifier son intérêt au repos de ses peuples. Si cependant cette considération et celle de la France ne le touchoient pas assez, vainement on voudroit engager le Roi à continuer la guerre, lorsqu'il ne s'agiroit plus que de procurer à l'Espagne quelques conditions plus ou moins avantageuses.

Bonnac examinera les demandes et les plaintes des négocians français; il protégera ceux dont les plaintes sont justes; il prendra garde qu'ils ne soutiennent les prétentions souvent mal fondées des autres. Les négocians attribuent volontiers à mauvaise volonté contre toute la nation ce qu'ils souffrent en particulier; et quelquefois ils représentent comme une injustice criante des châtimens mérités par les fraudes.

Il sollicitera l'expédition des actes concernant la souveraineté des Pays-Bas, cédée au duc de Bavière; il paroîtra, dans toutes ses actions, n'avoir en vue que la splendeur de la monarchie espagnole, et le recouvrement des provinces que les ennemis lui ont

enlevées; mais il ne regardera point cette perte comme un mal. Lorsque Philippe demeurera possesseur de l'Espagne et des Indes, ses Etats en seront mieux gouvernés; et l'union subsistera peut-être beaucoup plus étroitement entre les deux couronnes, que s'il recouvroit par la paix tous les Etats qu'il a perdus.

On a imprudemment négligé les ouvertures de négociations avec le Portugal. (Louis XIV avoit conseillé d'y employer l'entremise des jésuites, dont le crédit étoit alors si considérable, et qui n'entroient que trop aisément dans les affaires politiques.) Il seroit essentiel de renouer cette négociation, de la conduire à une heureuse fin. Il ne le seroit pas moins de terminer *sans bassesse* les différends avec le Pape; car « c'est travailler pour son ennemi, que de « rompre avec la cour de Rome. »

Ménager, député du commerce de Rouen, alloit négocier la paix à Londres. Son instruction est confiée à Bonnac, afin qu'il y conforme ses démarches. Il doit agir fortement : la paix est si nécessaire aux deux couronnes, qu'on ne peut trop s'empresser à en saisir l'occasion.

Le marquis de Bonnac avoit de l'esprit, de l'expérience et de la sagesse. Il trouva des dispositions favorables : ainsi en peu de jours il réussit au-delà de ses espérances. Obtenir les consentemens nécessaires pour la paix, c'étoit le principal objet de sa mission. Il s'en expliqua d'abord avec la princesse des Ursins (1), qui lui témoigna un vrai désir de contribuer à la satisfaction de Louis XIV, persuadée, dit-elle, qu'il ne vou-

(1) Le marquis de Bonnac au Roi, 5 septembre. (M.)

droit pas que les Espagnols pussent soupçonner Philippe d'avoir fait les affaires de la France aux dépens de l'Espagne. Alors, entrant dans le détail, il montra que les propositions de paix étoient moins onéreuses à l'Espagne qu'à la France. Les Anglais demandoient à la première des places qu'elle ne possédoit plus, qu'elle ne pouvoit reprendre : ils exigeoient de la seconde la démolition de Dunkerque; et, sous le terme indéfini de barrière pour la Hollande, ils lui cachoient des prétentions qui ne pouvoient être que fort préjudiciables. Ils vouloient que la France leur cédât en Amérique l'Acadie, Terre-Neuve, la baie de Hudson : ce qu'ils demandoient à l'Espagne dans cette partie du monde intéressoit moins les Espagnols que toutes les nations commerçantes. Enfin le commerce des nègres, dont ils vouloient jouir exclusivement, appartenoit aux Français, et c'étoit encore un sacrifice exigé de la France plutôt que de l'Espagne.

Ces raisons frappèrent la princesse des Ursins: elle les fit valoir. Le Roi et la Reine se montrèrent vivement touchés de la tendresse de Louis pour eux : motif sur lequel insista principalement l'envoyé, et qu'il trouva le plus propre à fixer leurs résolutions. On lui désigna le comte de Bergueick, comme le seul ministre avec qui on vouloit qu'il conférât. Bergueick sentoit la nécessité de la paix, et il détermina bientôt son maître aux consentemens désirés. Le quatrième jour après l'arrivée de Bonnac, Philippe écrivit de sa propre main, pour tenir la chose secrète, un plein pouvoir qui autorisoit Louis XIV à convenir des préliminaires avec les Anglais, consentant à leur céder

Gibraltar, Port-Mahon, l'*assiento*, ou le commerce des nègres, tel que les Français l'avoient alors, et une place en Amérique pour la sûreté de leur commerce.

On croyoit en France qu'il ne consentiroit jamais à ce dernier article, parce qu'il s'étoit expliqué là-dessus de la manière la plus forte. On avoit imaginé un autre moyen de contenter l'Angleterre : c'étoit un nouveau plan pour le commerce de Cadix, plan très-avantageux aux Anglais, à qui l'on offroit d'en assurer l'exécution en mettant une garnison suisse dans cette ville. Mais Bergueick jugea qu'il vaudroit mieux céder deux places en Amérique, si l'on ne pouvoit faire autrement; et Philippe déclara qu'il ne consentiroit point à une chose dont les suites devoient être, selon lui, la perte de Cadix et du commerce des Indes.

Ce refus formel étoit capable de rompre toute la négociation, puisque le plan rejeté en étoit la base. Heureusement la cour de Londres le rejeta elle-même; plus heureusement encore les Anglais se désistèrent de leur prétention d'obtenir des places espagnoles en Amérique. Croyant qu'on les refuseroit toujours, ils se bornèrent à une demande beaucoup moins dure pour l'Espagne : c'étoit de jouir de l'*assiento* pendant trente ans, au lieu de dix; et d'avoir un terrain dans le fleuve de la Plata, où ils vendroient leurs nègres sous l'inspection d'un officier espagnol, où d'ailleurs ils ne pourroient envoyer qu'un certain nombre de vaisseaux : ils ne vouloient de plus qu'une exemption des droits de Cadix pour les marchandises de leur crû et de leurs fabriques. Louis XIV n'hésita

point à leur accorder ces avantages, au nom de Philippe.

« J'espère que vous ne vous repentirez pas, lui « écrivit-il (18 septembre), de la confiance que vous « me témoignez..... Si je vous engage à des con- « ditions que vous n'avez pas prévues, vous verrez « qu'elles ne sont pas essentielles, et qu'il étoit né- « cessaire de les accorder, pour vous délivrer abso- « lument des instances opiniâtres que les Anglais « continuoient de faire pour obtenir quatre places « dans les Indes. Il y a des occasions qu'il est impor- « tant de ne pas laisser échapper : ainsi ne soyez « pas surpris si j'ai interprété votre pouvoir sans vous « consulter. Il falloit, pour avoir la réponse de Votre « Majesté, perdre un temps précieux; et je crois « travailler utilement pour vous en cédant le moins « pour conserver le principal, que vous consentiez « d'abandonner. J'informe le sieur de Bonnac en dé- « tail de l'état de la négociation. Comme il vous en « rendra compte, il ne me reste qu'à vous assurer « que je ne souhaite pas moins la paix pour vous que « pour moi, et que je serai content quand je vous « verrai heureux, et solidement établi sur le trône « d'Espagne. C'est en y contribuant de tout mon « pouvoir que je veux vous faire connoître la tendre « amitié que j'ai pour vous. »

Le Roi et la Reine, à la lecture de cette lettre, dont ils ne devinoient pas l'objet, furent d'abord extrêmement agités. Bonnac leur fit connoître les nouvelles conditions accordées à l'Angleterre : il leur persuada aisément que le changement leur étoit avantageux; mais un fond d'inquiétude leur restoit tou-

jours dans l'ame. « Les Anglais, disoient-ils, n'abu-
« sent-ils pas du désir qu'on a de la paix pour dé-
« couvrir les avantages qu'elle pourra leur procurer?
« et ne profiteront-ils pas ensuite, pour continuer
« leurs entreprises, de l'espèce d'engourdissement
« où ils nous auront mis par de trompeuses négocia-
« tions? Le meilleur moyen d'assurer la paix ne se-
« roit-il pas de se montrer bien déterminé à la con-
« tinuation de la guerre? C'est la crainte et non la
« pitié qui désarme les ennemis. » En un mot, Philippe et encore plus la Reine, fort animés sur les pertes de leur monarchie, faisoient entendre qu'ils se décidoient par reconnoissance et par respect pour leur grand-père, plutôt que par la crainte de nouveaux malheurs. (*Bonnac au Roi, 30 septembre.*)

Plus Bonnac étudioit leur caractère et leur cour, plus il croyoit devoir employer la raison, les motifs doux, et particulièrement le crédit de la princesse des Ursins, comme les moyens propres à obtenir ce qu'on désiroit. Cette princesse, toute dévouée au roi et à la reine d'Espagne, lui paroissoit également zélée pour Louis XIV; n'ayant pas toujours sur les affaires générales les idées qui régnoient en France, mais se rendant aux représentations, pourvu qu'on lui persuadât que les intérêts de l'Espagne n'étoient pas sacrifiés; capable de servir très-utilement, si l'on évitoit d'offenser sa délicatesse, et de lui faire croire qu'on voulût agir sans son entremise. Elle méritoit bien des égards.

Selon l'envoyé, les choses dans une autre situation auroient été probablement plus difficiles. Le Roi ne se déterminoit point par lui-même; la Reine, maî-

tresse absolue de son cœur et de son esprit, pensoit avec hauteur, prenoit son parti sur-le-champ; et, après avoir triomphé de tant d'infortunes, elle écoutoit avec indifférence, avec mépris, toutes les représentations sur les malheurs qu'elle pouvoit avoir à craindre. Des préjugés fondés sur l'expérience de la bonne fortune et sur le mépris de la mauvaise ont une grande force à cet âge. La princesse des Ursins, beaucoup plus modérée dans ses sentimens, étoit seule capable d'adoucir ce qu'il y avoit d'outré dans ceux de la Reine. Il est certain que la cour de France auroit rencontré beaucoup plus d'obstacles à ses vues, et peut-être des obstacles invincibles, si Philippe avoit donné sa confiance aux Espagnols.

C'étoit un parti pris, comme l'observe Bonnac (*ibid.*), de ne plus mettre le gouvernement entre leurs mains. On avoit trouvé parmi eux peu d'hommes capables des grands emplois : ceux à qui on les avoit confiés, malheureux ou infidèles, avoient inspiré de l'éloignement pour les autres. Depuis qu'on employoit des étrangers, les seigneurs montroient une foiblesse qui les rendoit méprisables : ainsi on trouvoit plus de sûreté, sans aucun risque, à suivre cette méthode. Au reste, la manière dont le Roi traitoit ceux de sa suite étoit une preuve qu'il s'approcheroit des Espagnols, quand ils ne s'éloigneroient pas de lui.

Les remarques de l'envoyé paroissent justes. Mais si l'on ne trouvoit pas dans les grands le zèle ou les talens nécessaires, ne convenoit-il pas d'éprouver la noblesse du second ordre? ne pouvoit-on pas exciter son émulation en faisant connoître qu'on avoit égard

aux qualités personnelles, et non au rang des personnes? et n'étoit-ce pas un moyen de diminuer encore le pouvoir des grands que de donner ainsi les emplois non aux dignités, mais au mérite? Ces réflexions se trouvent dans une dépêche de Louis XIV, qui les donne simplement comme des conseils, en cas qu'elles puissent être utiles aux intérêts du roi d'Espagne. Par malheur, le génie espagnol, faute d'exercice et de culture, étoit tombé dans une espèce d'assoupissement léthargique : il falloit du temps pour lui rendre son ressort, et les affaires souffroient peu de retardement.

Si les grands avoient quelque sujet de se plaindre, leur fierté du moins se plioit davantage aux volontés du monarque. Quand Philippe déclara ce qu'il avoit fait en faveur de la princesse des Ursins, il fut question entre eux du traitement qu'elle pouvoit prétendre par rapport à sa souveraineté dans les Pays-Bas. Ils consultent le duc d'Ossone, si difficile en matière de cérémonial, qu'il n'avoit jamais accordé l'*altesse* au duc de Savoie : ils ne doutent point que son exemple ne les autorise à ne rien faire de nouveau pour la princesse. Ossone les confirme dans cette opinion par une réponse équivoque, en leur disant qu'ils s'adressoient mal; qu'il pensoit là-dessus d'une façon particulière, et que du reste il n'avoit pas encore examiné ce qu'il feroit. Sur-le-champ ils vont complimenter la princesse, et la traitent comme auparavant. Le duc arrive après eux, les trouve, donne l'*altesse* en leur présence, les jette ainsi dans un extrême embarras. Au sortir de là, ils lui demandent pourquoi tant de facilité. « J'ai une trop grande opinion, répond-il,

« de la dignité du Roi mon maître, pour imaginer « qu'il ne puisse pas faire mériter ce titre à ceux qui « le servent bien. » Son exemple fut généralement suivi.

Cependant l'affaire de l'électeur de Bavière ne s'expédioit point, malgré les instances redoublées de Louis XIV (1). La princesse des Ursins n'osoit en parler, disoit-elle, parce que Bergueick s'opposoit à l'expédition des patentes. Ce ministre plein de zèle et de lumières, mais entêté de ses systèmes, avoit toujours en vue une négociation avec la Hollande : il craignoit qu'une cession en forme des Pays-Bas à l'électeur ne rendît la paix ou plus difficile, ou plus coûteuse; et d'ailleurs il comptoit peu sur la bonne foi du ministère de Londres, quoique l'on eût toute raison de s'y confier. La reine Anne et ses ministres désiroient la paix autant que la cour de France. Les intrigues connues qui avoient renversé le crédit de Marlborough avoient amené des sentimens tout contraires à ceux de cet illustre et ambitieux général : on avoit traité, on étoit convenu de part et d'autre avec une véritable franchise. Les Hollandais s'étoient en vain efforcés de rompre cette négociation. Le plus grand malheur pour la France et pour l'Espagne eût été d'en perdre les fruits.

Aussi Louis XIV insistoit-il fortement pour qu'on écartât toute espèce de difficulté. La Hollande étant obligée, par les résolutions de la reine Anne, de consentir à l'ouverture du congrès d'Utrecht, il souhaitoit que les plénipotentiaires d'Espagne n'y entrassent qu'après que les principaux articles de la paix au-

(1) Le Roi à M. de Bonnac, 18 et 23 novembre. (M.)

roient été arrêtés : il n'étoit point fâché qu'on retardât l'expédition de leurs passe-ports. Quant à l'affaire de l'électeur, il regardoit comme honteux de ne pas exécuter les promesses qu'on lui avoit faites; il ordonnoit à Bonnac d'en poursuivre vivement l'exécution, et il écrivit de nouveau à Philippe, de la manière la plus pressante (30 novembre) :

« Les Hollandais ont enfin consenti à donner les « passe-ports pour mes plénipotentiaires. Je ne sais « point quand les conférences pourront s'ouvrir, et « quand vos ministres y seront reçus : mais, avant « que de les faire partir, désabusez, s'il est possible, « le comte de Bergueick de l'idée qu'il a de traiter la « paix par la voie des Hollandais. Laissez-moi con- « duire vos intérêts, et finissez, je vous prie, l'affaire « de l'électeur de Bavière, dont je vous assure que « le retardement n'est pas honorable à Votre Majesté, « et peut nuire à la négociation. Comptez que, dans « les conseils que je vous donne, je n'ai d'autre vue « que votre bien. »

Philippe répondit que Bergueick n'avoit point conseillé de traiter particulièrement avec les Hollandais; qu'il avoit cru au contraire la paix sûre par la voie de Londres; qu'on expédieroit les patentes de l'électeur dès que l'Angleterre et la Hollande voudroient admettre, pour un fondement des traités, la cession des Pays-Bas à ce prince; qu'autrement on s'exposeroit à être obligé d'en faire une nouvelle cession à la Hollande, et qu'alors l'électeur demanderoit peut-être un dédommagement; ce qui augmenteroit les embarras.

C'étoit la raison de Bergueick : il la soutenoit opi-

niâtrément. La princesse des Ursins, quoique intéressée à l'expédition de l'affaire, ne vouloit point s'en mêler, soit par égard pour ce ministre tout puissant alors, soit de peur qu'on ne la soupçonnât de suivre son propre intérêt. Les vives instances de Louis, mêlées de reproches, déterminèrent Philippe à ordonner enfin qu'on expédiât les patentes. Mais le ministre suscita une nouvelle difficulté : il prétendit que la cession devoit se faire au nom du roi de France, qui en effet, par un traité de 1702, acceptoit les Pays-Bas à titre de dédommagement des frais de la guerre, pour les remettre ensuite à l'électeur. Bonnac, n'ayant aucune connoissance de ce traité, se plaignit qu'on substituât une chose à une autre, et déclara qu'il ne pouvoit y consentir. Ainsi rien ne finissoit.

Tous les jours l'envoyé de France trouvoit sa commission plus épineuse. On fut très-fâché d'apprendre que les plénipotentiaires d'Espagne n'entreroient pas d'abord au congrès avec les nôtres; on soupçonna une intention de conclure la paix sans eux; on en témoigna un violent chagrin. Bonnac prouva aisément (1) que l'Angleterre et la Hollande avoient de bonnes raisons pour ne pas leur accorder si tôt des passe-ports, puisqu'elles ne reconnoissoient point Philippe v. C'auroit été commencer la négociation par où elle devoit se terminer : en cas qu'elle fût infructueuse, on auroit détruit le fondement de la guerre, et les alliés ne pouvoient y consentir. « Mais, dit le roi « d'Espagne, que penseront mes sujets, s'ils voient « que les intérêts de la monarchie soient unique-

(1) M. de Bonnac au Roi, 6 décembre. (M.)

« ment entre les mains des ministres de France? —
« Ils penseront, reprit l'envoyé, que si Votre Ma-
« jesté se repose sur le Roi votre grand-père du soin
« de soutenir la guerre, elle peut bien se fier à lui
« pour la conclusion de la paix. » Bergueick, prenant la parole, dit qu'on n'avoit jamais vu une monarchie comme l'Espagne faire la paix sans l'intervention de ses ministres. « Vous devez pourtant savoir,
« répliqua Bonnac, que les ministres de Charles II
« n'eurent d'autre part à la paix de Ryswick que de
« la signer. » La Reine termina la dispute en conseillant d'écrire à Louis XIV, pour le supplier d'avoir autant d'égard à la dignité qu'aux intérêts de Philippe, et d'engager les alliés à ne point faire attendre les passe-ports des Espagnols.

On pouvoit s'attendre à beaucoup d'autres difficultés. Bonnac jugeoit donc (1) que le meilleur parti à prendre étoit d'aller au but, en évitant de faire des reproches et des menaces; de s'assurer de la volonté des Anglais sur ce qui regardoit l'Espagne, et par leur moyen de celle des Hollandais; d'obliger ensuite la cour de Madrid d'exécuter ce dont on seroit convenu avec ces puissances, comme les alliés faisoient autrefois. Cette méthode lui paroît plus convenable aux intérêts et à la dignité du Roi. Tout ce qu'il faudra accorder aux dépens de l'Espagne paroîtra dès-lors un effet de l'avidité des ennemis, et de la nécessité où l'on se trouve de faire la paix : au lieu que si l'on continue à demander directement à Philippe les choses que les alliés voudront exiger de lui, on verra l'aigreur et la méfiance diviser les deux cours, on sera

(1) M. de Bonnac à M. de Torcy, 14 décembre. (M.)

sans cesse accusé de sacrifier les intérêts de l'Espagne à ceux de la France.

Effectivement, comme il insistoit sur l'affaire des Pays-Bas, représentant que l'honneur de Louis XIV s'y trouvoit engagé, et que refuser d'accomplir une semblable promesse c'étoit annoncer des difficultés sans nombre sur le reste des négociations, c'étoit contraindre en quelque sorte ce monarque à traiter séparément : « On a pris en France, dit la Reine, une mé-« thode dont on ne peut se défaire : on demande tout « à l'Espagne, et l'on menace, au lieu d'apporter la « raison de ses demandes. » Bonnac répondit qu'il ne lui paroissoit pas que ce fût la méthode du Roi ni de ses ministres; il rappela les raisons de satisfaire aux engagemens contractés avec l'électeur; il observa qu'on n'en donnoit aucune sur le refus d'y consentir; que, du reste, la France n'usoit point de menaces lorsqu'elle représentoit que si l'Espagne refusoit de faire la paix avec elle, il faudroit nécessairement qu'elle fît la paix sans l'Espagne. (*Bonnac au Roi, 14 décembre.*)

Ainsi se vérifioit la prédiction du duc de Noailles, que cette cour éluderoit tant qu'il seroit possible les propositions contraires à ses vues; qu'elle tâcheroit de gagner du temps, et ne se rendroit qu'autant qu'on emploieroit avec force l'autorité du Roi, ou qu'elle éprouveroit la nécessité d'une prompte déférence. Le courage de Philippe, le caractère décidé et ferme de la Reine, le génie de la nation qu'ils gouvernoient, le juste désir de conserver l'éclat et la puissance de leur couronne, le souvenir des offres humiliantes qu'on avoit faites à leurs ennemis, tout sembloit les

inviter à tenir cette conduite. Mais le besoin de la paix, et l'impuissance de soutenir la guerre par leurs propres forces, les jetoient dans une dépendance inévitable.

Loin de vouloir accorder des passe-ports aux plénipotentiaires d'Espagne, les ennemis ne voulurent en expédier pour ceux de France qu'après que Louis XIV eut déclaré que l'absence des premiers ne retarderoit point le progrès de la négociation. On convint de n'admettre les Espagnols, ni les ministres de Bavière et de Cologne, que lorsque les articles concernant leurs maîtres auroient été arrangés. Louis manda en conséquence (à Bonnac, 17 décembre) que ceux d'Espagne pouvoient se mettre en chemin, et venir attendre leurs passe-ports à Paris; que cependant il falloit lui envoyer un plein pouvoir assez étendu pour faire, au nom de Philippe, toutes les cessions nécessaires, en exceptant l'Espagne et les Indes. « Qu'il ne « s'étonne pas, dit-il, de voir, dans la lettre dont je « vous envoie la copie (écrite par Bolingbrocke à la « sollicitation des Etats-généraux), les termes de *duc* « *d'Anjou*, et des *ci-devant électeurs de Cologne et* « *de Bavière* : ce sont les derniers effets de la rusti- « cité et du désespoir du parti hollandais, qui s'opi- « niâtroit à la continuation de la guerre. Il changera « de style, comme il est présentement forcé à chan- « ger de conduite. »

Bonnac avoit ordre de faire agir la princesse des Ursins pour obtenir ce plein pouvoir, tant on craignoit de nouvelles oppositions. Elle s'y employa d'une manière très-satisfaisante. Bergueick lui-même fit sans peine ce qu'on désiroit. Etant un des plénipoten-

tiaires, il se flattoit de trouver encore matière à exercer sa politique. Le plein pouvoir qu'il dressa paroissoit restreint sur quelques articles; mais une instruction secrète devoit comprendre tout ce qui n'y étoit pas exprimé (1). Voici les lettres des deux rois sur un point si important : elles méritent d'être lues, ainsi que l'acte demandé par Louis XIV.

Lettre de Louis XIV *au roi d'Espagne.*

« Vous avez appris par le sieur de Bonnac que je « ne me suis pas trompé quand j'ai prévu les diffi« cultés que je trouverois à faire obtenir des passe« ports à vos plénipotentiaires : je sais quelles me« sures ceux du bon parti en Angleterre sont obligés « de garder pour assurer le succès de leurs bonnes « intentions; et comptez qu'ils ont fait beaucoup de « faire accepter les préliminaires avec les termes que « j'y ai fait insérer exprès, pour assurer que vous se« rez maintenu sur le trône d'Espagne : mais ce seroit « trop perdre que de vouloir achever avant le temps « un ouvrage bien commencé. Ainsi Votre Majesté « ne doit pas être surprise si les passe-ports qu'elle « souhaite sont encore différés. Ce seroit une foible « raison, pour en presser l'expédition, que de dire « qu'il est de l'intérêt des Anglais de mériter votre « amitié: la nation n'est pas assez unie pour être sen« sible à cette considération, et ceux qui veulent la « paix croient faire assez pour vous pour mériter de « votre part quelque reconnoissance. Ne parlez donc, « je vous prie, ni de l'intérêt qu'ils ont à ménager vos

(1) M. de Bonnac au Roi, 28 décembre. (M.)

« bonnes grâces, ni de protestations qui ne convien-
« droient pas dans la conjoncture présente. Faites
« partir vos plénipotentiaires quand vous le voudrez.
« Aussitôt que les conférences seront ouvertes, je
« ferai les instances nécessaires pour les y faire ad-
« mettre ; mais facilitez la paix, et songez à l'état où
« vous seriez si nos ennemis se réunissoient, et si je
« me voyois obligé de réunir toutes mes forces pour
« soutenir leurs nouveaux efforts. C'est pour préve-
« nir ce changement que je vous ai fait demander un
« nouveau pouvoir ; car il n'y aura pas un moment à
« perdre lorsqu'on pourra conclure avantageusement.
« Vous savez que le pouvoir que vous m'avez envoyé
« pour traiter avec l'Angleterre seroit présentement
« contraire à vos intérêts si je le faisois paroître ; et
« vous pouvez compter sur ma tendresse que je ne
« ferai rien à votre préjudice. Je reçois votre lettre
« du 15 du mois, et j'apprends avec plaisir la réso-
« lution que vous avez prise de faire expédier la pa-
« tente que l'électeur de Bavière vous demande. Je
« vous assure que je ne ferai rien contre vos intérêts :
« mais je vous aime trop pour avoir vu sans peine le
« retardement que vous apportiez à satisfaire à vos
« engagemens ; et, connoissant vos sentimens, je suis
« persuadé que vous vous faisiez violence. »

Lettre du roi d'Espagne à Louis XIV.

« A Madrid, le 28 décembre 1711.

« Le marquis de Bonnac m'a informé, suivant les
« ordres qu'il en a reçus de Votre Majesté, de l'état
« de la négociation de la paix, et des difficultés que

« les Anglais et les Hollandais faisoient de recevoir « d'abord mes plénipotentiaires; et il m'a demandé « en même temps de votre part un nouveau plein « pouvoir pour traiter avec eux. Le désir que j'ai de « vous donner de plus en plus des marques de ma re- « connoissance, et de la confiance que j'ai dans votre « amitié, joint à celui de concourir en tout ce qui « m'est possible à assurer votre satisfaction et notre « repos, et celui de tous les peuples compris dans « cette cruelle guerre, ne m'a pas permis de balancer « à vous envoyer ce plein pouvoir, pour que vous « puissiez convenir en mon nom des préliminaires « avec les Hollandais, comme vous avez fait avec « les Anglais. J'espère qu'ils seront bientôt conclus, « et je ne doute pas que je n'en ressente aussitôt « après les effets, et que ces deux puissances ne me « reconnoissent, et n'admettent mes plénipotentiaires « dès qu'ils seront arrêtés. Je me flatte que vous vou- « drez bien y travailler comme un grand-père qui a « tant de bontés pour moi, et que je n'aurai pas lieu « de me repentir de la confiance que j'ai en vous. « Je vous envoie aussi une lettre ostensible pour les « Anglais, afin qu'ils ne s'étonnent pas de ce que les « avantages que je leur ai accordés pour prélimi- « naires ne sont pas compris dans ce nouveau plein « pouvoir, et qu'ils sachent les raisons qui m'ont « empêché de les y insérer. »

Plein pouvoir du roi d'Espagne.

« Philippe, par la grâce de Dieu roi de Castille, « de Léon, d'Arragon, etc. Le roi Très-Chrétien, « monsieur notre frère et grand-père, nous ayant

« fait communiquer par le marquis de Bonnac, son
« envoyé extraordinaire près de nous, la disposition
« de la reine de la Grande-Bretagne et des Etats-gé-
« néraux des Provinces-Unies pour l'ouverture d'une
« négociation d'une paix bonne et générale, et qu'à
« cet effet ces deux puissances sont convenues de la
« ville d'Utrecht pour lieu du congrès pour la traiter,
« et que l'ouverture dudit congrès seroit faite au 12
« du mois de janvier prochain, mais que nos plé-
« nipotentiaires n'entreront pas audit congrès jus-
« qu'à ce que les points qui nous pourront regarder
« soient ajustés : quoique cette conduite doive pa-
« roître extraordinaire à toute l'Europe, parce que
« nous sommes la partie principale en cette guerre,
« l'ardent désir que nous avons de concourir au ré-
« tablissement de la tranquillité de l'Europe par une
« paix générale, ferme et stable, nous a portés à
« donner, comme nous donnons par la présente,
« plein pouvoir au roi de France, monsieur notre
« frère et grand-père, dans l'amitié et les soins du-
« quel nous avons une pleine confiance pour nos in-
« térêts, pour, en notre nom et de notre part, traiter
« et convenir des points préliminaires de la paix avec
« la reine de la Grande-Bretagne et les Etats-géné-
« raux des Provinces-Unies, comme, pour le bien
« de nos intérêts et de nos sujets, et pour le réta-
« blissement de la tranquillité de l'Europe, il sera
« trouvé nécessaire et convenable. Bien entendu
« que nous exceptons, dans tous les cas, tous nos
« royaumes et provinces des Espagnes et des Indes,
« desquels nous ne permettrons ni ne consentirons
« jamais qu'il soit fait aucune *démembration* ou sé-

« paration, ni même de la moindre partie d'iceux.
« Nous consentons que le commerce des sujets de
« ces deux puissances avec nos royaumes d'Espagne
« et des Indes soit rétabli, à la paix, sur le pied et
« avec tous les avantages qu'ils ont eus et dont ils
« ont joui à la mort du feu roi Charles II, notre oncle :
« sur quoi nos plénipotentiaires, quand ils seront
« admis au congrès, pourront s'expliquer plus en
« détail, à la satisfaction de ces deux puissances ; et
« nous promettons, en parole de roi, de tenir, ap-
« prouver et ratifier tout ce que le roi Très-Chré-
« tien, monsieur notre frère et grand-père, aura
« traité, convenu et cédé, en vertu et conformité de
« notre présent plein pouvoir, avec la reine de la
« Grande-Bretagne et les Etats-généraux des Pro-
« vinces-Unies. En foi de quoi nous avons signé la
« présente de notre main, fait contresigner de notre
« secrétaire d'Etat, et cacheter de notre cachet secret.

« Donné dans notre ville de Madrid, royaume de
« Castille, le 28 décembre 1711. *Signé* PHILIPPE ; et
« plus bas, *Joseph Grimaldo.* »

Quoiqu'il y eût encore de grands obstacles à la paix, on avoit lieu d'espérer qu'elle éteindroit bientôt l'embrasement de l'Europe. L'archiduc Charles étoit parti de Catalogne à la fin de septembre, laissant sa femme pour soutenir la révolte opiniâtre des Catalans. Il ne pouvoit plus prétendre à la conquête de l'Espagne, puisque la constance de la nation avoit triomphé de toutes les forces de ses alliés. Il fut élu empereur le 12 octobre : nouveau motif de dissoudre cette ligue formidable qui affectoit tant de zèle pour

l'équilibre de l'Europe. L'acharnement contre la maison de France devenoit une absurdité, dès qu'il s'agissoit de rendre à celle d'Autriche l'énorme puissance de Charles-Quint.

Si les succès de la campagne avoient pu répondre aux premières espérances de Vendôme, si du moins il n'étoit resté que Barcelone aux ennemis, on auroit porté dans les négociations plus de confiance et moins de flexibilité. Le mauvais état des affaires arrêta, comme nous l'avons déjà vu, l'ardeur du général. Une partie des troupes françaises l'ayant joint, le projet de soumettre la montagne fut exécuté presque entièrement. Le marquis d'Arpajon se signala par la prise d'Arens, de Venasque, de Castel-Léon, forteresses importantes, et d'un accès difficile. Le duc de Vendôme, en présence de Staremberg, évita toute action hasardeuse, et se contenta de ruiner par le canon Pratz-del-Rey, pour ôter ce poste à l'ennemi : mais, contre l'avis de Bergueick, il voulut absolument tenter le siége de Cardonne, demandant son congé si la cour refusoit d'y consentir (1). Cette expédition, peu utile alors, et qui eût été facile en un autre temps, ne lui causa que des regrets. Le comte de Muret, qu'il en chargea, se rendit maître de la ville, assiégea le château, qu'on croyoit prendre en peu de jours, repoussa deux attaques des ennemis, et fut contraint de se retirer le 22 décembre.

Quelques jours auparavant, Vendôme écrivoit à Torcy (16 décembre) : « Notre siége va si lentement, « que je n'ose presque pas vous en parler. Cardonne « est beaucoup plus fort et plus difficile qu'on n'avoit

(1) M. de Bonnac au Roi, 2 novembre. (M.

« cru. Partout ailleurs qu'ici, ce seroit une affaire « très-ordinaire; mais vous conviendrez avec moi « que quand on manque d'argent, de vivres et de « munitions, on trouve des difficultés aux choses les « plus aisées. Ce qui me console le plus est l'espé- « rance que vous me donnez de voir finir nos peines « par une bonne paix. » Si Vendôme avoit eu autant de prévoyance que de talent et de courage, ce malheur ne seroit point arrivé.

Ses lettres prouvent qu'il ne rendoit pas justice au maréchal de Villars, toujours obligé en Flandre de se tenir sur la défensive. Mais Eugène et Marlborough, avec des forces supérieures, avec leur génie et la réputation de leurs armes, pouvoient-ils faire des campagnes infructueuses, et pouvoit-on hasarder contre eux une bataille? Les ennemis la désiroient : Villars avoit ordre de l'éviter. Ils profitèrent de ses mouvemens pour investir Bouchain, dont ils se rendirent maîtres le 13 septembre. La fameuse journée de Denain confondit leur ambition l'année suivante, et ferma la bouche aux censeurs de ce général.

LIVRE ONZIÈME.

Nos manuscrits, concernant le règne de Louis XIV, ne s'étendent pas au-delà de 1711; mais d'excellens livres imprimés ont déjà instruit le public des faits les plus importans. Les Mémoires de Torcy développent le tissu des négociations d'Utrecht, et le grand ouvrage de la paix. On y voit combien le ministère d'Angleterre, quelque envie qu'il eût de con-

clure, observa d'égards pour ses alliés, et surtout de ménagemens pour l'opinion d'un peuple fier et violent, qui punit les ministres de ses rois des opérations qu'il condamne. On y voit comment la mort du second Dauphin, suivie de celle de son fils aîné, fit craindre que les deux couronnes ne fussent réunies sur la même tête; la renonciation exigée de Philippe v pour dissiper cette inquiétude; la constance avec laquelle il préféra son royaume dévasté à l'espoir flatteur de posséder bientôt la France et une partie de l'Italie. On y voit l'orgueil des Hollandais humilié par le maréchal de Villars, et le prince Eugène battu à son tour après tant de victoires. La paix est signée en 1713. Louis xiv conserve l'Alsace, qu'il avoit offert de céder; Philippe demeure en possession de l'Espagne et des Indes; l'empereur Charles vi veut continuer la guerre, et perd de grands avantages, qu'il eût retirés d'une paix conclue à propos. Obligé ensuite de traiter avec la France à Radstadt, il refuse encore de reconnoître le roi d'Espagne; mais son refus ne change point l'état des choses, et la fureur des Barcelonais n'est pas moins domptée par les armes.

La petite souveraineté de la princesse des Ursins, que le roi et la reine d'Espagne avoient tant à cœur de réaliser solidement, fut une des chimères que dissipa la fortune. L'électeur de Bavière étant rétabli dans ses Etats, l'Empereur, qui acquéroit Namur et Luxembourg, n'avoit garde d'accorder un démembrement de ces provinces, et la France s'embarrassoit peu des intérêts particuliers de la princesse. Madame de Maintenon se refroidit même à son égard, en la soupçonnant de mettre obstacle par ambition

à la tranquillité publique. Odieuse aux Espagnols, qu'elle tenoit en quelque sorte sous le joug de son despotisme, elle devient à son tour le jouet des événemens. La reine d'Espagne Marie-Louise de Savoie meurt le 14 février 1712. Philippe, après avoir amèrement pleuré une femme qu'il adoroit, se détermine à épouser en secondes noces Elisabeth Farnèse, fille et héritière du duc de Parme. La princesse des Ursins elle-même décide son choix, trompée par la finesse de l'abbé Alberoni (1), sujet de ce prince, fils d'un paysan, protégé de Vendôme qui étoit mort en Espagne, enfin destiné à gouverner cette monarchie, à troubler l'Europe, et à tomber dans le précipice des ambitieux. Elisabeth arrive : la *camarera mayor* va la recevoir, est chassée dès la première entrevue, est forcée de sortir du royaume, sans qu'on daigne

(1) *Alberoni :* Fils d'un jardinier de l'évêque de Parme, Alberoni plut au duc de Vendôme par un caractère gai, jovial, par ses bouffonneries, par un esprit libertin, et même par des ragoûts bizarres qu'il fit pour le prince. Saint-Simon dit qu'il dut à *son métier de bouffon et de faiseur de potages* d'être choisi pour principal secrétaire. Il s'avança à la cour de Madrid par la protection de la *camarera mayor*, qu'il trompa et perdit, en lui proposant de disposer de la main du Roi en faveur d'Elisabeth Farnèse, fille du duc de Parme. Il la peignit à la princesse des Ursins douce, timide, complaisante, facile à subjuguer, tandis qu'elle étoit fière, hautaine, absolue, et plus disposée à commander qu'à obéir. La princesse des Ursins fut bientôt chassée, et Alberoni devint premier ministre. (*Voy.* les Mémoires de St.-Simon.) Alberoni releva la puissance de la monarchie espagnole, et sembla compromettre son existence. Il remplit l'Europe de ses intrigues, fit des guerres et des conjurations, et fut chassé en 1720. Pendant son ministère, il se fit évêque de Malaga, et demanda à Rome dispense de résider. « Tout ce que je puis faire, répon-« dit le Pape, c'est de lui accorder la permission de s'absenter six mois. « Les conciles lui permettent encore six autres mois d'absence : par cet « expédient, s'il veut s'en servir, il aura moyen de n'y pas aller du « tout. »

seulement lui dire pourquoi. Elle se retira en Italie, et vécut encore plusieurs années à Rome, où le Pape avoit d'abord refusé de la recevoir.

Les historiens ont trop flétri sa mémoire, et trop peu connu ce qu'elle possédoit de qualités respectables. Elle avoit le talent des affaires, avec celui de l'intrigue; de l'élévation dans les sentimens, avec des petitesses de vanité; beaucoup de zèle pour ses maîtres, avec la jalousie de la faveur; moins de vertu et d'agrémens que madame de Maintenon, mais plus de force d'esprit et de caractère. Si elle fit quelques fautes, elle rendit aussi de grands services; car elle fut le conseil, le soutien d'une jeune reine sans expérience, qui se fit adorer de ses peuples, qui anima le Roi dans les circonstances les plus orageuses, qui le rendit supérieur à toutes les tempêtes, et qui sans cesse fut exposée avec lui à se perdre par de fatales imprudences. L'Espagne étoit alors si difficile à gouverner, qu'une grande partie des reproches faits à la princesse des Ursins semble devoir retomber sur les conjonctures. Elle fut intrigante, altière, ambitieuse : combien de ministres célèbres l'ont été de même! Mais son courage et sa résolution, au milieu des périls extrêmes du monarque, contribuèrent beaucoup à le maintenir sur le trône.

On ne connoît que trop les querelles théologiques dont la fin du règne de Louis XIV fut agitée. Mon sujet me force d'en rappeler le souvenir, plutôt que d'en raconter les détails. Le nom de Noailles retentissoit avec éloge, quand elles rendirent suspect un des hommes les plus dignes de le porter, et qui l'avoit jusqu'alors fait révérer dans l'Eglise autant qu'il étoit

respectable dans l'Etat. Je parle du cardinal de Noailles (1), archevêque de Paris, modèle des vertus chrétiennes et épiscopales, ami de la vérité et de la paix, entraîné malgré lui dans cette lice ténébreuse où il étoit presque impossible de combattre sans faire des chutes, et sans donner prise à ses ennemis.

Les *Réflexions sur le Nouveau Testament*, ouvrage du père Quesnel (2), de l'Oratoire, lui ayant paru propres à inspirer l'esprit du christianisme, il en avoit recommandé la lecture à ses diocésains lorsqu'il étoit évêque de Châlons. Ce livre contenoit un nombre de propositions dignes de censure, mais dont la plupart ne devoient guère être aperçues que par des yeux de théologien. Presque tous les autres lecteurs y auroient puisé de bons sentimens, sans remarquer ce qu'il y avoit de répréhensible. Quelques correctifs, quelques changemens ou explications, faciles à ob-

(1) *De Noailles :* Louis-Antoine de Noailles, fils d'Anne, duc de Noailles, frère du maréchal Anne-Jules, né le 27 mai 1651, fut d'abord pourvu de la domerie d'Aubray, ensuite nommé évêque et comte de Châlons en 1680, archevêque de Paris en 1695, cardinal en 1700, et mourut en 1729. Il refusoit de quitter son premier diocèse; madame de Maintenon lui écrivit : « Y eut-il jamais une cause de translation plus « forte que le bien de l'Eglise et le salut du Roi? Est-il permis de pré- « férer le repos au travail, et de refuser une place que la Providence « vous donne sans que vous y ayez contribué? » Les motifs les plus puissans purent seuls vaincre sa résistance. L'éloge de toute une vie semble être dans cette indifférence pour les dignités. — (2) *Du père Quesnel :* François Quesnel, petit-fils de François Quesnel, peintre de la cour de Henri III et de Henri IV, naquit à Paris le 15 juillet 1634, entra dans l'Oratoire, publia ses *Réflexions sur le Nouveau Testament,* livre qui devint dans l'Eglise l'occasion d'un siècle de disputes et de malheurs; se réfugia en Hollande, et y mourut le 2 décembre 1719. Ce fut pour condamner son ouvrage que parut la constitution *Unigenitus*, et jamais livre n'apporta dans le monde tant de divisions, de trouble, de persécution et de scandale.

tenir par des voies douces, pouvoient le mettre à l'abri de tout reproche; au lieu qu'on ne pouvoit le condamner, dans les circonstances actuelles, sans exposer l'Eglise au trouble et au scandale. Entre ces deux partis y avoit-il à balancer?

Malheureusement une terrible passion de controverse subsistoit encore, malgré l'expérience des maux incurables qu'elle avoit produits. Elle étoit enracinée surtout dans le régime des jésuites, société aussi laborieuse que puissante, distinguée par le mérite littéraire, mais le croyant fort au-dessous du mérite théologique; toujours prête à combattre les hétérodoxes, et confondant quelquefois la doctrine catholique avec ses opinions de corps; trop jalouse enfin d'un crédit qu'on lui envioit, et trop ardente à le maintenir, pour que la modération mît toujours de justes bornes à ses rivalités. Depuis que la congrégation de l'Oratoire s'étoit en quelque sorte rangée sous les drapeaux de Port-Royal contre les jésuites, un oratorien n'étoit guère qu'un janséniste à leurs yeux, comme un jésuite, aux yeux de ses ennemis, étoit un corrupteur du dogme et de la morale. Les deux partis s'accusoient mutuellement : la charité ne brilloit pas beaucoup dans leur zèle. Enfin Quesnel nuisoit d'autant plus au cardinal de Noailles, que ce prélat ne faisoit point sa cour à la société, comme la plupart des évêques du royaume.

Déjà le livre de l'oratorien étoit dénoncé à Clément XI, et avoit subi une condamnation vague. Ce premier coup, porté à l'archevêque de Paris, ne pouvoit être bien dangereux en France. La douceur politique du père de La Chaise, confesseur du Roi,

s'opposoit d'ailleurs aux éclats de la haine ou du fanatisme. Mais la mort de La Chaise en 1709 procure sa place au père Le Tellier (1), et la guerre est allumée. On affiche dans Paris même deux mandemens d'évêques contre l'ouvrage dont Noailles avoit été l'approbateur : il supprime ces mandemens qui l'outragent. On l'accuse devant le Roi par une lettre diffamante, et le Roi se livre aux plus sinistres préventions. Le Tellier triomphe de ces premiers succès : pour y mettre le comble, il emploie sous main des manœuvres inexcusables. Un modèle de lettre et de mandement, envoyé au vieux évêque de Clermont pour qu'il les signe, tombe entre les mains du cardinal, contre qui cette batterie étoit dressée. Il ne peut douter qu'on ne multiplie de tels manéges; il connoît les principaux chefs de la cabale; indigné des excès de plusieurs jésuites, il en croit plus aisément les anciens griefs mille fois renouvelés contre leur ordre : il leur ôte ses pouvoirs, à l'exception d'un petit nombre de particuliers distingués par leur sagesse. Son respect pour Louis XIV l'empêcha de les ôter à Le Tellier; mais il s'efforça de persuader que la conscience du monarque n'étoit pas en sûreté entre ses mains : toutes les représentations qu'il fit furent inutiles.

Cet éclat compromettoit l'archevêque; la passion sembloit l'avoir inspiré : c'est ainsi que le Roi en

(1) *Au père Le Tellier :* Michel Le Tellier, jésuite, né près de Vire en Normandie en 1643, et mort à La Flèche en 1719, succéda au père La Chaise dans l'office de confesseur du Roi. Il étoit provincial de Paris. La vieillesse du monarque lui donna sur son esprit un grand empire; il en abusa, et peu s'en fallut qu'il ne consommât la perte du cardinal de Noailles, et de plusieurs autres évêques qui ne partageoient point sa fureur d'enthousiasme pour le triomphe de la bulle *Unigenitus*.

jugea, et un tel jugement pouvoit le perdre. Madame de Maintenon elle-même, son amie, qui avoit pensé comme lui dans le commencement des troubles, désapprouva hautement sa conduite. Les sentimens du Roi contribuoient beaucoup à la décider en pareil cas, et la disgrâce du célèbre Fénelon en étoit la preuve (1). Mais, quoique plutôt prévenue contre que pour les jésuites, elle jugeoit que la démarche du cardinal étoit une pure vengeance à leur égard; qu'ils ne pouvoient pas être devenus tout à coup incapables de confesser; qu'ainsi, en leur ôtant ses pouvoirs, il passoit les bornes de la justice; qu'il faisoit affront à tout le corps pour punir des particuliers. Et à quoi ne s'exposoit-il pas d'ailleurs par une conduite si peu conforme à son ancienne modération? Le crédit de ce corps, le grand nombre de ses partisans dévots ou politiques, le mérite brillant de quelques-uns de ses membres, et, plus que tout le reste, l'opinion du monarque, ne pouvoient que multiplier les inconvéniens et les périls.

Le duc de Noailles étoit arrivé d'Espagne en 1711, lorsque la cour et la ville s'agitoient pour cette fatale querelle. Il ne put ni en prévenir l'éclat, ni en arrêter les suites. Le bien de l'Eglise et l'intérêt de sa famille, sa religion et sa raison, lui faisoient également désirer la paix : en même temps il respectoit trop la conscience de son oncle pour croire qu'aucune considération pût le ramener, tant qu'il croiroit son devoir intéressé à soutenir ses démarches. Une lettre que lui écrivit madame de Maintenon, et sa réponse à cette lettre, nous instruisent des sentimens de l'une

(1) *Voyez* Lettres de Maintenon. (M.)

et de l'autre, et nous peignent leur caractère. La franchise étoit égale des deux côtés, mais non le courage d'esprit.

Lettre de madame de Maintenon au duc de Noailles.

« A Saint-Cyr, ce 15 novembre 1711.

« Ne ferez-vous pas une dernière tentative, mon « cher duc, pour obliger M. le cardinal à recevoir la « satisfaction des jésuites, qui entraînera celle des « autres? Peut-il croire que le monde trouve étrange « qu'il ait cette complaisance pour le Roi? car de « dire qu'il y va de sa conscience, il sait que c'est « une punition; et c'est la longueur de cette puni- « tion qu'il devroit, ce me semble, sacrifier à son « maître, à son bienfaiteur, à un prince qui soutient « seul la religion. Enfin, monsieur, il ne faut point « se flatter : nous allons voir une très-violente rup- « ture, si nous ne voyons pas un accommodement. « Je vous ai dit plusieurs fois que la colère du Roi « augmente par le temps : vous l'éprouverez, et ver- « rez tous les jours quelque nouvel incident de part « et d'autre. Le Roi désire ardemment que tout ceci « finisse (1). C'est le plus grand malheur qui puisse « arriver aux jésuites, s'ils sont tels qu'on le dit; car « on exigera d'eux une conduite plus sage et plus « modérée, et on s'adoucira pour M. le cardinal.

(1) Outre les changemens que La Beaumelle fait à chaque phrase, il ajoute ici : « Le Roi hait les divisions : il désire ardemment que celle-ci « finisse. Il ne tient qu'à ce cher oncle de la terminer à son avantage : il « aura fait voir aux jésuites le mal qu'il peut leur faire, et au Roi ce qu'il « est capable de lui sacrifier. » Jamais éditeur, je crois, ne s'est donné plus de licence. (M.)

« N'oubliez rien, monsieur, pour faire entendre rai-
« son à celui qui doit nous gouverner tous, mais qui
« certainement est excité par ses ennemis, qui veu-
« lent du bruit, et le mettre à leur tête. Je ne m'ac-
« coutume point à voir le nom de Noailles à la veille
« d'une disgrâce, et je crois vous avoir porté mal-
« heur. »

Réponse du duc de Noailles.

« Il ne tiendra jamais, madame, ni à moi ni aux
« tentatives que je pourrai faire, que le Roi ne soit
« content. Il a beau me reprocher d'être indolent, je
« suis convaincu qu'au fond du cœur il ne peut croire
« que je le sois sur rien de ce qui peut l'intéresser.
« M. le cardinal de Noailles est en visite, dont il ne
« revient que demain. Je le verrai d'abord qu'il sera
« à Paris, et lui ferai toutes les représentations que
« je crois convenables. Mais je ne peux, madame, ni
« rien promettre ni répondre de rien, parce qu'il me
« paroît que vous êtes tous fort éloignés dans la ma-
« nière de penser. Ce que vous regardez comme une
« punition qu'on doit sacrifier à son maître, on le
« regarde comme une obligation de son état, comme
« un devoir indispensable, auquel on a même ap-
« porté beaucoup de ménagement, et à quoi les der-
« nières affaires n'ont aucun rapport. Je ferai cepen-
« dant de mon mieux, madame; mais, comme je
« viens d'avoir l'honneur de le dire, je ne me flatte
« pas d'avancer beaucoup. Je n'entrerai pas dans un
« plus grand détail, quoique cette affaire en fût sus-
« ceptible, me réservant à avoir l'honneur de vous
« en rendre compte incessamment. Au reste, ma-

« dame, ce ne sera jamais vous qui pourrez porter « malheur au nom de Noailles; et, de quelque dis- « grâce qu'il soit menacé, il ne s'en prendra qu'au « malheur de sa destinée, et fera toujours ce qui con- « viendra pour ne la point mériter. Recevez, ma- « dame, je vous en conjure, les assurances de mon « inviolable et respectueux attachement pour vous, « et de ma parfaite reconnoissance de vos bontés. »

Le cardinal tint ferme, malgré sa douceur, malgré toutes les considérations d'intérêt et de famille; mais sa fermeté irrita de plus en plus la fougue de Le Tellier. Le jésuite, se dissimulant à lui-même sa passion, dévoré de zèle contre le jansénisme, dont il ne manquoit pas d'accuser injustement son archevêque, étoit capable de tout incendier pour ce qu'il appeloit la cause de Dieu et de la foi. Il intrigua tant, il remua tant, que cent et une propositions de Quesnel furent condamnées par la fameuse constitution *Unigenitus*. Le monarque, livré à son confesseur, déploya son autorité absolue en faveur de cette bulle, contre laquelle s'élevoient des cris terribles : il voulut en faire une loi de l'Eglise et de l'Etat, et la résistance et les proscriptions suivirent d'abord. Alors, plus que jamais, se vérifia le mot du maréchal d'Harcourt au sujet de ceux qu'on taxoit de jansénisme : « Un janséniste n'est souvent autre chose qu'un homme qu'on « veut perdre à la cour. »

On vit le cardinal donner une preuve de son respect pour le Saint-Siége, en supprimant le livre que le Pape venoit de condamner. Mais l'acceptation pure et simple de la bulle soulevoit sa conscience, quel-

ques-unes des propositions condamnées lui paroissant la vérité même. A quels malheurs ne l'exposoit pas son refus? Il les prévit tous, et les attendit en paix.

Madame de Maintenon, quelquefois inconstante dans ses amitiés, se conduisant au gré du Roi et de son propre directeur, l'abandonnoit comme réfractaire à l'autorité de l'Eglise; et, quelque dévote qu'elle fût, elle n'étoit pas insensible aux motifs humains qui appuyoient les motifs spirituels. La tranquillité du Roi, la sienne propre, la fortune de la maison qu'elle chérissoit le plus, animoient encore son zèle. « Pourquoi ne pas donner sa démission, écrivoit-« elle (6 février 1714), et finir sa vie dans le repos, « sans troubler celui du Roi, et perdre tôt ou tard « sa famille? Je suis bien affligée, mon cher duc, et « bien aigrie contre votre oncle, quand je pense qu'il « peut abréger les jours d'une vie aussi précieuse et « aussi nécessaire que celle du Roi l'est présente-« ment. »

Selon l'auteur des Mémoires de madame de Maintenon, Louis XIV, quoique sans chagrin contre le neveu du cardinal, ne put s'empêcher de lui dire que le nom de Noailles excitoit quelquefois des idées fâcheuses dans son esprit : « Je changerai de nom, si « Votre Majesté me l'ordonne, répondit le duc. J'ai « appris de mes pères à n'avoir d'autre volonté que « celle de mes maîtres. » Supposé l'anecdote vraie, quelque douteuse qu'elle paroisse, la réponse auroit pu être plus courageuse, mais non plus conforme aux goûts de Louis XIV. S'il aimoit le langage de courtisan, il estimoit fort les talens et les vertus : c'est par là surtout que le duc savoit lui plaire.

Aussi les affaires de la bulle s'envenimant de jour en jour, au point qu'il fut question de déposer le cardinal de Noailles, son neveu ne perdit jamais la confiance du monarque. Il en reçut une preuve infiniment précieuse. Un soir, en 1714, Louis l'envoya dans son cabinet chercher des papiers écrits de sa main, qu'il vouloit jeter au feu. Il en brûla d'abord plusieurs, qui intéressoient la réputation de différentes personnes : il alloit brûler tout le reste, notes, mémoires, morceaux de sa composition sur la guerre ou la politique : le duc de Noailles le pria instamment de les lui donner, et il obtint cette grâce. Il a déposé les originaux à la bibliothèque du Roi en 1749. Il en a communiqué à M. de Voltaire les fragmens qu'on trouve dans le *Siècle de Louis* XIV, chapitre 28. Mais ce recueil n'est point connu, et je saisis l'occasion d'en donner une notice.

Il contient 1° un très-grand nombre de notes depuis 1667 jusqu'en 1672, par lesquelles Louis marquoit l'ordre et la suite des affaires dont il devoit s'occuper ou se souvenir. Il portoit son attention sur tout; il se traçoit le plan de son travail, s'en prescrivoit en quelque manière les différens objets. Voici quelques-unes de ces notes :

« Continuelle application pour me rendre capable « de la guerre. — Envie de la faire. — Raisons de « tous côtés. — Les magasins de la côte. — Affaires de « mon ambassadeur avec le grand visir, à la Porte. — « Bref pour réformer l'ordre de Cîteaux. — Conseil « tenu pour le jansénisme. — Mot glissé à Van-Beu- « ning pour lui faire entendre que mes prétentions « en Flandre ne seroient pas éloignées des pensées

« de ses maîtres, qui auroient une jalousie mortelle « si je ne m'accommodois pas avec eux. — Réflexions « sur les plaisirs que les rois doivent donner à leurs « sujets, surtout à la cour. — Le soin qu'un prince « doit avoir d'empêcher les démêlés qui arrivent entre « ses sujets, et surtout à la cour. — Ordre de faire des « tentes, sous prétexte d'une revue que je veux faire « voir aux dames. — Feu de Londres; effets que cela « peut produire. — Rétablissement de ma grande écu- « rie. — Le retranchement des fêtes. — Les pensées « pour les vœux de religion. — Les conférences des « officiers du parlement pour les ordonnances; l'ap- « plication que je donne à cela, et comment je suis « le seul qui fais marcher la chose, par tout ce que « je fais. — Paix d'Angleterre toujours dans l'esprit, « pour entreprendre autre chose. — Projets digérés à « tout moment. — Avis qu'on m'a donnés des fripon- « neries qui se font dans des provinces; remèdes ap- « portés. — Ménagemens entre mon frère et ma sœur. « — Projets pour empêcher les Espagnols de se lier « avec les Hollandais, et puis pour les faire déclarer « pour eux, etc. »

On voit que son goût dominant le portoit alors à se signaler et à se rendre redoutable par les armes. Il dit, au sujet de la guerre contre l'Espagne : « Je puis « me vanter d'avoir fait voir ce que la France peut « faire seule. Il est sorti des millions pour mes al- « liés; j'en ai répandu des trésors, et je me trouve « en état de faire craindre mes ennemis, de donner « de l'étonnement à mes voisins, et du désespoir à « mes envieux. Tous mes sujets ont secondé mes in- « tentions de tout leur pouvoir, dans les armées

« par leur valeur, dans mon royaume par leur zèle, « dans les pays étrangers par leur industrie et leur « capacité. Pour tout dire, la France a fait voir la « différence qu'il y a des autres nations à celle qu'elle « produit. »

2° Les ordres à donner jour par jour pendant la campagne de 1672, avec plusieurs détails militaires concernant cette campagne. Louis XIV parle en général instruit, qui dirige lui-même les opérations; il ne se contentoit pas d'animer les troupes par sa présence.

3° Une relation de la campagne de 1673, et un journal du siége de Maëstricht. L'ouvrage est terminé par un sentiment remarquable : « Je finis donc cette « année, ne me reprochant rien, et ne croyant avoir « manqué aucune occasion de celles qui s'étoient pré- « sentées favorables pour assurer et étendre les li- « mites de mon royaume, et avec une grande envie « de surpasser à l'avenir tout ce que j'avois fait de « bien par le passé. » La guerre dont il s'agit, la guerre de Hollande, est une des grandes taches de ce règne, et la source des calamités qui accablèrent ensuite le royaume.

4° Projets pour la campagne de 1674. Relation de cette campagne et du siége de Besançon. — Il peint au commencement de sa relation les difficultés qu'il avoit à vaincre. « La plupart des princes de l'Europe « s'étoient ligués et mis contre moi : de mes alliés, « ils étoient devenus mes ennemis, et ils vouloient « tous agir de concert pour traverser mes desseins, « ou pour empêcher qu'ils ne réussissent. Tant d'en- « nemis puissans m'obligèrent à prendre plus garde à « moi, et à penser à ce que je devois faire pour sou-

« tenir la réputation de mes armes, l'avantage de l'E-
« tat, et ma gloire personnelle. Pour y parvenir, je
« devois éviter les accidens qui d'ordinaire ont des
« suites fâcheuses, et me mettre en état, par ma dili-
« gence, de ne rien craindre. Pour y réussir, il falloit
« que mes résolutions fussent promptes, secrètes,
« mes ordres envoyés, exécutés ponctuellement, et
« que rien ne troublât l'harmonie d'un semblable con-
« cert..... Il falloit me résoudre à perdre quasi toutes
« mes conquêtes éloignées, et à penser à en faire
« dans les endroits par où je pouvois attaquer et me
« défendre, etc. » Ainsi la Hollande fut abandonnée, et la Franche-Comté fut conquise pour toujours. Heureusement les Espagnols étoient hors d'état de défendre cette province, et la valeur des Comtois ne pouvoit rien contre le torrent qui fondit sur leur capitale.

5° Fragmens relatifs à la campagne de 1676.

6° Relation de la campagne de 1678. Louis XIV y découvre franchement sa passion pour la gloire, si difficile à séparer de l'orgueil : « J'examinai ce qui
« étoit faisable, et je travaillai à surmonter les difficul-
« tés qui se rencontrent d'ordinaire dans les grandes
« choses. Si elles donnent de la peine, on en est bien
« récompensé dans les suites. Un cœur bien élevé est
« difficile à contenter, et ne peut être pleinement sa-
« tisfait que par la gloire; mais aussi cette sorte de
« plaisir le comble de bonheur, en lui faisant croire
« qu'il n'y avoit que lui capable d'entreprendre, et
« digne de réussir. »

Au sujet des négociations de Nimègue, dont la plupart des alliés craignoient le dénouement : « Dans ces

« désordres, dit-il, j'étois tranquille, et ne voyois que
« du bien pour moi, soit que la guerre continuât ou
« que la paix se fît. L'agitation et le trouble des autres
« augmentoient ma joie, et je jouissois pleinement
« de ma bonne fortune et de ma bonne conduite,
« qui m'avoit fait profiter de toutes les occasions
« que j'avois trouvées d'étendre les bornes de mon
« royaume aux dépens de mes ennemis. »

7° Réflexions sur le métier de roi, et sur l'administration des affaires étrangères. Ce morceau précieux se trouve dans le *Siècle de Louis* XIV*;* mais je me reprocherois de ne pas l'insérer ici.

« Les rois sont souvent obligés à faire des choses
« contre leur inclination, et qui blessent leur bon
« naturel. Ils doivent aimer à faire plaisir, et il faut
« qu'ils châtient souvent et perdent des gens à qui
« naturellement ils veulent du bien. L'intérêt de
« l'Etat doit marcher le premier. On doit forcer son
« inclination, et ne se pas mettre en état de se repro-
« cher quelque chose d'important qu'on pouvoit faire
« mieux, mais que quelques intérêts particuliers en
« ont empêché, et ont détourné les vues qu'on devoit
« avoir pour la grandeur, le bien et la puissance de
« l'Etat.

« Souvent il y a des endroits qui font peine, il y
« en a de délicats qu'il est difficile de démêler; on a
« des idées confuses : tant que cela est, on peut de-
« meurer sans se déterminer; mais dès que l'on s'est
« fixé l'esprit à quelque chose, et qu'on croit voir le
« meilleur parti, il le faut prendre : c'est ce qui m'a
« fait réussir souvent dans ce que j'ai entrepris. Les
« fautes que j'ai faites, et qui m'ont donné des peines

« infinies, ont été par complaisance, et pour me lais-
« ser aller trop nonchalamment aux avis des autres.

« Rien n'est si dangereux que la foiblesse, de quel-
« que nature qu'elle soit. Pour commander aux autres,
« il faut s'élever au-dessus d'eux; et après avoir
« entendu ce qui vient de tous les endroits, on se
« doit déterminer par le jugement, qu'on doit faire
« sans préoccupation, et pensant toujours à ne rien
« ordonner ni exécuter qui soit indigne de soi, du
« caractère qu'on porte, ni de la grandeur de l'Etat.

« Les princes qui ont de bonnes intentions, et
« quelques connoissances de leurs affaires, soit par
« expérience, soit par étude, et une grande applica-
« tion à se rendre capables, trouvent tant de diffé-
« rentes choses par lesquelles ils peuvent se faire con-
« noître, qu'ils doivent avoir un soin particulier et
« une attention universelle à tout.

« Il faut se garder contre soi-même, prendre garde
« à son inclination, et être toujours en garde contre
« son naturel. Le métier de roi est grand, noble et
« bien délicieux, quand on se sent digne de bien
« s'acquitter de toutes les choses auxquelles il en-
« gage; mais il n'est pas exempt de peine, de fatigue,
« d'inquiétude. L'incertitude désespère quelquefois;
« et quand on a passé un temps raisonnable à exa-
« miner une affaire, il faut se déterminer, et prendre
« le parti qu'on croit le meilleur.

« Quand on a l'Etat en vue, on travaille pour soi:
« le bien de l'un fait la gloire de l'autre. Quand le
« premier est heureux, élevé et puissant, celui qui
« en est cause en est glorieux, et par conséquent
« doit plus goûter que ses sujets, par rapport à lui

« et à eux, tout ce qu'il y a de plus agréable dans la « vie. Quand on s'est mépris, il faut réparer sa faute « le plus tôt qu'il est possible, et que nulle considé- « ration n'en empêche, pas même la bonté.

« En 1671, un ministre mourut, qui avoit la charge « de secrétaire d'Etat ayant le département des af- « faires étrangères. Il étoit homme capable, mais non « pas sans défaut; il ne laissoit pas de bien remplir « ce poste, qui est très-important. Je fus quelque « temps à penser à qui je ferois avoir sa charge; et « après avoir bien examiné, je trouvai qu'un homme « qui avoit long-temps servi dans des ambassades (1) « étoit celui qui la rempliroit le mieux. Je l'envoyai « querir; mon choix fut approuvé de tout le monde, « ce qui n'arrive pas toujours. Je le mis en posses- « sion de sa charge à son retour. Je ne le connoissois « que de réputation, et par les commissions dont je « l'avois chargé, qu'il avoit bien exécutées : mais « l'emploi que je lui ai donné s'est trouvé trop grand « et trop étendu pour lui. J'ai souffert plusieurs an- « nées de sa foiblesse, de son opiniâtreté et de son « inapplication. Il m'en a coûté des choses considé- « rables; je n'ai pas profité de tous les avantages que « je pouvois avoir; et tout cela par complaisance et « bonté. Enfin il a fallu que je lui ordonne de se re- « tirer, parce que tout ce qui passoit par lui perdoit « de la grandeur, de la force qu'on doit avoir en « exécutant les ordres d'un roi de France qui n'est « pas malheureux. Si j'avois pris le parti de l'éloigner « plus tôt, j'aurois évité les inconvéniens qui me « sont arrivés, et je ne me reprocherois pas que ma

(1) M. de Pomponne. (M.)

« complaisance pour lui a pu nuire à l'Etat. J'ai fait « ce détail pour faire voir un exemple de ce que j'ai « dit ci-devant. »

8° Projet de harangue pour obtenir des secours de ses sujets. — Il me paroît que cette pièce fut composée pendant la guerre de 1688. Après des conquêtes et des victoires, le royaume se trouvoit dans un fatal épuisement, et l'on projeta peut-être d'assembler comme autrefois les notables, pour obtenir des secours extraordinaires. La harangue achève de peindre le caractère du monarque :

« J'ai soutenu cette guerre avec la hauteur et la « fierté qui convient à ce royaume : c'est par la va- « leur de ma noblesse et le zèle de mes sujets que « j'ai réussi dans les entreprises que j'ai faites pour « le bien de l'Etat. J'ai donné tous mes soins et toute « mon application pour y parvenir ; je me suis aussi « donné les mouvemens que j'ai crus nécessaires pour « remplir mes devoirs, et pour faire connoître l'ami- « tié et la tendresse que j'ai pour mes peuples, en « leur procurant par mes travaux une paix qui les « mette en repos le reste de mon règne, pour ne « penser plus qu'à leur bonheur. Après avoir étendu « les limites de cet empire, et couvert mes frontières « par les importantes places que j'ai prises, j'ai écouté « les propositions de paix qui m'ont été faites, et j'ai « peut-être passé en ce rencontre les bornes de la « sagesse, pour parvenir à un aussi grand ouvrage. « Je puis dire que je suis sorti de mon caractère, et « que je me suis fait une violence extrême pour procu- « rer promptement le repos à mes sujets aux dépens de « ma réputation, ou du moins de ma satisfaction par-

« ticulière, et peut-être de ma gloire, que j'ai bien
« voulu hasarder pour l'avantage de ceux qui me l'ont
« fait acquérir. J'ai cru leur devoir cette reconnois-
« sance. Mais voyant à cette heure que mes ennemis
« les plus emportés n'ont voulu que m'amuser, et qu'ils
« se sont servis de tous les artifices dont ils sont ca-
« pables pour me tromper, aussi bien que leurs al-
« liés, les obligeant à fournir aux dépenses immenses
« que demande leur ambition déréglée, je ne vois
« plus de parti à prendre que celui de songer à nous
« bien défendre, en leur faisant voir que la France
« bien unie est plus forte que toutes les puissances
« rassemblées avec tant de peine, par force et par
« artifice, pour l'accabler. Jusqu'à cette heure j'ai
« mis en usage les moyens extraordinaires dont, en
« pareilles occasions, on s'est servi pour avoir les
« sommes proportionnées aux dépenses indispen-
« sables pour soutenir la gloire et la sûreté de l'Etat:
« présentement que toutes ces sources sont épuisées,
« je viens à vous pour vous demander vos conseils
« et votre assistance en ce rencontre, où il ira de
« notre salut. Par les efforts que nous ferons par
« notre union, nos ennemis connoîtront que nous
« ne sommes pas en l'état qu'ils veulent faire croire,
« et que nous pourrons, par le secours que je vous
« demande, le croyant indispensable, les obliger à
« faire une paix honorable pour nous, durable pour
« notre repos, et convenable à tous les princes de
« l'Europe. C'est à quoi je penserai jusqu'au moment
« de sa conclusion, même dans le plus fort de la
« guerre, aussi bien qu'au bonheur et à la fidélité de
« mes peuples, qui ont toujours fait et feront, jus-

« qu'au dernier moment de ma vie, ma plus grande
« et ma plus sérieuse application. »

9° Mémoire donné au roi d'Espagne, partant le 3 décembre 1700. — C'est de tous les écrits de Louis XIV celui qui lui fait le plus d'honneur. S'il avoit suivi dès sa jeunesse les principes qu'il y donne pour règle à son petit-fils, on ne pourroit trop célébrer son règne (1).

Il mourut le premier septembre 1715, laissant le royaume abymé de dettes à un enfant de cinq ans et demi, dont la minorité pouvoit mettre le comble aux désordres, et attirer de nouveaux malheurs. Quoique la flatterie l'ait trop exalté, il méritoit le nom de *grand* par des qualités sublimes, par des institutions admirables qui valoient mieux que des conquêtes; et son règne sera toujours une des époques les plus glorieuses de la monarchie. Les temps mêmes de calamité que nous avons parcourus l'honorent aux yeux des sages par la constance avec laquelle il soutint ses infortunes, et par le désir ardent qu'il eut de finir celles de ses peuples.

C'est une justice à lui rendre, ainsi qu'à madame de Maintenon, que de rapporter les termes dont il se servit, au lit de la mort, pour la recommander au duc d'Orléans : « Mon neveu, je vous recommande
« madame de Maintenon. Vous savez la considéra-
« tion et l'estime que j'ai eues pour elle. Elle ne m'a
« donné que de bons conseils : j'aurois bien fait de
« les suivre. Elle m'a été utile en tout, mais surtout
« pour mon salut. Faites tout ce qu'elle vous deman-

(1) *Voyez* de nouveaux détails sur les manuscrits de Louis XIV dans la Notice, *passim*; et le n° II des Pièces relatives à la Notice.

« dera pour elle, pour ses parens, pour ses amis, « pour ses alliés : elle n'en abusera pas. Qu'elle s'a- « dresse directement à vous pour tout ce qu'elle « voudra. »

Le désintéressement inouï qu'elle avoit eu dans la faveur devoit être une assez forte recommandation auprès d'un prince équitable et généreux.

TROISIÈME PARTIE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU RÈGNE DE LOUIS XV JUSQU'EN 1756.

LIVRE PREMIER.

[1715] PHILIPPE, duc d'Orléans (1), né en 1674, très-capable de bien gouverner le royaume s'il avoit moins

(1) *Philippe, duc d'Orléans :* Fils de Philippe de France, frère unique de Louis XIV. Il porta le titre de duc de Chartres jusqu'à la mort de son père (9 juin 1701); il fit casser le testament de Louis XIV (1715), changea les systèmes de ce monarque, maria sa fille au prince des Asturies, qui régna un moment en Espagne après l'abdication de Philippe V, etc. Le Régent acheta, pour la somme de deux millions, le beau diamant qui porte son nom : il pèse plus de cinq cents grains, est exempt de toute tache, et d'une eau admirable; sa grosseur est celle d'une belle prune de *Reine-Claude*. Ami des lettres et des arts, Philippe forma dans son palais une riche collection de tableaux, de médailles et de pierres gravées; il dessina de jolies vignettes pour une édition des *Amours de Daphnis et Chloé*, connue sous le nom d'*édition du Régent*. Saint-Simon loue son administration en général, mais il peint les désordres de sa vie privée avec des couleurs affreuses : « Il s'accou« tuma, dit-il, à la débauche jusqu'à ne pouvoir s'en passer, et il ne « s'y divertissoit qu'à force de bruit, de tumulte et d'excès : c'est ce « qui le jeta à en faire souvent de si étranges et de si scandaleuses; et « comme il vouloit l'emporter sur tous les débauchés, à mêler dans ses « parties les discours les plus impies, et à trouver un raffinement pré« cieux à faire les débauches les plus inouïes aux jours les plus saints. » Ce portrait, tracé par un *ami* du Régent, explique l'élévation et la fortune singulière de Dubois, l'homme le plus méprisable et le plus dissolu de cette époque. En même temps Saint-Simon représente le Régent comme un prince superstitieux, qui cherchoit *à voir le diable*. « On « consulta, ajoute-t-il, des verres d'eau devant lui, sur le présent et « sur l'avenir. » (*Voyez* les Mémoires de la Régence, et ceux de Saint-Simon.)

aimé les plaisirs et les nouveautés, étoit devenu suspect à Louis XIV depuis ses intrigues en Espagne. Les bruits calomnieux répandus au sujet de tant de malheurs qui réduisoient la branche royale à un foible rejeton, avoient fortifié les préventions contre sa personne (1). Aussi le testament de Louis ne lui étoit-il point favorable : il établissoit un conseil de régence, où le duc d'Orléans ne devoit avoir que la voix prépondérante ; il donnoit au duc du Maine (2), prince légitimé, le commandement absolu des troupes de la maison du Roi, pour opposer la force aux entreprises de l'ambition. Un tel partage de l'autorité n'auroit servi qu'à exciter des troubles dans l'Etat.

Le secret du testament étoit inconnu ; Philippe n'en

(1) « Les horreurs qui ne peuvent plus se différer d'être racontées, « dit Saint-Simon, glacent ma main : je les supprimerois, si la vérité « due si entièrement à ce qu'on écrit, si d'autres horreurs qui ont ren- « chéri encore sur les premières s'il est possible, si la publicité qui en a « retenti dans toute l'Europe, si les suites importantes auxquelles elles « ont donné lieu, ne me forçoient de les exposer, comme faisant partie « intégrante et des plus considérables de ce qui s'est passé *sous mes* « *yeux.* » — (2) *Duc du Maine* : Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, duc du Maine, fils naturel de Louis XIV et de madame de Montespan, né le 30 mars 1670, légitimé le 29 décembre 1673, mort le 14 mai 1736. Il avoit épousé, le 19 mars 1692, Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé, célèbre par son esprit, par ses intrigues, et par sa cour de Sceaux. (*Voyez* les Mémoires de madame de Staal, qui font partie de cette Collection). Madame de Maintenon fit imprimer, en 1677, les *OEuvres d'un jeune enfant qui n'a pas encore sept ans.* Ce n'étoit qu'un recueil de thèmes du duc du Maine, qui passoit alors pour un prodige, et qui ne fut depuis qu'un homme ordinaire. Louis XIV le fit colonel général des Suisses, grand-maître de l'artillerie, etc. Il lui donna tous les honneurs des princes du sang, et l'appela même en 1714 à la succession à la couronne. Mais le Régent fit annuler cette disposition : il lui enleva les prérogatives des princes du sang (1716), et la préséance sur les pairs (1718). Le duc du Maine eut pour fils le comte d'Eu, mort sans postérité.

jugeoit que par conjecture : mais dès que le monarque eut expiré, il prit, en homme de tête, une résolution décisive. Il se rendit au parlement avec les princes et les pairs ; il harangua l'assemblée ; il se montra persuadé que ses droits en qualité de premier prince du sang, et même la volonté du feu Roi, lui assuroient la régence ; il demanda qu'après la lecture du testament on délibérât d'abord sur le premier de ces titres. « Mais, à quelque titre que j'aie droit d'aspirer à la « régence, dit-il, j'ose vous assurer, messieurs, que « je la mériterai par mon zèle pour le service du Roi, « et par mon amour pour le bien public, surtout « étant aidé par vos conseils, et par vos sages remon- « trances. Je vous les demande par avance, en pro- « testant dans cette auguste assemblée que je n'au- « rai d'autre dessein que de soulager les peuples, de « rétablir le bon ordre dans les finances, de retran- « cher les dépenses superflues, d'entretenir la paix « au dedans et au dehors du royaume, de rétablir « surtout l'union et la tranquillité de l'Eglise, de tra- « vailler enfin, avec toute l'application qui me sera « possible, à tout ce qui peut rendre un Etat heu- « reux. »

Ce discours flatteur fut d'autant plus efficace, que le parlement avoit eu moins d'autorité sous le dernier règne. Les volontés testamentaires de Louis XIV parurent ensevelies dans sa tombe ; et comme le duc du Maine, soit timidité, soit prudence, ne fit aucune opposition, le duc d'Orléans obtint, par les arrêts du 2 septembre, tout ce qu'il voulut. Il s'obligeoit à suivre la pluralité des voix dans le conseil de régence ; il se réservoit seulement la distribution des charges,

des emplois, des grâces, des bénéfices. « Je ne veux « être indépendant que pour faire le bien, avoit-il « dit; je consens à être lié tant qu'on voudra pour « faire le mal. » On applaudit à ces belles paroles, on les consigna dans les registres : elles auroient dû se graver dans l'ame du Régent.

Ses talens supérieurs et ses qualités aimables se développèrent avec plus d'éclat lorsque, dépositaire de la puissance royale, il se livra au désir de mériter les suffrages de la nation. Toujours trop ardent pour la volupté, il ne le fut guère moins pour le travail; son génie saisit avidement de grands projets, inspirés par l'amour du bien public; et le début de sa régence auroit été un présage certain du bonheur de la monarchie, si l'expérience de tous les siècles n'avoit appris à se défier des commencemens, lorsqu'ils ne sont pas fondés sur des principes invariables. L'ivresse du pouvoir, les prestiges des passions ont égaré tant de princes, et même des princes long-temps vertueux!

Un des premiers soins du Régent, et des plus dignes de son caractère, fut d'aller à Saint-Cyr visiter madame de Maintenon, qui s'y étoit retirée pour le reste de ses jours. Il la traita comme le méritoit une femme aussi respectable par sa conduite que par le rang qu'elle avoit eu auprès de Louis XIV. Leur conversation, qu'elle écrivit sur-le-champ, doit intéresser les ames nobles et sensibles.

Le prince, en lui témoignant la plus grande considération, sans lui laisser même le temps de le remercier : « Je ne fais que mon devoir, dit-il; vous savez « ce qui m'a été prescrit. » Elle répondit qu'elle voyoit avec plaisir la marque de respect qu'il donnoit

à la mémoire du feu Roi en faisant cette visite. « Je « n'ai garde d'y manquer par cette raison, reprit-il ; « mais je la fais aussi, madame, par estime pour « vous. »

Il ajouta qu'il avoit pris des mesures pour qu'on lui payât exactement ce qu'elle touchoit auparavant sur la cassette ; qu'il alloit travailler à rétablir les affaires du royaume ; que c'étoit toute son ambition, et qu'il s'estimeroit trop heureux s'il pouvoit, dans quelques années, le rendre au Roi en meilleur état qu'il n'étoit ; enfin que personne n'avoit plus d'intérêt que lui à la conservation de ce jeune prince. « Si vous n'avez « pas, répondit-elle, le désir insatiable de régner « dont on vous a toujours accusé, ce que vous pro- « jetez est cent fois plus glorieux. » Sur quoi il dit : « Je ne régnerois pas en repos si on perdoit le Roi, « et l'on auroit la guerre avec l'Espagne. »

Madame de Maintenon avoit lieu de craindre qu'on ne voulût la rendre suspecte au Régent : elle l'en prévint, et le pria de se tenir en garde contre la malice des hommes ; elle assura que la seule reconnoissance l'engageroit d'honneur à ne jamais rien dire ni rien faire contre lui ; qu'elle n'auroit plus même de commerce en Espagne ; qu'elle ne pensoit qu'à se renfermer, qu'à prier pour le bonheur de la France. Ce prince lui renouvelant toutes sortes de protestations, et la priant de s'adresser directement à lui : « Mes « plus grandes instances, lui dit-elle, seront pour « achever la fondation de Saint-Cyr. »

Dans cette maison, monument éternel de sa bienfaisance, elle se consacra en effet tout entière aux bonnes œuvres, vraiment dignes de ce nom par le

bien qu'elles procurent. Le brevet de sa pension portoit que *son désintéressement la lui avoit rendue nécessaire*. Le Régent ne pouvoit lui rendre un témoignage plus honorable, ni mieux mérité. Un revenu de soixante-quatre mille francs, dont elle jouit à Saint-Cyr, ne lui servit qu'à faire des heureux, ou plutôt à soulager des malheureux : elle ne dépensa presque rien pour elle-même jusqu'à sa mort (en 1719). Revenons aux affaires publiques.

Rien ne sembla de meilleur augure que l'établissement de plusieurs conseils (1) où les affaires devoient être discutées et réglées, pour recevoir ensuite une dernière décision dans le conseil général de régence. C'étoit un projet du duc de Bourgogne, père de Louis XV (2), persuadé, comme le porte la déclaration du 15 septembre, que l'autorité de chaque partie du ministère est souvent pour un seul homme un trop grand fardeau, et peut devenir dangereuse, à moins que le prince n'ait des lumières très-supérieures; que la vérité parvenant si difficilement à ses oreilles, il est nécessaire que plusieurs personnes soient à portée de la lui faire entendre; enfin que si l'on n'intéresse pas au gouvernement un certain nombre d'hommes également éclairés et fidèles, il est presque impossible de trouver toujours des sujets formés, capables

(1) Ils furent établis par une déclaration du Roi, donnée à Vincennes le 15 septembre. — (2) Il est dit, dans la déclaration du Roi : « Cette « forme de gouvernement a paru d'autant plus convenable à notre très- « cher oncle le duc d'Orléans, régent du royaume, qu'il sait que le plan « en avoit déjà été tracé par notre très-honoré père, dont nous aurons « au moins la satisfaction de suivre les vues, si le Ciel nous a privé de « l'avantage d'être formé par ses grands exemples. »

de remplacer ceux dont on regretteroit la perte (1). Quelque solides que fussent ces réflexions, la forme du gouvernement français, le caractère national, le caractère même du Régent, pouvoient les rendre bientôt inutiles. En pareille matière, l'expérience est une règle toujours plus sûre que la spéculation, et le grand art est de prévoir les effets de l'expérience.

Il y eut donc six conseils particuliers : conseil de conscience pour les affaires ecclésiastiques, conseil de guerre, conseil de finances, conseil de marine, conseil des affaires étrangères, conseil des affaires de l'intérieur du royaume. Leurs présidens avoient séance et voix délibérative au conseil général de la régence, et y faisoient le rapport des résolutions qu'on avoit prises. La plupart des choix méritèrent l'approbation du public (2). On étoit trop ulcéré des

(1) Ce sont à peu près les termes de la déclaration.

(2) Les conseils furent ainsi composés (*) :

1° *Conseil de conscience*, pour la direction des affaires ecclésiastiques. Le cardinal de Noailles, président; l'archevêque de Bordeaux, un évêque *ad libitum;* Daguesseau, depuis chancelier, alors procureur général; et l'abbé Pucelle, conseiller clerc au parlement de Paris.

2° *Conseil des affaires étrangères*. Le maréchal d'Uxelles, président; l'abbé d'Estrées (qui avoit été ambassadeur en Espagne); l'abbé Dubois (depuis cardinal, archevêque de Cambray, et premier ministre); de Canilhac, de Chiverny, le marquis de Torcy, ex-ministre; Pecquet, ci-devant premier commis des affaires étrangères, et auteur de plusieurs ouvrages.

3° *Conseil de la guerre*. Le maréchal duc de Villars, président; le prince de Conti, le duc du Maine, le comte d'Evreux, le duc de Guiche, chargé du détail de l'infanterie; de Joffreville pour la cavalerie; de Reinhold pour les Suisses, de Saint-Hilaire pour l'artillerie, de Puységur pour les fortifications, Le Blanc et de Saint-Contest pour les vivres et

(*) Dans l'etat de plusieurs de ces conseils, se trouvent des membres qui n'en faisoient point partie a l'epoque de leur organisation, et qui y urent admis pendant leur durée.

malheurs du dernier règne pour ne pas applaudir à un changement qui n'annonçoit que de l'équité et de la sagesse.

Le cardinal de Noailles présida au conseil de conscience, le duc de Noailles à celui des finances. On devoit espérer, de la modération du premier, que le calme se rétabliroit dans l'Eglise; et du zèle, des lumières, de l'activité de l'autre, que le chaos de l'administration seroit débrouillé, et que l'ordre succéderoit à la ruine des affaires.

Ce ne fut pas sans beaucoup de peine que le duc se vit chargé d'un ministère si dangereux. Il écrivit (le 24 septembre) à madame de Maintenon, dont l'amitié pour lui avoit été invariable : « Combien de « fois ai-je désiré d'être à portée de vous demander « vos sages avis et vos conseils! Je ne l'ai pas pu faire

les munitions; de Biron, de Lévis, d'Asfeld; le duc de La Vrillière, qui signa les commissions depuis le 14 octobre 1715 jusqu'au 4 février 1716; et le marquis d'Armenonville, qui succéda à La Vrillière, et signa jusqu'au 24 septembre 1718, époque où les conseils furent supprimés, et les charges de secrétaires d'Etat rétablies.

4° *Conseil des finances.* Le maréchal duc de Villeroy, chef; le duc de Noailles, président; Amelot, Le Pelletier-Desforts, Rouillé-Ducoudray, de La Houssaye, d'Ormesson, Fagon, de Baudry, Gaumont, Gilbert des Voisins, Bouvard de Fourqueux, le duc de La Force, d'Argenson, garde des sceaux; le président Dodun. Les fonctions de contrôleur général furent exercées par Philippe-Joseph Perrotin de Barmont, Pierre Soubeyran, et Jacques Perrotin de Barmont.

5° *Conseil de marine.* Le maréchal d'Estrées, président; le maréchal de Tessé; de Vauvray, intendant de Toulon; Ferrand, intendant de Bretagne; de Bonrepos, de Renaud, de Coëtlogon et de Champigny, chefs d'escadre; d'Asfeld, le chevalier d'Orléans, grand prieur de France, général des galères; de Bide de La Grandville, de Court.

6° *Conseil des affaires du dedans du royaume.* Le duc d'Antin, président; Jean-Antoine de Mesmes, premier président au parlement de Paris; le marquis de Harlay, de Goissard, d'Argenson.

« par écrit, il auroit fallu des volumes; et j'avoue « que les choses ont varié tant de fois, que je n'au- « rois pu vous rien mander de positif ni d'assuré, « puisque encore hier au matin je me croyois af- « franchi de toute servitude, et que l'après-dînée « cela changea. Monseigneur le duc d'Orléans exige « de moi absolument d'entrer dans le conseil des « finances, qu'il a formé. J'y suis sous le maréchal « de Villeroy. Le reste du conseil est composé de « gens les plus accrédités dans le public et dans le « conseil d'Etat, et pour la probité et pour le dés- « intéressement. Ce sera eux qui gouverneront la « barque, et nous les verrons faire. Quoiqu'il ne « puisse rien rouler sur mon compte particulier, je « vous dirai, madame, que c'est avec la dernière « peine que je me suis rendu aux instances de mon- « seigneur le duc d'Orléans. J'avois, à ce qu'il me « sembloit, mille bonnes raisons pour désirer d'être « en repos, où j'aurois vécu plus heureux et plus « tranquille : cependant il ne m'a été ni possible ni « permis de me défendre, et il a fallu accepter contre « mon gré ce que d'autres peut-être envieroient beau- « coup, et que je ne désirerois pas de tirer de leurs « mains s'ils l'avoient. Je vous parle, madame, avec « cette franchise que vous m'avez permise, et comp- « tant sur vos bontés. Si vous me connoissiez moins « à fond, je ne prendrois pas la liberté de vous parler « de même. J'ose dire que ma façon de penser ne « seroit pas crue des gens qui nous environnent : « ainsi il vaut mieux se taire, tâcher de bien faire, « et n'oublier jamais les principes. J'en ai un, ma- « dame, qui ne s'effacera jamais de mon cœur ni de

« mon esprit : c'est de vous honorer, de vous respec-
« ter, de vous être plus tendrement attaché que per-
« sonne du monde, et de vous obéir en tout ce que
« vous me ferez l'honneur de me commander. »

Le maréchal de Villeroy, en qualité de chef de ce conseil des finances, n'avoit qu'un titre peu important : tout devoit rouler en effet sur le duc de Noailles. Il conduisit réellement la *barque,* pour me servir de ses termes, sans doute parce que les conjonctures l'exigeoient ; et plus les difficultés étoient effrayantes, plus il se livra aux travaux pénibles qui pouvoient les surmonter.

Depuis que Louis XIV avoit malheureusement mis sa gloire à répandre la terreur en Europe, depuis que ses entreprises ambitieuses, ses guerres contre toutes les puissances réunies, ses armées innombrables et superbes, ses places multipliées à l'infini, outre les dépenses excessives de ses bâtimens et du faste de sa cour, avoient miné les fondemens de la politique de Colbert, le mal s'étoit accru perpétuellement, surtout dans la guerre de la succession d'Espagne, au point d'anéantir presque les ressources de l'Etat, et de ne laisser aux peuples que le désespoir. Après avoir accumulé les impôts avec excès, il avoit fallu employer toutes sortes de moyens et d'expédiens ruineux qui, en augmentant la dette publique, ne servoient guère qu'à enrichir quelques particuliers méprisables. En un mot, à la mort du Roi le manque de fonds étoit de près de soixante-dix-sept millions pour les dépenses courantes, sans parler d'une quantité énorme de dettes exigibles ; et l'on avoit déjà consumé plus de la moitié des fonds de 1717. Le dernier contrôleur

général, Desmarets, ne méritoit cependant que des éloges, ayant surmonté des obstacles prodigieusement multipliés.

Dans un tel désordre, tout menace ruine. Que peut faire un gouvernement obéré qui n'a ni fonds ni crédit? quelle justice les peuples ont-ils à en attendre, lorsqu'il faut les dépouiller pour soutenir les charges de l'Etat, pour entretenir la maison du prince? A quels orages n'est-on pas exposé en pleine paix, si les propriétés n'ont rien de sûr, si les vexations produisent une guerre sourde entre l'autorité qui accable et le public qui se soulève? Heureusement le duc de Noailles, chargé du fardeau de cette administration, réunissoit en lui les qualités rares qu'elle exigeoit, justice, intégrité, vigilance, lumières, application, humanité, zèle, courage et sagesse. Il approfondissoit les principes, et ne perdoit point de vue les détails; il prenoit conseil des hommes les plus instruits, et jugeoit de tout par lui-même; il désiroit passionnément le bien de l'Etat, et ne séparoit point l'intérêt de la couronne de celui de la nation. Enfin, dans une place où il avoit tant de pouvoir, il porta un esprit de désintéressement pour sa famille dont les exemples étoient fort rares jusqu'alors (1). Mais (ce qui devoit coûter infiniment à son cœur) la crise violente des affaires ne permettoit pas de rétablir l'ordre général sans que beaucoup de particuliers en souffrissent.

Pour donner une idée de son travail, il faudroit mettre sous les yeux des lecteurs un énorme recueil de manuscrits relatifs à son ministère, qui ne dura qu'environ deux ans. Je me renferme dans les bornes

(1) *Voyez* les Pièces détachées, à la fin des Mémoires.

convenables aux Mémoires historiques; j'indiquerai seulement les faits principaux. Noailles fut l'ame des opérations: on ne peut guère douter qu'elles n'eussent produit les avantages les plus solides, si un délire de système n'avoit prévalu sur les règles de la justice et de la prudence.

Il y avoit un moyen affreux d'aplanir tous les obstacles : c'étoit de ne pas reconnoître les dettes de Louis XIV. Ce moyen fut proposé; mais on le rejeta unanimement par honneur, avant même de prévoir aucune ressource prochaine. La proposition seule d'une banqueroute découvre l'abyme qu'il s'agissoit de combler.

Les affaires extraordinaires, les créations de charges et de rentes, les expédiens vils et dangereux qui avoient souvent paru indispensables, furent courageusement bannis de la nouvelle administration. On pourvut néanmoins au paiement des troupes et des rentiers, en tirant des receveurs généraux et des fermes générales les sommes nécessaires. On réduisit au denier vingt-cinq l'intérêt des rentes constituées au denier douze sur les tailles. On supprima une multitude d'offices ridiculement privilégiés, onéreux aux peuples comme au Roi, et absolument inutiles : la finance en fut liquidée à quatre pour cent d'intérêt, et c'étoit un profit de trois cinquièmes. On ordonna la révision des comptes, où les entrepreneurs avides avoient couvert de ténèbres leurs friponneries. Combien d'abus crians à réformer, pour se mettre en état d'exécuter des projets plus essentiels!

Une lettre circulaire (du 4 octobre) écrite aux intendans des provinces, devenue publique par l'im-

pression, annonça l'intention du gouvernement en faveur des peuples, et le désir de les soulager, du moins en arrêtant les vexations qu'ils essuyoient au sujet des tailles. « Comme il est de la justice et de la « piété d'empêcher l'oppression des taillables, disoit « le Régent (car la lettre étoit en son nom), je crois « qu'il n'est point de peine assez forte pour punir « ceux qui voudroient s'opposer au dessein de les « soulager. Vous tiendrez la main à ce que les col- « lecteurs, procédant par voie d'exécution contre les « taillables, n'enlèvent point leurs chevaux et bœufs « servant au labourage, ni leurs lits, habits, usten- « siles et outils avec lesquels les ouvriers et artisans « gagnent leur vie. »

On demandoit des mémoires exacts, qui pussent servir à régler l'imposition de la taille avec toute l'égalité possible. « Dans l'examen des moyens, ajou- « toit-on, vous préférerez toujours ceux qui favori- « seront la culture des terres, augmenteront le com- « merce et la consommation des denrées, faciliteront « le recouvrement, et seront le moins à charge aux « sujets du Roi. Vous porterez toute votre attention « à prévenir et borner l'autorité que les officiers des « juridictions et les personnes puissantes exercent sur « les collecteurs, pour se procurer à eux ou à leurs fer- « miers des cotes médiocres, et faire rejeter sur les « autres habitans la taille qu'ils devroient supporter. « C'est de là que sont venues les non-valeurs, la dif- « ficulté dans les recouvremens, les contraintes pour « les solidités, la ruine enfin de plusieurs taillables. « Ce pouvoir injuste a eu des suites trop malheu- « reuses pour le laisser subsister plus long-temps. »

Ainsi on s'occupoit du peuple, on cherchoit du remède à ses maux; mais la guérison ne pouvoit être que fort lente, et demandoit une longue suite d'opérations pleines de sagesse.

On accorda des remises sur le dixième et la capitation de 1716; on diminua les tailles de cette année de plus de trois millions quatre cent mille livres; on défendit de lever aucune espèce d'imposition, si elle n'étoit ordonnée par arrêt, et en connoissance de cause. (De simples lettres du ministre en faisoient lever de militaires, telles que fourrages, etc., usage introduit par Louvois, et digne de son despotisme.) Des réformes dans les troupes, même dans la maison du Roi, diminuèrent les dépenses. On liquida plus de deux mille charges nouvellement créées dans Paris, dont les droits n'étoient que des abus funestes; on permit le transport des grains d'une province à l'autre; on en permit même l'exportation hors du royaume, comme un moyen d'encourager l'agriculture, et d'augmenter les ressources des campagnes. Cette permission passagère fut renouvelée depuis : elle dépendoit sans doute de l'abondance des moissons.

Après tant de violentes secousses que les fortunes avoient essuyées sous le dernier règne, il étoit impossible au gouvernement d'inspirer d'abord toute la confiance nécessaire. Les fréquentes variations de monnoie, depuis le commencement du siècle, étoient une source intarissable de soupçons et d'inquiétudes. En vain le Régent, par deux déclarations, annonça que la monnoie ne subiroit plus de changement, on ne le crut point : la circulation demeura interceptée; le commerce languissoit toujours, et le trésor étoit

sans argent. Enfin le besoin fit prévaloir encore l'ancien préjugé, qui avoit introduit cet expédient pernicieux : tous les mémoires, ceux même des marchands de Paris, invitoient à en faire usage. La théorie des finances étoit si obscure, et la force de l'exemple tenoit tellement lieu de principes, que très-peu de personnes connoissoient le mal, caché sous une apparence de bien. Le gouvernement fut entraîné malgré lui, et ordonna une refonte des espèces. Il déclara qu'au premier janvier 1716 les louis d'or anciens vaudroient vingt livres au lieu de quatorze, et les écus cinq livres, au lieu de trois et demie : on reçut les louis d'or à la monnoie pour seize livres, et les écus pour quatre. « C'étoit un parti mauvais en soi, dit le « duc de Noailles (1), mais qui parut nécessaire. » On prit toutes les mesures possibles pour en prévenir les inconvéniens. Le bénéfice fut d'environ soixante-douze millions, qu'on employa à payer les dépenses les plus urgentes.

Mais cette opération croisa le succès d'une autre véritablement essentielle que Noailles fit entreprendre, malgré les difficultés infinies de l'exécution. Il s'agissoit d'examiner et de liquider les papiers royaux, les billets sans nombre faits pour le service de l'Etat, circulant dans le commerce avec perte de quatre cinquièmes ; il s'agissoit de constater les doubles emplois, multipliés par la fraude et l'avarice ; d'assurer le sort des propriétaires, de façon à rétablir la confiance ; de convertir tous ces papiers en une espèce de billets dont la valeur fût invariable, jusqu'à ce qu'on les eût entièrement retirés. Ce fut l'objet

(1) Mémoire du duc de Noailles sur les finances. (M.)

d'un édit du 7 décembre, où l'on faisoit parler le Roi avec la justice et la bonté que le ministre prenoit pour règles de sa conduite.

[1716] Quatre mois après, le travail du *visa* étant fini, parut une déclaration qui réduisoit tous ces papiers en *billets de l'Etat*, pour la valeur de deux cent cinquante millions. Quatre frères dont la capacité et les services ont mérité l'approbation publique, les Paris, furent employés à un travail si épineux, prélude de celui qu'ils exécutèrent après le système.

Les traitans, les gens d'affaires, décriés alors comme des sangsues de l'Etat, avoient horriblement profité de ces malheurs, et formoient une espèce de ligue contre les opérations du gouvernement : ils les décrioient avec méchanceté, parce qu'ils en craignoient les suites; ils s'efforçoient d'entretenir et d'augmenter la défiance, parce qu'elle favorisoit leurs rapines. Loin de montrer quelque zèle pour l'Etat, quoique enrichis à ses dépens, ils resserroient leurs trésors, ils arrêtoient la circulation. Deux particuliers seulement prêtèrent des sommes considérables lorsque le besoin de secours se faisoit le plus sentir. On ne voyoit dans la plupart des autres qu'envie de jouir d'une criminelle opulence. Le conseil, indigné de cette conduite, voulant punir des malversations odieuses, et reprendre du moins une partie de ce qu'ils avoient volé ou frauduleusement acquis, eut recours à un moyen dangereux dont les exemples n'étoient point rares, dont on abusa presque toujours, mais que l'excès du mal justifioit d'autant plus aux yeux du conseil, que Sully et Colbert n'avoient pas cru pouvoir autrement guérir les plaies du royaume.

Une chambre de justice fut établie, au commencement de mars 1716, pour la recherche et la punition des coupables. Voici les termes de l'édit (rendu au mois de mars) :

« L'épuisement où nous avons trouvé notre royaume,
« et la déprédation qui a été faite des deniers publics
« pendant les deux dernières guerres, nous obligent
« d'accorder à nos peuples la justice qu'ils nous de-
« mandent contre les traitans et gens d'affaires, leurs
« commis et préposés, qui par leurs exactions les ont
« forcés de payer beaucoup au-delà des sommes que
« la nécessité des temps avoit contraint de leur de-
« mander; contre les officiers comptables, les muni-
« tionnaires et autres, qui par le crime de péculat
« ont détourné la plus grande partie des deniers qui
« devoient être portés au trésor royal, ou qui en
« avoient été tirés pour être employés suivant leur
« destination; et contre une autre espèce de gens
« auparavant inconnus, qui ont exercé des usures
« énormes en faisant un commerce continuel des as-
« signations, billets et rescriptions des trésoriers,
« receveurs et fermiers généraux. Les fortunes im-
« menses et précipitées de ceux qui se sont enrichis
« par ces voies criminelles, l'excès de leur luxe et
« de leur faste, qui semble insulter à la misère de la
« plupart de nos autres sujets, sont déjà par avance
« une preuve manifeste de leurs malversations, et il
« n'est pas surprenant qu'ils dissipent avec profusion
« ce qu'ils ont acquis avec injustice. Les richesses
« qu'ils possèdent sont les dépouilles de nos pro-
« vinces, la substance de nos peuples, et le patri-
« moine de l'Etat. Bien loin qu'ils en soient devenus

« légitimes propriétaires, ces manières de s'enrichir
« sont autant de crimes publics, que les lois et les
« ordonnances ont tâché de réprimer dans tous les
« temps..... Les restitutions qui seront ordonnées à
« notre profit serviront uniquement à acquitter les
« dettes légitimes de notre royaume, et nous met-
« tront en état de supprimer bientôt les nouvelles
« impositions, de rouvrir à nos peuples les plus riches
« sources de l'abondance, par le rétablissement du
« commerce et de l'agriculture, et de les faire jouir
« de tous les fruits de la paix. »

Il n'y avoit que trop de raisons pour exercer la rigueur des lois contre les coupables; mais, outre le danger de confondre l'innocence avec le crime, on devoit craindre de répandre trop d'alarmes et de trouble dans le public, effet presque inévitable de pareilles commissions. La Bastille se remplit bientôt de prisonniers; les recherches de la chambre s'étendirent sur une infinité de personnes: les complices étoient sans nombre; beaucoup d'honnêtes gens étoient comme eux en butte aux soupçons, exposés aux plus cruelles inquiétudes: et combien de familles avoient à trembler sur le penchant de leur ruine! Le remède enfin ne pouvoit manquer de produire de terribles convulsions. Elles auroient été moins fortes, si le changement dans les monnoies n'avoit fourni un autre sujet d'inquiétude.

Selon les calculs faits avec beaucoup de soin, on devoit acquitter trois cent millions sans appauvrir personne, et sans pousser trop loin la rigueur. Au mois de juin 1717, il y en avoit déjà soixante-dix d'acquittés par cette voie. On ignore à quelle somme

monta le reste; on sait seulement que le Régent fit des grâces qu'il avoit promis de ne pas faire.

Malgré le désir de terminer le plus tôt qu'il seroit possible des recherches si inquiétantes, la chambre de justice subsista une année entière. Le peuple même en désiroit la suppression. Sa haine pour les traitans s'étoit changée en pitié à la vue de tant de familles consternées; et d'ailleurs plusieurs jugemens ou plusieurs grâces faisoient crier à l'injustice. L'édit qui supprima ce tribunal prouve assez combien il importoit d'en arrêter les procédures. On y disoit bien que la chambre avoit découvert la grandeur du mal; mais on ajoutoit, au nom du Roi : « Plus nous avons voulu « en approfondir la cause et les progrès, plus nous « avons reconnu que la corruption s'est tellement « répandue, que presque toutes les conditions en « avoient été infectées; en sorte qu'on ne pouvoit « employer la plus juste sévérité pour punir un si « grand nombre de coupables, sans causer une in« terruption dangereuse dans le commerce, et une « espèce d'ébranlement général de tout le corps de « l'Etat. Et comme son intérêt est une loi suprême à « laquelle nous devons faire céder toutes les autres, « nous avons estimé qu'il étoit à propos de modérer « la rigueur de notre justice.....

« Nous nous portons d'autant plus volontiers à « prendre cette résolution, que nous pouvons désor« mais recueillir le fruit de cet établissement passa« ger, non-seulement par l'extinction d'une partie « considérable de dettes de l'Etat, mais encore par « l'ordre et l'arrangement que les recherches qui ont « été faites nous mettront en état d'apporter dans

« l'administration de nos finances, pour l'avantage
« de nos sujets, dont le nôtre est inséparable. C'est
« dans cet esprit que nous avons toujours travaillé
« depuis le commencement de notre règne, et nos
« peuples en ont déjà senti les effets par la suppres-
« sion des quatre sous pour livre que le malheur des
« temps avoit obligé d'ajouter à tous les droits qui
« se lèvent à notre profit; et quoique le commerce
« de toutes les denrées et marchandises se trouve par
« là considérablement déchargé, nous espérons que
« les mesures que nous prenons de jour en jour pour
« proportionner la dépense à la recette nous mettront
« en état de parvenir à procurer encore de plus grands
« soulagemens à nos peuples, dont la félicité sera tou-
« jours le premier et le principal objet de notre gou-
« vernement. »

On ne manqua pas d'exagérer satiriquement les frais de la chambre de justice. Ils n'avoient monté en un an qu'à douze cent mille livres; au lieu que les frais de celle que Colbert établit en 1661 avoient été de près de seize millions en huit années. Ce fait apprend à se défier des frondeurs et de leurs échos.

Selon le rapport fait au conseil de régence par le duc de Noailles, le total des biens de quatre mille quatre cent dix personnes taxées, la plupart sans patrimoine et sans naissance, montoit, d'après leurs déclarations mêmes, à près de huit cent millions. On leur en laissa plus de quatre cent quatre-vingt-treize, dont il falloit déduire leurs dettes légitimes ou supposées. « Comme on a vu le public d'abord irrité
« contre eux, ensuite, par un effet de l'inconstance
« française, les regarder avec compassion, le temps

« n'est peut-être pas loin, dit le duc, qu'on le verra « trouver à redire qu'on les ait si fort ménagés. Le « peu de changement qui paroît dans leur dépense, « le même nombre de domestiques qui subsistent « chez eux, et qui pourroient être occupés ailleurs « plus utilement, annoncent déjà ce que l'on en doit « attendre. » Ce reproche sans doute ne tomboit que sur les plus riches.

Si le nouveau plan d'administration eût été constamment suivi, surtout si une sévère économie en eût multiplié les avantages, il paroît certain qu'avec le temps les finances auroient été rétablies, par le soulagement même des peuples. C'est là que tendoient les vues et les principes du duc de Noailles : plus il approfondissoit les matières du gouvernement, plus il sentoit les rapports essentiels de l'intérêt de la nation avec celui du monarque.

Il présidoit aussi à un conseil de commerce établi après les autres conseils (1). Il voyoit, par la réflexion et l'expérience, que les prohibitions mal appliquées, les droits trop onéreux, étoient directement contraires au but qu'on se proposoit d'augmenter les revenus du fisc. Sur son avis, on en supprima plusieurs. La suppression des quatre sous pour livre faisoit, au premier coup d'œil, une brèche considérable à ces

(1) La déclaration portant établissement des conseils contient cette disposition : « Et attendu que le commerce a presque un égal rapport « avec les finances et la marine, il sera fait choix de quelques-uns des « membres de ces deux conseils pour y travailler avec les députés des « villes du royaume, qui ont eu entrée jusqu'à présent dans le conseil « du commerce; et en cas que la matière soit importante, les conseils « des finances et de marine se réuniront pour la discuter conjointement. « (*Art.* 2.) »

revenus, puisque les fermiers l'évaluoient à sept ou huit millions (1). Cependant le produit des fermes ne diminua la première année que d'environ quinze cent mille livres, et dans la seconde il n'y eut aucune différence. C'est qu'une augmentation de droits est presque toujours une diminution de commerce.

Un point capital étoit de rétablir le crédit et la circulation. Jean Law (2), cet aventurier écossais qui cherchoit fortune dans le royaume, et qui devoit bientôt y bouleverser toutes les fortunes, avoit proposé, dès le commencement de la régence, son grand projet de *banque royale*. On le rejeta, parce qu'on en prévit le danger; mais on adopta sa *banque générale*, qui pouvoit devenir et qui devint réellement fort avantageuse. Elle prit naissance le 2 mai 1716, en vertu de lettres patentes. Ses fonds ne montoient qu'à six millions : tout commerce lui fut interdit; tous ses billets devoient être payables à vue; elle pouvoit se charger de la caisse des particuliers tant en recette qu'en dépense, s'obligeant à faire les paiemens moyennant cinq sous de banque par mille écus.

« L'influence d'un établissement si sage et si né-
« cessaire, dit M. de Forbonnais, se fit sentir pres-
« que dès les premiers jours. La situation de l'Etat

(1) *Voyez* Recherches sur les finances. (M.)

(2) *Jean Law* : Devenu contrôleur général en 1720, il bouleversa la France par son *système*, fut obligé de fuir, et mourut à Venise presque dans l'indigence. Il avoit acquis dans l'agio une fortune immense. Il acheta le comté de Tancarville huit cent mille livres. Il avoit offert au prince de Carignan quatorze cent mille livres pour son hôtel de Soissons; à la marquise de Beuvron cinq cent mille livres pour une terre. « Pres-
« qu'en même temps il étoit en marché avec le duc de Sully pour le
« marquisat de Rosny. » (Mémoires de Saint-Simon.)

C'est de Law que descendoit le maréchal de Lauriston.

« étoit violente : chacun cherchoit à s'en tirer, et « saisit cette nouvelle issue. Lorsque les étrangers « purent compter sur la nature du paiement qu'ils « avoient à faire, ils consommèrent nos denrées, va- « leur en banque; le change remonta à notre avan- « tage, et s'y soutint par les habiles opérations du « directeur. Les négocians trouvant à cinq pour cent « l'avance de leurs lettres de change en effets qui « équivaloient à l'argent, recommencèrent leurs spé- « culations; les manufactures travaillèrent, les con- « sommations reprirent leur cours; ceux qui appor- « toient de l'argent dans le commerce furent obligés « de suivre le taux de l'intérêt dont la banque se « contentoit : l'usure cessa; il se trouva plus de « profit à apporter des denrées dans le commerce. » Je ne puis mieux faire que de renvoyer à cet écrivain pour les détails de finances, qui seroient également étrangers à mes études et au plan de mon ouvrage.

On voyoit en tout l'esprit d'ordre et de sagesse dont le duc de Noailles étoit animé. Il vint à bout d'éclairer l'administration des receveurs, trésoriers, et autres comptables, de manière que leurs registres, par la méthode des *parties doubles*, présentant sous un même point de vue la recette et la dépense, la vérification des comptes fût claire et facile.

La nécessité obligeoit de faire des retranchemens sur les pensions, accordées en grande partie à des personnes riches, et souvent à titre de faveur plutôt que de récompense. Ils se firent avec des proportions très-justes : les pensions de six cents livres et au-dessous subsistèrent en entier, ainsi que celles de

l'ordre de Saint-Louis, qui sont *le prix du sang répandu pour le service de l'Etat;* les autres furent plus ou moins réduites, selon qu'elles étoient plus ou moins fortes; et la loi étant générale, nul particulier n'avoit sujet de se plaindre.

Enfin, au mois d'août 1717, parut un édit qui annonçoit la suppression du dixième. Le préambule expose les opérations déjà faites, et contient d'excellentes maximes de gouvernement. Plus de quarante millions retranchés sur les dépenses annuelles, des paiemens effectifs de plus de deux cent quarante millions, la remise des quatre sous pour livre, la suppression ou réduction de plusieurs droits onéreux, sans parler de l'ordre qui s'établissoit dans les fermes et dans les recettes, c'étoient déjà pour le royaume de grands avantages. « Mais nous n'avons regardé, dit « le Roi, tout ce que nous avons fait jusqu'à présent « à l'avantage de nos sujets que comme une prépa- « ration pour nous mettre en état de leur procurer « de plus grands biens, et de former un plan géné- « ral pour l'administration de nos finances qui pût « en assurer l'ordre, en simplifier la régie, préve- « nir le divertissement des fonds, faire cesser les « causes de l'*obstruction* du commerce, et par une « plus grande consommation augmenter nos revenus « sans augmenter les impositions, et en soulageant « même nos sujets de toutes celles qui ne sont pas « absolument nécessaires pour acquitter les dettes « de l'Etat. »

En remettant le dixième, on réduit encore les pensions; et l'exemple du Régent et des princes du sang est cité pour animer le zèle des pensionnaires. On

retranche aussi les priviléges et exemptions des droits de gabelle et des aides : « Ces priviléges, qui font « un objet considérable par rapport à nos fermes, « ne forment qu'un intérêt si médiocre pour chacun « de ceux qui en jouissent, que nous espérons qu'ils « feront sans peine ce léger sacrifice à un plus grand « bien et pour l'Etat et pour eux-mêmes..... Mais « comme le rétablissement du commerce peut con- « tribuer plus que toute autre chose au soulagement « de nos sujets et à l'augmentation de nos revenus, « nous avons cru y devoir donner une attention prin- « cipale ; et considérant qu'il falloit d'abord faire ces- « ser le mal pour être ensuite à portée de faire le « bien, *qui se fait presque de lui-même en matière* « *de commerce, lorsqu'il n'y a point d'obstacle* « *étranger qui en arrête ou qui en retarde le cours,* « nous avons regardé comme un des objets les plus « dignes de nos soins l'examen des moyens qui pour- « roient faire cesser cette *obstruction* générale que « les billets de l'Etat et ceux des receveurs généraux « causent dans le mouvement et dans la circulation « de l'argent. » En conséquence, on annonce des projets pour les retirer sans toucher au capital, tels que des rentes viagères, des loteries ; l'aliénation de quelques parties du domaine, fort inutiles si on ne les vend pas ; l'établissement de compagnies du commerce. On insiste encore à la fin sur le désir et l'espérance de rendre le royaume florissant, et d'assurer le bonheur des peuples.

C'étoit là sans doute le but de l'administration : le président des finances y tendoit avec un zèle infatigable ; mais il falloit de la patience et du temps pour

y parvenir. Le Régent se laissa éblouir, comme nous le verrons ailleurs, par les prestiges d'un faux système : l'imprudence et l'audace renversèrent les fondemens sur lesquels la vraie politique avoit travaillé, et tout retomba dans un effroyable chaos. Avant de parler de cette révolution, les rapports mutuels et les intrigues des cours de France et d'Espagne nous offrent plusieurs détails intéressans.

Elisabeth Farnèse, après avoir ignominieusement chassé la princesse des Ursins, fut bientôt maîtresse de l'esprit de Philippe v, soit que ce monarque eût consenti à un coup d'autorité si étrange, soit que l'adresse de sa nouvelle femme, dirigée par les conseils d'Alberoni, effaçât bientôt l'impression de tout autre objet. Orry, qu'on avoit appelé de nouveau pour administrer les finances, et qui s'étoit brouillé avec l'Inquisition en attaquant les immunités excessives du clergé, fut de nouveau contraint de quitter l'Espagne. Le père Robinet, confesseur de Philippe, se retira; le père Daubenton revint prendre ce poste, qu'on lui avoit ôté en punition de ses intrigues. Un jésuite confesseur du Roi, d'un roi timide et scrupuleux, devoit avoir tant d'influence, pour peu qu'il voulût se mêler d'affaires, que le retour de Daubenton faisoit en quelque sorte un événement considérable.

On pouvoit présager de plus grands effets de la faveur d'Alberoni. Envoyé extraordinaire du duc de Parme, qui lui avoit donné le titre de comte; principal auteur du mariage de la Reine, il étoit sûr, en la gouvernant, de gouverner un jour le Roi et le royaume. Son ambition effrénée, ses vastes projets agitèrent toute l'Europe. Un de ses premiers soins

fut d'exciter la jalousie de Philippe v contre le duc d'Orléans : il prétendit que la régence de France appartenoit à ce monarque, malgré ses renonciations solennelles à la couronne. Une telle idée, supposé qu'elle fût suivie, entraînoit de terribles conséquences.

Dès que le Régent eut des soupçons, il se tint sur ses gardes, et prit des mesures; mais on lui en fit prendre de fausses. Le duc de Saint-Simon, membre du conseil de régence, esprit passionné et ombrageux (1), lui proposa d'envoyer à la cour d'Espagne,

(1) Le duc de Saint-Simon, célèbre par ses Mémoires, né en 1675 et mort en 1756, vécut à la cour depuis l'âge de quatorze ans jusque vers la fin de sa longue carrière. Il avoit l'esprit observateur, une mémoire prodigieuse, un désir soutenu de tout savoir et de tout consigner par écrit sur les faits et sur les personnages contemporains : « C'est, disoit « le maréchal de Belle-Ile, le plus intéressant et le plus agréable dic« tionnaire. » L'évêque d'Agde, son parent, nous apprend, dans une de ses lettres, qu'*à plus de quatre-vingts ans son esprit étoit comme à quarante. Sa conversation*, ajoute-t-il, *étoit enchanteresse.* Frère de l'évêque de Metz, lié avec les hommes les plus vertueux de son temps, il avoit l'humeur chagrine, l'esprit caustique et mordant. Il n'étoit exempt ni de préventions ni de haines : quelquefois même son oreille se montroit trop facile au récit de faits hasardés, et sa plume a pu recueillir des bruits calomnieux. Il tenoit registre de tout ce qu'il avoit vu, de tout ce qu'il avoit appris; et ses Mémoires, écrits presque toujours sans ordre et sans date, forment une ample collection de documens historiques, dont il n'a été publié jusqu'en 1828 que des extraits considérables.

Un exemplaire des Mémoires de Saint-Simon existoit au dépôt des affaires étrangères. Le ministre Choiseul conçut le projet de faire rédiger un abrégé de cette volumineuse collection, et chargea de ce soin sérieux et difficile le plus frivole de nos écrivains, l'auteur du conte de *la Frivolité*, l'abbé de Voisenon. Il résulta du travail de ce dernier un manuscrit en sept volumes in-4°, dont quelques copies, plus ou moins complètes, se répandirent. Le libraire Buisson fit imprimer, en 1788, un premier extrait d'une de ces copies, sous ce titre : *l'Observateur véridique*, en trois volumes in-8°; et, l'année suivante, sous le titre de

avec des pouvoirs particuliers, le marquis de Louville, dont nous avons vu les manéges et la disgrâce, s'imaginant qu'il reprendroit son ancien crédit auprès de Philippe, et qu'il sauroit mieux que personne lui inspirer les sentimens qu'on désiroit. Louville avoit assez de présomption pour le croire : il ne demandoit qu'à jouer un rôle; il partit plein de confiance.

Comme il étoit connu depuis long-temps du duc de Noailles, que l'on consultoit beaucoup sur les affaires, le Régent détermina ce ministre à entrer en correspondance avec lui. Ce ne fut pas sans peine, car le duc auguroit mal d'un projet imprudemment

Mémoires de Saint-Simon, une plus grosse compilation en sept volumes in-8°. L'abbé Soulavie en donna une plus étendue encore sous le titre d'*OEuvres complètes*, Paris, 1791, treize volumes in-8°. Dans toutes ces éditions il y a de grandes lacunes, et le véritable texte a souvent été altéré; l'ordre y manque, et il étoit nécessaire de l'y établir. Un nouvel éditeur (M. Laurent) entreprit cette tâche en 1818, et joignit au texte des notes qui étoient indispensables. Mais son édition n'a que six volumes in-8° : il a supprimé beaucoup de pièces, et ses notes sont superficielles. Toutes les éditions publiées jusqu'en 1828 ne paroissent avoir été faites que d'après des copies de la compilation de Voisenon.

Le duc de Saint-Simon ayant semblé plutôt écrire une espèce de mémorial sans ordre et souvent sans dates, que des Mémoires suivis, aucun ouvrage n'avoit plus besoin que le sien d'être confié à un éditeur habile, qui sût éviter au lecteur la fatigue dans le plaisir, faire disparoître la confusion et l'obscurité, et former un livre utile de ce qui n'est qu'un recueil amusant.

Les Mémoires *autographes* du duc de Saint-Simon, formant onze volumes in-folio, ne sont plus au dépôt des affaires étrangères : ils ont été donnés, sous le ministère de M. de La Ferronnays, à M. le marquis de Saint-Simon, pair de France, en vertu d'une ordonnance royale. Un libraire de Paris vient d'acheter de M. de Saint-Simon le droit de publier une édition de ces Mémoires, qui sera, dit-on, sous le rapport du caractère, du format et du papier, tout-à fait semblable à cette Collection.

conçu. Le mauvais succès de la commission mit d'abord fin à son embarras.

Louville arrive à Madrid le 24 juillet 1716. Depuis quelques jours on étoit informé de son voyage, et la cour avoit eu le temps de se décider, quoique sur de simples conjectures. Il reçoit presque en arrivant une lettre du marquis de Grimaldo, qui lui marque, de la part du Roi, qu'ayant eu ordre autrefois de sortir de la cour d'Espagne, il n'avoit pu ni dû y rentrer sans un nouvel ordre : on lui ordonne en conséquence de sortir aussitôt de Madrid, et surtout de ne point paroître au palais.

Deux heures après, Alberoni, qu'il avoit prévenu de son arrivée, entre chez lui, et lui fait mille complimens. Louville témoigne sa surprise d'une politesse si opposée au traitement qu'il reçoit d'ailleurs : il ajoute qu'on ignore sans doute qu'il a des lettres de la propre main du duc d'Orléans pour le Roi et la Reine, ainsi que pour Alberoni; qu'il est même revêtu de pouvoirs qui le déclarent envoyé extraordinaire du roi de France; qu'en cette qualité, il doit être à l'abri de telles insultes; que d'ailleurs on a surpris la religion de Sa Majesté Catholique, en supposant qu'elle lui eût jamais ordonné de sortir de Madrid; qu'il s'exposoit à perdre la vie si cela étoit; que ce prétexte étant faux, les ordres qu'il vient de recevoir n'ont plus aucun fondement. On auroit dû en effet se ressouvenir que Louis XIV l'avoit rappelé, sur la demande de Philippe; mais cette demande, trop fondée en raison, suffisoit bien pour le rendre suspect et désagréable.

Il ne devoit faire usage de ses pouvoirs que dans

un cas de nécessité, de peur que le duc de Saint-Agnan, ambassadeur, n'en ressentît quelque chagrin. Il les montre en ce moment. Alberoni est étonné; et, se promenant dans la chambre : « C'est une terrible « cour que celle-ci, dit-il; on croit que j'ai du crédit, « et je n'en ai point. » Louville insiste sur les conséquences de la démarche qu'on faisoit à son égard; il tâche de persuader que l'objet de sa mission est d'unir davantage les deux cours, loin de tendre à troubler en rien l'harmonie; enfin il déclare que si le Roi veut le priver de l'honneur de le voir, il lui obéira en ce point; mais qu'il ne peut sortir de Madrid sans en avoir reçu l'ordre de France.

L'audience qu'il désiroit, qu'il espéroit après cette explication, fut absolument refusée. Il ne douta nullement qu'Alberoni n'eût conseillé tout ce qu'il éprouvoit de fâcheux, et que le père Daubenton n'y eût grande part. Il écrivit de manière à envenimer contre eux l'esprit du Régent; surtout il tâcha de lui inspirer un parti de vigueur ou de vengeance.

En attendant ses ordres, quoique environné d'espions, et suivi partout où il alloit, il donna carrière à son esprit intrigant : il trouva moyen de voir en secret plusieurs Espagnols; son imagination travailla sur les discours qu'il entendit; et, dix jours après sa première dépêche, il se crut assez instruit pour peindre l'état de l'Espagne et les sentimens de la nation. Les Italiens dominoient dans cette cour. Leur empire devoit paroître bien plus odieux que ne l'avoit paru auparavant celui des Français : les mécontens avoient donc une ample matière de plaintes et d'invectives. Voici en abrégé le tableau que traçoit Lou-

ville (au Régent, 10 août) d'après leurs discours, et surtout d'après ses idées particulières :

« Le roi d'Espagne, qu'il a vu autrefois méprisé, « est maintenant haï à l'excès. La Reine vient de con- « sommer l'ouvrage de la princesse des Ursins. La « fidélité des Castillans est poussée à bout : ils sont « persuadés que le prince des Asturies et ses frères « ne vivront pas, et que Philippe ne conservera d'en- « fans que ceux qu'il aura de sa seconde femme; ce « qui prolongera leurs maux, loin de les finir. Ce « monarque, toujours avec elle, dépérit à vue d'œil : « on emploie des terreurs paniques pour l'empêcher « de la quitter un moment. Tout, hors du palais, est « devenu Catalan, c'est-à-dire porté à la révolte; et « il n'y a aucune puissance étrangère, fût-ce même « le roi de Maroc, à qui l'on ne s'empressât d'ouvrir « les portes du royaume. Si le duc d'Orléans vouloit « s'en rendre maître, il seroit préféré à tout autre : « mais comme son intention au contraire est de veil- « ler à la conservation de l'Espagne, pourroit-il ne « pas protéger les Espagnols, opprimés par Albe- « roni et par les Italiens? Il seroit plus respecté et « obéi que le feu Roi. On craignoit d'être esclave de « la France sous Louis XIV : on n'a rien de pareil à « craindre sous le Régent. *Il n'est question que d'ob- « séder la reine d'Espagne, puisque c'est d'elle que « vient tout le mal ;* et le remède se trouveroit à « Parme, d'où le mal est venu, si l'on faisoit agir le « duc de Parme auprès de sa fille, et qu'on l'engageât « à envoyer des hommes sages, avec qui l'on pût « prendre des mesures pour gouverner le Roi et la « Reine, puisqu'ils veulent être gouvernés. On de-

« vroit lui faire bien entendre que la France veut « avoir part au gouvernement de l'Espagne; qu'elle « ne veut point que cette monarchie se perde par « l'ambition et l'avarice d'Alberoni; que la Reine y « est spécialement intéressée; et qu'il n'est pas juste « qu'une jeune princesse, ignorant ses véritables in- « térêts, fasse soulever les peuples pour satisfaire un « homme si *méprisable.* » On reconnoît bien là l'auteur de tant de relations suspectes.

Louville prévoyoit qu'on le feroit revenir en France; mais il se flattoit du moins que son rappel seroit accompagné de quelques marques de ressentiment, au sujet de l'insulte dont il se plaignoit. Son espérance fut aussi vaine que sa politique. Le roi d'Espagne avoit écrit sur-le-champ les raisons pourquoi il refusoit de le voir : elles parurent si fortes au Régent, ou plutôt les motifs de ménager la cour de Madrid étoient encore si pressans, que, sans même attendre les dépêches de l'envoyé, il lui expédia l'ordre de partir.

En annonçant son prochain départ (au Régent, 18 août), Louville n'oublia rien pour se disculper de tout reproche de témérité aux yeux de ce prince. Il se prévaloit de la fausse supposition qu'il avoit été chassé autrefois d'Espagne. Mais pouvoit-il ignorer les motifs de son ancienne disgrâce? Et quelle plus grande témérité que de retourner si légèrement, pour des affaires de confiance, auprès d'un roi dont il s'étoit attiré l'indignation, en travaillant à le brouiller avec une épouse chérie? Il écrivit (23 août) au duc de Noailles qu'il lui étoit impossible de ne pas s'intéresser aux affaires qu'on lui mettoit entre les mains, *jusqu'au point d'en devenir fou.* C'étoit, en vantant

son zèle, prouver son peu d'aptitude à des négociations si délicates.

Plus les Espagnols haïssoient en général le nouveau gouvernement, plus ils furent fâchés de l'aventure de Louville, parce que son rappel précipité ne pouvoit qu'augmenter l'audace d'Alberoni. Le duc de Saint-Agnan en eut lui-même beaucoup de chagrin. Il marqua au Régent (30 août) qu'Alberoni se vantoit d'avoir reçu de lui, à ce sujet, une lettre pleine de témoignages de confiance et d'amitié : nouvelle mortification pour les Espagnols. Le prince lui assura le contraire, et voulut qu'il ne le laissât point ignorer.

Quoique très-offensé de cette espèce d'insulte, le Régent dissimula; mais les relations de Louville décidèrent son plan d'opérations secrètes. Bien persuadé qu'on tramoit contre son autorité des projets à la cour d'Espagne, et sachant de quoi le favori étoit capable, il crut devoir opposer l'intrigue à l'intrigue : il résolut d'exciter parmi les Espagnols un parti qui traversât les vues de Philippe V ou de ses ministres; il chargea l'ambassadeur, tout jeune qu'il étoit, de cette dangereuse commission, et il commença dès-lors avec lui une correspondance où le conseil ne devoit avoir aucune part. Le duc de Noailles lui-même ne fut point initié dans le mystère, sans doute parce que l'on craignoit qu'il ne le désapprouvât.

Les précautions pour s'assurer du secret ne pouvoient être plus grandes; car Saint-Agnan avoit ordre de chiffrer et de déchiffrer lui-même autant qu'il seroit possible, et devoit envoyer ses lettres sous trois enveloppes : la première adressée à un banquier de Bayonne, la seconde au marquis de Louville, et la

troisième au Régent. Quelles étoient donc les inquiétudes de ce dernier, soit du côté de l'Espagne, soit de celui de la France? Sa politique n'étoit point scrupuleuse. L'esprit intrigant et brouillon de Louville dirigea probablement tout, puisqu'il fut toujours employé. Longepierre (1), traducteur de Théocrite, écrivit les dépêches du prince : malheureusement pour un homme de lettres, elles étoient difficiles à concilier avec l'amour de la vérité et de la droiture.

Une instruction secrète, envoyée au duc de Saint-Agnan (2 et 28 septembre), lui traça le plan de ses démarches. Il avoit ordre d'observer attentivement, mais sans imprudence, toute la conduite du confesseur de Philippe, et de tâcher de pénétrer ses vues : on lui recommandoit ce point comme *le plus grand service qu'il pût rendre*. Pour cela, il devoit conserver la même intimité apparente avec Daubenton, *jusqu'à paroître même être sa dupe*. Il falloit que tout le monde s'en aperçût, surtout Alberoni, et que du moins on y soupçonnât du mystère. Si le jésuite, craignant que les assiduités de l'ambassadeur ne lui fissent tort, le prioit de les diminuer, il falloit lui en rendre moins, mais à des heures et d'une façon qui augmentassent les ombrages de l'abbé. On cherchoit à les brouiller ensemble, afin de les perdre tous deux; et l'on insistoit sur la dextérité qu'il falloit mettre dans l'exécution.

(1) *Longepierre* : Hilaire-Bernard de Roqueleyne, seigneur de Longepierre, auteur de la tragédie de *Médée*, restée au théâtre; d'*Electre*, de *Sésostris*; traducteur d'Anacréon, de Sapho, de Théocrite, de Moschus et de Bion; né à Dijon en 1659, mort à Paris en 1721. Il fut secrétaire des commandemens du duc de Berri, et attaché au Régent avec le même titre.

En cas que Daubenton fût trop bien dans l'esprit des Espagnols, il y auroit un moyen facile de l'y détruire : c'étoit de leur faire entendre que personne n'avoit des liaisons plus intimes avec Alberoni, et ne désiroit davantage de faire revenir en France le roi d'Espagne. « Vous pouvez les en assurer, dit le Ré-« gent; car il est vrai. »

L'ambassadeur devoit essayer de corrompre, à quelque prix que ce fût, le secrétaire de l'abbé italien, et d'autres gens qui pussent lui apprendre ce qu'il importoit de savoir. On lui nommoit plusieurs personnes, en lui prescrivant ce qu'il convenoit de faire à leur égard : tout se réduisoit à sonder les uns, à gagner les autres, ou à pénétrer dans leurs secrets.

Il devoit en temps et lieu dire aux Espagnols combien le duc d'Orléans estimoit leur nation; que sa protection ne leur manqueroit pas quand ils la désireroient; qu'il avoit une extrême envie de leur rendre le gouvernement, et d'en éloigner les Italiens; qu'il feroit pour cela ce qui dépendroit de lui; mais que c'étoit aux Espagnols à le seconder, à l'avertir, par le canal de l'ambassadeur, de tout ce qu'ils découvriroient d'important, moins pour son intérêt que pour le leur, et pour le service même du roi d'Espagne.

« Vous aurez la précaution, marquoit le Régent, « de ne vous servir dans chaque affaire, autant qu'il « se pourra, que d'un seul homme, chacun de ceux « que vous emploierez ne devant avoir connoissance « que de son fait, sans qu'aucun d'eux puisse savoir « quels sont les autres dont vous vous servirez. Au « reste, comme votre jeunesse, qui répond peu à la « gravité outrée des Espagnols, peut être un obstacle

« à vous attirer leur confiance, vous devez avoir une « extrême attention à ne rien dire et à ne rien faire « qui ne convienne à la dignité et à l'idée d'ambas- « sadeur, et qui ne soit même d'une gravité au-dessus « de votre âge, en ne perdant point de vue le carac- « tère dont vous êtes revêtu, et le génie de la nation « avec laquelle vous avez à vivre et à représenter. »

On voit que le Régent connoissoit à fond la politique insidieuse de cour. Son expérience, son intérêt lui en faisoient adopter les manéges, quoique peu conformes à la franchise de son ame. Il avoit surtout affaire à deux hommes dont il craignoit la haine et la finesse : son principal objet étoit de les entraîner adroitement à leur ruine. Recommandant de nouveau à Saint-Agnan de tromper le jésuite : « Souvenez-vous, « lui dit-il (2 novembre), que c'est un homme très- « rusé et très-dangereux, dont il faut vous défier « autant que personne, et qui, quelque mine qu'il « fasse au dehors, est très-étroitement uni avec Al- « beroni ; et n'oubliez pas que vous ne sauriez rien « faire de plus important, pour le bien de l'Etat et « pour mon service, que de travailler à les mettre « aussi mal ensemble qu'ils y sont bien à présent, « afin de tâcher de les perdre l'un par l'autre. » Que pensera la postérité du rôle que tant de confesseurs de princes ont joué dans les affaires du monde ?

Il seroit injuste de soupçonner le Régent de projets contre Philippe. L'aliénation des Espagnols, les progrès du parti autrichien, qu'on disoit s'accroître parmi eux, lui paroissoient un mal auquel il importoit de remédier ; et l'ambassadeur avoit ordre de s'appliquer à ranimer dans les cœurs l'ancien amour pour

le monarque. Si l'on n'eût pas voulu troubler la régence, le duc d'Orléans seroit demeuré tranquille. Les inquiétudes qu'on lui donnoit lui inspirèrent de se liguer avec l'Angleterre et la Hollande. Il négocioit alors cette alliance, pour conserver le calme de l'Europe en maintenant les derniers traités de paix.

Quand on apprit en Espagne la nouvelle d'une négociation si imprévue, ce fut pour les Italiens, ainsi que pour leurs partisans, un grand sujet d'inquiétude. Mais Alberoni affecta d'en parler au duc de Saint-Agnan avec l'indifférence la plus profonde : il lui dit qu'on faisoit bien de projeter des alliances, lorsqu'on n'avoit rien de plus pressé à faire; que l'Espagne étant fort loin de cette situation, ses ministres devoient nécessairement se livrer aux affaires du dedans, avant de songer à celles du dehors; qu'en attendant que le Roi pût s'occuper de celles-ci, il falloit que sa foiblesse même fît sa force à l'égard des autres puissances, qui pour leur propre intérêt se trouveroient obligées de le maintenir; que, dans un pareil système, on n'avoit aucun besoin d'alliance ni de traités; et qu'à parler naturellement, il ne croyoit pas que ce fût un mal pour l'Espagne(1). Etoit-ce sincérité ou feinte de la part d'Alberoni? Ce discours tenoit peut-être également et de l'audace et de la dissimulation réunies dans son caractère.

L'ambassadeur suivoit son instruction avec zèle. Il trouvoit plus de facilité que jamais à s'insinuer dans la confidence du confesseur, parce que celui-ci craignoit de perdre sa place, sachant qu'il y avoit une forte brigue en faveur d'un autre jésuite, nommé

(1) Le duc de Saint-Agnan au Régent, 24 novembre. (M.)

Malboant (1). D'ailleurs Daubenton se doutoit que le Régent n'étoit plus le même à son égard; les avis qu'il recevoit lui donnoient lieu de croire qu'on l'avoit noirci auprès de ce prince; il se plaignoit qu'on l'accusât d'être mauvais Français, imputation qui l'affligeoit infiniment; il réclamoit les bons offices de l'ambassadeur, pour qu'il effaçât de pareilles impressions. Saint-Agnan croyoit savoir de bonne part qu'Alberoni avoit menacé le confesseur de le faire chasser de la cour, s'il ne se bornoit pas à entendre les confessions du Roi. Il savoit d'ailleurs que l'Italien avoit des liaisons particulières avec les partisans de l'autre jésuite. Ainsi tout lui persuadoit que la brouillerie désirée ne seroit pas une chose bien difficile.

Le Régent saisit cette espérance, et renouvela ses ordres pour semer la division. Persuadé qu'Alberoni et Daubenton se haïssoient au fond de l'ame, parce qu'ils se craignoient mutuellement, il ne doutoit pas qu'ils ne concourussent à leur perte mutuelle dès qu'ils n'auroient plus de raison de feindre ou de se ménager. Il recommande (14 décembre) d'appuyer auprès du confesseur sur les liaisons de l'abbé avec les partisans de son rival; il souhaite que la cabale en faveur de Malboant puisse réussir : il aimeroit mieux, dit-il, voir un Espagnol dans cette place; mais il n'y a personne qu'il ne préférât à des jésuites français. C'est que les jésuites de France haïssoient le Régent, depuis qu'ils l'avoient vu s'éloigner du système de Louis XIV, confier au cardinal de Noailles les affaires ecclésiastiques, et n'avoir à cœur ni les intérêts de la société ni le triomphe de la constitution. Il savoit

(1) Le duc de Saint-Agnan au Régent, 25 novembre. (M.)

combien leur parti étoit ardent, et quelquefois leurs manéges redoutables.

En se précautionnant contre les entreprises de la cour d'Espagne, soit par des alliances, soit par des intrigues, il n'avoit garde d'approuver aucun projet capable d'allumer au dehors le feu de la guerre. Un Espagnol avoit dit au duc de Saint-Agnan qu'il seroit facile d'enlever la Sardaigne à l'Empereur, pourvu que la France ne s'y opposât point; et que comme l'Empereur n'avoit pas traité avec l'Espagne, on pouvoit saisir cette occasion sans violer la foi publique. Le Régent en ayant été informé par le duc, lui répondit (21 décembre) que c'étoit probablement un piége qu'on avoit voulu lui tendre; qu'il falloit, préférablement à tout, conserver la paix et la tranquillité de l'Europe; que son affection pour les Espagnols ne pouvoit être plus grande; mais qu'il la leur témoigneroit mal en les rembarquant dans une guerre dont les effets n'étoient encore que trop sensibles. Il ordonnoit à l'ambassadeur de ne rien écouter sur cette entreprise, sinon pour en détourner ceux qui paroîtroient la désirer de bonne foi.

Saint-Agnan exécutoit ses ordres, et mettoit dans l'exécution plus de prudence qu'on n'en devoit attendre de son âge. Ses avis décidèrent quelquefois le prince à changer d'idée sur des points essentiels.

[1717] Il lui représenta par exemple (2 janvier) que le projet de mettre Malboant à la place de Daubenton, loin d'être avantageux, pouvoit devenir préjudiciable; que le premier de ces deux jésuites, étant fils d'un secrétaire de l'ambassadeur de Vienne, n'avoit une brigue si forte que parce que le parti autri-

chien se fortifioit tous les jours; qu'absolument dévoué au cardinal del-Judice, dont le Régent connoissoit les mauvaises dispositions à son égard, il travailleroit à le rétablir dans les places qu'Alberoni lui avoit fait perdre; qu'il joindroit aux principes de Daubenton des sentimens particuliers, d'autant plus à craindre qu'il ne seroit pas obligé d'observer les mêmes ménagemens, et qu'on n'auroit pas les mêmes facilités pour se défaire de lui.

« Vos raisons contre le père Malboant me paroissent « fortes, et m'ont frappé, répondit le Régent (pre- « mier février). Ainsi, toutes réflexions faites, lais- « sez aller cette affaire comme elle pourra, et ne « vous en mêlez en aucune façon ni pour l'un ni pour « l'autre, en suivant néanmoins exactement tout le « reste de mes ordres au sujet du père Daubenton, « que vous devez toujours regarder comme l'un des « hommes les plus dangereux, et qu'il seroit le plus « important de faire sortir d'Espagne. »

Il dit dans la même lettre (et ce trait peint encore mieux sa politique) : « Les inquiétudes et les craintes « communes à Alberoni et au père Daubenton, à l'é- « gard des mêmes personnes, suffiroient pour prou- « ver l'intimité de leur liaison; et je ne crois pas « qu'on puisse parvenir à les brouiller véritablement « tant qu'ils croiront que leurs places pourront être « enlevées, et avoir ainsi besoin l'un de l'autre pour « se soutenir..... Cependant ne laissez pas de semer « entre eux toutes les semences de division que vous « pourrez : elles écloront dans le temps, et nous en « recueillerons tôt ou tard les fruits. Il est impos- « sible que deux hommes de ce caractère ne se di-

« visent, et ne se détruisent entre eux, quand ils ne « croiront plus avoir rien à craindre des autres. » Mais ne pouvoit-il pas arriver que l'un précipitât l'autre par intérêt, et devînt beaucoup plus puissant par la chute de son rival? Souvent la finesse tourne contre celui qui l'emploie. Prudence et droiture, c'est au fond la vraie politique.

Toutes les fois que Daubenton avoit du chagrin, qu'il appréhendoit une disgrâce, il ne pouvoit s'empêcher, malgré son adresse, de s'ouvrir davantage à l'ambassadeur. « On est bien à plaindre, lui dit-il un « jour, dans certaines situations. Je ne saurois faire « un pas sans rencontrer des écueils; et le pis est « qu'on ne sait ici à qui se fier : souvent, si je m'en « croyois, j'abandonnerois ma place pour aller vivre « en repos dans la retraite. Le Roi ne le veut pas : « j'espère cependant qu'il ne m'en refusera pas tou- « jours la permission. » Ce langage est ordinaire aux ambitieux, lorsqu'ils s'imaginent être chancelans dans leur poste. L'ambassadeur en concluoit que la division se mettoit déjà entre Alberoni et le jésuite. Quelque raison qu'il eût de le croire, il se flattoit trop s'il pensoit toucher à un heureux dénouement.

Les effets ne répondirent point du tout aux espérances. Dans le temps même que la faveur d'Alberoni sembloit à certaines personnes près de son déclin, il reçut le chapeau de cardinal; et le Roi et la Reine, qui le sollicitoient pour lui, en furent transportés de joie. L'artificieux Italien étoit parvenu à tromper la cour de Rome, après lui avoir fourni des sujets de plainte et d'aversion. On faisoit un armement en Espagne : il avoit persuadé au Pape que

c'étoit contre le Turc; il avoit obtenu par là, et par d'autres apparences de zèle, la dignité où il aspiroit. Le Régent prévit que cet événement auroit des suites considérables : son inquiétude en devint plus vive du côté de la cour de Madrid.

Divers avis qu'on recevoit de France sur sa personne et sur sa conduite ne s'accordoient point avec les désirs des Espagnols de sa faction. Ils craignoient que trop de bonté et de clémence n'affoiblît son autorité, si nécessaire pour le repos des deux monarchies; ils prièrent l'ambassadeur de lui faire passer leurs représentations, comme une preuve d'attachement. « C'est toujours me rendre un grand service « que de me dire la vérité, répondit ce prince (2 « août). Assurez donc de ma reconnoissance, et de « l'augmentation de mon amitié, les personnes qui « vous ont prié de me faire faire attention à mon « trop de bonté et de douceur : elles verront, par « l'usage que je ferai de leurs avis, que je mérite « d'en recevoir. Il est vrai que, par le penchant de « mon cœur, je voudrois pouvoir rendre tout le « monde heureux, et que personne ne sortît mécon- « tent d'avec moi : mais l'expérience me fait sentir « que la plupart des hommes abusent de cette dis- « position d'un prince; que cette idée, si douce en « elle-même, a de grands inconvéniens dans la pra- « tique; et qu'enfin, en gouvernant, on doit prendre « pour base de sa conduite la fermeté préférable- « ment à la douceur, en faisant respecter et sentir « avec justice l'autorité souveraine à ceux qui ne « sont pas assez raisonnables ni assez sages pour se « rendre à la douceur et à l'équité. » Cette réponse

tendoit à tranquilliser les Espagnols, et à leur inspirer plus de confiance. Ils pouvoient en conclure que le Régent méditoit des coups de vigueur contre leurs ennemis communs, car les nouveaux arbitres du gouvernement leur paroissoient tels : et quoiqu'il évitât soigneusement de se compromettre, il en disoit assez pour qu'on pût le croire dans la disposition d'agir.

Cependant Alberoni, avec tout le pouvoir d'un premier ministre, donnant carrière à l'audace de son génie, projetant déjà de changer la face de l'Europe, de mettre le Prétendant sur le trône d'Angleterre (avec le secours du héros de la Suède, Charles XII), de reprendre enfin tout ce que la monarchie espagnole avoit perdu par la guerre et par les traités, poursuivoit l'exécution de ses desseins, en se couvrant toujours d'un masque de dissimulation profonde. Son armement, destiné en apparence contre le Turc quand il s'agissoit d'obtenir les grâces du Pape, étoit prêt à envahir la Sardaigne, sans que le Régent lui-même eût pénétré le projet. Le cardinal fit décider la guerre contre l'Empereur par une *consulte* du conseil d'Etat, et il affectoit d'être opposé à cette résolution. Dans un entretien avec l'ambassadeur de France : « On croit, dit-il, que l'Espagne ne « peut rien par elle-même; ses préparatifs alarment « néanmoins tout le monde. Qu'auroit-ce été si le « Roi eût voulu déférer à mes avis, demeurer tran- « quille quelques années, et ne s'occuper qu'à réta- « blir ses finances? » L'ambassadeur ayant répondu que c'étoient là des vues dignes d'un grand ministre, et les plus conformes aux vœux de la France comme aux intérêts de l'Espagne, Alberoni insista sur la né-

cessité de l'union entre les deux couronnes, mais de manière à laisser entrevoir ses sentimens. « La France « seule, ajouta-t-il, est à ménager pour le roi d'Es- « pagne : aussi ne s'empresse-t-il point à écouter « les propositions qu'on peut lui faire d'ailleurs. Par « exemple, l'Angleterre nous sollicite depuis long- « temps de faire la paix avec l'Empereur, et nous « offre sa médiation ; et voilà qu'à son grand étonne- « ment, nous allons tailler de la besogne à ce prince. » (*Saint-Agnan au Régent*, 17 *août.*)

Comme on ne pouvoit plus dissimuler l'objet des préparatifs de guerre, les ministres avoient soin de répandre dans le public que tout étoit concerté avec la France, et qu'on étoit sûr d'un consentement tacite de sa part, en attendant qu'elle trouvât une occasion favorable de se déclarer elle-même. Leur vue étoit sans doute d'animer les Espagnols à cette entreprise, peut-être aussi de semer la division entre le Régent et ses alliés. Mais celui-ci déclara, par la bouche de l'ambassadeur, qu'il ne consentiroit jamais à ce qui devoit troubler la tranquillité de l'Europe. Il lui ordonna (13 septembre) d'agir de concert avec le colonel Stanhope, que le roi Georges envoyoit faire des représentations à la cour d'Espagne. Saint-Agnan devoit laisser Stanhope parler le premier, pour paroître venir seulement à l'appui de ses remontrances.

Avant l'arrivée de cet Anglais, soit que les discours du Français eussent donné de l'inquiétude, ou plutôt qu'on cherchât toujours à sauver les apparences, Philippe v parut disposé à s'en rapporter au Régent du soin de l'accommoder avec l'Empereur, de manière

que la liberté de l'Italie et les droits de la Reine fussent en sûreté. C'étoit probablement un artifice d'Alberoni, car on attaquoit déjà la Sardaigne. Elle fut conquise en peu de temps : conquête facile, infructueuse, et propre à replonger l'Espagne dans toutes les horreurs de la guerre.

Sur ces entrefaites, Philippe se crut en danger de mort : on fut persuadé qu'il y avoit réellement à craindre pour sa vie. La mélancolie à laquelle il étoit sujet pouvoit aisément faire paroître, surtout à lui, le mal beaucoup plus grand qu'il ne l'étoit en réalité. Il fit son testament, où l'on ne douta point que la Reine ne fût déclarée régente.

Les Espagnols désiroient alors avec une impatience extrême de s'affranchir de la tyrannie des Italiens (ils nommoient ainsi le gouvernement actuel), et leur mépris pour ces étrangers leur rendoit le joug insupportable. Tout occupés de leur objet, ils auroient voulu que si le duc d'Orléans ménageoit un traité avec l'Empereur, il fît exiger pour première condition que les Italiens fussent renvoyés. Saint-Agnan le proposa de leur part; mais le Régent répondit (11 octobre) que le principal devoit nécessairement passer avant l'accessoire. Il continua de les soutenir par des espérances et des promesses; il demanda qu'ils prissent de leur côté de sages mesures; qu'ils examinassent quelles personnes seroient plus capables de gouverner; qu'ils lui communiquassent leurs vues, afin qu'il pût régler ses démarches quand il seroit temps d'agir.

A la nouvelle du danger où l'on croyoit le roi d'Espagne, il redouble d'activité et de précautions. Il

charge l'ambassadeur (8 octobre) d'assurer les Espagnols *bien intentionnés* qu'en cas de malheur ils peuvent attendre de lui *la protection la plus forte pour leur rendre le gouvernement de leur monarchie;* que la justice lui en fait un devoir, ainsi que l'intérêt des deux couronnes et celui des infants ses neveux. Il ajoute qu'il procurera volontiers à la reine d'Espagne, autant que la chose dépendra de lui, les avantages qu'elle peut raisonnablement espérer, sommes d'argent, établissemens convenables en Italie pour elle et pour ses enfans; mais que les Espagnols doivent être les maîtres du gouvernement, et que la régence ne conviendroit nullement à cette princesse, la couronne devant appartenir à des princes dont elle n'étoit que la belle-mère. En un mot, il veut qu'on l'exclue de la régence, à quelque prix que ce soit. Il ordonne à l'ambassadeur (15 novembre) de faire en sorte qu'on réclame hautement sa protection, si le cas arrive. Il désigne les seigneurs qu'il importe surtout de gagner, Aguilar, Veraguas et Las-Torres; il souhaite qu'on s'assure du corrégidor de Madrid, afin de pouvoir inspirer les mêmes sentimens au peuple: il porte la prévoyance jusqu'à proposer de sonder La Roche, secrétaire du cabinet et dépositaire de l'estampille, pour savoir s'il refuseroit son ministère aux Espagnols, ou s'il se livreroit à la Reine et aux Italiens.

Ce commencement de conjuration peut étonner: mais que n'avoit pas à craindre le Régent des vues ambitieuses d'Alberoni? Ne voyant entre le trône de France et lui qu'un roi enfant, il vouloit sans doute, à tout événement, prévenir les desseins d'un compé-

titeur. Il n'ignoroit pas que le cardinal italien lui en auroit suscité un en Espagne; et son propre intérêt, autant que le motif de la tranquillité générale, l'excitoit à employer tous les moyens pour renverser un système de politique élevé contre sa personne.

La force pouvoit devenir nécessaire : il fit marcher du côté de la frontière trente bataillons et cinquante escadrons, qui seroient à portée d'entrer en Espagne à la moindre réquisition des Espagnols, en tel nombre qu'ils jugeroient à propos (1). Et comme leur mésintelligence, leurs inimitiés mutuelles lui paroissoient un des plus grands obstacles aux avantages qu'il espéroit, il n'oublia rien pour leur inspirer tout à la fois la confiance et la concorde.

« Je vous confirme encore, écrit-il au duc de Saint-« Agnan (27 décembre), ce que je vous ai déjà mandé, « et dont vous pouvez assurer de nouveau les Espa-« gnols. Je ne changerai ni de sentimens à leur égard, « ni d'idées au sujet du gouvernement de leur mo-« narchie. Trop de raisons m'obligent à faire, dans « les conjonctures qui se présenteront, tout ce qui « dépendra de moi pour les aider à le recouvrer : « la justice, mes promesses, l'intérêt des deux cou-« ronnes, et le mien particulier, m'y engagent. Quand « ils voudront bien y faire réflexion, ils verront eux-« mêmes que je ne me détacherai jamais d'eux; et « tant de raisons si importantes et si réelles doivent « les rassurer contre des apparences, et contre des « démarches même qu'on est souvent obligé de faire « par nécessité ou par politique, et pour mieux ca-« cher le véritable but où l'on veut parvenir. Qu'ainsi

(1) Le Régent au duc de Saint-Agnan, 29 novembre. (M.)

« ils ne craignent point, ni que je m'unisse jamais « avec leurs ennemis pour les maintenir dans le gou- « vernement, ni que je me laisse prendre à leurs pro- « messes ou à leurs artifices. Je connois trop bien « leur caractère, et quels sont leurs intérêts et ceux « de la France, pour prendre jamais le change à cet « égard.

« Mais avertissez les Espagnols que tandis qu'ils « s'alarment en vain de choses qui ne devroient pas « leur donner le moindre ombrage, ils ne prennent « pas garde à la seule qu'ils ont à craindre, et qui « fera infailliblement échouer tous leurs desseins et « les miens, s'ils ne pensent de bonne heure à y re- « médier. C'est la mésintelligence qui règne déjà « entre eux par le motif de leur intérêt personnel, « qu'ils préfèrent à l'intérêt public. Ils ne sont pas « encore libres, et chacun prétend déjà être le maître. « Ils sont divisés pour parvenir au gouvernement, « tandis que leurs ennemis sont plus réunis que ja- « mais pour les faire gémir sous une domination in- « supportable. Faites-leur bien entendre que la pre- « mière chose dont ils doivent s'occuper est d'affran- « chir leur nation de la tyrannie des Italiens : quand « une fois ils n'auront plus de maîtres, et qu'ils le « seront de leur gouvernement, ils verront alors entre « eux à s'accorder pour les places ; et s'ils sont sages, « ils le feront. Après tout, dans une aussi grande « monarchie que la leur, il y a toujours des emplois « pour tous ceux qui sont en droit d'y prétendre. »

Le duc de Veraguas et le comte d'Aguilar étoient les plus capables de faire une révolution. Le premier s'étoit déjà comme engagé, en demandant que le Ré-

gent lui choisît une Française, qu'il vouloit épouser en secondes noces. La proposition fut très-bien reçue : ce prince recommande à l'ambassadeur de faire tous ses efforts pour gagner l'autre, et pour l'unir avec Veraguas. On pouvoit les convaincre, comme il le désiroit, qu'en se liant ils seroient les maîtres, et qu'en se divisant ils nuiroient beaucoup à la cause commune, et à leurs intérêts particuliers; mais il y a des caractères que la raison ni l'intérêt même ne peuvent unir.

Cependant la maladie du roi d'Espagne n'étoit pas aussi dangereuse qu'on l'avoit cru. Il s'habilloit déjà en public. Ses vapeurs le tourmentoient encore : les craintes chimériques, les noirs fantômes de l'imagination, les scrupules de conscience qui naissoient de ce principe, lui inspiroient le dégoût de la société et de tout amusement, lui faisoient appeler sans cesse et confesseur et médecins. Plus cet état fâcheux le déroboit aux regards, plus son mal étoit exagéré par l'opinion de ceux qui n'en connoissoient pas la nature. Mais il diminua de jour en jour, et ce changement devoit déranger les projets et les intrigues.

Malgré les promesses du Régent, les soupçons des Espagnols pouvoient à peine se calmer. On craignoit qu'Alberoni ne l'engageât dans ses piéges; et comme ce cardinal se vantoit d'être en correspondance avec lui, on en tiroit toujours de mauvais augures. Il falloit bien cependant traiter, pour les affaires d'Etat, avec un homme qui gouvernoit l'Espagne en maître absolu. La France et l'Angleterre, très-unies par les intérêts réciproques du roi Georges et du duc d'Orléans, vouloient faire entrer Philippe v dans la *qua-*

druple alliance, qui tendoit à établir la paix générale. Ce traité assuroit à l'Empereur la Sicile, en échange de la Sardaigne, dont le duc de Savoie devoit être mis en possession : il assuroit, d'autre part, la succession de Parme et de Toscane aux enfans du second lit de Philippe ; et d'ailleurs il avoit pour base le traité d'Utrecht. C'étoit l'objet de la correspondance du Régent avec Alberoni. En la suivant avec ardeur, il prenoit toutes les précautions imaginables, soit pour faciliter le succès de ses intrigues avec les Espagnols, soit pour en dérober la trace au rusé Italien.

[1718] Il envoya le marquis de Nancré à Madrid, uniquement chargé de la négociation de paix. Le négociateur devoit loger au collége impérial, afin qu'environné des espions d'Alberoni, il ne pût avoir aucun commerce avec les Espagnols du parti contraire, ni les exposer ni s'exposer lui-même aux soupçons. Il devoit très-peu communiquer même avec l'ambassadeur, de peur de le rendre suspect aux ennemis du gouvernement. Le prince en avertit Saint-Agnan (27 février), et lui marqua que cet excès de précaution prouvoit assez combien il avoit à cœur de ménager la confiance et l'amitié des Espagnols.

Ceux-ci, ou plutôt les chefs, se montroient déterminés à prendre des mesures violentes : ils supposoient le Roi dans un état où la volonté ne peut se régler par la raison, et ils s'imaginoient être en droit de pourvoir eux-mêmes au gouvernement de la monarchie. L'ambassadeur l'avoit annoncé, d'après les discours de quelques génies ardens. Les réflexions du Régent (14 mars) sur cet objet sont d'autant plus remarquables, qu'il s'explique avec plus de liberté.

« Voici le raisonnement que vous me mandez qu'ils
« font, et sur lequel ils prétendent agir. Ou notre
« Roi, disent-ils, n'est plus en état de s'appliquer aux
« affaires et de gouverner; ou s'il est encore en état
« de le faire, il est lui-même dans l'esclavage du car-
« dinal Alberoni et des Italiens : dans ce dernier cas,
« il faut agir pour le tirer de cet esclavage; et dans
« le premier, il faut agir aussi pour remettre les af-
« faires de la monarchie entre les mains de ceux qui
« seuls ont le droit de la gouverner lorsque leur roi
« ne le peut faire lui-même. Ce raisonnement, tout
« spécieux qu'il est, n'est pas juste, et pèche en ce
« que la tête du roi d'Espagne pourroit fort bien
« n'être pas assez libre pour s'appliquer au gouver-
« nement, mais non pas pour l'empêcher de punir et
« de ranger à leur devoir ceux de ses sujets qui vou-
« droient entreprendre quelque chose contre son au-
« torité, qui le met en droit de confier le gouver-
« nement à qui bon lui semble. C'est sur quoi les
« Espagnols bien intentionnés doivent réfléchir mû-
« rement : ils ne sauroient, ce me semble, mêler
« trop de flegme et de sagesse à leur vivacité, pour
« ne pas faire échouer leur dessein en se précipitant
« hors de saison; et plus j'y pense, plus il me paroît
« difficile et dangereux de vouloir l'exécuter du vi-
« vant du roi d'Espagne. J'avoue néanmoins qu'ils
« en peuvent mieux juger que je ne le puis faire de
« si loin..... Vous ne sauriez trop leur recommander
« de ne point tenter leur entreprise, qu'ils ne soient
« sûrs d'en venir à bout. Je ne doute pas qu'Albe-
« roni ne travaille à se faire des créatures à force
« d'argent parmi les Espagnols; mais, ou je connois

« mal la nation, ou le cardinal perdra son argent, et « ne gagnera pas ceux à qui il l'aura donné d'a- « vance..... Ce sera un grand point si vous pouvez « compter sur les religieux : je sais le pouvoir qu'ils « ont en ce pays-là. »

Quoique le duc d'Orléans approuvât assez toutes les intrigues d'Espagne qui pouvoient le conduire à son but, sa perspicacité lui fit souvent prévoir que le succès en seroit au-dessous des espérances. Des seigneurs avoient cru faire merveille de gagner la nourrice de la Reine, et de l'engager à une manœuvre adroite pour lui mettre sous les yeux un mémoire contre le cardinal. Ils en attendoient beaucoup de fruit, par les alarmes et la défiance qu'ils croyoient inspirer à cette princesse. Mais le Régent jugea bien qu'un ressort si foible ne devoit rien produire de considérable; il craignit qu'on ne tirât bientôt de la nourrice le secret de ceux qui l'avoient mise en action. « Prenez garde, dit-il à l'ambassadeur, de vous em- « barrasser dans cette intrigue, de peur d'être décou- « vert vous-même. »

Il avoit grande raison de modérer autant qu'il étoit possible l'ardeur des mécontens. Leur animosité contre Alberoni et les autres Italiens passoit toutes les bornes; elle pouvoit faire oublier à plusieurs les premiers devoirs envers le monarque. On affirma que le comte d'Aguilar avoit formé le projet de s'assurer de la personne du prince des Asturies, et de gouverner sous son nom, après avoir fait déclarer Philippe incapable du gouvernement. Saint-Agnan parle (19 avril et 10 mai) de mesures déjà prises pour l'exécution. Il dit que les autres seigneurs en furent plus indisposés

contre Aguilar, dont le caractère n'inspiroit pas la confiance. Enfin il crut devoir leur déclarer à cette occasion que jamais le Régent n'approuveroit de pareilles entreprises; et que s'il vouloit rétablir les Espagnols dans le gouvernement, c'étoit parce qu'il le croyoit utile à l'autorité même du roi d'Espagne, bien loin de penser à la détruire. Conçoit-on qu'un projet si insensé pût tomber dans la tête d'un homme d'esprit, qui n'avoit point un parti puissant? Le Régent parut n'en rien croire; et l'expérience apprenoit tous les jours à se défier des rapports, souvent hasardés en des temps de fermentation.

Le bruit courut à Madrid que le Roi et la Reine changeoient de sentimens en faveur de la princesse des Ursins; qu'on lui permettoit de sortir de Gênes, où elle vivoit en exil, et de passer à Rome; qu'on vouloit lui rendre ses pensions; enfin qu'on l'avoit fait assurer d'un retour d'estime et de bienveillance. L'ambassadeur ne manqua pas d'écrire que c'étoit pour les Espagnols un nouveau sujet d'inquiétude. « Vous n'avez qu'à dire, comme vous avez déjà fait, « lui répondit le Régent (20 juin), que cette nou- « velle est fort indifférente à la France, et qu'on peut « bien juger qu'en mon particulier je n'y ai aucune « part. Ayant résolu de faire tout ce qui dépendra « de moi pour affranchir les Espagnols de la domi- « nation des étrangers, je ne travaillerai pas à re- « mettre leur gouvernement entre les mains d'une « Française qui est mon ennemie personnelle. » On avoit souvent parlé de son retour, du retour d'Orry, et jamais on n'en parloit sans que les esprits s'échauffassent.

Rien n'arrêtoit cependant les entreprises d'Alberoni. Intéressé à brouiller les affaires de l'Europe, pour se rendre nécessaire au roi d'Espagne; joignant à l'audace extrême de son génie une présomption qui lui déroboit la vue des obstacles; fier de l'état de force où il avoit mis ce royaume, sans réfléchir que c'étoit, relativement à d'autres puissances, un véritable état de foiblesse, il persistoit à faire la guerre. Il fit échouer les négociations de paix, quoique les ministres de France et d'Angleterre eussent déclaré qu'on attaqueroit l'Espagne, si elle refusoit les conditions proposées. Après avoir trompé le duc de Savoie, possesseur de la Sicile depuis le traité d'Utrecht, il fit attaquer cette île, lorsqu'on ignoroit encore quelle expédition il avoit en vue. Une grande partie de la Sicile fut conquise en peu de temps; mais Bing, amiral anglais, attaqua la flotte espagnole le 11 août, la réduisit à ne pouvoir plus tenir la mer, et les espérances de conquêtes s'évanouirent bientôt.

On dut voir alors que la négociation du marquis de Nancré avec Alberoni, sur laquelle il n'étoit pas facile de calmer l'inquiétude des factieux, n'avoit rien qui méritât de leur faire ombrage. Le Régent ne manqua pas d'insister sur cet article. « La défaite de la « flotte d'Espagne, dit-il (8 septembre), ou plutôt « d'Alberoni, qui, par des vues particulières et per- « sonnelles, a voulu rallumer la guerre en Europe, « en attaquant des princes qui ne pensoient point à « troubler le Roi leur maître dans la possession de « ses Etats, doit ouvrir les yeux aux Espagnols les « plus aveuglés; et je n'ai pas besoin auprès d'eux « d'une autre justification. » Relevant ensuite les

avantages de la quadruple alliance, et la témérité d'Alberoni, qui en avoit éloigné Philippe v : « Si son « opiniâtreté à ne vouloir pas faire la paix continue, « ajoute-t-il, et si le mauvais succès de sa flotte lui « attire l'aversion et le discrédit qu'elle lui doit natu- « rellement attirer; en un mot, si vous voyez jour à le « pouvoir détruire et ôter de place par le moyen des « Espagnols, ne manquez pas d'y travailler dès à pré- « sent, et de mettre tout en œuvre pour y réussir. »

Alberoni avoit tenu à l'ambassadeur des discours fiers et hautains; on savoit d'ailleurs qu'il suscitoit en France des cabales contre le Régent. « Ces discours « sont, dit le prince, d'un homme qui, ayant peur, « veut faire peur aux autres. *Et pour les intrigues* « *qu'il peut avoir en ce pays-ci, j'en détruirai plus* « *en un jour qu'il n'en pourra tramer en plusieurs* « *années.* »

Loin de prévoir l'orage qui le menaçoit, ou d'en paroître alarmé, le cardinal se montroit toujours plus audacieux. On usa de représailles envers l'Angleterre; on arrêta les vaisseaux anglais, et tous les effets de cette nation, dans les ports d'Espagne. Cependant on publia au son du tambour une défense de parler du désastre de la flotte : et cet acte de despotisme prouvoit du moins qu'on craignoit le mécontentement des Espagnols.

Ceux qui osoient cabaler contre Alberoni, soit qu'ils comptassent peu sur les secours de la France, soit que leur génie les portât plutôt à l'intrigue qu'à l'action, se bornoient à des plaintes et à des projets, sans prendre aucun parti décisif. Ils envoyèrent au Régent, par le canal de l'ambassadeur, un nouveau mémoire, où la

défiance perçoit à travers leurs démonstrations de fermeté. Ce prince n'en fut point satisfait. « Je vois, dit-il « dans une dépêche (14 octobre), qu'ils se plaignent « beaucoup de la tyrannie sous laquelle ils gémissent, « qu'ils sentent l'importance de l'union des deux cou-« ronnes et des deux nations, qu'ils voudroient bien « être les maîtres de leur gouvernement, comme il « seroit raisonnable qu'ils le fussent; mais ils ne di-« sent point ce qu'ils sont en état de faire eux-mêmes « pour la réussite de leur projet, ni en quoi ils peuvent « m'aider de leur côté; ils ne me proposent pas même « un seul expédient pour que je puisse exécuter ce « qu'ils désirent avec tant d'ardeur. » Devoit-on en être étonné, après ce qui s'étoit dit tant de fois que les seigneurs, avec toute leur fierté et leur hardiesse en paroles, ne pouvoient avoir des forces redoutables au gouvernement? Tout se réduisoit à de petites factions isolées, contraires les unes aux autres : le Régent avoit trop compté sur une si foible ressource.

Ils répondirent, à sa remarque sur leur mémoire, qu'ils étoient assez justifiés par tout ce qu'on avoit vu depuis huit mois, c'est-à-dire apparemment par la négociation entamée avec le cardinal; qu'actuellement, bien convaincus des dispositions du Régent, ils n'étoient plus arrêtés que par la crainte de rendre leur fidélité suspecte au Roi dans un temps où la France paroissoit vouloir en venir à une rupture; que cet inconvénient cesseroit, si l'on faisoit connoître qu'elle s'armoit non contre Philippe v, mais contre les personnes qui abusoient de sa confiance pour troubler la paix de l'Europe; qu'alors le Régent seroit sûr de conserver leur affection, et de pouvoir concerter avec eux

tout ce qu'il jugeroit convenable. C'étoient encore des paroles : on auroit voulu des effets.

Ces intrigues mal conçues alloient finir. Il étoit impossible que le secret ne transpirât par quelque endroit. Depuis long-temps l'ambassadeur de France avoit de justes inquiétudes pour ses dépêches. Des lettres furent interceptées, des propos secrets répétés ; et plus Alberoni se persuada que le duc d'Orléans méditoit sa ruine, plus il se livra contre lui à l'impulsion de son caractère. Vraisemblablement ce fut une des causes de la conjuration du prince de Cellamare, italien, ambassadeur d'Espagne en France ; conjuration tramée avec la duchesse du Maine, et quelques autres chefs de parti, pour enlever la régence au duc d'Orléans. Alberoni étoit l'ame de ce complot, qui sembloit devoir produire les plus violentes secousses (1).

Avant qu'on le découvrît, le Régent se détermina à prendre les armes, si la cour de Madrid refusoit de les quitter. Il en prévint le duc de Saint-Agnan dès le 8 octobre, et lui ordonna, en cas qu'il fût obligé de revenir dans le royaume, de brûler tous les papiers des Espagnols où pourroit se découvrir l'intelligence qu'on entretenoit avec eux. Il lui recommandoit de bien pénétrer leurs véritables dispositions, afin de savoir au vrai si l'on auroit à faire la guerre *contre Alberoni, ou contre les Espagnols*. « Le dernier me

(1) *Voyez*, sur cette conjuration, les Mémoires de madame de Staal, qui fut arrêtée avec le duc et la duchesse du Maine, le prince de Dombes, le comte d'Eu, mademoiselle du Maine, le cardinal de Polignac, etc. ; *voyez* aussi les Mémoires de Villars, ceux de la Régence, le Journal de Dangeau, etc.

« fâcheroit beaucoup, dit-il; vous savez comme j'ai « toujours pensé à l'égard de cette nation. »

L'ambassadeur fut rappelé au mois de novembre. Il avoit pris son audience de congé. Un courrier extraordinaire venoit l'instruire de la détention de Cellamare, et lui faire hâter son voyage, de peur qu'on ne l'arrêtât de même. Mais Alberoni, ignorant encore ce qui se passoit en France, lui envoya un ordre du roi d'Espagne de partir dans vingt-quatre heures, sans doute à cause des liaisons et des intrigues qu'on lui reprochoit. Le cardinal écrivit en même temps au prince de Cellamare de ne point sortir de Paris, à moins qu'on ne voulût l'y contraindre par la force; et, en ce cas, de *mettre auparavant le feu à toutes les mines*.

On sait par quel hasard la conspiration fut découverte : les papiers que l'abbé Porto-Carrero (1) portoit à Madrid, et qui lui furent enlevés, en firent connoître le plan et les détails. Il ne s'agissoit de rien moins que d'arrêter le Régent dans une de ses parties de plaisir, de convoquer les Etats généraux pour changer la forme du gouvernement, de soulever enfin la nation en faveur du roi d'Espagne. Ce n'est point à ce prince, mais au cardinal Alberoni, que le duc d'Orléans attribua tout dans un manifeste qui fut bientôt publié. Je n'en citerai qu'un trait :

« On aperçoit avec horreur ce qui rendoit le mi-« nistre d'Espagne inaccessible à tout projet de paix : « il auroit vu avorter par là les complots odieux qu'il « tramoit contre nous; il eût perdu toute espérance « de désoler ce royaume, de soulever la France contre

(1) *L'abbé Porto-Carrero* : C'étoit un neveu du cardinal de ce nom.

« la France, d'y ménager des rebelles dans tous les « ordres de l'Etat, de souffler la guerre civile dans le « sein de nos provinces, et d'être enfin pour nous le « fléau du Ciel, en faisant éclater ces projets sédi- « tieux, et jouer cette mine qui devoit, selon les « termes des lettres de l'ambassadeur, servir de pré- « lude à l'incendie. Quelle récompense pour la France « des trésors qu'elle a prodigués, et du sang qu'elle a « répandu pour l'Espagne ! »

Ces plaintes étoient fort justes; mais il faut convenir que la régence en excitoit dans le royaume qui ne l'étoient guère moins. L'équité des premières opérations, les magnifiques promesses du Régent, paroissoient effacées par des maximes contraires. Toute l'administration changea en 1718. Daguesseau, que ce prince venoit de faire chancelier avec l'applaudissement universel, et dont le père l'auroit été sous Louis XIV si la voix publique avoit fixé le choix de la cour, fut exilé, parce qu'on ne pouvoit attendre de lui des complaisances funestes. Le duc de Noailles, digne ami d'un tel magistrat, sortit en même temps du ministère. Comment remplacer deux hommes si supérieurs pour les talens, les lumières, et encore plus par les vertus patriotiques? Les finances alloient être abandonnées aux vertiges d'un téméraire agioteur, capable de se jouer comme Alberoni, quoique dans un autre genre, de la fortune des empires.

Nous avons vu quels principes de sagesse avoient réglé jusqu'alors cette partie fondamentale de l'administration. Le rapport que le duc de Noailles fit au conseil de régence, en juin 1717, de l'état où l'on avoit trouvé les affaires, de celui où on les avoit

mises, des moyens qui pouvoient achever de les rétablir, prouve encore mieux sa capacité, et ses vues également droites et bienfaisantes. Ce que j'en vais extraire mérite l'attention des citoyens zélés pour le bien public. Je me borne à la dernière partie du mémoire, parce qu'elle contient les principes de l'administration (1).

Extrait de la sixième partie du mémoire sur les finances.

L'illustre auteur de cet ouvrage examine les causes du mal qu'on éprouve, afin d'en tirer des principes qui puissent servir de règles. Une des premières causes est le préjugé que des aliénations faites sur les revenus de l'Etat, en créant des rentes et des charges de toute espèce, sont le moyen le plus convenable, le moins onéreux aux peuples, pour fournir à des dépenses excessives dans les cas de nécessité. Ces aliénations, au contraire, forment autant de créances dont les hypothèques portent sur tout le véritable bien du royaume, sur le commerce et sur l'industrie, et qui diminuent le revenu de l'Etat à proportion du capital, et des intérêts qu'il faut payer. Il en résulte le luxe, l'oisiveté d'un grand nombre de personnes, et par conséquent la diminution de l'industrie et du commerce; il en résulte que la facilité d'avoir de l'argent par ces emprunts fait augmenter les dépenses : elles auroient été plus modérées s'il avoit été moins facile d'y satisfaire.

Sully et Colbert trouvèrent le désordre si grand,

(1) M. de Forbonnais l'a insérée tout entière dans son ouvrage sur les finances. (M.)

qu'ils se crurent obligés de diminuer les créances sur le Roi. De là les chambres de justice, l'extinction de plusieurs capitaux, la réduction des intérêts, etc. (On cria contre ces grands hommes, mais ils sauvèrent l'Etat.)

Colbert liquida les revenus en dix années; il les augmenta en les liquidant, et les forces de l'Etat augmentèrent à proportion. En 1671, les rentes sur l'hôtel-de-ville se réduisoient à sept millions trois cent mille livres. Il se fit une maxime de les tenir toujours au même point, persuadé que le Roi et les peuples seroient à leur aise tant que les choses demeureroient dans cet équilibre. La passion de Louvois pour la guerre, et les fausses idées qu'il suggéra, forcèrent Colbert à s'écarter de son principe.

Il y revint après le traité de Nimègue; et à sa mort, en 1683, les rentes se trouvèrent, comme en 1671, d'un peu plus de sept millions. Eteindre les rentes par toutes les voies équitables, ou du moins en fixer la durée, ce doit être un des principaux objets du gouvernement.

Quoique les traités extraordinaires aient des suites moins durables, ils sont en eux-mêmes beaucoup plus odieux et plus injustes. « Qu'y a-t-il en effet de « moins légitime que de faire ce qu'on appelle un « traité extraordinaire, sur l'idée d'un homme d'af- « faires, sur un avis qu'il propose, et dans lequel, « en supposant un prétexte frivole, on comprend « deux ou trois mille familles, à qui on enlevera de « force et par autorité une partie non du revenu, « mais du capital de leur bien; et de repasser ainsi, « tour à tour et à différentes reprises, les trois quarts

« des sujets du Roi, en leur demandant tout à la fois « des sommes considérables qui les ruinent sans res- « source, pendant qu'on ne fait rien payer aux « autres, qui sont également obligés de soutenir la « cause commune, et de contribuer aux besoins du « royaume? » Le duc de Noailles rapporte quelques exemples de ces traités, si communs depuis Colbert; il montre les vexations dont ils sont la source, et il en inspire l'horreur.

Une imposition générale sur tout le corps de l'Etat lui paroît infiniment préférable dans les cas de nécessité : « Elle n'entameroit qu'une partie du revenu : « chacun en seroit quitte pour modérer sa dépense, « pour se priver de son superflu, ou de quelques « commodités; il conserveroit toujours le capital de « son bien, sans être contraint ni à faire des em- « prunts, ni à vendre ses effets. Et quand même on « iroit jusqu'à demander une portion considérable « des revenus des sujets du Roi, comme cela n'arri- « veroit que par degrés, et à mesure que les besoins « augmenteroient, ils diminueroient de même insen- « siblement leur dépense : la condition seroit égale « pour tous; personne n'en auroit honte, parce que « ce seroit le sort commun; on seroit plus lié à la « patrie, dès qu'on contribueroit à sa défense avec « une proportion équitable; et le jour de la paix, « qui seroit le jour de la cessation des dépenses ex- « traordinaires, seroit un jour de réjouissances et « d'acclamations, où chacun rentreroit dans l'entière « possession de son revenu, sans avoir été forcé d'en « aliéner le fonds, et sans avoir le chagrin de voir « une troupe de gens inconnus enrichis à leurs dé-

« pens. » (Pour cela, il faudroit être bien sûr que la fin de la guerre seroit la fin de la contribution.)

Que l'on consulte l'expérience, qui vaut toujours mieux que les discours et les raisonnemens. Depuis 1689 jusques et compris 1699, temps où la France a eu le plus d'ennemis à combattre, les dépenses ont monté à deux milliards, et il y a eu pour environ six cent millions d'aliénations ou d'affaires extraordinaires. « Si on eût imposé cinquante millions par an-
« née dès 1689, qui est le montant du dixième et de
« la capitation, ce fonds seul auroit suffi, et on eût
« été en état de remettre au peuple cette augmen-
« tation de charges au moment de la paix, ou tout
« au plus tard une année après; sans compter qu'il
« en auroit coûté plus de quatre-vingt-deux millions
« de moins aux peuples, dont les traitans ont pro-
« fité pour la remise qui leur a été accordée par leurs
« traités; et sans parler des frais et des vexations
« qu'ils ont exercées à cette occasion, et qui passent
« certainement de plus du double leur gain connu. »

Ainsi, dans les cas de nécessité, on doit recourir aux impositions générales. Si elles sont portées jusqu'au point de ne pouvoir en faire le recouvrement, il faut bien alors y suppléer par des emprunts, et payer les intérêts. « Mais ce doit être avec la condi-
« tion de destiner toujours un fonds pour le rem-
« boursement du capital dans un temps fixe et connu,
« ainsi que cela se pratique dans les pays qui ont le
« plus d'attention à ménager et à soutenir leur cré-
« dit. On peut aussi avoir recours à des créations de
« rentes viagères : c'est de tous les moyens celui qui
« est le moins onéreux à l'Etat. »

L'inégalité de la répartition des impôts est une autre source de la misère publique. « Pendant que les « gens d'affaires profitoient aux dépens des peuples, « eux et leurs commis ne contribuoient point aux « charges de l'Etat : les personnes accréditées dans « les provinces trouvoient le moyen de s'en exemp- « ter; les fermiers des terres augmentoient ou dimi- « nuoient le prix de leurs fermes, à mesure qu'ils « trouvoient de la protection; et les intendans n'a- « voient garde de se commettre avec les personnes « d'un rang élevé, pour ne pas risquer la perte de « leurs emplois.

« S'il y a un remède à ce mal, c'est certainement « la taille proportionnelle, la juste estimation des « biens du royaume, et la connoissance des facultés « des sujets du Roi. Il seroit à désirer qu'on pût en « même temps imprimer, à tous ceux qui cherchent « à s'exempter aux dépens des autres, combien il « leur seroit avantageux que la contribution se fît « avec une proportion équitable : outre que cela est « juste en soi, ils n'auroient jamais à craindre la ruine « de l'Etat, qui à la fin entraîne nécessairement celle « de tous les particuliers. »

Les impositions arbitraires sont une espèce de monstre en matière de gouvernement. Cet abus énorme faisoit gémir le duc de Noailles; et il eut la gloire d'y mettre le premier frein, en faisant établir la taille proportionnelle dans la ville de Lisieux, par un édit de décembre 1717. Son administration ne pouvoit finir d'une manière plus honorable.

Il traite ensuite d'un sujet fort peu connu alors, du change; il prouve que le peu d'attention qu'on y

a donné, joint à la défense de transporter les espèces, n'est pas une des moindres causes des maux publics. « C'est par là, dit-il, qu'au lieu de onze cent millions « d'espèces qui devroient être dans le royaume, il « seroit difficile de compter aujourd'hui sur plus de « cinq à six cent millions, l'excédent ayant été trans- « porté aux étrangers. » On ne vouloit pas que les espèces sortissent; on se servoit de banquiers pour la remise de fonds considérables : le change baissa tout à coup de quinze pour cent au désavantage de la France : au lieu de vingt millions qu'on auroit pu voiturer, il en coûtoit vingt-trois à l'Etat; et de plus tous les Français sans exception perdoient quinze pour cent sur tout ce qui leur étoit dû en Hollande, sur tout ce qu'ils devoient aux Hollandais. Le change augmentoit toujours, faute de paiement actuel. A la fin il faut payer, et l'on se trouve ruiné par sa faute.

« Les seuls véritables moyens d'empêcher le trans- « port des espèces, c'est de modérer le luxe et la « fureur pour les manufactures étrangères, et de les « modérer encore plus par l'exemple du prince et de « la cour que par les lois, afin que la France tirant « moins de l'étranger qu'il ne tire d'elle, elle ne soit « pas débitrice; que par conséquent le change ne « nous soit pas désavantageux, et qu'il ne faille point « faire sortir d'argent pour solder le compte....

« On est trop accoutumé en France à regarder les « choses par parties séparées, sans embrasser la ma- « tière en général : cette manière de penser fait un « tort infini. Ce n'est que la multitude des petits ob- « jets qui compose le tout dont nous nous trouvons « aujourd'hui accablés. »

Sur l'article du crédit, l'auteur observe qu'il étoit entièrement perdu à la fin du dernier règne, car les emprunts se faisoient à raison de vingt, trente, quarante, et même de quatre-vingts pour cent de perte; que si la confiance étoit rétablie, si on voyoit renaître avec elle la circulation et le commerce, peut-être y auroit-il suffisamment de richesses dans le royaume, et l'augmentation des revenus produiroit insensiblement de quoi acquitter l'excédent des dettes; mais qu'il est impossible d'avoir de l'exactitude pour les paiemens, et par conséquent d'acquérir la confiance, lorsqu'après les dépenses indispensables du gouvernement civil et militaire, il ne reste pas de quoi payer les créanciers de l'Etat. « Mais si les choses étoient « au niveau sans que les peuples fussent surchargés, « tout deviendroit facile : on verroit bientôt les reve- « nus augmenter par le moyen de la circulation et « du commerce; l'augmentation des revenus pro- « cureroit non-seulement l'acquittement des dettes, « mais elle rendroit de plus en plus la tranquillité « au public sur celles qui resteroient à acquitter, et « tous les fonds qu'il auroit sur l'Etat seroient esti- « més et vendus leur juste prix. »

Enfin, pour achever le tableau des calamités du royaume, on remonte jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. « Une multitude de réfugiés, la plupart « négocians, transportèrent alors leurs richesses, « leurs talens et leur industrie, dont les Etats voisins « se sont agrandis et enrichis à nos dépens, à mesure « que le nôtre a diminué et s'est appauvri. » La guerre, en soutenant par une plus grande consommation le débit des denrées, « a été comme la fièvre qui sou-

« tient les forces d'un malade pendant qu'elle dure,
« mais qui le mine cependant; et ce n'est que lors-
« qu'elle est passée qu'il sent et son état et sa foi-
« blesse.....

« La France, par la bonté de son terroir, pourroit,
« si elle étoit bien cultivée, nourrir le double des
« habitans qu'elle contient, et tripler en même temps
« son commerce avec les autres Etats. Ce sera cer-
« tainement une des plus importantes matières sur
« lesquelles le conseil aura dans la suite à donner
« toute son attention. »

On s'est occupé depuis le commencement de la régence du soin de remédier à tant de maux; mais ce n'est pas assez de suivre de sages maximes : il faut, en un temps de paix, se préparer des ressources pour l'avenir. Quoique l'on ait déjà éteint quatre cent millions de dettes, et que la dépense n'excède plus la recette que de sept millions, on est encore loin d'un état de prospérité. « Le capital des dettes est im-
« mense : on ne pourroit, dans un besoin pressant,
« entreprendre d'augmenter aucune imposition, ni
« même y réussir. Tout est par conséquent forcé.
« Ainsi il ne seroit pas convenable de demeurer tran-
« quille, ni de se reposer sur ce qu'on a fait jusqu'à
« présent; et l'on doit travailler au contraire à cher-
« cher par tous les moyens possibles à se mettre dans
« un état plus fixe, et moins exposé aux inconvé-
« niens. »

Le ministre ajoute, en finissant son rapport, qu'il s'est mis en état de donner tous les éclaircissemens nécessaires; que toutes les vues peuvent se réduire, 1° à l'ordre qui doit être observé dans chaque partie

de l'administration des finances; 2° à l'augmentation de la recette; 3° à la diminution de la dépense; 4° au rétablissement du commerce et de la circulation; 5° au soulagement des peuples; 6° à la libération de l'Etat. Mais comme ces matières sont trop importantes et d'une trop grande étendue pour être traitées dans le conseil de régence, avant d'avoir été examinées et discutées dans une assemblée particulière, il prie le Régent de charger de cette discussion tels membres du conseil qu'il jugera à propos de choisir.

Il y eut en effet des commissaires nommés pour l'examen que demandoit le duc de Noailles. Cet examen fournit la matière d'un mémoire où il en exposoit le résultat au Régent. On y voit, entre autres choses, que les billets de l'Etat et ceux des receveurs généraux, seuls papiers qui subsistassent, obstruoient la circulation et le commerce; qu'on avoit rejeté, *comme injustes, violentes, ou pernicieuses au royaume,* diverses propositions faites pour retirer ou diminuer ces papiers; que l'on croyoit devoir se borner aux moyens les plus simples, et n'en admettre que de légitimes; enfin que les principes de l'équité avoient dirigé le jugement du ministre et des commissaires. Les détails sur cette matière ne convien-droient point à notre ouvrage.

Le point essentiel étoit un retranchement dans les dépenses. Le duc de Noailles parcourt les parties qui en paroissent susceptibles, *comptant* du Roi, argenterie, menus et musique, écuries, bâtimens, vénerie, etc. Il fixe la dépense de la guerre à trente-cinq millions, y compris deux millions de pensions; celle des affaires étrangères, à quatre millions six cent cinquante

mille livres. Toutes les réductions proposées montent à environ treize millions, somme peut-être médiocre, si on la rapproche de l'énormité des dépenses superflues que les abus avoient introduites, et qui se sont encore bien multipliées depuis.

On est persuadé, est-il dit dans le mémoire, que « plus les personnes que ces retranchemens regar-« dent sont élevées par leur naissance, par leurs « charges ou par leurs dignités, plus elles se croiront « obligées de procurer le bonheur public; et qu'il n'y « en auroit aucun qui voulût préférer son intérêt « particulier à l'intérêt général. » Sans ces retranchemens, ajoute le ministre, on retomberoit dans un état à peu près semblable à celui dont on est sorti : après la suppression du dixième, il y auroit un manque de fonds qu'il seroit impossible de remplacer; on se trouveroit obligé de cesser les paiemens, et hors d'état de soutenir les dépenses courantes; on perdroit le fruit de tout ce que le zèle du bien public a fait exécuter.

En suivant les principes du duc de Noailles, il auroit fallu une sagesse constante, une longue économie pour atteindre le but où l'on devoit aspirer; et, selon M. de Forbonnais, on n'auroit pu liquider en quinze ans qu'environ trois cent cinquante millions. Le système de Law, rejeté au commencement de la régence, étoit bien plus conforme au caractère d'un prince tel que le duc d'Orléans, hardi dans ses projets, et impatient dans ses désirs. Le succès de la banque générale établie par cet Ecossais, et vraiment utile pour la circulation, donna du poids aux idées fantastiques dont il faisoit le fondement des plus vastes

espérances. On se laissa persuader que le papier suppléeroit à l'argent, que toutes les dettes de l'Etat pouvoient s'acquitter en papier. On abandonna aux passions d'un étranger la fortune publique et celle des citoyens, tandis qu'on excitoit les Espagnols à secouer le joug d'un étranger, devenu l'arbitre de leur gouvernement.

Les finances passèrent entre les mains de Law. Sa banque devint celle du Roi; sa compagnie de commerce, embrassant tout, éblouit tout le royaume par des chimères. Les actions montèrent à une valeur prodigieuse. Il fabriqua des billets sans nombre et sans mesure; il paya effectivement en papier toutes les dettes. Mais l'illusion commençoit à se dissiper, le crédit tomboit, lorsque le Régent fit contrôleur général celui qui précipitoit la ruine des affaires.

[1720] C'est alors que le royaume fut abymé dans un gouffre épouvantable : les opérations violentes, les lois injustes, l'exil du parlement à Pontoise, le bouleversement des familles, le chaos des finances, tout sembloit annoncer les plus funestes catastrophes; et cependant la régence ne fut point ébranlée, et la guerre se fit au dehors avec succès.

Philippe v, ou plutôt le cardinal Alberoni, l'avoit déclarée à la France. Un manifeste du roi d'Espagne invitoit les troupes françaises à se ranger sous ses drapeaux : il y parloit comme ayant droit à la régence, il se donnoit pour libérateur de la nation opprimée. Mais une seule campagne le força de recevoir la loi, et de renvoyer son ministre. Tous les ressorts qu'Alberoni faisoit jouer s'étant rompus, cet ambitieux alla finir ses jours dans sa patrie, où ni la pourpre romaine

ni les richesses ne pouvoient satisfaire un esprit ardent, né pour les intrigues de cour et pour les manéges de la politique. Law eut un sort plus malheureux : il s'enfuit, avec très-peu de fortune.

[1721] Un double mariage que le Régent avoit intérêt de souhaiter fut le sceau de sa réconciliation avec Philippe. L'Infante, fille de ce monarque, âgée de quatre ans, fut accordée à Louis XV, qui en avoit onze : on l'amena en France, où son éducation devoit se faire ; et mademoiselle de Montpensier, fille du Régent, passa en Espagne pour épouser le prince des Asturies. Le motif du premier mariage, selon quelques écrivains, étoit de retarder la naissance d'un héritier de la couronne : le duc d'Orléans y pouvoit trouver un grand avantage. Quoi qu'il en soit de ses motifs, on sait qu'il employa dans cette affaire le crédit du père Daubenton, dont il avoit tant médité la perte ; que le jésuite profita de la conjoncture en faveur de sa société et de la bulle *Unigenitus;* qu'en conséquence de la négociation, Louis XV eut un confesseur jésuite, au lieu du sage et savant abbé Fleury ; et que la bulle obtint tout l'appui du gouvernement. Daubenton avoit presque succédé à la puissance d'Alberoni : heureusement sa politique n'étoit pas meurtrière.

On vit en France un autre phénomène de la fortune, l'abbé Dubois (1), fils d'un apothicaire de Brives

(1) *L'abbé Dubois :* Guillaume Dubois fut nommé premier ministre le 22 août 1722, et mourut le 10 août 1723. Il étoit cardinal, et archevêque de Cambray. On lui fit cette épitaphe :

Rome rougit d'avoir rougi
Le cardinal qui gît ici.

« Dubois, dit Saint-Simon, étoit plus homme d'intrigue que de tra-

en Limosin, gouverner le royaume avec toute l'autorité du Régent. Il avoit été son précepteur; il avoit gagné sa confiance plutôt que son estime, en flattant ses goûts : accusé de libertinage dans les opinions et dans les mœurs, il y joignoit du moins des talens : ses négociations, soit pour le traité de la quadruple alliance, soit pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, en étoient la preuve. Il devint archevêque de Cambray en 1720, cardinal en 1721, et premier ministre l'année suivante.

Son entrée au conseil de régence, quelques mois avant que d'être premier ministre, fut l'époque d'une dispute qui pouvoit entraîner des suites fâcheuses. Dubois s'assit à côté du cardinal de Rohan. Le chancelier, déjà rappelé de son exil, les ducs et les maréchaux de France, ne se trouvèrent point au conseil; le maréchal de Villeroy et le duc de Noailles, après y avoir accompagné le Roi, comme ils y étoient obli-

« vail ; il n'entroit jamais qu'une affaire dans sa tête, et il n'en pouvoit « mener qu'une à la fois. Il perdoit un temps infini à écouter les espions « qu'il entretenoit chez tous les grands, et surtout autour du duc d'Or-« léans. Tout languissoit donc. Les ministres étrangers se plaignoient « ouvertement : excepté les grandes audiences, où on sait que rien ne se « termine, ceux qui avoient à lui parler ne pouvoient le saisir qu'à la « dérobée. Il jeta une fois au feu une quantité considérable de lettres « toutes cachetées, en s'écriant d'aise : *Me voilà au courant!* »

Il laissa en mourant onze cent mille livres d'argent comptant. Ce n'étoit pas une année du revenu de ses bénéfices, de son traitement et de ses pensions, que Saint-Simon fait monter à quatorze cent mille livres, et qui étoit réellement de dix-huit cent quatre mille livres, y compris une pension d'Angleterre de neuf cent soixante mille livres; le traitement de premier ministre, cent cinquante mille livres; la surintendance des postes, cent mille livres; un brevet de retenue sur les postes, de trois cent mille livres; le revenu de son archevêché, cent vingt mille; celui de six abbayes, cent vingt-quatre mille; sa pension de cardinal, vingt mille; et environ trente mille livres sur l'hôtel-de-ville.

gés par leurs charges, se retirèrent d'abord. Tous refusoient d'accorder la préséance aux cardinaux, dont les prétentions avoient été autrefois jusqu'à l'enlever aux princes du sang. On écrivit, on s'échauffa, et la dispute se termina par des lettres de cachet.

Le jour même qu'elle commença, Noailles ayant rencontré au Louvre le cardinal Dubois, lui dit, selon les Mémoires de la Régence : « Cette journée sera « fameuse dans l'histoire, monsieur : on n'oubliera « pas d'y marquer que votre entrée dans le conseil « en a fait déserter les grands du royaume. »

Daguesseau fut exilé pour la seconde fois; et Noailles le fut ensuite, malgré l'affection du prince à son égard, parce que ses principes ne s'accordoient point avec ceux du ministère (1). Dubois lui avoit fait sa cour sous le règne de Louis XIV : il lui mandoit les nouvelles pendant la campagne de Catalogne de 1711 ; il lui témoignoit dans ses lettres un grand désir de lui plaire, et de s'assurer sa protection. Ce même homme devint l'auteur de sa disgrâce. Le fils de l'apothicaire d'un grand seigneur, né dans une de ses terres, aussi vicieux que le seigneur étoit distingué par son mérite, remporter sur lui ce triomphe! Parmi tant de jeux bizarres de la fortune, ce n'étoit pas le moins étonnant. Noailles conserva pendant son exil un crédit extraordinaire, et l'employa en faveur de la noblesse de sa province : tout ce qu'il demandoit au Régent, il étoit presque sûr de l'obtenir.

[1723] Dubois jouit peu de son élévation. Il mourut au mois d'août 1723, d'une maladie occasionée

(1) Le duc de Noailles fut exilé à cent cinquante lieues, dans un château en ruine, qui étoit à peine habitable.

par ses débauches. Le duc d'Orléans ne dédaigna pas de prendre, après lui, la qualité de premier ministre; car la régence venoit de finir avec la minorité du Roi. Il rappela d'exil le duc de Noailles, qu'il avoit toujours aimé autant qu'il l'estimoit. A la première entrevue, il l'embrasse tendrement, lui proteste que sa disgrâce n'est venue que de *ce coquin de cardinal Dubois*, pour me servir de ses propres termes. « Hé « bien, que dirons-nous? ajoute-t-il avec une sorte « d'embarras. » Noailles répond, en homme d'esprit : « *Pax vivis, requies defunctis.* (Paix aux vivans, « repos aux défunts.) » Il trouva le prince fort changé, se douta qu'il étoit menacé d'un accident, et lui conseilla de se faire saigner sans délai. Le duc d'Orléans répondit qu'il n'en avoit pas le temps. Le lendemain 2 décembre, il mourut d'une attaque d'apoplexie : prince digne d'éloges par son esprit, ses talens, son courage, sa fidélité même, que la calomnie attaqua de la manière la plus atroce, mais dont la politique fut moins fondée sur la sagesse que sur l'intérêt, et dont le gouvernement augmenta beaucoup, par le système de Law, cette fureur du luxe et cette soif insatiable de l'or, qui ont sensiblement corrompu les maximes et les mœurs de la nation.

Il venoit de rendre public le mariage du comte de Toulouse avec la marquise de Gondrin, sœur du duc de Noailles; mariage fait secrètement dans la chapelle de l'archevêché. Le duc lui en avoit demandé la publication, et l'avoit obtenue sans peine. Si le prince eût vécu, quelle part ne lui eût-il pas donnée dans les affaires du gouvernement!

LIVRE SECOND.

Le duc de Bourbon-Condé (1), en apprenant au Roi la mort du duc d'Orléans, demanda et obtint sur-le-champ la place du premier ministre. Il étoit jeune, aimoit les plaisirs, donnoit sa confiance à des personnes qui devoient en abuser : il fit des fautes, et ses bonnes qualités ne suffisoient pas pour que l'on pût se promettre un gouvernement heureux. Le mariage de Louis XV avec l'Infante fut rompu d'abord, sans consulter la cour d'Espagne, sans négocier une affaire si délicate. On renvoya la jeune princesse, parce qu'elle ne pouvoit être nubile de long-temps. On choisit pour reine de France la fille du roi de Pologne détrôné, Stanislas Leczinski, dont l'élévation passagère avoit été l'ouvrage de Charles XII, et que son titre de roi n'empêchoit pas de vivre obscur en Allemagne (2). Cette démarche occasiona encore une

(1) *De Bourbon-Condé :* Louis-Henri, duc de Bourbon, prince de Condé, né à Versailles le 18 août 1692, premier ministre en décembre 1723, se laissa gouverner par la marquise de Prie, et par Paris-Duverney, son surintendant des finances. Le cardinal de Fleury, qui avoit été précepteur de Louis XV, aspira à remplacer le duc, qu'il fit exiler, le 11 juin 1726, à Chantilly, où il mourut le 27 janvier 1740. — (2) Stanislas Leczinski, palatin de Posnanie, né à Léopold le 20 octobre 1677, élu roi de Pologne le 12 septembre 1705, y renonça, en en conservant le titre, le 28 janvier 1736, et mourut à Lunéville le 23 février 1766. Il étoit seul dans son cabinet : le feu prit à sa robe de chambre, et avant qu'on pût le secourir le mal devint irréparable. Il survécut quelques jours à cet accident déplorable, et dans d'horribles souffrances il montra le philosophe et le chrétien. Il avoit reçu et mérité le surnom de *Bienfaisant.* En 1765, ses ouvrages furent imprimés en quatre volumes in-8°, sous ce titre : *OEuvres du Philosophe bienfaisant.* La cour de Lunéville fut

rupture entre les cours de Versailles et de Madrid.

[1724] De nouveaux phénomènes étonnent l'Europe. Philippe v abdique en faveur de Louis son fils. Ses vapeurs et sa piété scrupuleuse l'y préparoient depuis quelques années : le poids de la couronne lui étoit devenu insupportable, et Daubenton, qui s'étoit opposé à sa retraite, ne vivoit plus. Tout à coup une négociation secrète de Ripperda, hollandais, directeur de manufactures en Espagne, termine en grande partie, par le traité de Vienne, les différends de cette cour avec la maison d'Autriche. Dès le temps de la régence, un congrès étoit ouvert à Cambray pour la même fin, sans que les négociateurs eussent rien fait d'important. Ripperda, de retour à Madrid, devint duc et premier ministre dans une monarchie où les talens d'Alberoni avoient échoué contre tant d'écueils. Son peu de capacité, son imprudence, et la haine des Espagnols, précipitèrent sa ruine ; il fut réduit à se réfugier chez les Maures.

[1726] A son traité de Vienne, aux entreprises que le renvoi de l'Infante pouvoit occasioner, le duc de Bourbon opposa une ligue entre la France, l'Angleterre et la Prusse, par le traité de Hanovre. Mais cette contre-batterie fut inutile. Bourbon resta peu dans le ministère : Fleury (1), ancien évêque de Fré-

une des plus polies de l'Europe. La mémoire de Stanislas est encore honorée et vivante dans toute la Lorraine.

Marie Leczinska, fille de Stanislas, née le 23 juin 1703, épousa Louis xv le 5 septembre 1725, donna sur le trône l'exemple de toutes les vertus, et mourut le 24 juin 1768.

(1) *Fleury* : Henri-Hercule de Fleury, docteur de Sorbonne, évêque de Fréjus en 1698, précepteur de Louis xv, cardinal et premier ministre à l'âge de soixante-dix ans, né à Lodève le 22 juin 1653, mort à Issy,

jus, qui avoit été précepteur du Roi, qui jouissoit de sa confiance et de l'estime de la cour, homme d'un caractère doux et d'un esprit aimable, supplanta en 1726 le prince du sang, dont l'exil fit passer toute l'autorité entre ses mains. Il termina bientôt la brouillerie avec l'Espagne, où Philippe v avoit repris la couronne après la mort du jeune Roi son fils, enlevé par la petite vérole en 1724 (1).

La fortune du cardinal de Fleury (car il fut décoré du chapeau en commençant son ministère) portoit sur un fondement plus solide que toutes les autres, sur la modération et la sagesse. Ce n'est pas qu'il n'eût désiré le gouvernement, et qu'il ne s'en fût ouvert le chemin avec une sorte de dextérité : mais son ambition, née des circonstances plutôt que du caractère, ne fut ni avide, ni contraire au bien de l'Etat.

Il avoit écrit de Fréjus en 1708, à la maréchale de Noailles : « Je connois depuis long-temps toutes vos « bontés pour moi, et combien vous êtes vive sur les « intérêts de ceux que vous honorez de votre amitié.

près Paris, le 29 janvier 1743, dans sa quatre-vingt-dixième année. La France fut heureuse sous l'administration sage et pacifique de ce prélat. Son oraison funèbre fut prononcée par le père de Neuville, jésuite. Quand Louis XIV nomma Fleury à l'évêché de Fréjus, il lui dit : « Je vous ai fait attendre long-temps ; mais vous avez tant d'amis, que « j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. » Il étoit déjà aumônier du Roi.

(1) Son confesseur, jésuite espagnol, et quelques autres théologiens, lui ayant persuadé qu'il ne pouvoit pas en conscience remonter sur le trône, la Reine, le maréchal de Tessé, alors ambassadeur en Espagne, et le nonce du Pape, eurent des peines infinies à dissiper ses scrupules : on n'en seroit pas venu à bout si ces théologiens avoient persisté dans leur sentiment. (M.)

« Mais il y a de certaines étoiles qu'on ne sauroit « vaincre : la mienne est de ce nombre : aussi n'y « songé-je point, et il vaut mieux s'épargner les mou- « vemens. » Cependant fixé à la cour, il l'aima, il y fut aimé ; il prit le goût des affaires, il se mit en état de les conduire. Enfin à l'âge de soixante-et-treize ans il entra, malgré son *étoile*, dans la carrière la plus brillante ; et sans avoir le titre de premier ministre, il en eut tout le pouvoir. Il gouverna, sinon en génie élevé qui exécute de grandes choses, du moins en homme prudent qui préfère l'essentiel au spécieux, qui s'accommode aux conjonctures, qui regarde la tranquillité publique comme le fondement du bonheur, et qui, par la seule économie, fait guérir des maux que les remèdes violens pouvoient augmenter.

Si l'abbé de Montgon (1), dans ses Mémoires, donne une idée bien différente du cardinal de Fleury, il avoue lui-même sa partialité, en déclarant que l'objet de son ouvrage est non d'écrire l'histoire de son temps, mais de prouver les injustices de ce ministre

(1) *De Montgon :* Charles-Alexandre de Montgon, né à Versailles le 25 septembre 1690. On a de lui neuf vol. in-12, sous le titre de *Mémoires de l'abbé de Montgon, publiés par lui-même, contenant les différentes négociations dont il a été chargé dans les cours de France, d'Espagne et de Portugal ; et divers événemens qui sont arrivés depuis* 1725 (jusqu'en 1731). Ces Mémoires, imprimés à La Haye et à Genève, 1743-1753, contiennent, outre les faits personnels, tout ce qui s'est passé dans les principales cours de l'Europe, et particulièrement la rupture de la France avec l'Espagne au sujet de l'Infante, qu'on renvoya ; leur réconciliation, la négociation relative au parti que l'auteur fut chargé de faire en France pour l'Espagne, dans le cas où le Roi mourroit sans enfans. Montgon fait connoître ses relations intimes avec le cardinal ministre, et les disgrâces qui en furent la suite.

à son égard. Comment ne pas le soupçonner dès-lors de beaucoup d'exagération sur les défauts de celui qu'il accuse? Les citations mêmes de l'Ecriture et des Pères, dont il hérisse quelquefois ses pages, le rendent suspect d'avoir eu ce qu'on appelle d'ordinaire *le fiel d'un dévot*, avec l'humeur d'un mécontent. L'abdication de Philippe v lui avoit inspiré l'envie d'aller en Espagne s'attacher au service d'un monarque si religieux. Le duc de Bourbon le chargea d'y ménager en secret le raccommodement des deux cours (1). Il revint en France, avec une commission de Philippe d'intriguer sous main pour lui assurer la succession à la couronne, en cas de mort de Louis xv. Il avoit ordre de ne point traiter avec le cardinal, et de ne lui point laisser entrevoir qu'il fût chargé d'aucune affaire. Cependant il lui confia tout, son instruction même, dans les premiers entretiens, quoiqu'il se défiât beaucoup de lui. N'en disons pas davantage : ce trait prouve assez que l'abbé de Montgon pouvoit avoir de grands torts, et en supposer injustement au ministre. Fleury aima l'ordre et la paix; le royaume fut florissant jusqu'aux dernières années de son ministère : voilà ce qui fixe en sa faveur le jugement de la postérité, quelques reproches qu'on puisse lui faire sur les lettres de cachet prodiguées pour la bulle *Unigenitus*, sur la protection peut-être excessive accordée à la finance, et sur une économie quelquefois outrée, dont les inconvéniens se feront sentir.

L'union des cours de Madrid et de Vienne, la compagnie de commerce établie à Ostende par l'Empereur, et favorisée par Philippe v, produisirent un

(1) *Voyez* Mémoires de Montgon, tome 3. (M.)

commencement de guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. [1727] Les Espagnols assiégèrent Gibraltar au mois de février 1727, perdirent leurs troupes devant cette place sans avancer leurs travaux, éprouvèrent comme en d'autres occasions les suites funestes de la témérité et de l'imprudence, et furent trop heureux que le cardinal de Fleury ménageât promptement la paix, sans laquelle ils auroient infailliblement succombé. La compagnie d'Ostende ne subsista point.

Nous verrons bientôt le duc de Noailles reparoître sur la scène. L'attachement du cardinal de Fleury pour la maréchale sa mère étoit le moindre titre de distinction, après les services qu'il avoit rendus et la réputation qu'il avoit acquise. Toujours appliqué dans les intervalles de repos, il se rendoit toujours plus digne de présider aux grandes affaires. Le goût même de la littérature étoit en lui un moyen d'enflammer son zèle et d'étendre sa capacité. Si le cardinal ne jugeoit pas à propos de partager avec lui les soins du gouvernement, s'il craignit même la supériorité de son génie, du moins ne pouvoit-il s'empêcher de reconnoître combien il pouvoit être utile à l'Etat dans les occasions importantes.

Extrêmement sensible à tout ce qui doit affecter les ames honnêtes, Noailles, qui s'étoit vu honoré de l'amitié et des grâces du roi d'Espagne, souffroit beaucoup depuis long-temps de le savoir aliéné, ainsi que la Reine, à son égard. Nous ignorons la cause de ce changement : on ne peut l'attribuer qu'à de faux rapports, auxquels les conjonctures avoient tant de fois fourni matière. Quand Montgon retourna

en Espagne, le duc le chargea de dissiper des préventions si injustes : chose d'autant plus facile, que la bonne intelligence étoit rétablie entre les deux cours (1). Dans une lettre de remercîment à cet abbé, après lui avoir parlé en général des *mauvais offices que la jalousie, l'envie et la calomnie ont inventés* pour le noircir aux yeux de Philippe v : « Je le répète hardiment, dit-il : je ne voudrois pas « une demi-heure de conversation avec Leurs Ma- « jestés Catholiques pour les convaincre entière- « ment de la droiture de ma conduite, et de la sin- « cérité de mes sentimens. » Personne en effet n'eut plus à cœur de maintenir entre les deux couronnes l'union et l'harmonie si nécessaires au bonheur commun.

Sa tendresse paternelle subit une épreuve non moins douloureuse. Une de ses filles avoit épousé, au commencement de la régence, le prince Charles d'Armagnac. Il auroit pu aisément alors lui obtenir une pension ; l'usage l'invitoit à la demander : mais plus il étoit sûr de l'obtenir, se trouvant à la tête des finances, plus il se crut obligé de donner l'exemple d'un désintéressement tel que les besoins de l'Etat l'exigeoient. La situation de sa fille devint déplorable : d'injustes prétextes éloignèrent d'elle pour toujours son mari ; la réduction des rentes et le système lui enlevèrent près de la moitié de son revenu. Elle fut réduite plusieurs années à vivre dans un couvent : elle ne pouvoit y demeurer toujours. Le duc de Noailles la retira chez lui, se félicitoit de l'y voir, mais s'inquiétoit sur son sort, en cas d'événemens

(1) Mémoires de Montgon, pièces justificatives, tome 8, page 26. (M.)

domestiques qui pourroient la faire sortir de sa maison. Il s'adressa enfin au ministre (10 août 1728); il lui représenta combien sa fille seroit à plaindre, avec le nom qu'elle portoit, de se trouver seule, sans appui, sans biens, ayant à peine de quoi subvenir au plus indispensable nécessaire; et il demanda une pension pour elle.

La force des raisons, la manière de les faire valoir, le penchant même du cardinal, ne purent l'emporter sur ses principes d'économie. Il répondit au duc (13 août) que sa proposition tireroit à de grandes conséquences; que d'autres personnes considérables étoient dans le cas de la princesse d'Armagnac, ayant beaucoup perdu au système. « Vous savez aussi l'état « de nos finances, ajoutoit-il; et je vous crois trop « raisonnable pour ne pas entrer dans les justes rai- « sons que j'ai de ne point proposer cette demande « au Roi. Madame la duchesse du Maine et madame « la duchesse d'Orléans ne me pressent pas moins, « l'une pour elle, et l'autre pour mesdemoiselles ses « filles. La moindre porte qu'on ouvriroit à ces sortes « de grâces nous accableroit de sollicitations ou de « plaintes. J'espère que vous voudrez bien vous « mettre à ma place, et que vous n'en serez pas « moins persuadé de mon attachement pour vous. » Le duc de Noailles agissoit en bon père, le cardinal de Fleury en bon ministre d'Etat. Toutes les considérations personnelles doivent céder au bien public; et les finances ne pouvoient se rétablir qu'en se bornant aux dépenses essentielles.

Ces deux hommes rares paroissoient cordialement unis. Leurs lettres, jusqu'au commencement de la

guerre de 1733, roulent sur de petits objets, traités d'une manière agréable. L'enjouement se mêloit quelquefois dans leur commerce. On en jugera par la réponse suivante du cardinal (12 juillet) à une lettre que nous n'avons point :

« Vous croyez sans doute, monsieur, que je n'ai « rien à faire, puisque vous me proposez des ques- « tions les plus difficiles à résoudre. Vous m'avez « forcé à faire des recherches très-pénibles dans tout « le cours de notre histoire ; et j'ai enfin trouvé, après « avoir parcouru le règne de tous nos rois, que le « goût que M. le Dauphin marque déjà pour les « chiens vient en droite ligne du roi Dagobert. Il « est vrai qu'une chronique scandaleuse porte qu'un « beau jour, après avoir dit un adieu fort tendre à « ceux qu'il avoit, il les fit noyer dans le Rhin. Mais « une histoire bien plus fidèle assure que ce ne fut « qu'après une douzaine de fort vilaines chasses qu'il « avoit faites ; et qu'il en reprit un moment après deux « cents autres, qui le servirent depuis fort fidèle- « ment. Voilà tout ce que j'ai pu découvrir de plus « assuré ; et vous voyez qu'il m'a fallu remonter bien « haut pour trouver l'origine d'une inclination si bi- « zarre. Nous avons même, dans la bibliothèque du « Roi, les noms de tous ces chiens, écrits de la main « propre de Dagobert (1). Après une recherche si sa- « vante, je vais me reposer par une petite conférence « avec M. Walpole, qui est la seconde d'aujourd'hui.

(1) Il est inutile de dire que cette plaisanterie n'a pour base que les fables dont abondent les vieilles chroniques des siècles du moyen âge, écrites dans le genre et dans l'esprit des chroniques faussement attribuées à l'archevêque Turpin.

« Vous savez, monsieur, à quel point je vous ho-
« nore. »

[1729] Pour épargner au ministre la peine de faire de longues réponses, le duc le pria (26 octobre) d'apostiller seulement ses lettres. « C'est une très-belle « méthode que celle des apostilles, lui dit le cardinal « en apostillant, et l'invention m'en plaît beaucoup. » La nature de cet ouvrage ne permet pas de rapporter un nombre de traits plaisans que fit naître cette méthode. Le Roi entra lui-même un jour dans la plaisanterie. Noailles, envoyant une relation des réjouissances que le Roussillon avoit faites pour la naissance du Dauphin, marquoit au cardinal : « Comme je crains « que Votre Eminence ne voulût peut-être nous en- « voyer quelque ordonnance de comptant pour nous « dédommager de nos frais, je la supplie de ne point « suivre en cela son inclination, et de nous laisser « l'honneur en entier. » Sa lettre lui revint, avec cette apostille du Roi : « Le duc de Noailles contri- « buera d'un tiers, qui sera pris sur sa terre de Poix. » Son second fils venoit de l'avoir par succession.

[1730] Au sujet de la petite vérole de la marquise de Villars, fille du duc, modèle de dévotion et de charité, le cardinal écrit plaisamment (6 août) : « Je « vous prie de faire dire à la malade qu'elle aura au « moins du rouge, malgré elle, pendant cinq ou six « mois; mais si elle en vouloit vendre (car elle aime « à faire argent de tout), je crois qu'elle en auroit « peu de débit. » Le duc de Noailles répond : « La « marquise de Villars, à laquelle j'ai fait parvenir « par ambassadeur les bontés de Votre Eminence, « et l'article de sa lettre qui la regarde, me charge

« de la remercier très-humblement de l'honneur de « son souvenir et de ses bontés, et de lui marquer « en effet qu'elle est assez embarrassée du débit de « son rouge; mais qu'au défaut de l'argent qu'elle en « pourroit tirer, elle fait mettre à part tout ce qu'elle « aura de trop pendant le cours de sa maladie, soit « de bouillons, pots de gelée, sirops, apozèmes, ti-« sanes, remèdes, médecines, cordiaux, absorbans, « volatils, et autres, etc., sans omettre même les us-« tensiles qui lui auront servi : le tout pour accom-« moder Votre Eminence au plus juste prix, pour « les hôpitaux du Roi. Elle prétend que c'est un « marché tout d'or pour Votre Eminence. J'attendrai « ses ordres sur cela, n'osant rien prendre sur moi, « et ne voulant point embarquer Votre Eminence « dans un mauvais marché. » Le cardinal met en apostille : « Il faut attendre notre retour, et vérifier « avec experts toutes choses, sur lesquelles il ne se-« roit pas impossible qu'il y eût des saisies pour ce « paiement. »

[1732] Comme la ménagerie étoit sous les ordres du duc de Noailles (1), la mort d'un lion lui fournit matière de lettre au ministre (14 mai): « Je n'ai point « eu l'honneur d'écrire à Votre Eminence à l'occa-« sion de l'œuf d'autruche qui a été envoyé au Roi; « mais voici une aventure de ménagerie plus inté-« ressante, et dont je supplie Votre Eminence de « prévenir Sa Majesté. C'est la mort du pauvre lion,

(1) La ménagerie étoit alors dans le grand parc de Versailles, d'où elle n'a été transférée à Paris, au Jardin du Roi, qu'au commencement de la révolution. (*Voyez* la Nouvelle Description des environs de Paris, par J.-A. Dulaure, Paris, 1787, tome 2, page 327.)

« qui étoit depuis long-temps dans une langueur qui « menaçoit ruine. Je le regrette beaucoup, parce « qu'il tenoit sans difficulté le premier rang dans les « cours, et que c'est un animal difficile à remplacer: « mais, d'un autre côté, je me console avec Votre « Eminence, quand je songe qu'il lui falloit régu- « lièrement sept à huit livres de viande par jour pour « son ordinaire. »

Voici l'apostille : « Le Roi a fait une petite excla- « mation en apprenant la mort du pauvre lion; mais « il n'a pas laissé de porter cette nouvelle avec cou- « rage. Son ordinaire étoit un peu fort, et ne laisse « pas de tenir son coin dans la consolation. Il laisse « une veuve bien affligée, qui sera difficile à rema- « rier; mais au moins elle n'héritera pas de la pen- « sion de son mari, à moins que ce ne fût la coutume « d'Afrique. »

Cet esprit d'économie se fait remarquer dans toute la conduite du cardinal : c'étoit l'esprit dont on avoit le plus besoin. Il y joignoit le courage qu'il faut pour refuser, et la politesse pour adoucir les refus. Mais tout doit avoir des bornes et des règles. Le ministre évitoit par économie certaines dépenses qu'on auroit dû faire par raison d'Etat : le temps approche où il aura sujet de s'en repentir.

[1733] L'heureuse paix, maintenue avec tant de soin au dedans et au dehors, fut enfin troublée par l'événement le plus difficile à prévoir. Le roi Stanislas, beau-père de Louis XV, élu pour la seconde fois roi de Pologne, après la mort d'Auguste II en 1733, sembloit pouvoir compter sur les suffrages de sa nation. Mais sur quoi compter dans un pays d'anarchie?

Il y eut une autre élection en faveur de l'électeur de Saxe, fils d'Auguste, soutenu par les armes de l'empereur Charles VI et de la Russie. Stanislas est assiégé dans la ville de Dantzick : on lui envoie de France un foible secours, qui ne peut servir qu'à augmenter le chagrin de sa disgrâce. Il se voit bientôt réduit à s'enfuir, déguisé en matelot, à travers les Russes : le général Munich avoit mis indignement sa tête à prix (1).

On crut qu'il étoit de l'honneur du roi de France de venger une telle injure. Le cardinal de Fleury forma une ligue avec les rois d'Espagne et de Sardaigne contre l'Empereur. L'Angleterre et la Hollande virent ses projets sans inquiétude, parce qu'elles étoient sûres de sa modération. Le maréchal de Berwick s'empara du fort de Kelh à la fin de la même année 1733 : l'année suivante, la guerre devint plus vive, soit en Italie, soit en Allemagne.

[1734] Je ne dois parler des opérations militaires que d'après les correspondances du duc de Noailles, dont le recueil est prodigieusement volumineux. Jamais général n'écrivit plus au milieu des camps, et ne fut cependant plus actif. Sa tente pouvoit se comparer au cabinet d'un ministre, et quelquefois d'un homme de lettres, quoique ses troupes le vissent toujours en mouvement dans l'occasion. Mais ce genre de travail, très-souvent minutieux par sa nature, fournit peu de matériaux à l'histoire, quand l'historien se fait une loi de n'écrire que les choses utiles

(1) Stanislas a écrit une relation intéressante de son évasion de Dantzick. On l'a réimprimée, il y a quelques années, avec la relation du voyage de Louis XVIII, lorsqu'il quitta la France en 1791.

et remarquables. Laissons aux gazettes ce qui ne peut intéresser ailleurs.

Le maréchal de Berwick commandoit l'armée d'Allemagne. Le duc de Noailles servit sous ses ordres, ainsi que le comte de Belle-Ile (1), lieutenant général, homme à vastes projets, qu'il suivoit avec une ardeur extrême; aspirant à tout, capable de beaucoup de choses par ses talens, mais capable aussi de s'égarer dans ses systèmes, et de se laisser éblouir par des apparences.

Ce dernier s'étoit attiré plus de confiance que l'autre; j'ignore par quels moyens : on l'avoit mis dans le secret des opérations projetées : probablement on n'avoit fait qu'adopter ses vues. Il fut chargé du siége de Trarbach : Noailles fut destiné à le couvrir, sans qu'on lui eût auparavant rien communiqué. Son amour propre en devoit souffrir : son zèle pour le bien du service le rendit plus sensible à d'autres choses.

Dès le commencement d'avril, on se met en campagne, les chemins étant affreux, les troupes n'étant pas encore dans un état convenable, les fourrages et la subsistance de la cavalerie paroissant encore incertains. Le duc de Noailles ne concevoit rien à cette marche; il s'efforçoit d'en sauver les inconvéniens à son corps d'armée. Il rendoit compte de tout au ministre de la guerre, M. d'Angervilliers (2),

(1) *De Belle-Ile :* Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de Belle-Ile, depuis duc et maréchal de France, mort le 26 janvier 1761. Il fut ministre de la guerre en 1758. — (2) *M. d'Angervilliers :* Nicolas-Prosper Bauyn d'Angervilliers, intendant de Paris, succéda au ministre de la guerre Le Blanc en 1726, et exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 15 février 1740.

qui lui témoignoit une estime particulière. Peignant sa situation au camp de Hombourg : « Elle n'est pas « brillante, disoit-il (15 avril), mais elle est encore « moins agréable ; car je ne sais rien de plus triste « que de vivre du jour à la journée, et d'être toujours « en peine du lendemain. »

Après quelques semaines perdues dans l'incertitude, on commence enfin le siége du château de Trarbach, et le maréchal de Berwick se dispose à passer le Rhin. Il se fait joindre par le duc de Noailles au Fort-Louis le premier mai ; il lui donne l'avant-garde ; et après le passage du fleuve il le charge d'attaquer les fameuses lignes d'Etlingen, où les ennemis étoient postés. Le duc se rend à Radstadt, s'informe de tout, s'avance, et examine les choses par lui-même, accompagné du comte de Saxe (1), alors maréchal de camp, dont il célébroit le mérite, et qu'il sembloit annoncer dès-lors comme le défenseur de la France. L'endroit le plus foible des lignes étant la partie des hauteurs qui touchent aux montagnes Noires, il a grand soin de ne donner aucune jalousie aux ennemis de ce côté-là, et d'attirer ailleurs toute leur attention. Sur son rapport, la résolution est bientôt prise d'attaquer par la montagne : il court l'exécuter avec son ardeur naturelle, jointe à toutes les mesures de la prudence.

(1) *Du comte de Saxe :* Maurice, comte de Saxe, élu duc de Courlande en 1726, maréchal de France en 1744, né à Dresde en 1696, mort le 19 octobre 1750 au château de Chambord, qui lui avoit été donné par Louis XV. Il n'avoit que cinquante-quatre ans. On a de lui des *Rêveries*, qu'on pourroit souvent appeler des *rêves ;* et six volumes in-8° de lettres. M. d'Espagnac a composé son Histoire, deux volumes in-12 ; et Thomas son Eloge, qui fut couronné par l'Académie française en 1761.

Il avoit onze bataillons, cent carabiniers, des gardes du corps, et deux régimens de dragons. Il arrive au pied de la montagne deux heures avant la nuit. Tandis qu'il donne ses ordres, le comte de Saxe va reconnoître lui-même le chemin. Le lendemain 4 mai, on marche sur deux colonnes, qui gagnent en même temps le sommet; on y trouve une petite plaine, où l'on se met en bataille; on traverse en bon ordre un bois voisin des retranchemens. Les ennemis voient déboucher les troupes, attendent les grenadiers, et font leur décharge à bout portant; mais ils devoient bientôt céder au nombre et à la valeur.

Les retranchemens faits à la turque consistoient en de gros arbres posés en échiquier, entrelacés les uns dans les autres avec les branches, et d'environ cinq toises d'épaisseur. C'est ce qu'on appeloit des *palanques*. Nos grenadiers franchirent ces obstacles, après avoir essuyé une seconde décharge. Les ennemis, n'ayant qu'un bataillon et une centaine de cavaliers en cet endroit, abandonnent leur poste, et le duc de Noailles s'en rend maître. Il ne perdit que soixante-quinze hommes, tués ou blessés.

A une demi-lieue de là, étoient deux ouvrages également forts et bien gardés. En les attaquant, on pouvoit perdre un avantage certain; on auroit couru risque de voir l'ennemi profiter de l'occasion pour reprendre les hauteurs, de se trouver même sans communication avec l'armée. Un chef habile ne commet point d'imprudence. Noailles prend un poste sûr; et quoique persuadé que les lignes seroient bientôt abandonnées entièrement, il se dispose à une nouvelle attaque, en cas qu'on veuille défendre ces forts.

Il avoit besoin pour cela de canon, et d'un corps plus considérable d'infanterie. Un lieutenant qu'il avoit envoyé rendre compte au général ne revenoit point : le temps pressoit. Craignant d'ailleurs qu'on n'attaquât les lignes par la plaine (ce qui eût été sacrifier inutilement le reste des troupes), il prend le parti d'aller lui-même conférer avec Berwick, et laisse au comte de Saxe le soin de garder son poste. Il va par des chemins affreux, longeant les lignes, examinant tout; il arrive presque en même temps que l'officier chargé de son message; il trouve que Berwick a déjà ordonné l'attaque du côté de la plaine; il lui en représente les risques, et combien le succès étoit infaillible de l'autre côté. Aussitôt le général envoie un contre-ordre; peu de temps après il apprend, comme le duc de Noailles l'avoit prédit, que les ennemis ont abandonné les lignes.

Un jour plus tard, l'expédition auroit été impossible. Le prince Eugène (1) venoit d'arriver, et attendoit quatorze bataillons et plus de trente-cinq escadrons, qui n'étoient qu'à trois ou quatre lieues. Il dînoit lorsqu'on lui apporta la nouvelle que les Français avoient pénétré par les hauteurs. Il prit froidement deux prises de tabac, et dit : « Laissez faire mes-

(1) *Le prince Eugène :* Eugène de Savoie, généralissime des armées de l'Empereur, né à Paris en 1663, mort subitement à Vienne en 1736. Il étoit fils d'Eugène-Maurice, comte de Soissons, et d'Olimpia Mancini, nièce du cardinal Mazarin. Il avoit été tonsuré dans sa jeunesse, et il étoit connu sous le nom d'*abbé de Carignan*. Louis XIV le jugeant peu propre à la guerre, lui refusa un régiment; et le prince, portant à l'étranger son ambition, son ressentiment et sa fortune, devint le plus dangereux ennemi de la France. Ses Batailles forment deux volumes in-folio. Sa Vie a été imprimée à Vienne en 1770, cinq volumes in-12.

« sieurs les Français. Je n'ai jamais été du sentiment « de ces lignes; cela n'est bon que pour des poltrons. »

On pensa dès-lors au siége de Philisbourg, comme à une entreprise essentielle. Noailles ne douta point du succès. Une des raisons de l'entreprendre étoit, selon lui, qu'il falloit nécessairement un siége pour aguerrir nos troupes. « Une interruption de vingt ans « de guerre, dit-il, a ôté une certaine habitude des « coups de fusil, qu'il faut essayer de rattraper. Nous « avons bien de la bonne volonté, mais le physique « n'y est pas : c'est particulièrement dans les siéges « qu'on se forme à cette douce pratique (1). » Heureusement le Français, pourvu qu'il soit discipliné, est bientôt prêt à courir au feu.

Berwick exerça l'activité de Noailles, en le chargeant de faire des tournées pour reconnoître le pays. Personne n'y étoit plus propre. Rien n'échappoit à son attention : il faisoit dresser des plans et des cartes, dont l'exactitude surpassoit tout ce que l'on avoit eu en ce genre : il prévoyoit tout ce qui pouvoit être utile un jour. Il trouvoit d'ailleurs un avantage actuel à des courses si pénibles, celui d'apprendre aux jeunes gens *à s'endurcir au travail, en couchant un peu à l'air et sur la paille, et ne faisant plus si bonne chère* (2). Il alla jusqu'auprès de Philisbourg examiner une partie de la circonvallation, quoique ce soin regardât le marquis d'Asfeld.

Son zèle à solliciter des récompenses pour ceux qui s'étoient distingués aux lignes d'Etlingen n'est pas moins remarquable par son motif. Il représentoit

(1) Le duc de Noailles à M. d'Angervilliers, 12 mai. (M.) — (2) *Idem*, 20 mai, etc. (M.)

au ministre la nécessité urgente de ranimer l'émulation dans les officiers, et surtout dans les vieux, dont le dégoût et l'engourdissement devenoient extrêmes. « L'esprit d'économie, disoit-il, est utile sans difficulté; mais il y a des bornes à tout, et l'on perd « souvent par une épargne mal entendue ce qui coûte « ensuite fort cher à réparer. Je croirois manquer à « tout principe, et trahir ma conscience, si je n'avois « l'honneur de vous dire si nettement ce que tous les « gens bien intentionnés voient et sentent comme « moi. » On eut égard à ces remontrances, quoique peu conformes au goût du cardinal.

Noailles s'offrit à conduire le siége de Philisbourg. D'Asfeld, qui étoit à la tête du génie, en fut chargé, et alla investir cette place le 23 mai. Le maréchal de Berwick voulut qu'une grande partie de l'armée se tînt dans des lignes. On en murmura, on craignit un événement funeste. Le duc de Noailles pensoit là-dessus comme les autres, observant que les lignes étoient mauvaises; que la cavalerie n'y pouvoit servir à rien; que si elles étoient forcées par un seul endroit, il seroit impossible d'y porter aucun secours; enfin qu'il n'y avoit que deux ponts pour se retirer, en cas de malheur. Quoique d'un avis contraire à celui du maréchal, il donna l'exemple de la plus parfaite subordination. Son poste étoit à Spire : il venoit de là monter la tranchée. Il se comporta toujours en homme qui s'oublie lui-même quand il se doit au bien de l'Etat.

Les ennemis s'approchoient des lignes. On crut qu'ils vouloient les attaquer; on désiroit généralement de marcher à eux. Berwick persista dans son

sentiment. Il fut tué le 12 juin d'un coup de canon, en visitant les travaux de la tranchée, et sa mort pouvoit avoir des suites fatales.

Cette nouvelle inquiéta d'autant plus la cour, que le succès du siége devenoit plus incertain. On fit maréchaux de France d'Asfeld et Noailles; mais on craignit qu'ils ne s'accordassent point entre eux, le second devant être subordonné à l'autre comme à son ancien, et pouvant avoir beaucoup de répugnance à lui obéir. « Votre nouvelle dignité, lui écrivit le mi-« nistre de la guerre (14 janvier), vous met en état « de faire plus d'usage et de vos talens, et du don « que vous avez de persuader. Nous sommes dans « un moment critique. Servez-vous du courage que « vous avez dans l'esprit pour faire prendre les bons « partis; donnez-moi souvent, je vous conjure, de « vos nouvelles en particulier; avertissez-moi des « choses que vous croirez devoir être faites, et qui « doivent partir d'ici; et croyez que je me mettrai en « quatre pour vous servir. »

Il étoit inutile de recommander au maréchal de Noailles ce que l'amour du devoir lui inspiroit. Toutes ses démarches tendirent à l'union avec son collègue, si nécessaire pour le succès d'une entreprise que le temps perdu et de mauvaises manœuvres rendoient extrêmement difficile. Le trouvant entêté de ses opinions, opiniâtre à laisser les lignes telles qu'elles étoient, à y attendre le prince Eugène; après de vains efforts pour le faire changer d'avis, il approuva en public ses sentimens, et il travailla de son côté avec une ardeur infatigable à prévenir les malheurs dont on sembloit menacé.

Sa déférence parut au ministre poussée trop loin; car on savoit que l'attaque de Philisbourg avoit été mal dirigée; qu'en s'écartant de la méthode suivie par Vauban en 1688, on avançoit peu, et l'on perdoit plus de monde; qu'il avoit fallu réparer beaucoup de fautes. D'Angervilliers le pressoit donc d'insister sur les objets importans : il vouloit du moins savoir par lui ce que les opérations avoient de répréhensible. Il lui marquoit : « Un homme tel que vous, qui parti- « cipe au commandement de l'armée, doit instruire « le Roi, afin que Sa Majesté puisse, par ses ordres, « faire changer ce qui est contre son service. » La situation de Noailles n'en étoit que plus embarrassante.

On imagineroit à peine les travaux qu'il essuya pour la défense des lignes. Le prince Eugène étoit en présence, et donnoit une continuelle inquiétude. Pendant vingt jours, Noailles fut en mouvement : il campoit entre les deux premiers bataillons du régiment de Navarre, il passoit les nuits au bivouac; le Rhin étant débordé, il alloit chaque jour d'un quartier à l'autre dans un petit bateau, s'exposant à toutes sortes de périls, et animant les troupes par son exemple. Aussi se réjouissoit-il de leur courage : « Vous pou- « vez assurer le Roi, écrivoit-il au ministre (13 juil- « let), qu'il y a encore des Français, et même des « Gaulois : c'est tout dire. Je suis venu voir un mo- « ment M. le maréchal d'Asfeld, et conférer avec « lui : je m'en retourne dans le moment à ma chère « droite, où nous faisons mille petites agaceries à ces « messieurs, qui ne me paroissent pas, à beaucoup « près, si coquets que nous. La distance entre nous

« n'est pas de deux cents toises.... Je suis ici sans « équipage, et sans en pouvoir faire venir. J'ai une « tente et un lit d'emprunt, et je me fais donner à « dîner par nos jeunes colonels, que je tiens en belle « humeur. » Cette gaieté militaire étoit un présage du succès.

Philisbourg se rendit le 18 juillet, en présence de l'armée impériale, commandée par le prince Eugène, presque égale à la nôtre : le roi de Prusse s'y trouvoit, avec une foule de princes souverains de l'Empire (1). Cette armée attendit tranquillement que la garnison fût sortie de la place, et décampa sans avoir osé rien entreprendre. Il n'étoit pas douteux que le maréchal de Noailles n'eût singulièrement contribué à la gloire de cette expédition. Les ministres l'en félicitèrent; d'Angervilliers lui marqua : « Vous avez su « inspirer aux troupes une confiance qui vaut mieux « que tous les retranchemens. » Mais ces éloges lui laissoient un juste sujet de chagrin.

Le maréchal d'Asfeld, en observant toutes les bienséances à son égard, donnoit sa confiance à d'autres, et prit, sans le consulter, une résolution qui ne lui parut ni sage ni glorieuse : il repassa le Rhin, pour aller manger les environs de Worms et de Mayence. « Je ne sais, disoit Noailles, si cette dé« marche n'influera pas un peu sur la réputation de « nos armes, et si on ne la regardera pas, dans l'Em« pire, comme une marque de timidité de notre « part : ce qui seroit très-fâcheux ; car si l'opinion « en général fait tout parmi les hommes, elle étend « encore bien plus ses droits en particulier sur le mé-

(1) Le maréchal de Noailles au cardinal de Fleury, 25 juillet. (M.)

« tier de la guerre. » En parlant avec franchise, comme il y étoit obligé, il ménageoit infiniment la délicatesse de son collègue; il ne craignoit rien tant qu'une ombre de désunion.

D'Asfeld le laisse à la tête d'un corps d'armée, pour veiller aux mouvemens de l'ennemi, pour l'empêcher de passer le Rhin, et pour travailler aux réparations de Philisbourg. Ce fut une continuation de soins et de fatigues, dont tout autre eût été bientôt accablé. Depuis long-temps il n'avoit le temps de réfléchir qu'à cheval, quand il ne parloit point. C'est alors qu'il méditoit : il écrivoit dans les intervalles de repos, et écrivoit comme s'il n'avoit eu autre chose à faire. Les ministres lui en témoignent leur étonnement dans plusieurs lettres. Il faudroit lire les siennes pour juger de cette espèce de prodige.

Comme d'Angervilliers, plein de confiance en ses lumières, lui demandoit instamment ses observations sur le passé et ses vues pour l'avenir, Noailles consentit à s'expliquer, mais en remarquant combien il est difficile et dangereux de faire des projets de guerre qu'on n'est pas chargé d'exécuter soi-même, et dont le succès dépend des moyens, des arrangemens, de la prévoyance par laquelle on prévient les inconvéniens inséparables de toute entreprise. Cette prévoyance, aussi rare qu'essentielle aux généraux, formoit principalement son caractère. Elle l'exposa quelquefois à des reproches. Il voyoit trop de choses possibles, et vouloit en trop combiner, pour ne pas être sujet à une sorte d'indécision. On le taxa de lenteur et même de timidité, parce qu'il vouloit enchaîner la fortune, s'il le pouvoit, par toutes les mesures

de la prudence. Mais dans combien d'occasions ne sut-il pas se déterminer sur-le-champ au meilleur parti, et le suivre avec vigueur!

Quoi qu'il en soit, il prouve, en répondant au ministre (8 août), que la perte du temps, au commencement de la campagne, a fait beaucoup de tort; que l'on auroit pu se rendre maître de Philisbourg au printemps, sans avoir à craindre aucun des obstacles qu'il a fallu surmonter. Il voudroit qu'on n'eût repassé le Rhin qu'à la dernière extrémité, et il montre les inconvéniens de cette retraite trop prompte. Dans l'état actuel des choses, le prince Eugène descendant le fleuve avec toutes ses forces, il juge qu'on ne doit plus former que des plans conditionnels; qu'il faut surtout prendre de bonnes mesures pour en assurer l'exécution; qu'il faut finir cette campagne du mieux qu'on pourra, sans projets d'entreprise considérable: qu'il convient de laisser entendre que l'armée sera séparée de bonne heure, parce que les troupes ont beaucoup souffert, et d'engager par là les ennemis à en faire autant; ce qui fourniroit peut-être quelque occasion avantageuse. Enfin il est d'avis d'arranger les quartiers d'hiver relativement au plan de la campagne prochaine. Un point essentiel est de placer les troupes de manière que non-seulement on leur évite les mouvemens inutiles qui les ruinent, mais qu'on ne découvre pas ses desseins aux ennemis par les marches qu'elles sont obligées de faire.

Soit jalousie, soit prévention, d'Asfeld ne consultoit point Noailles sur les choses les plus importantes, quoique les ordres de la cour, ainsi que le bien du service, l'y obligeassent; et il fit une faute que rien

ne pouvoit excuser (1). Son passage du Rhin, immédiatement après la prise de Philisbourg, avoit du moins un prétexte assez plausible, le besoin de subsistances et la proximité de l'ennemi, qui empêchoit d'aller en avant. Mais tout à coup il prend le parti d'abandonner le pays de Worms et de Mayence, où l'on pouvoit vivre au moins deux mois, et de retourner vers Philisbourg, parce que les Impériaux faisoient un pont sur le Rhin. C'étoit montrer la crainte d'une action; et cependant plusieurs lettres de la cour ordonnoient de ne pas l'éviter. Noailles auroit trahi son devoir, s'il n'avoit pas écrit son sentiment sur cette manœuvre. Il s'expliqua malgré lui, en avertissant qu'il n'y avoit point de remède, et qu'il falloit seulement prendre de meilleures mesures pour l'année prochaine.

« Gardez-vous bien surtout, dit-il au ministre, de « rien mander à votre général qui puisse le piquer, « et lui échauffer la tête. Souvenez-vous de l'affaire « de Ramillies (2) : une lettre de M. de Chamillard à « M. le maréchal de Villeroy en fut cause. Il ne faut « pas se commettre à pareille aventure; et on doit « avoir pour principe que c'est à celui qui commande « à désirer une action, et que la cour ne doit pas l'y « exciter, hors dans des cas uniques. » Il observe que les Français sont capables de tout dans la plus petite prospérité, mais sans ressources dans la moindre adversité; qu'on ne les gouverne que par l'opinion; que leur imagination a besoin d'être remuée, et que

(1) Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers, 13 et 14 août. (M.) —
(2) La fameuse bataille de Ramillies (village du Brabant) fut gagnée par Marlborough le 23 mai 1706.

tout la glace en ce moment. Ne point se commettre à une bataille, sans paroître l'éviter; vivre aux dépens de l'ennemi le plus qu'il sera possible; conserver le Spirebach, comme un poste essentiel pour la conservation de Philisbourg et de Landau, c'est ce qu'il conseille de recommander au général.

Le ministre sentoit la justesse de ces vues : « Ce « qui vient de se passer, lui écrivit-il (19 août), est « déplorable, et très-contraire aux intentions du Roi. « Dès que l'on s'est aperçu du dessein, on a envoyé « courriers sur courriers pour l'arrêter : ils sont arrivés « trop tard..... J'insiste sur les choses que vous me « marquez. » Il étoit douloureux pour le maréchal de Noailles de ne point approuver la conduite d'un collègue défiant, ulcéré peut-être par les avis qu'il recevoit de la cour, et les attribuant sans doute à ceux que la cour recevoit de Noailles lui-même. Mais celui-ci, toujours prêt à rendre compte de ses sentimens et de sa conduite, avoit la consolation de remplir le devoir d'un bon citoyen, en s'exposant à des tracasseries dont il ne laissoit pas de craindre le désagrément. « J'ai fait au Roi, disoit-il (à d'Angervilliers, « 25 août), plus d'un sacrifice pendant le cours de « cette campagne : j'irai jusqu'au bout, après quoi je « prendrai mon parti en homme sage. Je vous parle « sans humeur; mais ceci est insoutenable. »

En effet, il s'apercevoit tous les jours que, sous les dehors de la politesse et des égards, d'Asfeld n'étoit pas pour lui ce qu'exigeoit le bien des affaires. On le consultoit sur les détails, en lui laissant ignorer les projets; on donnoit toute la préférence à un homme qu'on vouloit élever, qui avoit sans doute

plus de souplesse, et dont le parti se fortifioit tous les jours. La prévention pour l'un exposoit l'autre à des dégoûts, à des injustices. Noailles sut qu'on lui reprochoit d'avoir commis deux fautes au second passage du Rhin : il prouva que ces prétendues fautes étoient ce que les circonstances permettoient de mieux. Enfin il s'expliqua comme un cœur noble et sensible a droit de le faire, lorsque des obstacles insurmontables traversent les vues de son zèle. Voici sa lettre au ministre (9 septembre) :

« Les principes qui sont gravés dans mon cœur et « nés avec moi m'ont décidé à me livrer à ce qui « pouvoit être utile au service du Roi, au bien de la « patrie, et à l'honneur de la nation. J'ai oublié toute « considération particulière et personnelle. Mais il y « a un terme au-delà duquel on ne doit pas passer : il « me seroit impossible de le taire. Je vous supplie de « vous le tenir pour dit : si mes services sont agréa- « bles au Roi, je suis prêt à lui tout sacrifier : hi- « ver, été, je ne refuserai rien ; mais je ne puis plus « servir sous M. le maréchal d'Asfeld passé cette « campagne, et je ne crois pas qu'on voulût l'exiger « de moi. Je finirai de bonne grâce, comme je l'ai « commencé. Si on ne me juge pas digne de la con- « fiance qu'on doit avoir dans celui que l'on charge « d'un aussi pénible fardeau, je m'en consolerai, et « je vivrai philosophiquement, sans peine et sans « regrets. Le métier est dur et désagréable pour le « présent, et ne ressemble en rien à ce qu'il étoit « autrefois : j'en vois et j'en sens la différence. Ainsi, « monsieur, bien loin d'aspirer à la première place, « je crois que tout homme sensé ne la doit envisager

« qu'en tremblant. C'est ainsi que je pense, et l'on « ne me verra briguer ni faire d'intrigues pour l'ob- « tenir. »

D'Angervilliers lui répond : « Je crois qu'on vous « prendra au mot lorsque vous offrez vos services au « Roi l'été et l'hiver, et qu'on vous priera de rester « cet hiver en Alsace ; ce qui vraisemblablement vous « conduira au suprême commandement des armées « pour la campagne prochaine. » C'étoient de nouvelles fatigues à soutenir pendant l'hiver, tandis que le besoin de repos, les affaires domestiques et les affections de famille l'invitoient fortement au retour. Il accepta, pourvu néanmoins que l'on ne dégradât point le commandement, et qu'on n'humiliât point sa personne par des limitations sans exemple, comme des avis particuliers le lui faisoient craindre. Le cardinal de Fleury, à qui il témoigna ses inquiétudes sur ce point, lui marqua (6 octobre) d'une manière satisfaisante qu'il devoit commander toutes les troupes sur le Rhin, et jouir des mêmes prérogatives qu'avoit le maréchal d'Asfeld.

La campagne finit avec peu de gloire, avec beaucoup de difficultés pour les subsistances. Un simple partisan, à la tête d'un corps de hussards, brava souvent l'armée, et enleva quantité de chevaux. Noailles proposa quelques coups de main, qui ne furent point agréés (1). Ne pouvant mieux faire, il travailla à s'instruire de plus en plus : il visitoit le pays, il l'étudioit, persuadé que cette connoissance étoit indispensable pour les projets, et qu'on ne devoit point épargner ses peines pour l'acquérir.

(1) Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers, 22 septembre. (M.

Les troupes furent séparées vers la fin d'octobre.

Belle-Ile avoit toujours eu pendant la campagne un corps d'armée sous ses ordres. Il paroît certain que ses idées militaires décidoient le cardinal de Fleury comme le maréchal d'Asfeld. C'est de lui que vint un nouveau projet dont la cour ordonna l'exécution, le projet d'occuper Worms. Noailles en voyoit les avantages; mais il auroit voulu qu'on les balançât avec les inconvéniens, et qu'avant tout on s'assurât si Worms étoit en état de défense, comment on s'y maintiendroit, de quoi on y subsisteroit : points importans, que l'auteur du projet avoit mal examinés.

Après avoir conféré avec d'Asfeld et Belle-Ile, il ne perdit pas un moment pour hâter les préparatifs, et pour obéir aux ordres du Roi. Il pouvoit craindre quelques difficultés de la part du maréchal Du Bourg (1), son ancien gouverneur d'Alsace, digne de tous les égards qui sont dus aux longs services : mais il obtint aisément sa confiance. Un trait remarquable de modestie fera juger s'il en étoit digne. L'état des officiers généraux portoit qu'ils serviroient sous l'autorité de Noailles, et non sous celle de Du Bourg. Ce devoit être pour celui-ci un désagrément. Noailles demanda que les officiers généraux fussent également aux ordres de l'un et de l'autre, assurant que rien n'en souffriroit, et que le plus grand inconvénient seroit pour lui de n'être pas bien avec le gouverneur d'Alsace. « Vous trouverez peu de sollicitations de

(1) *Du Bourg* : Eléonor-Marie Du Maine, comte Du Bourg, fut fait maréchal en 1724, et mourut en 1739. Il avoit commandé en chef l'armée du Rhin en 1709, et gagné sur les troupes impériales la bataille de Rumersheim.

« pareille nature, dit-il au ministre; mais je me flatte « que, par rapport à la nouveauté, on ne me refu- « sera pas ce que je demande. » Cette attention, d'autant plus généreuse qu'elle étoit secrète, fut applaudie à la cour, et la demande accordée.

Les subsistances manquoient à la cavalerie. Le général ne demandoit de l'avoine que pour quinze jours, et son activité singulière ne pouvoit suppléer au défaut de précautions. Cependant les ennemis occupèrent Worms, au nombre de dix à douze mille hommes. Le Roi et les ministres en furent extrêmement inquiets : on pressoit Noailles d'agir, on lui demandoit pourquoi il ne l'avoit pas fait encore. Il laissoit dire, et travailloit sans relâche à faire ce qu'exigeoit la prudence, répondant du succès quand il auroit pourvu à tout, et expliquant toujours les raisons de sa conduite, fondées sur les grands principes de la guerre. C'est en Alsace qu'il faisoit les préparatifs; et il n'étoit chargé du commandement, par le départ d'Alfeld, que depuis le 24 octobre.

Il arriva le 9 novembre à Spire, et le 13 à Worms. Les ennemis s'en étoient déjà retirés, dans la persuasion qu'il alloit passer le Rhin pour attaquer leurs ouvrages du côté de Heidelberg. Ce bruit avoit été répandu à dessein, et ne fut pas inutile, quoique Noailles eût désiré de les joindre.

« Ils nous ont donné un petit soufflet, lui écrivit « le cardinal de Fleury, et dans la règle des procédés « nous devrions nous en venger; mais la difficulté des « subsistances est un embarras impossible à surmon- « ter : il faut nous en tenir au *Quos ego* de Virgile, et « leur garder la rancune qu'ils méritent. Ils ne vous

« laissent à Worms que les quatre murailles : vous « ne laisserez pas d'être embarrassé comment y pou- « voir laisser des troupes. Il faut s'en remettre en- « tièrement à ce que vous jugerez vous-même qu'on « pourroit faire, et à ce qui seroit possible. »

Le maréchal avoit eu beaucoup de répugnance pour cette expédition, et ne l'avoit pas dissimulé, non qu'il doutât du succès (il étoit sûr de chasser les Impériaux s'ils osoient l'attendre), mais il doutoit que les troupes pussent subsister l'hiver dans ces quartiers, comme le comte de Belle-Ile l'avoit assuré; et si elles ne le pouvoient pas, quel nouveau sujet d'inquiétudes! Après avoir obéi aux ordres de la cour, il n'éprouva que trop ce qu'il avoit soupçonné : en traitant la matière à fond avec Belle-Ile, il découvrit l'erreur de ses calculs, et ne put que désapprouver les expédiens qu'il proposoit pour remplir un vide considérable. C'est le sujet d'une longue dépêche au ministre, d'autant plus intéressante qu'elle est pleine de ces sentimens de justice et d'humanité si peu connus au milieu des armes.

D'abord la quantité de fourrages qu'on pouvoit tirer du pays et des environs étoit fort au-dessous du nécessaire. L'électeur palatin, prince neutre, et qu'il importoit de ménager, offroit d'en fournir une partie, mais pourvû qu'il fût assuré du paiement; sans quoi il ne vouloit point donner d'ordre à ses sujets, surtout ayant déjà plusieurs raisons de se plaindre. Noailles demande là-dessus les ordres du Roi, *d'une manière si précise qu'il ne reste aucun doute sur l'exécution.* « Vous ne pouvez blâmer ma délica- « tesse, dit-il; nos plus grands ministres ont eu de

« tout temps des gens de toute espèce, pour servir « suivant l'occasion. Il en est de moins scrupuleux « les uns que les autres; mais il est bon d'en con- « server quelques-uns sur la parole desquels les en- « nemis mêmes puissent compter. Je vous demande, « monsieur, de me mettre du nombre de ces der- « niers. »

Un article infiniment plus épineux étoit celui du *bien vivre*, et des gratifications pour les troupes, objet de deux millions deux cent mille livres, en comptant au plus juste. Sur quels principes, sur quels prétextes pouvoit-on lever de telles sommes, et quel pays pouvoit supporter l'imposition? Noailles ayant discuté ces trois points avec Belle-Ile, jugea que le droit même de la guerre ne donnoit aucune espérance légitime de satisfaire aux besoins. Outre le peu d'étendue et de ressources du pays, les contributions auxquelles il étoit soumis lui paroissoient un titre pour l'épargner. Voici son raisonnement :

« C'est une maxime et une règle incontestable que « ceux qui paient contribution sont censés dès-lors « être sous la protection du prince qui les y admet, « et doivent être traités comme ses propres sujets. On « est si convaincu de ce principe, que l'on convient « que celui qui a fait le traité de contribution ne peut « faire ce qu'on appelle imposition militaire. Il est « arrivé plus d'une fois que lorsque les troupes se « sont trouvées répandues dans le pays ennemi, on « leur a procuré des douceurs sous le prétexte d'us- « tensiles, de *bien vivre*, et même de fourrages : on « a fait quelquefois à cette occasion des réglemens, « mais c'étoit pour établir l'égalité dans la réparti-

« tion, empêcher les demandes arbitraires, et arrêter
« l'avidité et l'âpreté de ceux qui pouvoient exiger
« au-delà des bornes légitimes; et on avoit autant en
« vue la justice que l'on doit aux peuples, que l'en-
« vie de faire du bien aux troupes. J'ajouterai que
« l'objet de ce que l'on tiroit par ces voies étoit tou-
« jours médiocre, fort au-dessous de celui de la con-
« tribution, et en proportion de ce que le pays
« pouvoit porter. Mais on ne propose pas moins au-
« jourd'hui que de doubler et tripler, s'il le faut, le
« produit de la contribution.

« Vous croyez bien, monsieur, après ce que je viens
« de vous exposer, que je ne me chargerai pas d'une
« affaire de cette nature. Je supplie très-humblement
« le Roi de recevoir avec bonté mes excuses, et de
« trouver bon que mon nom n'y paroisse jamais. Vous
« ne manquerez pas de gens qui s'en chargeront, et
« qui sauront en tirer parti. »

Par une lettre particulière, il demande un congé pour la fin de décembre. « Je reviendrai quand on
« voudra, dit-il; mais il est important pour l'Etat,
« pour vous et pour moi, que je puisse être quelque
« temps sur les lieux : on ne peut faire que de très-
« méchante besogne, si l'on n'a pas celui de voir, de
« parler, et de prendre des mesures justes. Au sur-
« plus, je ne le désire que pour le bien; et si la ca-
« bale prévaut, je m'en consolerai, et saurai fort bien
« vivre philosophiquement. La vie que je mène n'a
« pas assez de charmes pour me séduire, et me faire
« tourner la tête. »

Ces représentations étoient vives : la sagesse du ma-

réchal ne permet guère de douter qu'elles ne fussent également justes. D'Angervilliers lui répondit cependant que c'étoit une chose ordinaire de mettre des quartiers d'hiver dans un pays qui paie contribution; que les habitans doivent aux troupes le fourrage et l'ustensile, dont ils sont bien dédommagés par l'argent qu'elles répandent; que cet usage se pratiquoit dans les Etats mêmes du Roi; qu'au reste, l'imposition se feroit au nom de tel commissaire qui seroit agréable au maréchal, sans que son propre nom parût. En cas que les ressources ne suffissent pas (comme le ministre le sentoit bien), on devoit diminuer le traitement des troupes; on proposoit aussi d'en diminuer le nombre.

Il lui marquoit en confidence qu'on avoit trouvé dans sa lettre de l'humeur contre Belle-Ile, contre le gouvernement même, en ce qu'elle blâmoit l'imposition du *bien vivre*. Il l'invitoit à revenir le plus tôt qu'il seroit possible. Cet avis, dicté par l'amitié, prouve assez l'influence des ennemis du maréchal, et combien il avoit besoin de tout son mérite pour triompher de leurs intrigues. Dire la vérité aussi fortement qu'il avoit cru devoir le faire étoit s'exposer à de terribles inimitiés.

Cependant son commerce avec le cardinal étoit toujours sur le ton de la franchise et de la gaieté. Il lui disoit dans une lettre : « Je me propose d'aller faire « une tournée demain, pour tâcher de ramasser du « fourrage. Si nous trouvions par hasard des *episco-* « *paux* sur notre chemin (sujets des évêques d'Alle- « magne), je demande à Votre Eminence la permis-

« sion d'en user familièrement avec eux : je me flatte
« qu'elle me le pardonnera. » Le cardinal répondit
(28 novembre) : « A l'égard des *épiscopaux*, les mili-
« taires en ont toujours usé familièrement avec eux ;
« et je ne demanderois pas au Roi de vous faire mettre
« à la Bastille, si vous en usiez de même. » Ce que
Fleury craignoit le plus, c'étoit la dépense. Il déclaroit que le Roi ne pouvoit prendre sur lui deux millions pour les troupes ; et, laissant au ministre de la guerre le soin de s'expliquer, il faisoit entendre par son silence même combien il souhaitoit que tout se prît sur les ennemis.

Personne n'étoit plus attentif que le maréchal de Noailles à ménager les troupes. On lui reprocha néanmoins de les fatiguer, comme s'il avoit pu prendre des quartiers ou chercher des fourrages en pays ennemi, sans avoir des troupes à sa suite. Il donnoit l'exemple ; il se montroit infatigable ; il se faisoit accompagner dans ses courses par ses deux fils. Mais depuis long-temps l'officier et le soldat avoient perdu l'habitude de la guerre ; la discipline s'étoit énervée, et une campagne pénible avoit multiplié les maladies. De là les plaintes contre le général, sur des choses mêmes qui le rendoient digne de louange.

Son zèle pour le service n'en fut pas moins laborieux ni moins sincère. Il alla conclure avec l'électeur palatin le traité pour les fourrages : il dissipa ses inquiétudes sur les dédommagemens que la France lui devoit, et qu'on différoit de payer ; il chercha tous les moyens imaginables de satisfaire les troupes ; il se procura de nouvelles connoissances, sans lesquelles des projets de guerre pouvoient être dangereusement

hasardés; et il ne partit pour la cour, à la fin de décembre, que lorsque sa présence fut inutile dans toute l'étendue de son commandement.

Il avoit éprouvé des choses mortifiantes pour l'amour propre : on voit qu'il y fut très-sensible; mais, inviolablement attaché à ses devoirs, il concourut avec zèle à l'exécution de projets qu'il croyoit mal combinés. Il obéit toujours, sans témoigner ni mécontentement ni répugnance. Le ministre lui demandant la vérité, il la dit avec autant de modération que de franchise. Alors la haine, la jalousie, le ressentiment exhalèrent leur venin : « J'ai affaire à gens, « marquoit-il (10 septembre) à M. Chauvelin (1), « garde des sceaux, l'homme de confiance du cardi- « nal, j'ai affaire à gens qui connoissent et pratiquent « les voies souterraines, que j'ignore parfaitement. »

A en juger par la réponse de Chauvelin, il ne s'agissoit que de propos dont on ne faisoit aucun cas, et dont les auteurs évitoient de se découvrir. Peut-être une certaine inquiétude d'imagination grossissoit-elle les objets aux yeux du maréchal; mais il avoit trop de supériorité pour n'être pas en butte aux traits de quelque cabale, et les manéges de cour les plus secrets sont ordinairement les plus perfides. Chauvelin lui-même le desservit plus d'une fois.

Dans sa correspondance avec ce ministre, je trouve des remarques importantes sur le relâchement de la

(1) *M. Chauvelin :* Germain-Louis de Chauvelin, d'abord avocat général, puis président à mortier au parlement de Paris, fut fait garde des sceaux le 17 août 1727. Le 23 du même mois, il obtint le département des affaires étrangères. Son ingratitude envers le cardinal de Fleury, qui lui avoit donné les deux porte-feuilles et toute sa confiance, le fit disgracier et congédier en 1737. Il mourut en 1762.

discipline et le manque de subordination. « Il est « certain, dit-il (30 mai), que cela est poussé à un « excès qui doit tout faire craindre. Il y a sans doute « des remèdes; mais comme le mal vient de loin, « qu'il est enraciné, et qu'il procède de plus d'une « cause, on doit s'attendre à être du temps à le ré- « parer, et à rétablir l'esprit que nous avons vu dans « nos troupes, et qu'il faut avouer avec douleur qui « se trouve presque anéanti.... Si on ne parvient pas « tout d'un coup à revoir les choses sur le pied où « elles étoient, du moins on s'apercevra bientôt de « ce qui ne sera qu'ébauché. Mais il faut pour cela « se faire un plan, le suivre, et que rien ne soit ca- « pable de le déranger. C'est là le premier principe « de la discipline militaire, et c'est ce qu'il est bien « difficile d'établir en France. » (Sans doute parce qu'on y est sujet plus qu'ailleurs à changer toujours de plan.) « Il faut, de plus, se défaire de bien des « préjugés, qui ne sont fondés que sur de prétendus « usages que l'on pourroit considérer comme de vé- « ritables abus..... On ne doit pas se flatter : il faut « une refonte générale, pour parvenir à mettre les « choses sur le pied qu'elles doivent être. » C'étoit la matière d'un travail des plus sérieux, comme il l'observe, auquel il offre de se livrer, si on le désire. On ne le désira pas sans doute, puisque je ne trouve aucun vestige de ce travail.

La censure des vices n'a de poids que dans la bouche de ceux qui donnent l'exemple des vertus. C'est ce qu'avoit fait le maréchal de Noailles, en pliant d'abord sa volonté sous celle d'un collègue fait pour diriger des siéges, non pour commander une armée.

Chauvelin lui écrivoit, peu de temps après la mort de Berwick (22 juin) : « Rien n'a été regardé comme « plus utile au service que la manière dont vous en « avez usé envers M. le maréchal d'Asfeld. L'exemple « en est merveilleux, et c'est le moyen de remettre « cette subordination que vous désirez avec tant de « raison. Nous la verrons renaître, et nous la devrons « à vos soins, et à votre zèle pour le service. » Mais lorsque dans le partage de l'autorité il n'y a point de confiance mutuelle, si l'honnêteté des chefs maintient une sorte d'harmonie (ce qui est infiniment rare), elle ne peut écarter tous les effets de l'opposition de sentimens.

[1735] Arrivé à la cour le 3 janvier 1735, le maréchal de Noailles apprend avec surprise qu'on le destine à commander en Italie. Il ne s'étoit occupé que de ses projets pour la guerre d'Allemagne : il s'y étoit préparé par une connoissance particulière des lieux, par des correspondances très-utiles, et il espéroit y recueillir avec honneur les fruits de ses travaux. On jugea qu'il serviroit plus utilement encore sous les ordres du roi de Sardaigne, à qui les traités donnoient le pouvoir de généralissime. Comme il avoit une patente de capitaine général d'Espagne depuis 1711, on ne douta point qu'il ne dût commander le comte de Montemar, créé duc peu après, moins ancien que lui, célèbre par la campagne précédente.

Les ménagemens à garder, d'une part avec un roi généralissime, de l'autre avec ce général espagnol, rendoient sa position très-épineuse. Il falloit joindre la prudence à la fermeté, l'esprit de conciliation aux entreprises militaires; il falloit réunir des talens presque

opposés entre eux, pour répondre parfaitement aux vues de la cour. Le maréchal de Noailles étoit l'homme le plus propre à y réussir.

On lui donna une marque singulière de confiance, en lui accordant le pouvoir de nommer par provision aux emplois subalternes des troupes : le régiment du Roi et ceux des princes du sang étoient seuls exceptés. Il partit à la fin de février, après avoir tout concerté avec les ministres, autant que la brièveté du temps le permettoit.

LIVRE TROISIÈME.

La guerre d'Italie avoit commencé de la manière la plus brillante : d'un côté la conquête du Milanais, de l'autre celle du royaume de Naples, étoient les fruits d'une campagne. Le maréchal de Villars, âgé de plus de quatre-vingts ans, commandoit d'abord l'armée française. Il mourut le 17 juin 1734, étant sur le point de passer les Alpes pour revenir dans le royaume. Le maréchal de Coigny (1), qui lui succéda, secondé par le maréchal de Broglie (2), soutint la réputation de nos armes en battant les Impériaux à Parme et à Guastalla, sans autre avantage néanmoins que de res-

(1) *De Coigny :* François de Franquetot, duc de Coigny, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi et de la Toison d'or, né au château de Franquetot en Basse-Normandie en 1670, mort le 18 décembre 1759. Ses *Campagnes* ont été imprimées. — (2) *De Broglie :* François-Marie, duc de Broglie, maréchal de France, mort le 22 mai 1742. Il descendoit de la famille de *Broglio,* originaire du Piémont, et distinguée dès le douzième siècle. Son père Victor-Maurice, mort en 1727, et son fils Victor-François, furent aussi maréchaux de France.

ter maître du champ de bataille. Le duc de Montemar, avec l'armée espagnole, eut des succès plus solides : vainqueur à Bitonto, il assura la possession de Naples à l'infant don Carlos, fils de Philippe v et d'Elisabeth Farnèse, déjà établi à Parme. Les Napolitains désiroient une révolution ; les Allemands surpris étoient trop foibles pour l'empêcher : ainsi quoique cette conquête eût beaucoup d'éclat, elle n'avoit pas été fort difficile.

Charles-Emmanuel, nouveau roi de Sardaigne, aussi brave, aussi politique et beaucoup plus vertueux que son père Victor-Amédée, dont l'abdication, suivie d'un stérile repentir, lui avoit procuré la couronne avant le temps, contribuoit aux disgrâces de l'Empereur par son union sincère avec la France et l'Espagne. Mais la sagesse et l'intérêt ne lui permettoient pas d'entrer dans toutes les vues des généraux. Villars l'avoit mécontenté, soit par son caractère, soit par l'indiscipline de ses troupes, au point de faire craindre un éclat (1). Coigny et Broglie lui avoient déplu. La nomination de Noailles lui fit d'abord quelque peine, parce qu'on lui peignoit ce général de fausses couleurs, comme un esprit difficultueux, et entêté de ses systèmes. L'expérience devoit bientôt dissiper ces préventions.

Dès que Noailles eut été nommé, il écrivit au roi de Sardaigne, le 18 janvier :

« Sire, le choix dont le Roi mon maître veut bien
« m'honorer, en me destinant le commandement de
« ses troupes en Italie, ne peut me satisfaire entiè-

(1) Le cardinal de Fleury parle de cette brouillerie dans une lettre du 10 juillet 1734, à la maréchale de Noailles. (M.)

« rement, avant de savoir s'il est agréable à Votre
« Majesté. Je la conjure d'être bien convaincue que
« je ferai tous mes efforts pour lui plaire, et que rien
« ne me peut flatter davantage, en travaillant sous
« ses ordres, que de m'attirer sa bienveillance. J'ose
« espérer de mériter son estime; mais je tâcherai, par
« ma conduite, mes soins et mes attentions, de ga-
« gner quelque part dans ses bonnes grâces et dans
« ses bontés. Ce sont des sentimens gravés dans mon
« cœur, et qui ne se démentiront jamais. Je supplie
« Votre Majesté d'en être bien persuadée, ainsi que
« du profond respect, etc. »

Une autre lettre fort polie, au marquis d'Ormea, ministre du roi de Sardaigne, étoit également propre à inspirer de la confiance. La réponse de ce prince fut telle qu'on pouvoit la désirer :

« Mon cousin, la confiance que le Roi mon neveu
« vous marque en vous donnant le commandement
« de son armée d'Italie est un si sûr témoignage de
« votre mérite, que nous ne pouvons qu'être très-
« satisfaits de son choix, et nous faire un véritable
« plaisir de le reconnoître par nous-même dans l'exer-
« cice de votre nouvel emploi, où nous ne doutons
« point que vous ne continuiez de signaler votre
« zèle, comme vous avez fait dans les autres que vous
« avez remplis jusqu'ici. Vous pouvez compter sur la
« disposition la plus favorable de notre part pour y
« contribuer de tout notre pouvoir, et pour vous
« faire toujours plus connoître l'estime distinguée que
« nous avons pour votre personne. Et sur ce, etc. »

Le maréchal possédoit le talent de plaire, joint aux meilleures intentions. Il ne pouvoit mieux l'employer

que pour le succès des affaires : il s'en fit un devoir, et en recueillit les avantages. Arrivé à Turin le 9 mars, il y reçut les marques de distinction les plus flatteuses : une estime et une cordialité mutuelle suivirent de près. Dans ses premières conférences avec le Roi, il fut étonné du jugement, de la pénétration et du sang froid de ce prince, et admira qu'une seule année d'expérience l'eût déjà rendu si habile en science militaire (1). Le Roi de son côté, et le ministre, approuvèrent toutes ses vues, adoptèrent tous ses projets.

On lui avoit communiqué un plan de campagne fait par le maréchal de Coigny, dont le but étoit de passer l'Oglio, et de resserrer les ennemis dans le Seraglio, près de Mantoue : entreprise très-délicate, pour laquelle Coigny demandoit un concert parfait entre les armées des trois couronnes. En ne proposant pour l'exécution que des manœuvres conditionnelles, relatives à celles que feroient les Autrichiens après le passage de l'Oglio, il assuroit que c'étoit le moyen de finir la guerre d'Italie en une campagne, si le plan venoit à s'exécuter.

Noailles avoit fait en France des observations sur ce plan. Il prouvoit, par l'exemple de la dernière guerre, par l'exemple du célèbre Vendôme, que le passage de l'Oglio, suivi même de la prise de Goito et des autres postes indiqués, ne décideroit point d'un succès entier; que les ennemis étant au centre d'un grand cercle qu'on étoit obligé de parcourir, et pouvant se porter dans la partie la plus foible en beaucoup moins de temps qu'on ne pouvoit y donner du

(1) Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers, 12 mars. (M.)

secours, il falloit travailler surtout à changer cette situation; que l'unique objet pour finir la guerre devoit être de les chasser de Seraglio, et de prendre ou du moins de bloquer Mantoue. Sans flatter le gouvernement de succès prompts et décisifs, qui dépendent du concours de tant de circonstances, et de moyens difficiles à rassembler, il se réservoit à faire son plan sur les lieux, après avoir examiné tous les détails.

On devoit s'attendre, selon lui, à des actions vives et fréquentes : la nature du pays, l'intérêt des ennemis sembloient les annoncer : l'essentiel étoit de se mettre en état de les rendre avantageuses. « Rien « n'est plus triste que de perdre une infinité de braves « gens, sans autre fruit que le vain et stérile hon« neur du champ de bataille, auquel on se trouve ce« pendant réduit le plus souvent, faute des moyens « nécessaires. » Il faut envisager également l'offensive et la défensive, sans quoi on s'expose à des malheurs inévitables. « Les événemens sont incertains : « on ne profite pas des heureux lorsqu'on ne les pré« voit pas; et les malheureux le sont plus ou moins, « suivant le degré de précautions que l'on a prises « d'avance pour y pouvoir remédier. » Ces principes servoient toujours de base aux projets du maréchal.

Le roi de Sardaigne lui ayant demandé un mémoire particulier sur les opérations de la campagne, il le présenta le 17 mars, non comme un bon projet (c'eût été, disoit-il, une présomption très-condamnable de le prétendre, avec si peu de connoissance du pays), mais comme des idées et des maximes générales, qu'il soumettoit à des lumières supérieures. Il observe dans

ce mémoire que nulle part la guerre n'est aussi difficile qu'en Lombardie, pays extrêmement coupé et couvert; que l'ennemi, quoique plus foible, y a un grand avantage quand il attaque, parce qu'en montrant plusieurs têtes il oblige à être également en force partout, au lieu qu'il porte où il veut toutes ses forces, sans qu'on puisse l'apercevoir; que les actions les plus heureuses n'y peuvent jamais être complètes, la nature du terrain empêchant de suivre avec promptitude et vivacité les troupes déjà battues. En conséquence il établit pour maximes, 1° que, sans paroître éviter les actions, il faut réduire les ennemis plutôt par la manœuvre et la ruse que par la force; 2° qu'il faut toujours être sur eux, et les resserrer le plus qu'il sera possible, afin de leur ôter les subsistances, et d'empêcher qu'ils ne dérobent leurs mouvemens; 3° qu'il convient d'agir par diversions pour les diviser, en observant d'être toujours en état de se rassembler, et d'avoir des communications faciles.

Comme le Pô partage le théâtre de la guerre en deux parties presque égales, il considère de quel côté de ce fleuve on peut agir plus utilement. Le côté du Modénois offre de grandes difficultés, et peu d'avantages: il faut donc préférer la rive gauche; et voici le plan du maréchal: tâcher de prévenir l'ennemi, et de se mettre en campagne les premiers, en faisant occuper par les Espagnols les postes du Modénois et du Parmesan où se trouvent les Français, excepté les places de Guastalla et de Modène; rassembler toutes les troupes de France et de Sardaigne sous Crémone, d'où l'on se portera diligemment sur l'Oglio, en tâchant d'y enlever quelques quartiers des en-

nemis : de là pousser jusqu'au Mincio, avec les choses nécessaires pour la prise de Goito; avancer en même temps quelques têtes vers l'embouchure de l'Oglio; et si l'ennemi abandonne ses postes de ce côté-là et dans le Crémonois, comme il est probable, établir un pont sur le Pô à Guastalla; si, par quelque cas imprévu, l'ennemi prend les devants et se place sur l'Oglio, tâcher de lui dérober quelques marches, pour passer cette rivière et aller à lui, le succès de la campagne dépendant de s'ouvrir un passage, d'avancer, de le confiner au moins dans le Seraglio.

Le roi de Sardaigne jugea qu'on ne pouvoit rien projeter de mieux dans les circonstances, et qu'il étoit à désirer que le duc de Montemar convînt de ces principes. On avoit espéré que le général espagnol viendroit à Turin conférer sur les opérations; on l'y avoit invité, et il ne répondoit point sur cet article. Une des grandes difficultés étoit de bien s'entendre avec lui : les préventions nationales, ainsi que les intérêts différens des cours de Madrid et de Turin, pouvoient être une source d'embarras et de disputes.

Deux obstacles terribles se présentèrent d'ailleurs quand Noailles vit les choses de plus près : on manquoit absolument de fourrages, et les troupes françaises languissoient dans un état déplorable. Pour remédier au premier de ces maux, il se rendit à Milan. Le gouvernement du pays prétendoit avoir fourni au-delà de ses obligations : l'intendant de l'armée prétendoit tout le contraire. Entrer dans l'examen des comptes et des abus, c'eût été perdre un temps précieux. Le maréchal traita de manière que les Mi-

lanais fussent obligés de faire les fournitures, sans perdre l'espérance de recouvrer leurs avances. La disposition des esprits étoit si peu favorable, qu'il falloit autant de modération que de fermeté pour obtenir des secours si nécessaires.

Plusieurs accès de fièvre, occasionés par un travail excessif, ne ralentirent point l'ardeur de Noailles. Il se rendit le 27 mars à Crémone, où il connut d'abord le cruel état de l'armée. D'Angervilliers en étoit instruit par des correspondances secrètes, et lui en marquoit déjà sa douleur. Selon les lettres mêmes de ce ministre (28 mars), les généraux, les directeurs et inspecteurs des troupes avoient écrit, après la bataille de Parme, qu'il manquoit au moins deux cents hommes par bataillon. La déroute de la Secchia, et la bataille glorieuse de Guastalla, augmentèrent prodigieusement le mal : on avoit perdu environ douze cents officiers. Sept mille hommes de milice envoyés de France, une amnistie générale accordée aux déserteurs à condition de servir en Italie, des commissions d'officiers données à des gentilshommes ou à des fils de gens vivant noblement, pourvu qu'ils emmenassent des recrues; tous ces moyens furent employés avec succès, et avoient dû procurer plus de dix mille hommes effectifs. Cependant les plus forts bataillons ne montoient pas au-delà de quatre cents hommes : il y en avoit beaucoup de moins nom-
« breux. « Comment se peut-il, disoit le ministre,
« que des troupes qu'on a mandé être complètes au
« commencement de décembre 1734 se trouvent si
« foibles à la fin de mars 1735? »

La cause de ce désordre étoit pire que le désordre

même, puisque c'étoit l'oubli des devoirs, ou la volonté de les sacrifier à l'intérêt. Les pertes de l'armée, soit par les combats, soit par les maladies, avoient été, dans la dernière campagne, plus considérables qu'on ne le disoit. Les nouveaux officiers, arrivés de France, avoient reçu des colonels toutes sortes de dégoûts; et les colonels avoient favorisé les capitaines, qui, voulant faire de honteux profits sur leurs compagnies, craignoient qu'on ne les rendît complètes. On avoit trompé les directeurs et inspecteurs, on avoit séduit ou intimidé les commissaires des guerres; on avoit abusé même des gratifications destinées aux officiers blessés : elles avoient été pour la plupart le prix de la faveur, et non des blessures ou des services. Enfin une espèce d'anarchie régnoit dans l'armée : le colonel vouloit être absolu dans sa troupe, le capitaine dans sa compagnie; chacun affectant l'indépendance, sans que les supérieurs y missent ordre.

C'est ce que le ministre apprit bien tard, et à quoi on ne pouvoit trop tôt remédier. Sa lettre au maréchal de Noailles annonçoit des résolutions sévères : elle étoit accompagnée d'une dépêche du Roi, qui lui recommandoit d'employer toute son autorité, *sans aucun ménagement, pour apporter les remèdes convenables*, avec ordre de l'informer du succès.

Avant la réception de ces lettres, il vit par lui-même la grandeur du mal. Il fut pénétré de douleur en apprenant qu'on n'avoit pris aucun soin du soldat dès le commencement du quartier d'hiver; que, pendant la rigueur de la saison, on l'avoit laissé dans des

cloîtres et des portiques, sans fournitures; que la même négligence s'étoit étendue sur les hôpitaux, et que celui de Guastalla, un des plus nécessaires, avoit été entièrement abandonné. On laissoit périr de la sorte ces braves gens, qui venoient de combattre en héros; on les oublioit pour un gain sordide.

L'arrivée du nouveau général produisit d'abord des effets avantageux. Il réveilla dans les uns l'amour du devoir, il fit craindre aux autres le châtiment; il voulut tout voir, tout connoître, et se livra aux détails les plus pénibles. Alors chacun reprit ses fonctions; la négligence et les abus disparurent en grande partie, et le soldat fut soulagé. Au reste, comme il le marquoit au ministre (6 avril), on avoit besoin de temps et de ménagemens pour guérir des maux de cette nature; et il falloit ne pas débuter par s'attirer la haine, en voulant réprimer tous les désordres.

Déjà les ennemis se mettoient en mouvement, et rien n'étoit encore prêt pour la campagne, pas même un pont sur le Pô. De toute l'infanterie française, le général n'auroit pu rassembler dix mille combattans : les maladies réduisoient encore le reste à l'inaction. La cavalerie l'embarrassoit tellement faute de fourrages, qu'il proposa d'en renvoyer une vingtaine d'escadrons, dont on ne pouvoit se passer dès que l'armée d'Espagne auroit joint celle de France. Comme cette jonction ne pouvoit se faire aussitôt qu'il le désiroit, il résolut de ne rien commettre au hasard, de ne point se presser, de laisser aux troupes le temps de se refaire, étant sûr d'agir efficacement lorsqu'il seroit en état d'agir. « Il faut, écrivoit-il au ministre, jouer « ici aux échecs, et non pas aux dés. » (4 et 7 avril.)

En conséquence il donna ses ordres au marquis de Savines, qui commandoit quarante bataillons dans le Modénois. Ce lieutenant général pouvoit être attaqué d'un jour à l'autre. Risquer une action eût été la plus dangereuse imprudence, puisqu'il n'y avoit rien à gagner, et qu'il y avoit beaucoup à perdre. Noailles lui marqua expressément (5 avril) de l'éviter, en cas que les Impériaux vinssent à lui, et de pourvoir seulement à la sûreté de Guastalla et de la citadelle de Modène; lui recommandant néanmoins de ne faire ces mouvemens qu'à la dernière extrémité, comme l'exigeoit l'honneur de la nation.

« Je sais qu'il vous en coûtera, mon cher Savines, « de vous retirer, lui disoit-il. Si j'étois plus jeune, « et que je ne préférasse point l'utile au brillant, « j'en souffrirois moi-même. Mais un honnête homme « doit aller toujours au bien de l'affaire, et au solide. « Dans un mois, nous serons en état de rencogner « ces messieurs de manière à n'oser se montrer. Lais- « sons-leur la satisfaction de se tracasser en atten- « dant. » Le général parle ici comme Fabius. S'il remplit l'objet de sa campagne, une bataille gagnée lui auroit été moins glorieuse.

Dès le commencement, il avoit demandé avec ardeur une entrevue au duc de Montemar. Celui-ci, occupé en Toscane du siége de Porto-Ercole, ne s'étoit point pressé de répondre. Enfin il promit de se rendre à Parme le 12 avril. Là, Noailles lui communiqua le plan de campagne, et augura bien de ses dispositions. Montemar lui parut désirer très-vivement d'être chargé d'opérations particulières, et que

les troupes espagnoles ne fussent point séparées (1). Toutes les mesures étoient prises d'avance pour le satisfaire à cet égard : le roi de Sardaigne désiroit également d'agir d'un côté avec les Français, tandis que les Espagnols agiroient de l'autre.

Les deux généraux convinrent, dans leur conférence, des points les plus importans. Noailles avoit besoin de toute sa dextérité, de tout son esprit de conciliation, pour amener à son sentiment un homme fier, et qui ne vouloit point être subordonné. « Mon « frère le capitaine général, écrivit-il au cardinal de « Fleury (25 avril), est un peu délicat et chatouil-« leux; mais comme je connois son tempérament, je « me suis arrangé là-dessus, et j'espère que le Roi « sera bien servi. »

Ce qu'il y avoit pour lui de plus honorable, et en même temps de plus utile aux affaires, c'étoit d'avoir gagné parfaitement la confiance du roi de Sardaigne et de son ministre. Son attention à leur rendre compte de tout, à leur écrire avec autant d'égards que de franchise, arrachoit toutes les épines qu'il pouvoit craindre dans ses relations avec cette cour. On y chérissoit sa personne, on y louoit sa conduite, on le combloit de témoignages d'estime et d'amitié. Le succès de la guerre dépendoit surtout de la bonne intelligence.

La saison avançoit, et l'armée demeuroit dans l'inaction, quoique le ministère de France s'impatientât des lenteurs. Il est facile à la cour de se figurer de loin toutes choses dans l'état que l'on désire : les com-

(1) Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers, 15 avril. (M.)

plaisans et les flatteurs ne manquent pas d'entretenir cette agréable illusion. L'intendant de l'armée y contribuoit par des rapports infidèles : on s'ennuyoit des plaintes du maréchal de Noailles sur la disette de fourrages ; d'Angervilliers l'invitoit à ne plus parler de foin, à ne plus en faire des achats, à en lever militairement sur le Milanais, si cela étoit nécessaire ; ajoutant que la terre devoit déjà produire de l'herbe, et ne pensant pas que les pluies avoient beaucoup retardé les productions. En un mot, outre le chagrin de lutter contre tant d'obstacles, il avoit encore celui de n'être pas approuvé.

Nul général ne fut plus exact à combiner et à rassembler tous les moyens. L'idée d'agir militairement dans le Milanais lui parut étrange ; elle étoit formellement contraire au traité conclu avec le roi de Sardaigne : ce prince tiroit lui-même du Piémont et de l'Etat de Venise les fourrages qu'il fournissoit à ses troupes. Ainsi le maréchal avoit raison d'écrire au ministre (28 avril), après lui avoir exposé les besoins : « On veut que l'armée du Roi vive sans magasins, « qu'elle passe les rivières sans bateaux, et que les « vivres la suivent sans le nombre suffisant de voi- « tures. » Peut-être s'appesantissoit-il un peu trop sur ces détails ; mais l'expérience de toutes les guerres l'avoit convaincu de leur importance.

Le garde des sceaux, chargé des affaires étrangères, ne l'aimoit point, prêtoit l'oreille à ses ennemis, et pouvoit tout alors sur l'esprit du cardinal. Le ministre de la guerre étoit malgré lui leur organe, en écrivant avec une sorte d'humeur. Noailles dit à ce dernier, dans une de ses lettres (16 mai) : « Je

« saurai toujours distinguer M. d'Angervilliers d'avec « le ministre de la guerre : l'un est mon ancien ami, « et je compte sur lui depuis long-temps; l'autre est « sec, refusant les choses les plus nécessaires sans « en dire la raison. D'ailleurs il reçoit toutes les men- « teries qu'on lui mande de ce pays-ci, où l'on ne « dit pas un mot de vérité. » On changea bientôt de ton à la cour, parce que les opérations du général forcèrent à changer le blâme en éloges.

Il avoit écrit au duc de Montemar que l'armée s'assembleroit vers le 10 mai, et qu'il falloit que les Espagnols se rendissent dans le même temps sur le Panaro. Montemar lui répondit qu'il y seroit à jour nommé; mais qu'il ne croyoit pas qu'on dût se mettre en campagne avant de trouver sur la terre assez d'herbe pour le soutien de la cavalerie et des équipages. C'est ce que la cour de Versailles ne vouloit pas comprendre.

Le roi de Sardaigne arriva le 6 à Milan. Noailles s'y trouva pour concerter avec lui toutes les manœuvres, et changea quelque chose au premier plan, parce que la situation actuelle l'exigeoit. On convint de jeter un pont sur le Pô vis-à-vis de Bersello, pour former la communication. Comme les ennemis se trouvoient en force du côté de Gonzague dans le Mantouan, il fut résolu de marcher à eux, de nettoyer la rive droite du Pô jusqu'à l'embouchure de la Secchia, et cependant de tout préparer pour le passage de l'Oglio. On demanda au duc de Montemar de se rendre le 27 à Carpi, afin de couper la retraite aux Impériaux sur la Secchia, s'ils vouloient attendre les alliés; ou de les prendre en flanc, s'ils vouloient se retirer vers La Mirandole. Les difficultés du passage de l'Apennin

16.

retardèrent encore ce général : il promit d'être le 29 à Guastalla, pour une conférence que l'on proposoit.

Rien n'étoit plus sage que toutes ces dispositions. Elles furent applaudies à la cour de France : on y loua en particulier le général d'avoir rétabli dans l'armée la discipline anéantie, avantage plus important qu'une victoire. Rapportons ici quelques particularités affligeantes, mais propres à faire sentir combien la licence des troupes est funeste, et combien on sert l'humanité et l'Etat en la réprimant.

Le mal avoit commencé dès la première campagne, sans doute parce que le maréchal de Villars étoit trop vieux pour empêcher des désordres auxquels le climat et la nature du pays n'excitoient que trop. L'impunité favorisant les passions du soldat, il se livroit aux excès les plus horribles. On coupa les doigts et les oreilles à des femmes, afin d'enlever plus tôt leurs bijoux ; on refusa la viande que le Roi faisoit fournir ; on ne vouloit vivre que de volailles prises par force de tous côtés. On vendit publiquement des bœufs dans le camp, à un écu ou quatre francs la pièce ; on exposa en vente, au milieu des villes, l'argenterie, le linge et les meubles qui étoient le fruit du pillage. Un régiment fit pour plus de cinquante mille francs de dégât dans le château d'une des premières maisons de Lombardie ; et lorsque la dame du château en porta ses plaintes, le colonel lui-même s'efforça de la noircir par des calomnies. Le roi de Sardaigne faisant des représentations sur ces désordres, un général lui répondit : « Il faut bien pardonner quelque chose à des gens « qui n'ont que quatre sous par jour. » Enfin la voix des officiers étoit méprisée : quelques-uns, dépouil-

lés par leurs propres soldats dans une journée malheureuse, furent contraints de racheter d'eux ce que ces brigands leur avoient pris (1).

Noailles avoit déjà mis un frein à cette licence, lorsqu'il l'étouffa entièrement par un trait de sévérité qui apprit aux officiers à mieux s'acquitter de leurs devoirs; car les désordres du soldat venoient surtout de la négligence des chefs. Revenant de visiter le pont sur le Pô, il entend des coups de fusil : il envoie à la découverte; il apprend que des maraudeurs assassinent un cavalier de l'armée : il ordonne de les poursuivre. Ces maraudeurs se mettent en défense, et tirent sur la troupe; la plupart se sauvent ensuite. On en arrêta seulement cinq, dont un fut exécuté le lendemain en présence des autres, à qui l'on fit grâce au nom du roi de Sardaigne. Noailles envoya le colonel de leur régiment et le capitaine de leur compagnie en prison dans un château, escortés par quarante cavaliers, et déclara qu'il s'en prendroit désormais à l'officier des désordres où tomberoit le soldat (2).

Cet exemple, que la cour approuva fort, donna lieu à des murmures, mais produisit l'effet le plus salutaire. Officiers et soldats craignirent également de s'écarter de leurs devoirs, et la discipline fut constamment en vigueur. On en sentit tout l'avantage : les peuples, auparavant consternés, maudissant les Français, désirant leur perte, comblèrent de bénédictions le général, et s'empressèrent à le satisfaire; les ministres des princes d'Italie célébroient en France

(1) Journal de la campagne d'Italie, dans les manuscrits du maréchal de Noailles. — (2) Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers, 17 mai. (M.)

le bon ordre qu'il maintenoit dans son armée; ils assuroient que le pays se prêteroit volontiers à tous ses désirs. D'Angervilliers ne lui parloit plus que du contentement de la cour (lettre du 24 mai) : ses retardemens pour l'ouverture de la campagne étoient même loués comme un service essentiel. Et que vouloit-on qu'il fît des troupes dans un temps où elles remplissoient les hôpitaux?

L'armée française et celle du roi de Sardaigne passèrent le Pô le 12 mai, excepté un corps de troupes qu'on laissa dans le Crémonais. Ce prince et le maréchal établirent leur quartier à Guastalla, où le duc de Montemar arriva comme il l'avoit annoncé. On entra aussitôt en conférence : on convint que le succès de la campagne dépendoit de forcer les Impériaux à repasser le fleuve, et de les priver non-seulement des subsistances qu'ils tiroient du pays situé en deçà, mais des secours qu'ils faisoient remonter du golfe Adriatique. On régla en conséquence les opérations suivant le projet déjà formé.

Mais un faux point d'honneur pouvoit tout rompre, si Noailles avoit eu moins de modération et de sagesse. Il avoit demandé en vain un réglement de service, pour prévenir les difficultés qu'on devoit craindre de la part de l'Espagnol. Quoique la cour d'Espagne eût paru, au commencement, consentir que Montemar lui fût subordonné, la jalousie de rang et les prétentions nationales rendoient ce consentement très-incertain, et il parut bien qu'on y avoit compté trop légèrement. Montemar, invité en forme à dîner chez le Roi, saisit cette occasion unique pour se déclarer : il résolut de ne point céder le pas au

général français. L'ambassadeur d'Espagne en avertit avec inquiétude le marquis d'Ormea, disant qu'il falloit chercher quelque expédient, sans quoi il arriveroit une affaire. Ormea répondit que le maréchal n'étoit pas invité, et qu'ainsi il n'arriveroit rien. Ils étoient tous chez le Roi. Le maréchal sut par le ministre piémontais cet incident imprévu. Heureusement il n'avoit point reçu d'invitation : sous prétexte d'avoir besoin de repos, il demanda au Roi la permission de se retirer. Montemar lui rendit cependant la première visite, lui laissa prendre la première place dans les conférences, dîna chez lui fort gaiement, et personne dans l'armée ne se douta qu'il y eût le moindre sujet de contestation.

Noailles devoit s'attendre dès-lors à de fâcheuses difficultés avec le général espagnol. Il rendit compte à la cour de ce qui venoit de se passer. Le garde des sceaux, jugeant que la prétention de Montemar étoit *fort extraordinaire,* que l'affectation dans la manière de la proposer l'étoit encore plus, que c'étoit sans doute un parti pris d'après les ordres de sa cour, se contente d'écrire au maréchal que nous ne devons jamais paroître douter de nos droits; qu'il faut tout au plus donner quelque chose à la prudence dans les occasions; que la sagesse doit lui faire éviter des incidens nuisibles à la cause commune. « Je vois avec « plaisir, ajoute-t-il, qu'en usant de toute la prudence « possible vous avez fait jusqu'à présent, et vous êtes « résolu de faire, ce qui peut concerner la décence « et la représentation due à vos dignités, et au com- « mandement qui vous est confié (1). »

(1) Lettre de M. Chauvelin au maréchal de Noailles, 3 juin. (M.)

De pareilles réponses laissent dans l'esprit une indécision cruelle. Noailles avoit lieu de regarder le garde des sceaux comme son ennemi, et n'ignoroit pas qu'il cherchoit les occasions de jeter du blâme sur sa conduite : il soupçonna que ce ministre avoit le dessein de le compromettre avec la cour d'Espagne. Si on lui tendoit réellement un piége, il sut l'éviter. Laissant au ministre le soin de terminer de vaines querelles de cérémonial, il ne s'occupa que de celui de bien conduire les affaires : s'attacher trop aux minuties est le moyen de manquer les grandes choses.

Un nouvel obstacle retarda les opérations : plusieurs jours de pluie et d'orages gâtèrent entièrement les chemins. Il faut connoître le pays, pour croire qu'on n'auroit fait alors qu'en trois jours de marche ce qu'on fait en cinq ou six heures par un beau temps. Rien n'est plus vrai ; et ce seul exemple, comme le dit le maréchal de Noailles, peut redresser le jugement de ceux qui, « sans aucune connoissance des lieux, pensent, « avec une carte et un compas à la main, qu'une « armée n'a qu'à marcher, et accusent souvent de « lenteur et de peu d'activité un général dont ils de« vroient au contraire louer la prudence. » (*Journal de la campagne.*)

Il avoit fait descendre à Guastalla le pont de bateaux : une tempête le rompit, le courant l'emportoit. On vint l'avertir du danger. Il monta aussitôt à cheval, fit avancer des troupes, alla jusqu'aux portes de Luzara, un des postes de l'ennemi ; et, par son activité et par ses ordres, il sauva le pont, qui étoit absolument nécessaire.

L'armée impériale, commandée par le feld-maré-

chal Kœnigseck, fortement retranchée à San-Benedetto, avoit environ soixante-et-dix bataillons et quatre-vingt-dix escadrons. Celle de France, avec celle du roi de Sardaigne, étoit inférieure en nombre : elle devoit être supérieure par la jonction des Espagnols ; et si les ennemis osoient attendre, on étoit presque sûr de la victoire.

Tout fut prêt enfin pour marcher de Guastalla le 30 mai. Noailles méditoit d'enlever un camp de cavalerie près de Gonzague : il partit le 29 à sept heures du soir, à la tête d'un gros détachement commandé sous prétexte de fourrage. Toutes les avenues du camp devoient être bientôt occupées : mais à peine avoit-on fait une lieue, qu'un orage des plus violens, accompagné de pluie et de tonnerre, retarda les troupes. On fut obligé de faire halte près de trois heures. Un autre accident rompit toutes les mesures : les dragons, trompés par leur guide, prirent le chemin de Gonzague, rencontrèrent une patrouille, furent attaqués, chassèrent ceux qui les attaquoient ; mais l'alarme se répandit dans le camp, et cette cavalerie eut le temps de se retirer, non sans beaucoup de confusion.

Cependant toute l'armée est en marche. Les châteaux de Gonzague et de Reggiolo sont pris le 30. On resserre les ennemis dans leur camp de San-Benedetto. Noailles se dispose à les y forcer : il fait jeter un pont sur la Secchia, et les Espagnols arrivent le 2 juin aux bords de cette rivière. Les Allemands se voyant comme assiégés, désespérant de pouvoir se soutenir, se retirent pendant la nuit de l'autre côté du Pô, et replient les deux ponts qu'ils avoient. Leur

dessein étoit de se porter à Ostiglia, et d'y repasser le fleuve, pour défendre le poste important de Revere.

Après avoir occupé leur camp, le général français, qui donnoit exactement de ses nouvelles au duc de Montemar, lui demande une entrevue. Ils confèrent devant le roi de Sardaigne, et l'on convient que les Espagnols marcheront sur Revere pour s'en emparer. En même temps Noailles envoie un détachement vers l'Oglio.

Les Allemands avoient déjà leurs ponts tout prêts à Ostiglia ; ils avoient même déjà fait repasser cinq à six mille hommes : toute l'armée ennemie pouvoit tomber sur les Espagnols. Noailles en reçoit l'avis de Montemar : aussitôt il fait marcher trente bataillons et vingt-neuf escadrons; il fait jeter de nouveaux ponts sur la Secchia, il joint Montemar, va reconnoître avec lui Revere, et l'on se prépare à l'attaquer le 7 de grand matin. Pendant la nuit, les grenadiers, sous les ordres du marquis de Maillebois (1), s'emparent de tous les dehors jusqu'aux portes de la ville. Le maréchal, s'avançant dès la pointe du jour, apprend que les ennemis ont passé le Pô à la faveur des ténèbres, et qu'on est maître de Revere.

Ils avoient de l'autre côté du fleuve une batterie de treize pièces de canon et de trois mortiers, avec six grandes galiotes venues de Trieste. Six pièces de

(1) *De Maillebois :* Jean-Baptiste Desmarets, marquis de Maillebois, fils de Nicolas Desmarets, contrôleur général, fut fait maréchal de France à la suite de son expédition de Corse. Il commanda en Allemagne et en Italie dans la guerre de 1741, et mourut le 7 février 1762, âgé de quatre-vingts ans. Le marquis de Pezay a publié ses Campagnes d'Italie (1775), en trois volumes in-4° et atlas.

canon, servies à découvert par les Français, firent cesser le feu de la batterie, coulèrent à fond trois galiotes, et mirent le reste hors de service.

Ainsi, par les sages dispositions du maréchal, par la vivacité de ses mouvemens, qui contribua beaucoup à aiguillonner la lenteur des Espagnols, on parvint sans perte à s'emparer du poste le plus important et le plus difficile à forcer. Les Impériaux, toujours agresseurs dans la dernière campagne, n'osèrent pas même se tenir sur la défensive : ils abandonnèrent la navigation du Pô, leur principale ressource pour les subsistances. Les succès de la guerre dépendent souvent de l'habileté d'un chef, plutôt que des actions sanglantes dont on fait le plus de bruit.

Il étoit impossible qu'on ne sentît à la cour l'importance de cet avantage : « Le Roi en est infiniment « content, écrivit le cardinal de Fleury (15 juin) au « général, et il n'a pas été insensible au besoin que « M. de Montemar a cru, avec raison, avoir d'être « soutenu par nos troupes. Votre activité et votre « prévoyance ont certainement opéré l'évacuation de « Revere, qui étoit décisive. Il paroît que vous ne « vous en tiendrez pas là, et on ne peut qu'applau- « dir à toutes vos vues..... A en juger par tous les « éloges que le roi de Sardaigne fait de vous, on doit « s'attendre qu'il agira avec vous d'un parfait con- « cert. Celui que vous conservez pour M. de Mon- « temar est l'effet de vos soins, et de l'habileté avec « laquelle vous savez ménager les esprits. »

Noailles dut être encore plus sensible à ce que d'Angervilliers lui marqua, par ordre du Roi, avant qu'on sût la dernière expédition (13 juin) : « Sa

« Majesté m'ordonne de vous recommander d'avoir « soin de vous-même, et de ménager autant que « vous pourrez votre santé, qui ne peut être encore « que convalescente. Elle sait depuis long-temps que « personne ne connoît mieux que vous ses obliga- « tions, et ne se porte à les remplir avec plus de « zèle; mais elle veut que vous songiez souvent que « votre principale obligation est de vous maintenir « en état de la servir. » Cette attention du Roi seroit beaucoup moins remarquable, si les souverains n'oublioient souvent ce qu'ils doivent à leurs sujets les plus utiles.

Après avoir mis Montemar en possession de Revere, Noailles courut à San-Benedetto, où campoit le roi de Sardaigne, lui rendre compte de l'événement. Il en reçut les marques de satisfaction qu'il méritoit, et l'on ne pensa ensuite qu'à pousser vivement l'ennemi. On retourne au pont de Guastalla, on passe le Pô : toute l'armée se trouve sur l'Oglio le 13. Les ennemis se retirent avec précipitation : ils avoient abandonné Ostiglia et Borgo-Forte. Leurs mouvemens déterminèrent le maréchal de Noailles à passer l'Oglio, sans attendre son arrière-garde. Le 15, il s'avance jusqu'à la portée du canon de Mantoue, pour examiner le pays; il envoie le même jour le comte de Ségur investir Goito. Celui-ci feint pendant la nuit de jeter un pont sur le Mincio : la garnison, trompée par cette ruse, craignant qu'on ne lui coupe la retraite, abandonne cette place le 16 à la pointe du jour, et Ségur y entre avec ses troupes.

Montemar régloit ses mouvemens sur ceux de Noailles. Il avoit passé le Pô : le Seraglio étoit oc-

cupé de toutes parts. L'infanterie française arrive aux bords du Mincio le 18, passe gaiement cette rivière sur des ponts construits à la hâte; et le lendemain, toute l'armée marche en bataille jusqu'à Marengo.

Dans la plaine au-delà, parut quelque cavalerie des ennemis. Le marquis de Savines envoya demander au général la permission de les charger, à la tête des carabiniers. Comme il y avoit un défilé entre deux, et que l'armée n'étoit pas arrivée pour lors, Noailles refusa, et le roi de Sardaigne jugea que ce refus étoit fort sage. Savines, trop impatient de se signaler par une action, n'en jugea pas de même : « Messieurs, « dit-il aux carabiniers, nous n'avons qu'à mettre « nos gants dans nos poches; car il faut sans doute « que M. le maréchal ait la paix dans la sienne, puis- « qu'il ne veut point que nous donnions sur ces gens- « là. » On sut depuis que c'étoit un corps de neuf mille cinq cents hommes commandés par le général Kevenhuller, qui attendoit qu'on fît avancer dans la plaine le détachement, et qui se préparoit à fondre sur lui. Que seroit devenu Savines avec les carabiniers, si on l'eût laissé donner dans le piége?

Un autre lieutenant général, le marquis de Maillebois, pensa se perdre lui-même, par un de ces traits de vivacité inquiète si communs dans la nation. Le maréchal de Noailles, qui estimoit ses talens et sa valeur, lui avoit donné la garde du Pô, comme un poste de confiance où il devoit concourir immédiatement dans les opérations avec le général espagnol. Si le Seraglio étoit devenu le théâtre de la guerre, ainsi qu'on avoit lieu de s'y attendre, il auroit toujours été en face des ennemis, et il ne pouvoit rien

désirer de plus honorable. Mais les Allemands ayant tout abandonné, étant poursuivis avec ardeur, Maillebois crut qu'il y auroit une action; et parce que l'éloignement ne lui permettoit pas d'y avoir part, il s'imagina que le maréchal le méprisoit, et vouloit le chagriner.

Agité de ce faux soupçon, il lui écrivit le 18 deux lettres extrêmement vives, où il se plaignoit amèrement qu'on méconnût ses services, qu'on cherchât à lui donner du dégoût. Il voyoit bien, disoit-il, que c'étoit un parti pris : il ne pouvoit plus dissimuler son désespoir; il prioit enfin qu'on lui permît de demander son congé. Ses lettres étoient pleines de suppositions imaginaires, dictées par l'humeur, et d'un style très-peu convenable.

Noailles se conduisit avec une modération qui peut servir de modèle. Il répondit à Maillebois qu'il étoit tombé des nues, en le voyant se livrer à de pareilles préventions; qu'il ne concevoit pas d'où elles pouvoient venir, ni quels méchans hommes avoient pu lui faire prendre le change à son égard. Il rappela les preuves de distinction et de confiance qu'il lui avoit toujours données : il montra l'injustice de ses plaintes au sujet de son poste. « Pesez bien toutes ces circon-« stances, dit-il, et je compte que dans quatre jours « vous serez honteux d'avoir pensé comme vous avez « fait. » Effectivement Maillebois le remercia des marques qu'il recevoit de son amitié, et lui protesta qu'il s'empresseroit toujours à exécuter ses ordres, et à contribuer en tout genre à le satisfaire. Il avoit commis une grande faute; mais il méritoit qu'on lui ménageât ainsi le moyen de la réparer.

Cependant on avançoit toujours, et les ennemis reculoient. Le maréchal écrivit au duc de Montemar qu'ils paroissoient évidemment vouloir se retirer dans le Trentin, et qu'il falloit conférer avec le roi de Sardaigne sur le parti qu'on devoit prendre. Montemar arriva le lendemain; il proposa le siége de Mantoue, qu'il désiroit fort, parce que le Mantouan devoit rester à don Carlos. L'avis de Noailles fut de pousser auparavant les ennemis au-delà de l'Adige, de les confiner dans les montagnes du Trentin et dans les gorges du Tirol; après quoi on délibéreroit sur cette entreprise, pour laquelle il n'y avoit rien encore de prêt. On convint de suivre ce parti.

Le marquis de Bonas fut envoyé avec deux mille hommes à la poursuite des Allemands. Montemar détacha de son côté deux cent cinquante carabiniers, qui ayant rencontré un de leurs corps, incomparablement plus nombreux, le chargèrent six fois, le mirent en désordre, et montrèrent de quoi la cavalerie espagnole étoit capable.

Bonas arrive à Castel-Nuovo le 21 au soir. Le lendemain, craignant d'être attaqué et coupé, il informe de sa situation le maréchal de Noailles. Celui-ci part à huit heures du soir avec environ dix mille hommes, essuie un orage affreux, arrive à une heure après minuit où Bonas s'étoit retiré, et de là continue sa marche. Les ennemis pouvoient l'attendre au pied du mont Baldo, où ils avoient un poste excellent : ils aimèrent mieux passer l'Adige le 23, et ils disparurent de l'Italie.

Ce mouvement décisif du maréchal mortifia l'amour propre et du marquis de Bonas et du général espagnol.

Le premier auroit voulu qu'on lui laissât la gloire de chasser les Impériaux, en lui envoyant le secours qu'il demandoit : comme si un général ne devoit pas agir lui-même dans les occasions où il faut marcher contre une armée entière! Il ne dissimula point l'injuste chagrin qu'il en conçut; et cependant il avoit les plus grandes obligations à Noailles. Telle est trop souvent l'influence de l'intérêt personnel : il fait oublier et le bien public, et les services particuliers qu'on a reçus. (*Journal de Noailles.*)

Montemar, de son côté, trouva mauvais que le maréchal n'eût pas différé au moins sa marche de vingt-quatre heures, pour attendre l'armée d'Espagne. Dans une lettre qu'il lui écrivit, il insistoit sur l'harmonie et le concert qui devoient régner entre eux; mais, selon la réponse de Noailles, il s'agissoit de sauver deux mille hommes des meilleures troupes de France : il falloit, ou faire retirer ce détachement du marquis de Bonas, ou lui donner du secours. « Le premier « parti ne convenoit point à l'honneur des armes, et « le second ne souffroit point de retardement. » L'Espagnol, passionné pour la gloire, ne voyoit pas sans quelque jalousie celle du Français, dont toutes les opérations avoient si promptement réussi, et avec une utilité si complète.

Les deux généraux conférèrent le 28 avec le roi de Sardaigne. On convint de la manière dont se feroit le blocus de Mantoue; car le siége de cette place demandoit beaucoup de préparatifs. On régla les quartiers de rafraîchissement pour les troupes des trois couronnes, jusqu'à ce que l'on pût rentrer en campagne; on examina quel parti on prendroit par rap-

port au siége de La Mirandole. Noailles n'eut pas de peine à persuader qu'on devoit le faire pendant le quartier de rafraîchissement. La difficulté étoit de savoir à qui demeureroit cette place.

Le cardinal de Fleury avoit fait écrire depuis quelque temps par le ministre de la guerre (31 mai) que, soit que les Espagnols, ou les Français, ou les troupes combinées, prissent La Mirandole, il falloit insister fortement auprès du duc de Montemar pour qu'elle restât à la France. Le maréchal n'en concevoit point le motif; et la place n'étoit certainement pas un objet qui dût mettre de l'*obstruction* dans les affaires. Des raisons supérieures firent décider qu'elle appartiendroit aux Espagnols, à condition qu'ils l'assiégeroient seuls. Montemar, n'ayant pour ses troupes que le Parmesan et le Plaisantin, accepta volontiers la condition.

Il étoit beau d'avoir chassé d'Italie les Autrichiens en moins de temps qu'on ne l'auroit espéré même après une victoire. On les eût poursuivis jusqu'à Trente, si l'on n'avoit bien reconnu que cette entreprise étoit inutile et dangereuse, surtout faute de subsistances. Le Roi étant à Rambouillet, écrivit de sa main au cardinal de Fleury (23 juin): « Ma joie ne sauroit être « plus grande de cet heureux événement, et vous ne « pouvez trop marquer au maréchal de Noailles com- « bien je suis satisfait de sa conduite et de ses ser- « vices. » Le garde des sceaux ne lui épargnoit pas dans ses lettres les éloges, ni les marques d'amitié; en même temps il recevoit et communiquoit contre lui des impressions défavorables. Les haines de cour n'en sont que plus dangereuses, lorsqu'elles se cachent

sous les dehors de la cordialité; mais elles se trahissent souvent elles-mêmes.

« Voilà les ennemis hors d'Italie : la question est « de les empêcher d'y rentrer (ce sont les termes « d'une lettre du cardinal); car vous savez que les « Juifs n'étoient pas plus amoureux de la Palestine « que les Impériaux le sont du pays dont vous venez « de les chasser. Vous êtes bon et sage, vous êtes zélé « pour le service du Roi; et il n'y a pas lieu de douter « que vous ne preniez les partis les plus convenables « et les plus possibles. » (*Lettre du* 30 *juin.*)

C'est ce qui exerçoit la prévoyance et l'activité du général. Il se préparoit à rentrer en campagne après les chaleurs de la canicule. Si les ennemis revenoient, il comptoit bien les arrêter, pourvu qu'on entrât dans ses vues; s'ils ne revenoient pas, il espéroit aider *magnifiquement* les alliés au siége de Mantoue, en cas qu'on voulût l'entreprendre. Il marquoit au cardinal (4 juillet) : « Nous terminerons par là la guerre d'Ita- « lie, et nous ramènerons à Votre Eminence, pen- « dant l'hiver, une armée entière, qui pourra servir « au printemps prochain d'escorte aux plénipoten- « tiaires qu'elle enverra à Ratisbonne pour y faire la « paix, et régler les différens intérêts des princes de « l'Empire : digne personnage pour un roi de France, « qui n'aura fait la guerre que par principe d'hon- « neur, pour le bien de ses alliés, pour rétablir la « tranquillité de l'Europe, et remettre chacun dans « sa véritable place. Je demande pardon à Votre Emi- « nence si je n'en trouve point pour les puissances « médiatrices. J'avoue que je n'ai pas d'inclination « pour messieurs les Anglais, et que leur système d'é-

« quilibre ne m'a jamais imposé : je ne connois que
« celui des liqueurs, et point celui des monarchies.
« Ce sont des Gascons, qui meurent de peur dans le
« temps qu'ils font des fanfaronnades. » Ce jugement sur les Anglais paroîtra sans doute légèrement hasardé: il prouve du moins la force des préjugés nationaux, dont les meilleures têtes ont peine à se garantir, et dont on est quelquefois détrompé par de cruelles expériences.

Toujours occupé de son principal objet, Noailles fit un mémoire (25 juillet) sur la situation actuelle de la guerre d'Italie. Le siége de Mantoue, la manière d'empêcher le retour des Impériaux, sont les points discutés dans ce mémoire. Quoique Mantoue n'ait jamais été assiégée dans les formes, et passe pour imprenable, le maréchal est persuadé qu'en commençant le siége après la retraite de l'ennemi, si l'on avoit eu l'artillerie et les autres moyens nécessaires, on auroit pu le finir au commencement de septembre. Il croit qu'on peut le tenter encore vers le 20 d'août, mais que plus tard l'entreprise seroit téméraire.

Quant au second article, l'essentiel seroit de prendre un poste sur l'Adige, où l'on pût avoir des dépôts, pour se porter de là sur les débouchés par lesquels l'ennemi voudroit se faire un passage : il faudroit défendre le terrain situé entre cette rivière et le lac de Garde; il faudroit se rendre maître de la navigation du lac, tant par des barques armées que par les différens postes qu'on occuperoit.

Les Vénitiens étoient neutres, mais secrètement favorables à l'Empereur. Si l'on vouloit pousser en avant, et porter la guerre dans le Trentin, on ne pour-

roit se dispenser d'occuper Vérone, de vivre chez eux, et à leurs dépens. La nécessité décide en pareil cas. Le maréchal sentoit bien qu'elle donne une espèce de droit, quand on est à la tête d'une armée, de passer les limites du droit ordinaire. Il ne vouloit cependant mériter aucun reproche, et il demandoit à la cour sur cet objet des ordres qu'on donne rarement, mais qu'on laisse interpréter, parce qu'en autorisant l'exécution on veut qu'elle paroisse uniquement l'effet des circonstances.

Parmi les secours indispensables, soit pour la petite marine du lac de Garde, soit pour pénétrer avec succès dans les montagnes, il demandoit vingt pièces de gros canon, et quatre mortiers. Le roi de Sardaigne auroit pu fournir aisément cette artillerie, s'il avoit voulu dégarnir ses places. On ne pouvoit l'y déterminer. Aussi attentif à ses intérêts que fidèle à l'alliance, il s'en tenoit aux engagemens qu'il avoit pris; il évitoit d'aller au-delà. Le ministère de France, résolu de ne point envoyer de gros canon, le pressa en vain d'y suppléer par le sien. Du reste, le plan du maréchal fut approuvé, et l'on prit quelques mesures en conséquence.

On vouloit à Versailles l'expédition du Trentin; mais on y jugeoit mal de l'état des choses. Une défiance mutuelle entre les cours de Madrid et Turin augmentoit de jour en jour (1). La première n'avoit point accédé au traité conclu entre les rois de France et de Sardaigne. Celui-ci demandoit que l'Espagne lui garantît la possession du Milanais, promise par Louis XV, et n'obtenoit rien de satisfaisant. Dans l'in-

(1) Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers, 16 août. M.)

certitude inquiétante où il se trouvoit à cet égard, il ne vouloit point s'éloigner de ses Etats; il ne vouloit plus même concourir au siége de Mantoue, assurant qu'il feroit d'ailleurs ce qui seroit jugé utile et convenable pour la cause commune. Il prouva solidement, dans un mémoire donné au maréchal de Noailles, que le projet d'envahir le Trentin exposeroit à beaucoup de dangers, sans qu'on pût en espérer des avantages réels. Il consentit néanmoins à la proposition de s'avancer jusqu'à Bussolengo sur l'Adige, où l'on se disposeroit à passer cette rivière lorsqu'il faudroit s'opposer aux entreprises de l'ennemi.

Mais, d'un autre côté, Montemar ne craignoit point le retour des Impériaux : il avoit ses idées particulières, il n'entroit pas aisément dans celles des autres. La mésintelligence auroit éclaté plusieurs fois, si Noailles n'avoit toujours joint à la force des raisons les tempéramens de la sagesse. « Avouez, écrivoit-il « au ministre (21 août), qu'il est commode d'avoir « une négociation à faire pour chaque manœuvre que « l'on juge nécessaire, et sur laquelle on est obligé « d'écrire autant que sur un procès. Cela est fati- « gant, pour ne rien dire de plus. »

Sa situation étoit réellement aussi douloureuse que pénible. Après avoir réussi dans sa campagne au-delà des espérances, il dévoroit le chagrin d'être censuré par ses envieux, comme n'ayant pas fait assez. Après avoir maintenu avec un soin infini l'union qu'exigeoit le bien commun, il la voyoit s'affoiblir et prête à se rompre, par le conflit des intérêts particuliers.

Montemar étant venu conférer en présence du roi de Sardaigne, insista sur le siége de Mantoue, assura

qu'il seroit bientôt en état de l'entreprendre; qu'il faisoit venir par Gênes une artillerie nombreuse, et qu'il n'attendoit plus, pour prendre les derniers arrangemens, que de savoir la résolution des alliés. Le prince déclara qu'il ne concourroit nullement à cette entreprise, jusqu'à l'accession de la cour d'Espagne au traité qui lui assuroit le Milanais. Noailles voyoit évidemment (lettre du 23 août) que le transport de l'artillerie, sans parler des autres préparatifs, étoit impossible pour le temps que marquoit l'Espagnol: il crut avec vraisemblance que Montemar cherchoit uniquement à le compromettre, en le pressant de s'expliquer; et il répondit sagement que l'affaire étoit de nature à exiger des ordres de sa cour, puisque le roi de Sardaigne refusoit d'agir. Il dépêcha un courrier pour les demander.

Au milieu de ses peines, il reçut du moins quelques consolations du cardinal de Fleury, à qui il ne manquoit pas d'ouvrir son cœur. Ce ministre loua infiniment sa conduite envers le duc de Montemar. « Il est à cinq cents lieues de sa cour, lui dit-il dans « une lettre (23 août); il y expose les choses comme « il lui plaît, sans respecter la vérité. Il se donne « tout l'honneur des succès où il n'a point eu de « part, et rejette la faute de tout ce qui n'a point « été fait sur les autres. Il flatte ses maîtres, par le « caractère de hauteur qui ne leur est que trop na- « turel; et, à la faveur de ces artifices, il fait ap- « prouver toutes ses fautes..... D'un autre côté, vous « avez affaire à un prince rempli de droiture, de « vertu, de courage, de fidélité dans les engage- « mens; mais il s'est, par malheur, engagé dans des

« dépenses au-dessus de ses forces. Devenu maître « du Milanais, il n'en a pas réglé l'administration « d'une manière à en tirer tout ce qu'il auroit pu. « Nous lui devons des arrérages de subsides, mais il « nous doit encore plus; et comme il ne gagneroit « pas en compensant les dettes réciproques, ses gens « d'affaires embrouillent tout dans un chaos dont il « est difficile de sortir.... Je ne sais (lettre du pre- « mier septembre) si l'état de l'Espagne est meil- « leur. Voici le sixième mois qui court des subsides « qu'ils nous doivent ; et l'*adesso* des Italiens est la « défaite ordinaire de M. Patigno (1). »

Aussi la guerre, quoique heureuse, effrayoit-elle l'économie du cardinal. Il soupiroit ardemment pour la paix, en reconnoissant néanmoins qu'on ne pouvoit l'obtenir que par les armes. Il témoignoit au maréchal de Noailles une confiance entière ; et, détrompé des chimères dont l'imagination s'étoit remplie après la retraite de l'ennemi, il disoit : « L'Es- « pagne et M. de Montemar sont accoutumés à des « succès si inespérés, qu'ils croient qu'il n'y a rien « d'impossible. De loin on peut le penser ; mais quand « on est sur les lieux, et qu'on voit les choses de près, « on ne décide pas si hardiment. Je ne serois pas plus « timide qu'un autre, et ne serois pas moins disposé « à viser au grand ; mais j'y veux des apparences rai- « sonnables, et je tiens que *in magnis voluisse sat* « *est* est un axiome très-sage. »

(1) Demande-t-on aux Italiens quelque chose de pressé? *Adesso*, répondent-ils, c'est-à-dire *tout-à-l'heure*; et ils ne se pressent pas davantage. Patigno, ministre d'Espagne, faisoit de même quand il s'agissoit de payer les dettes. (M.)

Plus on avançoit dans la saison, plus les difficultés se multiplioient. On parloit toujours de grands mouvemens des ennemis pour rentrer en Italie. Noailles, conformément aux intentions du ministère, ne balança point à pénétrer dans l'Etat de Venise, après en avoir prévenu le provéditeur de Vérone, alléguant la nécessité de prévenir les Impériaux, et demandant qu'on lui fournît des subsistances. Il campa le 10 septembre à Zevio, sur les bords de l'Adige. Il fit enlever les bateaux que les ennemis avoient sur cette rivière : il laissa aux Vénitiens le soin de négocier avec la cour de France pour le paiement. Il invita le duc de Montemar à marcher du même côté. Son principal motif étoit la disette des fourrages, qui l'obligeoit à rétrograder, ou à prendre ce parti.

La République se plaignoit amèrement qu'on violât les droits de la neutralité, et qu'on ne payât point; au lieu que l'Empereur avoit fait payer en pareilles circonstances. On auroit évité avec de l'argent ces plaintes fâcheuses; mais la cour s'étoit roidie contre les représentations du général, à qui rien ne coûtoit plus que d'employer les voies de fait.

Il avoit reçu réponse au sujet du siége de Mantoue. Comme on le jugeoit impossible, on lui ordonnoit (31 août) de déclarer que ses troupes y concourroient avec celles d'Espagne, même sans le secours du roi de Sardaigne, afin que les Espagnols n'imputassent point à la France d'avoir fait manquer cette entreprise. Il demanda une entrevue à Montemar : celui-ci vint le trouver dans son quartier.

Leur conférence fut très-longue. Montemar proposa de faire le siége avec ses troupes seules, pourvu

que celles des alliés formassent une armée d'observation, à laquelle il offrit de donner la plus grande partie de sa cavalerie. Le projet pouvoit absolument réussir : Noailles y voyoit des avantages, surtout celui d'ôter tout prétexte de plaintes aux Espagnols. Il se chargea de porter les propositions au roi de Sardaigne.

Mais il le trouva décidé à ne rien faire pour cet objet tant que la cour d'Espagne le laisseroit dans l'incertitude, et ne voulant pas même passer l'Adige, quoique le maréchal lui représentât l'importance d'arrêter l'ennemi aux débouchés des montagnes. Le Roi répondit qu'il garderoit sa partie, et que les Français et les Espagnols étoient assez forts pour garder le reste (1). Ainsi Noailles se trouvoit dans un embarras extrême. Les subsistances alloient lui manquer, s'il ne passoit pas la rivière ; s'il la passoit, il falloit agir avec les Espagnols, sans autorité sur eux, ayant toujours à négocier avec leur général. Dans un cas d'action ou de mouvement vif des ennemis, rien n'eût été plus insoutenable ni plus dangereux.

Le refus du roi de Sardaigne obligeoit de renoncer à l'entreprise de Mantoue. Il importoit moins de faire cette conquête, que de ne laisser entrevoir aucune semence de discorde entre les alliés. Le général espagnol en convint, et peut-être saisit-il volontiers un prétexte de se tirer d'inquiétude ; car ses préparatifs ne répondoient point à ses magnifiques promesses. Ensuite le passage de l'Adige fut résolu entre les deux généraux : on l'exécuta. Mais l'union n'étoit qu'apparente : un caractère ombrageux, altier, ne pouvoit

(1) Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers, 27 septembre. (M.)

devenir traitable dès que la jalousie ou la défiance le dominoit.

Montemar écrivit à la cour d'Espagne, au sujet du siége de Mantoue, comme si le roi de Sardaigne avoit trahi la cause commune pour son intérêt particulier. Noailles n'étoit point ménagé dans ses lettres : il lui reprochoit des torts chimériques; il vouloit se faire valoir à ses dépens; il l'accusoit de partialité en faveur des Piémontais, devenus l'objet de la haine des Espagnols, qu'ils ne pouvoient manquer de haïr également. La cour de Madrid se livroit à des préventions : elle se plaignit à l'ambassadeur de France, et lui déclara qu'étant persuadée que le roi de Sardaigne, que même les troupes françaises, vouloient prendre les postes qui leur convenoient le mieux, elle alloit ordonner au duc de Montemar de prendre la situation la plus convenable pour garder ses conquêtes, et pour rétablir son armée. (*Chauvelin à Noailles, 22 octobre.*)

Dès-lors il étoit à craindre que ce général ne prît brusquement le parti de se retirer en Toscane, qu'il n'en eût même l'ordre de sa cour. Noailles, instruit de tout, éprouvant sans cesse des contradictions, mal secondé pour les subsistances, ne pouvant garder ses postes au-delà de l'Adige sans les Espagnols, devant se concerter avec Montemar au milieu de tant de sujets de brouillerie, étoit agité de peines d'esprit incomparablement plus dures que les fatigues de la campagne : la vivacité de son imagination ne pouvoit que les augmenter.

Pour comble de chagrin, il voit les fourrages prêts à lui manquer entièrement : le provéditeur de Vé-

rone retire la parole qu'il avoit donnée d'en fournir pour un prix convenu. Divers contre-temps, et la négligence ou la mauvaise volonté de ceux que regardoient ces détails, enlèvent les moyens de pouvoir subsister sur l'Adige, et par conséquent de garder les postes qui doivent arrêter l'ennemi. Noailles gémit d'être exposé à perdre tout le fruit de la campagne en se retirant : il demande les ordres précis de la cour (9 novembre); il désire que les bruits de paix, répandus depuis quelque temps, se confirment; et, en cas de continuation de guerre, il insiste sur la nécessité de prendre de meilleures mesures pour l'année prochaine. Cependant il fit toujours bonne contenance, évitant surtout de communiquer ses inquiétudes au général espagnol, qui ne demandoit pas mieux que de pouvoir reprocher aux Français d'avoir les premiers abandonné les postes de l'Adige.

Heureusement, lorsque les ennemis s'avançoient en force, il reçut le 15 novembre des ordres pour une suspension d'armes. La France avoit traité de la paix avec l'Empereur sans le concours des alliés; on étoit convenu des préliminaires. L'armistice étoit déjà signé sur le Rhin et sur la Moselle, où le maréchal de Coigny et le comte de Belle-Ile n'avoient eu aucun succès, où cependant la fatigue, sans combats, avoit presque anéanti leurs troupes. Il paroît étrange qu'on ait fait au maréchal de Noailles un mystère de cette négociation, puisqu'elle auroit dû influer sur sa conduite; mais le ministre même de la guerre n'en eut connoissance qu'à l'extrémité. Le cardinal de Fleury et le garde des sceaux régloient tout, soit pour la paix, soit pour la guerre : d'Angervilliers n'étoit que

l'exécuteur de leurs volontés; il sentoit tout le poids d'une dépendance qui avoit nui souvent au service militaire. « Je conviens, marquoit-il à Noailles (9 no-« vembre), que vous avez fait la guerre à des condi-« tions dures de toutes façons : j'ai, de mon côté, les « bras liés de tous points, et je suis continuellement « obligé d'écrire et d'agir contre ma pensée. Réjouis-« sons-nous de la fin de la guerre. » Le ministre et le général avoient également sujet de s'en réjouir, car ils en avoient également souffert l'un et l'autre. La situation du dernier devenoit néanmoins plus épineuse à certains égards.

Il falloit s'attendre à de terribles éclats du côté de la cour d'Espagne, et au mécontentement du roi de Sardaigne. Quoique l'Empereur cédât les Deux-Siciles à don Carlos, Philippe v, ou plutôt la reine Elisabeth Farnèse, qui gouvernoit le royaume, devoit apprendre avec indignation que la France eût traité séparément. Le roi de Sardaigne, comptant acquérir tout le Milanais, devoit être vivement affligé de ce qu'on ne lui en abandonnoit qu'une petite partie. Mais la division sourde qui s'étoit mise entre les alliés, les sujets de plaintes et d'inquiétudes qu'ils donnoient depuis quelque temps, servoient d'excuses au ministère pacifique de Versailles. La crise des affaires lui fit hâter la conclusion : les égards furent négligés. Du moins auroit-on dû prévenir le général d'Italie, pour qu'il eût le temps de se préparer à des conjonctures si délicates.

Sur la nouvelle que l'ennemi alloit attaquer les Espagnols, il étoit prêt à marcher lui-même à leur secours. Dans ce moment, il reçoit à Bozzolo les nou-

veaux ordres de sa cour : il en fait aussitôt donner avis au duc de Montemar, et lui conseille de retirer ses troupes au-delà du Pô. Il dépêche en même temps au roi de Sardaigne pour lui communiquer ses ordres, et au comte de Kevenhuller, général de l'Empereur, pour lui notifier la cessation de toutes hostilités de sa part, comme il l'attendoit de la part des Allemands.

La réponse de Kevenhuller ayant assuré la tranquillité aux troupes françaises, Noailles s'occupa de la sûreté des Espagnols avec un zèle auquel Montemar se montra sensible, et il engagea ce général à lui abandonner les quartiers du Modénois, afin d'ôter aux Impériaux tout prétexte d'y pénétrer.

Il paroissoit douteux si les alliés devoient être compris dans la suspension d'armes. Le cardinal de Fleury, dans sa dépêche au maréchal de Noailles, n'employoit que le terme de *nos armées respectives* : on auroit pu le restreindre, et en abuser. Les Allemands ne demandoient qu'à poursuivre les Espagnols; ils firent même quelques mouvemens pour cet effet. Enfin la conclusion seule de l'armistice souffroit de grandes difficultés : le maréchal avoit besoin de recueillir toutes les forces de son génie. Ces sortes d'affaires, quoique ignorées du public, sont celles qui méritent souvent le plus d'être connues.

Les conférences s'ouvrirent à Vérone pour conclure le traité. Les députés des deux généraux y portèrent des instructions et des vues fort différentes. Noailles établissoit en principe qu'une suspension d'armes est une simple cessation d'hostilités; qu'ainsi on devoit rester de part et d'autre en possession de son terrain et de ses postes, jusqu'à ce que l'événement des né-

gociations décidât de la paix ou de la guerre. Kevenhuller demandoit que les Français évacuassent leurs postes, comme si la paix eût été conclue. Le premier tint ferme, en écrivant toujours avec politesse; le second se relâcha peu à peu. Mais, après plusieurs jours de conférences, rien n'étoit encore décidé.

Dans l'intervalle des négociations, arrive fort à propos un courrier pour instruire le maréchal que l'armistice doit s'étendre aux alliés; qu'*en conséquence on doit cesser les actes d'hostilité à l'égard des Espagnols et du roi de Sardaigne comme au nôtre, et attendre, pour changer de conduite, que ces deux puissances se soient déclarées, si elles veulent accepter ou refuser l'armistice*. Sur-le-champ il écrit au général de l'Empereur; il le prie de faire retirer un détachement de mille hussards qui avoit passé le Pô, et qui pouvoit inquiéter les Espagnols. Kevenhuller y consent de la manière la plus honnête, à condition que les alliés ne feroient de leur côté aucun mouvement.

Comme les députés ne s'accordoient point à Vérone, le général français se ménagea une entrevue avec l'allemand à Mantoue, où il fut reçu avec les honneurs les plus distingués le premier décembre. Là ils convinrent des articles, et on les signa deux jours après. Le cours de l'Oglio fut pris pour limite entre les deux armées. Goito et Borgo-Forte demeurèrent aux troupes de France. Par un article secret, les généraux promirent de s'avertir mutuellement, en cas qu'il survînt quelque changement de la part des cours; et Noailles garantit, au nom du Roi, que les alliés ne commettroient aucune hostilité contre les troupes et les Etats de l'Empereur.

« J'ai cru bien essentiel pour l'honneur du Roi et du « gouvernement, écrivit-il au ministre de la guerre, « qu'il parût, dans le traité de suspension, que l'on « a pensé aux alliés. Je ne sais comment j'en suis « venu à bout : car je puis vous assurer que les Im- « périaux avoient bonne envie de poursuivre les Espa- « gnols, et je vous réponds qu'avant deux mois ou la « Toscane ou le royaume de Naples auroient été per- « dus. Je suis persuadé que le roi d'Espagne s'accom- « modera : il ne peut pas soutenir seul la gageure. »

La précipitation de la cour de France en traitant avec l'Empereur, le secret qu'elle avoit gardé jusqu'au bout à l'égard de Noailles, l'ordre qu'on lui avoit envoyé sans instructions, la nécessité de conclure avant de quitter les postes de l'Adige, l'impossibilité d'agir de concert avec le roi de Sardaigne et le duc de Montemar, l'un étant à Turin, l'autre à Livourne, tout exposoit le maréchal à échouer sur des écueils. On se repentoit déjà à Versailles du peu de ménagemens qu'on avoit eus pour les alliés; on trembloit qu'ils ne fussent pas compris dans l'armistice. Le cardinal et le garde des sceaux, après la faute qu'ils avoient faite de ne point s'expliquer dans leurs premiers ordres, tâchoient de la réparer dans toutes leurs lettres postérieures : ils témoignoient en particulier au maréchal combien ils désiroient la satisfaction du roi de Sardaigne, combien ils étoient fâchés que les préliminaires ne lui fussent pas plus avantageux. Ces lettres devoient arriver trop tard; mais elles seroient devenues un titre d'accusation, si Noailles n'avoit heureusement fait de lui-même ce que les circonstances permettoient de plus avantageux.

On affecta néanmoins, en l'approuvant, de faire quelques observations critiques sur son traité, comme s'il n'avoit tenu qu'à lui d'éviter toute espèce d'inconvénient. « Je souhaite que l'on me rende justice et « que l'on soit content, dit-il dans une lettre par« ticulière à d'Angervilliers (6 décembre); j'irai « jusqu'au bout, et je ferai de mon mieux. Mais il « faut avoir étudié les *Maximes des saints*, et être « un peu entiché du pur amour, pour vous servir, « messieurs. Cela soit dit sans vous déplaire. » Le ministère du cardinal de Fleury n'étoit bon que pour la paix : une guerre heureuse de deux ans étoit devenue un fardeau insoutenable. Il en convenoit lui-même, et l'on gagnoit beaucoup à s'en délivrer.

Le roi de Sardaigne, malgré son chagrin, s'étoit expliqué fort honnêtement sur les démarches dont il avoit lieu de se plaindre, et ne montroit pas d'opposition aux articles de la paix. Le roi d'Espagne avoit dit : « J'ai fait la guerre pour la France : il faut faire « la paix avec elle. » Mais la cour de Madrid ne dissimuloit pas d'ailleurs son mécontentement; elle cachoit ou suspendoit ses résolutions. Montemar ayant écrit avec fierté à Kevenhuller qu'il n'admettoit l'armistice que conditionnellement, jusqu'à ce qu'il eût reçu des ordres, le général allemand brûloit de marcher aux Espagnols. Il le témoigna au maréchal de Noailles par une lettre du 6 décembre, où il lui faisoit entendre que l'union étroite entre les cours de Vienne et de Versailles pourroit bientôt, en cas de refus de l'Espagne, obliger les Français à unir leurs armes à celles des Impériaux. On le disoit même pu-

bliquement dans le camp de ces derniers. Nouveau sujet d'inquiétude pour le maréchal.

Il répondit à Kevenhuller que la cour de Vienne, dont il assuroit n'avoir aucun ordre d'étendre l'armistice aux alliés, ne pouvoit qu'approuver une chose si juste et si convenable. Il lui représentoit la nécessité d'observer cet engagement. Au sujet de la lettre de Montemar, dont Kevenhuller étoit choqué : « Votre « Excellence, lui marquoit-il (9 décembre), n'entend « peut-être pas parfaitement la langue espagnole : « ainsi elle ne peut juger de la force des expressions, « qui sont moins simples que celles des autres lan- « gues. Je la conjure de s'en tenir à la substance des « choses, et non aux termes et à la forme, qui ne « font rien. » Il finissoit par observer qu'ils devoient l'un et l'autre attendre de nouveaux éclaircissemens, et ne rien précipiter, de peur de mettre obstacle aux desseins pacifiques de leurs cours.

L'idée de s'unir aux Allemands contre les Espagnols effrayoit son imagination : « Tirez-nous de cet « opprobre pour le bien de la patrie, pour l'honneur « du Roi, et pour l'amour de votre serviteur. Je « serois inconsolable de me trouver dans pareille « circonstance; et quoique je susse bien prendre « mon parti, je serois fort aise de n'y pas être ex- « posé (1). » C'est ainsi qu'il s'en expliquoit à d'Angervilliers.

Mais il étoit impossible, malgré les hauteurs et l'obstination de la cour d'Espagne, qu'elle s'aveuglât au point de vouloir soutenir seule une guerre si dangereuse. Elle accepta l'armistice, ainsi que le roi de Sar-

(1) Lettre du 11 décembre. (M.)

daigne. Noailles alla conférer à Florence avec Montemar, soit pour pénétrer ses vues, soit pour lui donner des preuves de zèle envers sa nation. De là il se rendit à Bologne, où Kevenhuller vint le joindre. Il fit son possible pour arrêter les brigandages des Impériaux sur les terres du Saint-Siége. Depuis très-long-temps l'Empereur ne payoit point ses troupes. C'étoient des *gens affamés*, selon une lettre du cardinal de Fleury, et d'autant plus avides que leur terrain avoit moins d'étendue. Leur unique ressource étoit de manger le pays du Pape. On sait que les Allemands ne s'en firent presque jamais un scrupule.

[1736] La bienséance et les affaires invitoient le maréchal à rendre visite au roi de Sardaigne. Il le vit à Turin, affligé, comme il devoit s'y attendre, mais conservant sa modération naturelle, ne parlant qu'en termes généraux de ce qui venoit d'arriver, en témoignant sa surprise, résolu néanmoins de se conformer aux intentions du roi de France, après qu'il auroit reçu quelques éclaircissemens. Le marquis d'Ormea évitoit d'entrer en matière, sans pouvoir dissimuler son chagrin : comme il avoit particulièrement déterminé son maître à l'alliance, il étoit personnellement intéressé au succès. Du reste, il se montra disposé à tous les arrangemens convenables pour terminer cette affaire. (*Noailles au card. de Fleury*, 21 *janvier.*)

Noailles eut la discrétion de laisser à l'ambassadeur de France le soin d'écrire les détails. Il s'aperçut bientôt, par les lettres de la cour, qu'on avoit trouvé mauvais qu'il ne rendît pas compte de toutes ses conversations, soit de Turin, soit de Florence. Le cardinal lui en écrivit sur un ton assez sec, quoique

mêlé d'assurances d'amitié : le garde des sceaux cherchoit probablement à en faire un grief contre lui. Personne n'ayant plus de zèle ni de meilleures intentions que le maréchal, personne n'étant plus réservé ni plus exact dans toute sa conduite, les reproches et les soupçons injustes le blessoient jusqu'au fond du cœur.

Il marqua sa peine au cardinal de Fleury (28 février), et lui fit voir qu'on se plaignoit sans ombre de raison. Il le pria d'être extrêmement en garde sur ce qu'on pouvoit lui dire ou lui écrire, ainsi que sur les soupçons qu'on voudroit lui donner, et les interprétations malignes. « Je cherche autant qu'il est pos-
« sible, ajouta-t-il, à ne rien dire contre personne,
« et je ne crains rien tant que le ton plaintif. Je
« veux encore moins embarrasser Votre Eminence
« par des tracasseries et des discussions, toujours fâ-
« cheuses et désagréables. Ainsi je compte ne lui
« parler à mon retour que de ceux qui ont bien servi
« le Roi, dont je crois devoir louer le mérite et les
« bonnes qualités, et me taire sur les autres. La paix
« est faite, et il faut qu'elle soit générale. »

Son séjour devoit se prolonger en Italie, par un enchaînement de difficultés qui demandoient beaucoup de travail, et ne pouvoient procurer aucune gloire. Les préliminaires de paix, signés à Vienne par M. Du Theil, donnoient au roi Stanislas le Barrois et la Lorraine, réversibles après sa mort à la couronne de France; la Toscane devoit appartenir au duc de Lorraine, après la mort du dernier Médicis; don Carlos avoit en partage les Deux-Siciles; et le roi de Sardaigne, un démembrement médiocre du

Milanais (Tortone, Novarre et les Langhes). On rendoit à l'Empereur le reste du pays qu'on lui avoit enlevé par les armes, on lui assuroit de plus l'Etat de Parme et de Plaisance; et la France garantissoit sa fameuse pragmatique, en vertu de laquelle Marie-Thérèse, sa fille, devoit recueillir toute la succession de la maison d'Autriche. La Lorraine, acquise par ce traité, étoit un fruit précieux de la politique et de la guerre. Tous les alliés auroient dû être contens, s'ils avoient réfléchi qu'ils risquoient de perdre leurs avantages lorsque les préliminaires furent arrêtés. Mais il ne s'agissoit plus de raisonner sur le fond ni sur la forme : il s'agissoit d'exécuter ce que l'événement rendoit alors indispensable.

On avoit mille arrangemens à prendre, mille détails à discuter, pour parvenir à l'évacuation de l'Italie. Tout rouloit presque sur le maréchal de Noailles : pendant plusieurs mois il traita sans cesse, par écrit ou autrement, tantôt avec la cour de Turin, tantôt avec le général d'Espagne, tantôt avec celui de l'Empereur. « Le travail est excessif, écrivoit-il (et ses « dépêches le prouvent assez); il est épineux et dé- « licat; il n'a rien qui dédommage de la peine qu'on « se donne..... Etant présentement hors de l'agita- « tion des mouvemens de guerre, je m'aperçois que « je vieillis et que je me ruine : ce sont deux grands « inconvéniens, à l'abri desquels je ne serois pas fâ- « ché de me mettre (1). » L'amour du bien public le soutint jusqu'au bout dans cette carrière.

Les intérêts du roi de Sardaigne, que la France avoit spécialement à cœur, prolongèrent beaucoup

(1) Le maréchal de Noailles au cardinal de Fleury, 15 juin. (M.)

les difficultés. La conduite des Impériaux donnoit à ce prince de la défiance : ils pressoient l'évacuation du Milanais, sans qu'il eût de sûretés pour son partage, sans qu'on lui eût remis aucun acte de cession. Cet acte étant enfin arrivé, la cour de Turin le trouva insuffisant, et se plaignit qu'il y manquoit des clauses importantes et promises. Les contestations aigrirent extrêmement les esprits, quelques soins que prît Noailles pour tout concilier ; et le général allemand, qui jusqu'alors avoit eu pour lui les plus grands égards, ne paroissoit plus le même : son animosité contre le roi de Sardaigne lui faisoit prendre un ton de hauteur et de menaces.

Dans une conférence entre les deux généraux, où il fut question des sommes dues à la France sur le Milanais : « Si nous vous payons tout ce que vous « prétendez, dit Kevenhuller, ferez-vous l'évacua- « tion sur-le-champ, et nous laisserez-vous faire ce « que nous voudrons ? En ce cas, nous vous paierons « comptant ce que vous demanderez, quoiqu'il ne vous « soit pas dû ; nous irons même au-delà, pourvu que « nous soyons libres d'agir comme nous le jugerons à « propos. » Noailles, autant par sa fermeté que par ses raisons, prévint des éclats dont les suites pouvoient être fatales. Pour peu qu'on se fût hâté de retirer les troupes françaises, tout étoit à craindre pour les alliés. « Il est triste, disoit le cardinal de Fleury « (22 juin), qu'une négociation aussi vive que celle « qui est sur le tapis doive passer par quatre cou- « ronnes, qui font un triangle de trois cents lieues « d'éloignement : si nous avions évacué une fois ce « pays-là, nous pourrions également regarder tout

« ce qui nous y est dû comme parfaitement évacué.»

Ce dernier article n'étoit pas le moins intéressant aux yeux du ministre économe. Une longue lettre, écrite de sa main (20 juillet), prescrit au maréchal ce qu'il doit faire pour s'assurer du paiement. Le caractère du cardinal s'y peint au naturel.

« Les comptes des revenus du Milanais, dit-il, « sont un chaos dont on ne sortiroit jamais; et il n'y « a qu'une cote mal taillée qui puisse les terminer. « Après avoir discuté une matière si obscure autant « qu'il nous a été possible, voici à quoi le Roi croit « devoir se réduire, et dont Sa Majesté m'ordonne « de vous informer, afin que vous puissiez ménager « cette affaire en connoissance de cause, et avec votre « sagesse ordinaire.

« Vous pourrez commencer comme on fait quand « on marchande au Palais, par demander trois mil- « lions; et si vous pouviez les obtenir, nous vous en « serions très-obligés. Mais si vous y trouvez trop de « résistance de la part de M. de Kevenhuller, vous « pourrez vous réduire à deux millions cinq cent « mille livres, et y tenir ferme, comme à un *ultima-* « *tum* où vous avez un ordre précis et formel de « vous tenir.

« La proposition est si raisonnable, que j'espère « qu'elle sera acceptée; et vous ne devez rien oublier « pour ne pas aller plus loin, c'est-à-dire paroître « rompre, vous retirer, et jouer le personnage d'un « homme fâché, et qui se plaint de la dureté de votre « adversaire.

« Cependant il est si essentiel de finir, par toutes « les raisons que vous connoissez aussi bien que

« nous, et le grand ouvrage de la paix peut tout d'un « coup être troublé par tant d'événemens imprévus, « qu'après avoir employé toute votre habileté et « votre zèle pour réussir, si c'étoit sans succès (contre « notre attente), le Roi vous permet de retrancher « encore cinq cent mille livres, mais comme de vous-« même, et en prenant sur vous ce retranchement, « sans paroître assuré qu'il sera approuvé de votre « cour. Le prétexte sera qu'ayant un plein pouvoir, « vous avez cru pouvoir et devoir risquer de déplaire, « plutôt que de retarder une conclusion dont dépend « la tranquillité de l'Europe.

« Voilà une instruction assez mal digérée, et peu « selon les formes usitées; mais *sapienti loquor*, « qui suppléera aisément à ce qui y manque, et sait « entendre à demi mot. Le Roi veut qu'elle soit se-« crète, et je l'écris de ma main pour y parvenir plus « sûrement.

« *P. S.* Vous comprenez bien que le secret n'est « pas pour M. le garde des sceaux. Je viens de relire « cette lettre, et l'écriture m'en fait honte; mais je « n'ai pas le temps ni la volonté de la transcrire. »

Avec des vues et des idées si petites en apparence, le cardinal de Fleury n'étoit certainement pas homme à former de grandes entreprises. Il ne pouvoit trop éviter la guerre; il devoit se borner au rétablissement des finances, au soulagement des peuples : aussi étoit-ce le but de son ministère; et la France n'y perdoit qu'un peu d'éclat, en gagnant un bonheur réel.

Le maréchal de Noailles, avant de recevoir les ordres du cardinal, avoit déjà conféré sur l'objet à quoi on attachoit tant de valeur, et il avoit eu le bon-

heur de réussir sans instructions. Il annonça sur-le-champ au ministre (29 juillet) qu'il n'y auroit point de difficultés sur les deux millions cinq cent mille livres. L'effet répondit bientôt à la promesse. Mais Noailles n'en désiroit pas moins (lettre du 6 août) d'être *débarrassé de commissaires avec lesquels il n'étoit question que de pleins pouvoirs, de subrogation, de* mandatum, *et de quantité d'autres actes dont les noms seuls répétés ennuient à la fin.* Le commissaire de l'Empereur, celui du roi de Sardaigne, l'excédoient de leurs formules et de leurs contestations. Ils s'en occupoient comme des affaires d'Etat ou de guerre, parce que rien ne finissoit que par son moyen. Il fit à Turin un nouveau voyage pour décider le Roi sur quelques articles, et pour que tout allât de concert. L'estime, la confiance et l'affection de ce grand prince furent une digne récompense de ses travaux.

Il ne quitta l'Italie que vers la fin de septembre, après avoir ordonné la marche des troupes. L'évacuation étoit faite, les disputes heureusement terminées, les préliminaires accomplis; et ce long et pénible ouvrage, dont le mérite devoit être obscur, fut un des plus grands services rendus à l'humanité et à l'Etat. Le traité définitif ne fut conclu qu'en 1738 : les fruits de la paix le précédèrent, du moment que l'on eut posé les armes.

Kevenhuller avoit encore bien des choses à terminer avec le duc de Montemar. Il souhaitoit fort d'avoir Noailles pour médiateur; mais ce dernier auroit eu de nouvelles tracasseries à essuyer, sans pouvoir compter sur le succès. Le général espagnol,

comme l'écrivoit le cardinal de Fleury (14 septembre), n'osoit passer d'un iota les ordres de sa cour, et n'avoit que des pouvoirs limités. L'Espagne cherchoit à négocier directement à Vienne : indisposée contre la France, elle ne s'adressoit à elle que dans le besoin ; et le ministre Patigno craignoit peu de se rétracter, après avoir donné quelques paroles. Fleury félicite le maréchal d'être délivré de ses embarras, en même temps qu'il le loue du succès de ses opérations.

Je terminerai ce récit par un trait particulier, où l'on voit l'amour paternel d'un cœur vertueux. Noailles étoit aussi bon père que bon citoyen : ses deux fils, aujourd'hui maréchaux de France, avoient appris de lui-même à remplir tous leurs devoirs, et à se distinguer par les travaux militaires comme par les vertus sociales. Il désiroit leur avancement, parce qu'il les croyoit dignes de ces éloges qu'il donnoit toujours au mérite. Sur la nouvelle d'une prochaine promotion d'officiers généraux, qu'on disoit devoir être nombreuse, il écrivit au cardinal (4 août) en faveur de ses enfans. « Votre Eminence sait, dit-il, que je les « ai toujours eus avec moi, et qu'ainsi je puis en ré- « pondre. Si d'ailleurs les services du père n'ont point « été désagréables au Roi, j'ai lieu d'espérer qu'elle « voudra bien y avoir quelque égard dans une occa- « sion aussi intéressante pour eux. L'aîné se trouve « même dans une circonstance favorable, ayant l'hon- « neur d'être capitaine des gardes du corps. Je con- « jure donc Votre Eminence de vouloir bien ne les « point oublier, et de faire attention que s'ils n'ont « pas encore mérité de récompense par leurs ser- « vices, cette grâce anticipée produira en eux une

« émulation et une reconnoissance qui les mettra « dans l'obligation de s'en rendre dignes, etc. »

Le cardinal répondit que le Roi ne s'étoit pas encore expliqué sur la promotion, et qu'on avoit trop d'autres affaires pour avoir pu y penser. Ce n'étoit pas même donner des espérances; et il vaut mieux n'en donner aucune que d'en prodiguer de trompeuses.

LIVRE QUATRIÈME.

[1740] Après quelques années de paix, la mort de l'empereur Charles VI, en octobre 1740, alluma une guerre aussi furieuse que celle qui avoit suivi la mort de Charles II, roi d'Espagne. Telle étoit la destinée de la maison d'Autriche, prodigieusement agrandie par des successions et des mariages, que ses deux branches, en s'éteignant, laissassent une matière immense de prétentions à plusieurs souverains de l'Europe. La fille aînée de l'Empereur, Marie-Thérèse, épouse de François de Lorraine, grand duc de Toscane, devoit recueillir tout l'héritage, en vertu d'une pragmatique solennellement garantie par des traités. Mais les compétiteurs pouvoient opposer des titres à cette loi arbitraire; et il y avoit toute apparence que le procès ne seroit terminé que par la force des armes.

Frédéric II régnoit en Prusse, prince dont on ne parloit point encore, mais né pour remplir l'Europe du bruit de son nom, réunissant au courage et à l'ambition des conquérans les lumières d'un génie cultivé, et tous les talens soit politiques, soit militaires. Son

père avoit amassé des trésors, discipliné une armée formidable. Il saisit l'occasion que lui offroit la fortune. Ayant demandé inutilement à Marie-Thérèse quelques duchés de la Silésie auxquels il prétendoit, seul il commença la guerre, et fit la conquête de cette province.

[1741] Ce signal excita les autres puissances. Le roi et la reine d'Espagne, l'électeur de Bavière, le roi de Pologne, électeur de Saxe, vouloient démembrer la succession. Louis XV, plus modéré, quoique ses titres valussent au moins ceux des autres, ne formoit aucun projet d'agrandissement. Le cardinal de Fleury, naturellement ami de l'équité et de la paix, retenu par la garantie de la pragmatique, incapable d'ailleurs de grands desseins dans une extrême vieillesse, craignoit d'autant plus la guerre où l'on s'efforçoit de l'engager, que la dernière lui avoit paru un fardeau insupportable. Mais le cri d'une partie de la nation, le vœu presque général des officiers, les conseils du maréchal et du comte de Belle-Ile, l'emportèrent sur les raisons de ce ministre tout puissant : la France entra comme auxiliaire dans une querelle qui ne la regardoit point alors, et qui probablement l'auroit tôt ou tard intéressée. On se flatta de la finir en une seule campagne.

Tous les malheurs semblèrent fondre à la fois sur la reine de Hongrie. L'armée française, aux ordres de l'électeur de Bavière, qu'on vouloit faire empereur, et que Louis XV avoit fait son lieutenant général, s'avança rapidement jusqu'à Prague, et s'en empara. L'électeur y fut couronné roi de Bohême; il reçut bientôt après, à Francfort, la couronne impé-

riale, tandis qu'il ne restoit presque d'autre ressource à Marie-Thérèse que son courage, sa vertu, et le zèle de ses Hongrois.

[1742] Belle-Ile, en qualité d'ambassadeur et de général, suivoit le nouvel empereur Charles VII. Il s'applaudissoit alors de tant de succès; il ne prévoyoit pas les revers, qui cependant sont la suite inévitable d'une trop vaste entreprise, pour laquelle on n'a que des moyens insuffisans. Tout change de face en 1742: les alliés n'agissent plus de concert; deux maréchaux de France, Belle-Ile et Broglie, se contrarient, se divisent hautement; la reine de Hongrie, avec les secours d'argent de l'Angleterre et de la Hollande, rassemble des forces, et prend de la supériorité; son beau-frère le prince Charles de Lorraine, avec des essaims de troupes légères et féroces, fait un mal infini aux Français, qu'on avoit eu l'imprudence de mener si loin, et dont le nombre diminuoit chaque jour; la défection du roi de Prusse, qui prenoit pour règle son propre intérêt, porte un coup mortel à l'alliance. Deux lettres du cardinal de Fleury au comte de Kœnigseck, devenues publiques, décelant la foiblesse du ministère, avoient augmenté la confiance des ennemis. Bientôt l'Empereur est non-seulement dépouillé de ses conquêtes, mais chassé de la Bavière; enfin l'armée de France est sur le point de périr au milieu de la Bohême.

Quoique Chauvelin eût été disgracié pour avoir voulu supplanter le cardinal de Fleury, le maréchal de Noailles, dont il étoit l'ennemi personnel, n'avoit pas encore le crédit qu'il méritoit. S'il l'avoit eu, ou l'on n'auroit point entrepris cette guerre, ou elle auroit

été bientôt finie. Il regardoit comme frivole, par rapport à nous, le prétexte d'affoiblir la puissance autrichienne dans un temps où elle ne pouvoit alarmer l'Europe; et ce prétexte avoit néanmoins prévalu comme une sublime politique. Il auroit du moins persuadé de proportionner les forces aux entreprises, les entreprises aux forces; et sa prudence auroit évité les écueils où l'on se précipitoit. On s'adresse à lui lorsque les maux font sentir la nécessité d'employer un homme sage.

Il s'agissoit surtout de pouvoir dégager l'armée de Bohême, et de lui ouvrir un chemin pour sa retraite. Le maréchal de Maillebois en commandoit une autre sur la Meuse, pour s'opposer aux entreprises des Anglais, auxiliaires de la reine de Hongrie. Ils avoient déjà fait passer la mer à un corps de troupes. Le marquis de Fénelon (1), ambassadeur en Hollande, ne

(1) *Le marquis de Fénelon :* Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de Fénelon, neveu de l'archevêque de Cambray, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, conseiller d'Etat d'épée, ambassadeur en Hollande, conclut et signa le traité de neutralité fait avec les Etats-généraux (le 4 novembre 1735), et fut tué à la bataille de Raucoux le 11 octobre 1746.

Il publia la première édition régulière, et conforme au manuscrit de l'auteur, des Aventures de Télémaque; Paris, Delaulne, 1717, 2 vol. in-12. L'épître dédicatoire est de lui, et le privilége est accordé en son nom. L'ouvrage est divisé, dans cette édition, en vingt-quatre livres.

L'auteur du Dictionnaire des Anonymes lui attribue la *Nouvelle Histoire de messire François de Salignac de La Mothe-Fénelon, archevêque duc de Cambray, publiée par ordre du marquis de Fénelon son neveu, sur l'édition procurée à Londres par M. G.* (*milord Granville*), par Prosper Marchand; La Haye, J. Néaulme, 1747, in-12. Cette Histoire avoit paru à Londres la même année chez Duris, in-12, à la suite de l'*Examen de conscience pour un roi*, sous le titre de *Récit abrégé de la vie de messire François de Salignac de La Mothe-*

les jugeant pas encore en état de donner beaucoup d'inquiétude, proposoit dans un mémoire de faire marcher l'armée de la Meuse au secours de celle du Danube et de Prague. Le projet fut communiqué à Noailles. Il en discuta par écrit les avantages et les inconvéniens (1); il prouva qu'on pouvoit le tenter, que les circonstances l'exigeoient; il traça le plan qu'on devoit suivre; il entra dans tous les détails, dont la combinaison est si nécessaire; il adressa au Roi plusieurs mémoires instructifs. Les ordres furent donnés en conséquence : la marche des troupes françaises décida les ennemis à lever le siége de Prague; et Belle-Ile ramena enfin, à travers une infinité de périls, les débris de son armée, réduite à environ treize mille hommes. Cette retraite lui fit beaucoup d'honneur.

Cependant l'Angleterre et la Hollande étoient sur le point de se déclarer. On craignoit avec raison pour la frontière, fort négligée depuis la paix d'Utrecht : on donna au maréchal de Noailles le commandement des troupes qu'on destinoit à la défendre. Quoique le cardinal de Fleury fût accablé d'affaires et de chagrins, il annonça cette nouvelle à la mère du maré-

Fénelon, par les soins de lord Grandville, ci-devant lord Carteret.

La Biographie universelle cite du marquis de Fénelon « plusieurs mé- « moires diplomatiques relatifs aux négociations dont il avoit été chargé; » mais il n'en est fait aucune mention dans la Bibliothèque historique de la France. L'auteur de la Notice placée en tête de cette édition des Mémoires de Noailles possède les originaux précieux et intéressans des *Mémoires et Négociations du marquis de Fénelon* depuis 1730 jusqu'en 1746. La publication de ce manuscrit jettera, quand elle aura lieu, un grand jour sur une époque importante de l'histoire du dix-huitième siècle.

(1) Mémoires de juillet et d'août. (M.)

chal par une lettre de sa main, où l'on reconnoîtra la gaieté de son humeur.

Lettre du cardinal de Fleury à la maréchale de Noailles (26 *août*).

« Je ne sais, madame, si vous serez fâchée contre « moi d'avoir approuvé le choix que le Roi a fait de « M. le maréchal de Noailles pour commander son « armée en Flandre; mais il me semble que vous « devriez être bien aise que Sa Majesté lui ait donné « cette marque de confiance. Ce qu'il y a de sûr est « que le besoin qu'elle avoit de nommer un général « bon serviteur du Roi, zélé citoyen, et sage et ex- « périmenté, a été le seul motif qui l'a déterminé à « jeter les yeux sur M. le maréchal de Noailles. Ne « me grondez donc pas, je vous prie, et soyez per- « suadée que je n'ai eu intention ni de lui déplaire « ni à vous, mais uniquement le bien du service.

« Vous vous portez, Dieu merci, en perfection; « vous mangez hardiment de la croûte de pâté d'A- « miens, tandis que je ne peux en faire autant d'une « aile de poulet. Je ne vous envie point ce privilége, « qui vous est particulier : mais comme nous nous « sommes engagés mutuellement à passer cent ans, « je vous prie de me communiquer votre secret, afin « que je ne vous manque point de parole. Mon res- « pect et mon attachement pour vous, madame, du- « reront autant que ma vie. »

Noailles se hâta d'aller remplir sa commission. Il falloit visiter toutes les places, réparer dans toutes, autant qu'il étoit possible, le mauvais état où une

longue négligence les avoit mises; pourvoir enfin à la sûreté de cette frontière, que menaçoient les ennemis, et qui sembloit devoir être entamée au premier effort. Le maréchal s'en acquitta si bien, qu'ils ne tentèrent aucune entreprise, quoique leurs préparatifs fussent imposans.

Cependant Dunkerque étoit en danger : les Anglais vouloient le détruire, et en faire un *hameau de pêcheurs*. Le lord Stairs avoit employé cette expression dans un mémoire présenté aux Etats-généraux. Un camp retranché de cinq mille hommes, facile à forcer si on l'attaquoit, ne pouvoit calmer de justes inquiétudes. Noailles proposa (mémoire du 14 novembre) d'y substituer des retranchemens intérieurs, par le moyen desquels huit ou dix bataillons feroient une défense plus sûre.

Les derniers traités obligeoient à ne point fortifier Dunkerque, dont Louis XIV s'étoit vu contraint de démolir les fortifications. « Mais ces traités, dit le « maréchal (*ibid.*), doivent tenir lieu de sûreté aux « habitans : les Anglais n'ont le droit ni de les me- « nacer, ni de les attaquer. Les engagemens sont « réciproques; et dès qu'ils y manquent, on peut « prendre les précautions que leurs mauvais desseins « rendent nécessaires : les Etats-généraux, garans de « ces engagemens respectifs, ne peuvent s'en forma- « liser. » On leur avoit proposé de prendre sur eux la garde et la défense de cette ville, preuve indubitable de la pureté des intentions du Roi.

Vivement frappé des périls d'une frontière où les ennemis auroient trouvé peu de résistance, Noailles demandoit qu'on fît revenir des troupes d'Allemagne,

sans quoi ni lui ni personne n'oseroit répondre des événemens. Les Anglais voulant entrer comme partie principale dans cette guerre, la Flandre lui paroissoit avec raison le *point critique*. Il proposoit en détail toutes les précautions à prendre; il insistoit sur la nécessité de se tenir prêt, et il fut long-temps persuadé que les ennemis ne changeroient pas de système à cet égard.

Mais, soit que ses dispositions leur eussent ôté l'espérance de ce côté-là, soit qu'ils se flattassent d'avoir de plus grands succès ailleurs, on apprit enfin qu'ils vouloient se porter en Allemagne. Le duc d'Aremberg, général de la reine de Hongrie, fit adopter à la cour de Londres un projet si contraire à toutes les apparences. Son plan étoit de prendre l'Empereur dans Francfort, ou de l'en chasser, et de couper ensuite toute communication entre la France et l'armée française de Bavière : entreprise hardie, dont le succès pouvoit être décisif.

Avant que leur résolution fût connue, le maréchal annonça que les Anglais feroient la guerre avec vigueur et acharnement. Le Roi désirant qu'il lui écrivît sans détour, il commença une correspondance pleine de zèle et de franchise, qui fera désormais la partie la plus intéressante de ces Mémoires.

Dans une lettre du 10 octobre, après avoir déploré le triste état des affaires d'Allemagne : « Quelle que « soit la conjoncture présente, sire, ajoute-t-il, j'o- « serai le dire à Votre Majesté : la fermeté et le cou- « rage sont les uniques moyens de se tirer de la si- « tuation où l'on est. En parlant de courage et de « fermeté, je n'entends pas une imprudence opi-

« niâtre qui feroit refuser toute voie de conciliation,
« que je crois même très-nécessaire.

« Je sais, sire, l'épuisement de vos peuples et de « vos provinces; je n'ignore pas le *dépeuplement* « de la campagne, et le besoin général où est votre « royaume de se trouver soulagé des impôts dont il « est surchargé depuis long-temps. Mais, dans les « circonstances présentes, c'est faire le bien réel de « l'Etat que de lui conserver le rang et la réputation « qu'il doit avoir dans l'Europe, et c'est aussi l'hon- « neur et la gloire de Votre Majesté.

« Il faut donc, sire, faire des efforts, et les faire « à temps pour qu'ils puissent être utiles. Les délais « et les retardemens font échouer les meilleurs pro- « jets, et perdre le fruit des plus favorables conjonc- « tures. »

Après ce début, il représente que la frontière étant foible et exposée, une guerre purement défensive en Flandre est presque impossible; qu'elle sera toujours également ruineuse et dangereuse; qu'il faut donc avoir une armée considérable au printemps prochain; que l'unique moyen pour la former est de rappeler quelques-unes des troupes d'Allemagne, et de faire de fortes recrues, que l'on y incorporera. Il renvoie à un mémoire précédent, par lequel il proposoit de suppléer, en augmentant de quinze hommes les compagnies des régimens, à une levée de milices qui dépeupleroit encore les campagnes, et qui fourniroit de mauvaises troupes. C'étoit la méthode usitée sous le dernier règne.

Il exhorte Louis xv à soutenir de son autorité les projets utiles, sans quoi rien ne s'exécutera. Il ob-

serve qu'on ne peut former des plans particuliers avec quelque solidité, sans embrasser le tout; que les affaires se tiennent par des liaisons mutuelles; que la combinaison de toutes les parties est nécessaire, pour se décider sur ce qu'il y a de plus avantageux; mais qu'une infinité de raisons retiennent les personnes même les mieux intentionnées et les plus capables.
« Ainsi, jusqu'à ce qu'il plaise à Votre Majesté de me « faire connoître ses intentions, me bornant à la fron- « tière dont elle m'a donné le commandement, je « parlerai avec franchise et liberté sur l'objet qui est « confié à mes soins, et je me tairai sur le reste : tou- « jours prêt cependant à vous exposer, sire, lorsque « vous le voudrez, ce qu'un zèle sans bornes, l'at- « tachement le plus sincère, l'amour de la vérité, « quelque étude et quelque méditation, soutenues « d'une expérience de près de cinquante ans, peu- « vent m'avoir acquis de connoissances, qui peut-être « ne seroient pas inutiles au service de Votre Majesté « et au bien de son royaume. Mais si vous voulez, « sire, qu'on rompe le silence, c'est à vous de l'or- « donner. »

La réponse du Roi, écrite de sa main, sera une preuve de l'esprit juste, du bon naturel qu'il avoit reçus de la nature, sans être néanmoins à l'abri des périls du trône ni des foiblesses de l'humanité.

Lettre du Roi au maréchal de Noailles (26 *novembre*).

« Il est vrai que j'ai été bien sensible à nos mal- « heurs d'Allemagne; mais par malheur il y a long- « temps qu'ils durent. Tâchons, je vous prie, qu'il

« n'en arrive pas autant en Flandre : cela nous re-
« garde de trop près. M. le cardinal m'a envoyé une
« lettre que vous lui avez écrite, en dernier lieu, de
« Saint-Omer : elle dépeint bien nos maux présens
« et futurs, et j'ai une grande confiance en vous pour
« les prévenir et les empêcher, s'il est possible. Tout
« ce qui m'est revenu de vous, depuis que vous êtes
« dans cette frontière, m'en donne cette idée : tâchez
« de ne la pas démentir dans la suite.

« Tout le monde est bien persuadé qu'il faut faire
« revenir de nos troupes d'Allemagne ; et vous croyez
« bien que quand cela sera, les régimens de vos en-
« fans seront des premiers. Mais jusqu'à présent cela
« n'a pas été possible, et pour l'exécution il faudroit
« un profond secret ; car sans cela les ennemis, qui
« pourroient le savoir d'assez bonne heure, tombe-
« roient aisément sur ce qui y resteroit : et quelle
« augmentation de malheurs si nous perdions encore
« ce reste d'armée-là ? Nous prenons des arrangemens
« en conséquence, et nous songerons bientôt aux
« augmentations que vous jugez avec grande raison
« être si nécessaires, soit pour soutenir la guerre,
« soit pour ouvrir une négociation, de laquelle je
« sens aussi bien que vous toute la nécessité. Elle
« me coûtera peut-être d'une part ; mais de l'autre
« quelle consolation pour moi de voir mes sujets goû-
« ter le repos d'une solide paix !

« Le feu Roi mon bisaïeul, que je veux imiter au-
« tant qu'il me sera possible, m'a recommandé en
« mourant de prendre conseil en toutes choses, et
« de chercher à connoître le meilleur, pour le suivre
« toujours. Je serai donc ravi que vous m'en donniez.

« Ainsi je vous ouvre la bouche comme le Pape aux
« cardinaux, et vous permets de me dire ce que votre
« zèle et votre attachement pour moi et mon royaume
« vous inspirera. Je vous connois assez, et depuis
« assez long-temps, pour ne pas mettre en doute la
« sincérité de vos sentimens, et votre attachement à
« ma personne. »

Ces dispositions du Roi, pour être véritablement solides, avoient besoin d'être soutenues par une force de caractère et de vertu dont les exemples sont des prodiges sur le trône. Le cardinal de Fleury s'étoit moins appliqué à élever et fortifier son ame, qu'à le rendre souple à ses propres conseils. Sans paroître avoir l'ambition de dominer, il avoit su de la sorte exercer une domination absolue. Le monarque, timide, modeste, se défiant de lui-même, s'accoutuma trop à voir par les yeux d'autrui, ou à laisser faire, quoiqu'il vît qu'on pouvoit faire mieux. Noailles espéroit qu'un nouvel ordre de choses lui feroit embrasser avec courage les soins du gouvernement; il s'efforçoit de l'y exciter : il ne soupiroit que pour sa gloire, et pour le bonheur de la monarchie. L'occasion s'offrit bientôt de déployer tout le zèle qui l'animoit.

[1743] Au mois de janvier 1743, mourut le cardinal de Fleury, dont le ministère pacifique et doux fait une époque dans nos annales, moins brillante, mais plus heureuse, que celle du célèbre Richelieu. Si quelqu'un pouvoit espérer après lui l'autorité de premier ministre, c'étoit le maréchal de Noailles, versé dans toutes les parties du gouvernement, honoré de la confiance du Roi, et déjà en possession

de lui donner librement des conseils. Son premier soin cependant fut de l'engager à gouverner par lui-même. Comme Louis témoignoit beaucoup de vénération pour son prédécesseur, Noailles en tira un motif pour donner plus de poids à ses raisons. Il parla ainsi au Roi, dans un mémoire dont je retrancherai seulement quelques longueurs :

« Sire, j'ose aujourd'hui présenter à Votre Majesté « l'instruction que le feu Roi, votre auguste bisaïeul, « donna lui-même écrite de sa main au roi d'Espagne, « lorsqu'il partit pour aller prendre possession de « cette couronne. Les bontés dont le feu Roi m'honoroit le portèrent à m'en confier le double. Je l'ai « conservé, sire, comme un dépôt sacré que la Pro-« vidence n'avoit fait tomber dans mes mains que « pour le remettre un jour à Votre Majesté. Je me re-« procherois d'avoir trop attendu, si l'une des prin-« cipales maximes que cette instruction renferme ne « m'avoit paru directement opposée à la forme du « gouvernement que Votre Majesté, attendu son âge « tendre lorsqu'elle est montée sur le trône, a trou-« vée établie, et que votre modestie, sire, les con-« jonctures, et la bonté naturelle de votre cœur, n'ont « pu jusqu'ici lui permettre de changer.

« Votre Majesté verra que, de toutes les maximes « d'Etat, ce grand prince regardoit comme une des « plus importantes et des plus essentielles pour un « roi *de n'avoir ni premier ministre ni favori;* et « s'il la proposoit cette maxime au roi d'Espagne « comme si capitale, à combien plus forte raison l'au-« roit-il donnée, sire, à Votre Majesté, qui devoit « succéder à sa propre couronne, surtout s'il eût

« connu comme nous ses talens et ses grandes qua-
« lités, ses lumières, sa pénétration, cet esprit de
« discernement, cette connoissance des hommes, et
« ce fond de vérité, de justice et de bonté dont vos
« peuples, sire, ne sauroient trop connoître l'éten-
« due, et qui sont si propres à vous rendre l'amour
« de vos sujets, comme ils vous en ont déjà rendu
« le père!

« Cette maxime, sire, de n'avoir ni favori ni pre-
« mier ministre, que Votre Majesté lira dans l'in-
« struction de son auguste bisaïeul, étoit, comme j'ai
« eu l'honneur de l'apprendre de lui-même, le fruit
« de sa longue expérience, de son habileté dans le
« gouvernement, de ses profondes réflexions sur les
« gouvernemens précédens, et de celles qu'il avoit
« faites en particulier sur le ministère du cardinal
« Mazarin.

« La France n'a jamais vu, sire, des règnes heu-
« reux pour les peuples, ni véritablement glorieux
« pour les rois, que ceux dans lesquels ils ont gou-
« verné par eux-mêmes; et elle n'a jamais éprouvé
« le gouvernement de différens premiers ministres
« que pour en ressentir plus ou moins les fâcheux
« effets. » (Exemple de Henri III, exemple contraire
de Henri IV.)

« A peine la France l'eut-elle perdu (Henri IV),
« que la confiance de la Reine régente pour le ma-
« réchal d'Ancre pendant la minorité de Louis XIII,
« la faveur de Luynes auprès du jeune prince, et
« l'administration de l'Etat, qu'il abandonna tout le
« reste de sa vie au cardinal de Richelieu, firent
« perdre insensiblement à cette monarchie les avan-

« tages que Henri IV lui avoit acquis. Florissante au « dehors par l'habile et profonde politique d'un car- « dinal qui dans ce genre fut un des plus grands et « des plus vastes génies du dernier siècle, on l'a vue « au dedans se remplir de troubles, de mécontente- « mens et de factions, par une suite inévitable de « l'esprit et de la conduite des premiers ministres. « Les châtimens et les coups d'autorité, qui sont et « seront toujours bien plus de leur goût que la dis- « cussion du droit et de la justice, et l'exacte obser- « vation des lois, au lieu de remédier au mal, ne « servirent qu'à l'aigrir. Rien ne remédie efficace- « ment au mal que le retranchement absolu de ce « qui le cause. Il éclata plus tard, mais il n'éclata « que trop enfin, par les guerres de la minorité; et « ce royaume alloit se voir replongé dans les plus « funestes divisions, si le Roi votre auguste bis- « aïeul n'eût pris lui-même les rênes de l'empire, « et n'eût déclaré qu'il n'auroit jamais de premier « ministre.

« Dès-lors tout refleurit et se ranima : des factions, « on n'en parla plus; il n'en resta pas l'ombre même. « On n'aimoit que le Roi, parce qu'il étoit seul le « dispensateur des grâces. Les plus légères marques « d'attention et de bonté saisissoient le cœur, le pé- « nétroient jusqu'au vif, et le rendoient capable de « tout, parce qu'on ne les devoit qu'à lui.

« Il en est, par rapport aux Français, de l'atta- « chement à leur prince, toujours inséparable de l'a- « mour du bien public, comme autrefois de l'amour « de la patrie par rapport aux Romains. Tandis qu'il « se soutint dans la République, il rendit les Ro-

« mains invincibles, et les maîtres du monde : tout « fut perdu pour eux quand il s'affoiblit.

« Pardonnez, sire, à la générosité de la nation la « noble fierté qui ne sauroit lui permettre d'obéir à « d'autres qu'à ses rois, et qui, même sous leur nom, « ne souffre qu'impatiemment que quelque autre « lui commande. Le profond respect et la haute es- « time des Français pour leurs rois, qu'ils regardent « comme incapables de vouloir autre chose que la « justice et la raison quand ils gouvernent par eux- « mêmes, sont ce qui forme dans leurs cœurs les « premiers nœuds de ce fidèle attachement. Forti- « fiez, sire, et resserrez des nœuds si forts et si pré- « cieux. Le gouvernement d'un premier ministre ne « peut que les affoiblir et les relâcher, si le ministre « n'est pas lui-même assez entreprenant pour essayer « de les rompre.

« On s'accoutume insensiblement à le regarder « comme le seul à qui l'on ait intérêt de plaire, ou « du moins sans lequel on essaieroit inutilement de « plaire à son roi; et lui-même il s'applique à con- « firmer cette idée, qui l'affermit dans sa place. Les « grâces ne se distribuent jamais sans passer par lui; « et ce seroit un moyen assuré de n'en avoir aucune « que de laisser entrevoir qu'on ne veut les tenir que « du Roi seul. Tout le monde le sait, et personne « ne s'y trompe : c'est par lui que le Roi doit être in- « formé et juger de tout, afin qu'il ne soit informé « que de ce que le premier ministre veut, et n'en « juge que de la manière qu'il le veut.....

« La vérité, sire, n'approche que difficilement du « trône : trop de gens sont intéressés à l'écarter.

« Mais n'est-il pas facile de l'en exclure absolument,
« lorsque pour y arriver elle n'a qu'une seule ave-
« nue, que le premier ministre est toujours le maître,
« et qu'il a si souvent tant d'intérêt à fermer?

« Je n'ai osé jusqu'ici présenter, sire, à Votre Ma-
« jesté cette instruction du feu Roi votre bisaïeul;
« et ce n'est pas la crainte qui m'a retenu : celle de
« l'exil ne m'a pas empêché, dans votre minorité,
« de résister à Law et au cardinal Dubois, quand j'ai
« cru que mes représentations pourroient être utiles.
« Mais si des maximes, soutenues de tout le poids
« d'un nom aussi respectable et aussi cher que celui
« du feu Roi, auroient peut-être été inutilement ex-
« posées, quelles sont les vérités qu'on osera por-
« ter jusqu'au trône, quand on craindra de blesser
« un premier ministre? Les représentations les plus
« justes, et quelquefois les plus nécessaires, ne sont
« donc plus écoutées, ou deviennent suspectes : le
« premier ministre ne manque jamais de les faire
« envisager comme des semences de sédition et de
« révolte. L'épreuve qu'on en a faite, et la convic-
« tion où l'on est de l'inutilité de toutes ressources,
« jettent les esprits dans le découragement, et par
« le découragement, dans l'indifférence du bien pu-
« blic. Le connoître ce bien, l'aimer, et se trouver
« à portée ou même capable de le faire connoître au
« Roi, c'est un démérite que le ministre ne pardonne
« point, parce qu'il n'y a de véritable mérite pour
« lui que dans l'asservissement à ses volontés. Toute
« généralité de vues et de sentimens est odieuse, et
« par là toute émulation est étouffée; tout languit,
« tout se dégoûte : il n'est plus permis de penser que

« servilement, et chacun sent la pesanteur et l'in-
« dignité de cette servitude. Ainsi tout le corps de
« l'Etat, par rapport au bien commun, tombe dans
« une espèce d'engourdissement et d'insensibilité,
« qui de toutes les maladies politiques est la plus
« dangereuse. »

Le maréchal de Noailles propose ensuite pour modèle la manière dont Louis XIV gouvernoit avec son conseil, composé de personnes qu'il crut uniquement attachées au bien de l'Etat, et dont les sentimens ne pouvoient être balancés par nulle autre vue : les cardinaux et les gens d'Eglise en furent toujours exclus, parce que des vues particulières pouvoient les déterminer. Dans ce conseil, après avoir entendu les avis, le Roi décidoit de tout, ne voulant point qu'un ministre dominât sur les autres, et voulant que chacun dît librement ce qu'il pensoit.

« Un conseiller, véritablement digne de la con-
« fiance du prince, ajoute le maréchal, ne sauroit
« avoir de plus grande joie que de voir les serviteurs
« fidèles, habiles et capables, se multiplier autour
« de lui ; il en créeroit, s'il étoit possible : ne pou-
« vant les créer, il s'empresse de les chercher ; et,
« charmé de trouver des hommes qui lui ressemblent,
« il avoue, et se fait un devoir de faire connoître
« au prince, tout ce qui peut être capable de le bien
« servir.

« Toute l'Europe, sire, est attentive à l'événement
« présent. Il est de votre gloire de lui prouver que
« si quelque autre a paru jusqu'ici gouverner sous
« votre nom, Votre Majesté n'en est cependant ni
« moins attentive au bien de son royaume, ni moins

« capable de le connoître et de le procurer; que vous
« êtes seul le roi de cette grande et noble monar-
« chie; que vos lumières et votre autorité l'animent,
« et que rien ne s'y fait sous votre nom, que ce qui
« s'y fait par des ordres émanés de votre pleine et
« parfaite connoissance.

« Que l'attente, sire, de toute l'Europe ne soit
« point trompée. Comblez vos peuples de joie : ils
« ne sauroient en avoir de plus touchante que de n'a-
« voir à obéir qu'à Votre Majesté. Je me jette à ses
« pieds, assuré de lui porter ici les vœux de tous ses
« fidèles serviteurs sans exception, et pour la sup-
« plier en même temps de me pardonner ma liberté.
« Tout est pardonnable, sire, à qui n'aime que votre
« gloire, le bien de votre service, et le bonheur de
« votre Etat. »

L'instruction de Louis XIV au roi d'Espagne étoit à la suite du mémoire : nous l'avons déjà rapportée ailleurs. On y lit cette maxime : *Ne vous laissez pas gouverner, soyez le maître; n'ayez jamais de favori ni de premier ministre : écoutez, consultez votre conseil, mais décidez.*

Il n'est pas du ressort de l'historien de discuter cette question; mais il lui est permis d'observer que l'expérience l'a rendue quelquefois problématique. Et certainement si un roi ne donnoit pas aux affaires du gouvernement les soins indispensables, s'il faisoit un mauvais choix de ministres, si chacun dans son département affectoit le despotisme, si la division régnoit dans les conseils, on désireroit alors un premier ministre, quelque médiocre qu'il pût être.

Louis XV goûta les raisons du maréchal, prit en

main les rênes du gouvernement, le fit entrer au conseil, mais ne suivit pas en tout ses avis, dictés par un véritable zèle.

Quoique les ennemis n'eussent rien entrepris sur la frontière de Flandre, Noailles craignoit toujours qu'ils ne profitassent de l'état de foiblesse où elle se trouvoit encore. Il ne cessa de travailler sur les grands objets dont il importoit le plus de s'occuper, sans perte de temps. Il représenta en particulier qu'on devoit tout craindre pour Dunkerque, si les Anglais tournoient leurs forces de ce côté-là ; que les retranchemens qu'on y avoit faits ne valoient rien, qu'on étoit déjà convenu d'en faire d'autres; que cependant la résolution prise au conseil ne s'exécutoit pas. Il insista, dans un autre mémoire, sur le rétablissement des troupes revenues de Prague. Comme on alléguoit le manque de fonds pour des choses si essentielles, il fit sentir au Roi la nécessité de donner ses ordres de manière qu'on ne pût se dispenser d'obéir.

L'expérience avoit prouvé, comme il l'observe (mémoire du 23 mars), qu'en évitant de faire à temps des dépenses convenables, on se met dans la nécessité d'en faire par la suite de beaucoup plus considérables et moins fructueuses, et que ce genre d'économie appauvrit, ruine insensiblement un Etat. C'est en quoi le cardinal de Fleury avoit montré peu de sagesse ou de prévoyance. Trop borné dans ses vues d'économie, il avoit pour ainsi dire sacrifié l'avenir au présent; il avoit surtout négligé la partie militaire et la marine, comme si l'on eût été sûr d'une paix constante, comme si les puissances maritimes n'étoient pas les plus à craindre pour le royaume.

Enfin les Anglais, joints aux Hanovriens et aux troupes des Pays-Bas, alloient se mettre en mouvement, et l'on n'étoit pas sûr de leurs desseins : ils pouvoient attaquer la France par quelque endroit, ils pouvoient s'avancer en Allemagne. Le maréchal de Noailles prie le Roi, en cas qu'il veuille encore lui donner le commandement, de décider quelle en sera l'étendue. « On ne sait que trop, dit-il (mémoire du « 8 février), combien la séparation des troupes et les « différentes autorités sont préjudiciables au bien « du service. Les troupes ne doivent être détachées « d'une armée que pour des occasions particulières, « et doivent s'y réunir au premier ordre du général. « Il est essentiel qu'elles soient soumises à un seul « chef, et qu'un même esprit en dirige toutes les opé- « rations, afin d'en mieux établir le concert. Votre « Majesté peut seule prévenir les désordres, en ex- « pliquant ses intentions de manière que quiconque « oseroit manquer à ce que l'ordre, la discipline et « la subordination prescrivent, craigne de sentir le « poids de son indignation. » La mésintelligence entre les maréchaux de Belle-Ile et de Broglie avoit eu effectivement des suites capables de faire trembler pour l'avenir, si l'on n'évitoit avec soin de pareils inconvéniens.

Après quelque temps d'incertitude sur le projet des ennemis, leur marche fit connoître qu'ils vouloient pénétrer en Allemagne. Noailles exposa les différentes vues qu'ils pouvoient avoir, et les différens partis qu'on pouvoit prendre. Le comte d'Argenson (1), ministre de la guerre, lui donna son in-

(1) *D'Argenson :* Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argen-

struction datée du 16 avril, d'après laquelle il faudra juger de sa campagne.

L'armée qu'il doit commander sous les ordres de l'Empereur est destinée à traverser les desseins des troupes autrichiennes, hanovriennes et anglaises, et à s'opposer à leur marche, soit sur Mayence et Francfort, soit sur le Haut-Palatinat, ou du côté de Donawert. Le maréchal doit les attaquer et les combattre, tant en deçà qu'au-delà du Rhin, en quelque endroit qu'il les joigne, lorsqu'il en trouvera l'occasion; pourvu que ce soit sur les terres de l'Empire, ou sur les Etats dépendant de la reine de Hongrie en Allemagne, et non sur les terres des Pays-Bas, dans lesquelles l'intention du Roi est qu'il ne commette aucune hostilité. Si les ennemis marchent sur Mayence ou Francfort, il prendra toutes les mesures convenables pour les prévenir sur le Mein, et les obliger, en les rejetant sur l'abbaye de Fulde, à prendre une route plus longue et plus difficile pour pénétrer dans le Haut-Palatinat. En cas que, ne pouvant les prévenir sur le Mein, il soit obligé de s'avancer sur le Necker pour couvrir les villes du Danube, on le laisse maître de diriger ses marches depuis Heilbronn, de manière à laisser le plus long-temps dans l'incertitude de son véritable objet. Supposé qu'il se trouve en Bavière, à portée d'agir avec l'armée du maréchal de Broglie,

son, ancien lieutenant général de police, ministre d'Etat en 1742, fut nommé secrétaire d'Etat de la guerre à la mort du marquis de Breteuil, arrivée le 7 janvier 1743. D'Argenson se démit en 1757 ; il eut pour successeur Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, son neveu, qui avoit obtenu la survivance en 1751, et qui lui-même donna sa démission le 25 février 1758, et fut remplacé par le maréchal de Belle-Ile.

le commandement supérieur de ces deux armées sera dévolu au maréchal de Noailles, et il n'y aura qu'un même ordre de bataille, et qu'un seul état-major. Dans le cas où les Anglais et les Hanovriens se contenteroient de couvrir la marche des Autrichiens en Allemagne, et si ces derniers y passoient seuls, on se remet à lui d'envoyer à l'armée de Bavière un secours proportionné au renfort que recevront les ennemis. Telle est la substance de l'instruction. Le général reçut en même temps un plein pouvoir pour traiter avec l'Empereur, et avec les princes de l'Empire.

Avant son départ, il dit au Roi que ses envieux et ses ennemis chercheroient par toutes sortes de moyens à le décréditer : il le supplia de l'en faire avertir, afin de pouvoir ou avouer ses fautes avec franchise, ou se justifier des fausses imputations. Ce qu'il avoit prévu arriva bientôt : à peine étoit-il parti, qu'on lui imputa d'avoir révélé au comte de Loos un secret du conseil d'Etat, capable de rompre un projet de conciliation entre les rois d'Espagne et de Sardaigne. Cette méchanceté de courtisan étoit d'autant plus absurde, que Noailles avoit donné lui-même le projet, en avoit fortement représenté l'importance, et qu'il ne connoissoit le comte de Loos que pour l'avoir vu deux ou trois fois en passant.

Le Roi l'ayant averti de ce reproche par la voie du cardinal de Tencin, membre du conseil : « Non, sire, « je ne l'ai pas fait, et j'en suis incapable, lui écri- « vit-il (14 mai); je le suis aussi de me justifier aux « dépens de personne : mais ce n'est pas d'aujour- « d'hui qu'on a su ce qui se passoit dans votre con- « seil, et j'en ai des preuves certaines. » (Ce mal de-

vint de jour en jour plus commun.) « Conservez-moi « vos bontés, sire : je dois m'attendre à tout, après « une imposture aussi grossière. Incapable d'intrigue « et de cabale, ne connoissant que la vérité et le bien « de votre service, je suis à charge à tous ceux qui « n'agissent pas par ces motifs. Mais, sire, je me con- « fie dans votre justice, dans la droiture de votre « cœur, et j'espère que ce qui pourroit me susciter « des ennemis est ma force et mon soutien auprès de « Votre Majesté : je n'en ai jamais recherché d'autres. »

Le Roi lui répondit de sa main (20 mai) : « Comme « j'étois bien persuadé de la fausseté de l'avis, je ne « me suis pas fort tourmenté de ce qu'on y disoit sur « vous..... Je sais aussi fort bien que les choses qui « devroient être les plus secrètes ne le sont pas tou- « jours : j'en suis et en ai été assez peiné. Mais il « faudroit donc faire toujours tout seul ce que l'on « ne voudroit pas qui fût su..... Les envieux mour- « ront, mais non pas l'envie ; et tant que vous n'y « donnerez pas plus de prise, souciez-vous peu de « ce qu'ils feront et diront. Qui est-ce qui est à l'a- « bri des discours ? Mes complimens, je vous prie, « au duc d'Ayen et au comte de Noailles, l'un pour « n'avoir pas été, et l'autre pour avoir été, nommé « maréchal de camp. Le premier doit être présente- « ment installé dans la dignité de maréchal presque « comme vous : dites-lui, je vous prie, d'en faire part « à ses amis et amies. Il doit voir aussi qu'on ne lui « manque pas absolument de parole. » Ce ton de familiarité charme dans un roi, quand il est l'expression du sentiment pour des hommes dignes de son amitié.

Comme les ennemis avoient passé l'hiver dans des quartiers entre les Pays-Bas et l'Allemagne, il étoit impossible de les prévenir sur le Mein, où ils dirigèrent leur marche. Mais le maréchal de Noailles, en joignant à toutes les précautions nécessaires toute la diligence possible, étoit presque sûr de déconcerter leurs projets. Arrivé à Spire au commencement de mai, et maître des bords du Necker, quoique ni ses troupes ni ses subsistances ne fussent encore dans l'état qu'il auroit souhaité, il eut lieu de croire que l'ennemi n'oseroit plus ou ne pourroit pénétrer en Allemagne, et que la guerre ne se feroit qu'à la portée des frontières. (*Lettre au Roi, 14 mai.*)

Le roi d'Angleterre Georges II venoit se mettre à la tête de son armée. On conjecturoit avec raison que les Anglais tenteroient le passage du Mein, et s'exposeroient aux risques d'une bataille. « Nous pouvons « la perdre impunément, disoient-ils tout haut avec « fierté, et la France sera encore trop heureuse d'ac- « cepter la paix : si nous la gagnons, rien ne nous em- « pêchera de donner la loi dans l'Empire. » Noailles, bien loin de les craindre, n'attendoit que le moment de marcher à eux en force. Il proposa ses vues au Roi et au ministre. Il projetoit de passer le Mein, si l'ennemi ne le faisoit pas avant qu'il pût l'en empêcher : il espéroit le forcer ainsi à la retraite, et rien ne pouvoit être plus glorieux ni plus utile. Une de ses maximes étoit qu'*il vaut mieux différer que de commencer foiblement*. En attendant donc que tout fût prêt, il demanda des ordres sur la manière de se conduire dans les pays neutres, où il importoit d'occuper des postes.

Mais un nouvel échec que les troupes de l'Empereur essuyèrent en Bavière fit varier tout à coup les résolutions de la cour. Le maréchal de Broglie sollicitoit un renfort pour l'armée qu'il commandoit. On ordonne à Noailles de lui envoyer au plus tôt douze bataillons et dix escadrons : on lui mande en même temps (et rien n'étoit plus capable de le chagriner) qu'on voyoit avec peine qu'il eût changé son premier projet, et on l'exhorte à se porter sur le Necker, suivant *ses premières instructions*, comme s'il avoit voulu s'en écarter. Une lettre particulière du Roi confirmoit la dépêche du ministre.

L'origine de ce faux jugement est remarquable. Paris-Duverney (1), très-bon munitionnaire, très-utile à l'Etat dans cette partie, étendoit ses vues à tout, et se mêloit de former des projets de guerre. Orry, contrôleur général, et le comte d'Argenson, adoptèrent ses idées, qu'il proposoit avec chaleur : ils se laissèrent persuader qu'au fond c'étoient les mêmes qu'ils avoient eues. Comme le plan du général ne s'y trouvoit pas conforme, ils crurent aussi que son instruction y étoit contraire, sans se donner la peine de l'examiner. Ils ne pensoient plus qu'à l'armée de Broglie, qu'aux périls dont ils la croyoient menacée, et ils prétendoient que Noailles devoit diriger toutes ses opérations vers la Bavière.

Pour éviter toute tracasserie, et ne pas perdre à des *procès par écrit* un temps qu'il consacreroit au service, il ne répondit point aux lettres et aux mé-

(1) *Paris-Duverney* : Joseph Paris-Duverney, conseiller d'Etat, et Paris de Montmartel, son frère, banquier de la cour, bâtirent l'Ecole militaire, et Paris-Duverney en fut le premier intendant.

moires qu'il reçut d'eux sur cette matière. Mais il démontra au Roi, dans une dépêche pleine de ménagement, que, loin de changer de projet, il ne faisoit qu'exécuter ce qu'on lui avoit prescrit. « S'il peut « m'être permis, à titre de vieux militaire qui sert « depuis cinquante ans, de demander une grâce à « mon maître, je supplie Votre Majesté de se faire pré« senter l'instruction qu'elle m'a donnée : c'est la seule « justification, sire, que je demande. » Ces termes de sa dépêche, et encore plus l'évidence de ses raisons, durent apprendre aux ministres à ne pas censurer légèrement un général encore plus zélé pour son devoir que pour son honneur.

« Puisque vous vous souvenez de vos instructions, « lui dit le Roi (lettre de sa main, 31 mai), et que « vous n'avez pas changé les projets que vous aviez « en partant, je m'en rapporte entièrement à vous : « j'avois craint seulement que le vœu de toute l'ar« mée, pour ne pas approcher de la Bavière, ne vous « eût séduit..... Je sais que vous avez été assez in« commodé, et que votre cœur a fait marcher votre « corps. Ménagez l'un et l'autre, je vous prie, et soyez « sûr que j'ai été très en peine de vous, parce que je « vois que vous me servez bien. »

Toute la correspondance particulière du Roi avec le maréchal est pleine de ces marques de confiance et de bonté, si précieuses pour un sujet. Il y parle des affaires beaucoup mieux qu'on ne devoit l'attendre d'un prince qui n'en avoit presque aucune habitude, et il y montre une modestie aimable, qu'on ne sauroit trop louer quand elle ne dégénère point en foiblesse. « Ma lettre n'est pas bien conçue, dit-il

« (4 juin), après avoir rapporté une négociation im-
« portante; mais je suis pressé. De plus, je ne suis
« pas plus spirituel que cela : mais ce qui est de sûr,
« c'est que je fais de mon mieux. »

Dès que le maréchal connut les intentions du Roi, et fut délivré de l'inquiétude que lui causoit la légèreté du ministère, il se mit en action avec autant d'ardeur qu'il avoit eu de flegme jusqu'alors. Le départ du détachement qu'il envoyoit en Bavière, comme on le lui avoit ordonné, redoublant l'audace des ennemis, ils passèrent le Mein. A cette nouvelle, il fait marcher les troupes; et pendant qu'elles se rassemblent à Lorch, il va reconnoître lui-même le camp de Pfungstadt, qu'il se propose d'occuper. L'armée y arrive le 9 juin. On y séjourne le 10, pour attendre un corps qui devoit joindre. Le 11, on s'avance vers le Gros-Gerau, que l'ennemi étoit venu reconnoître. On espéroit combattre le lendemain : princes, officiers généraux, toute l'armée, jusqu'au dernier soldat, témoignoit l'impatience de se signaler. Mais les ennemis décampèrent avec précipitation pendant la nuit, et repassèrent le Mein (1). La fierté anglaise fut humiliée : elle l'auroit été bien davantage peu de temps après, si une victoire que l'habileté du général français rendoit infaillible ne nous eût été ravie par une faute que l'on ne pouvoit prévoir.

Attentif à tous les mouvemens des ennemis, ayant su qu'ils avoient fait des marches forcées pour le prévenir à Aschaffenbourg, il envoya aussitôt le duc de Gramont, lieutenant général, son neveu, occuper avant eux les défilés par où ils pouvoient tenter un

(1) Le maréchal de Noailles au Roi, 14 juin. (M.)

passage. On occupa en effet ce poste important; et milord Stairs, général anglais, qui venoit le reconnoître à la tête d'un corps de troupes, fut contraint de se retirer. Deux ponts jetés sur le Mein à Selingstadt, les postes de l'armée française, les savantes manœuvres du maréchal, réduisirent les ennemis à une disette extrême de subsistances. Il annonça le 21 juin, au comte d'Argenson, que dans peu ils se retireroient probablement par Hanau.

C'étoit l'occasion que Noailles attendoit pour combattre. On l'avertit le 27, à une heure après minuit, que les ennemis décampoient. Sur-le-champ il prend son parti, ordonne aux troupes de se tenir prêtes, leur fait passer la rivière, partie sur les ponts, partie à des gués qu'il avoit fait reconnoître. Il choisit une position admirable pour fermer la plaine. Tandis qu'on s'y range en bataille, il repasse le Mein pour examiner les manœuvres des Anglais sur leur flanc, et pour donner ses ordres à la plus grande partie des troupes, qui étoit encore de ce côté-là. Il apprend bientôt que le village de Dettingen est évacué : il ordonne qu'on l'occupe. C'est ce qui devoit assurer la victoire la plus complète. L'armée ennemie alloit être accablée dans un défilé : la présence du roi d'Angleterre et du duc de Cumberland son fils, arrivés depuis quelques jours, n'auroit servi qu'à rendre le triomphe des Français plus glorieux.

Malheureusement une aveugle impétuosité, et le manque de discipline, si souvent funestes à la nation, font évanouir de si belles espérances. Au lieu d'occuper Dettingen, le duc de Gramont, entraîné par son ardeur, peut-être aussi trompé par la foiblesse de

sa vue, et croyant n'avoir affaire qu'à l'arrière-garde, franchit un ravin que l'on avoit devant soi, sur lequel il n'y avoit qu'un seul pont. Nulle représentation ne peut l'arrêter : il engage une partie des troupes dans le péril. Noailles s'en aperçoit de loin, accourt, est obligé de changer ses premières dispositions, sans avoir le temps de reconnoître le terrain : il en fait de nouvelles; mais l'avantage qu'on avoit perdu ne pouvoit se compenser. Une batterie de canon, prête à foudroyer les Anglais, devint inutile, parce qu'elle auroit tiré sur les Français mêmes.

On marche néanmoins; on essuie une furieuse décharge. Elle met les troupes en désordre : on les rallie trois fois inutilement. La maison du Roi charge avec une valeur plus vive que réglée et soutenue. Les ennemis, serrés sur plusieurs lignes, formoient une masse inébranlable d'où sortoit un feu continuel, extrêmement meurtrier. Le duc de Chartres (1), aujourd'hui duc d'Orléans, le comte de Clermont (2), prince du sang, le prince de Dombes (3), le comte d'Eu (4), le duc de Penthièvre (5), une foule de grands sei-

(1) *Le duc de Chartres :* Louis, duc d'Orléans, fils de Philippe, régent, né le 4 août 1703, mort le 4 février 1752, retiré dans l'abbaye de Sainte-Geneviève. — (2) *Le comte de Clermont :* Louis de Condé, comte de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, gouverneur de Champagne, l'un des quarante de l'Académie française, né en 1709, mort en 1771. — (3) *Le prince de Dombes :* Mort à Fontainebleau le 30 septembre, à l'âge de cinquante-cinq ans. — (4) *Le comte d'Eu :* Louis, comte d'Eu, duc d'Aumale, comte de Gisors par échange avec la principauté de Dombes (1762), gouverneur de Languedoc, né en 1701. — (5) *Le duc de Penthièvre :* Louis-Joseph-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, amiral de France (1737), né à Rambouillet le 16 novembre 1725, mort à Vernon le 4 mars 1793. Il étoit père du prince de Lamballe, et de la dernière duchesse d'Orléans. Ses admirables vertus conservent sa mémoire après sa mort.

gneurs, font des efforts prodigieux, sans qu'on puisse l'enfoncer. Enfin la position de l'ennemi rendant le combat trop inégal, et les troupes se décourageant, le général fait la retraite en présence des vainqueurs, qui n'osent pas le poursuivre; il leur laisse le champ de bataille; il va reprendre son camp de Selingstadt. (*Lettre au Roi*, 29 *juin*.)

L'infanterie, où il y avoit beaucoup de recrues et de milices, ne fit pas tout ce qu'auroit souhaité le général, excepté quelques régimens, parmi lesquels celui d'Auvergne mérita les plus grands éloges. (Il avoit le duc de Duras pour colonel (1)). Le régiment des gardes françaises, n'étant alors ni exercé ni discipliné, et ayant ordre de ne pas tirer avant l'ennemi, fut mis en déroute, malgré la bravoure de ses officiers. Selon la dépêche du maréchal, c'est à la seule discipline, à l'obéissance militaire, que les ennemis durent la supériorité de leurs manœuvres : c'est ce qui manquoit aux Français. « Et si l'on ne travaille « pas, dit-il au Roi, à y remédier avec l'attention la « plus sérieuse et la plus suivie, les troupes de Votre « Majesté tomberont dans la dernière décadence. »

Dans une lettre particulière, il tâche de couvrir aux yeux du monarque la faute de son neveu, par les louanges qu'il avoit méritées d'ailleurs. « Le duc de « Gramont, un peu trop inconsidéré dans ses pre- « mières dispositions, quoiqu'il ne commandât pas « et qu'il eût des anciens, a fait des prodiges de va- « leur; et cet événement doit le corriger de la seule « chose qui auroit été capable de l'empêcher de de- « venir un bon général. » Gramont devoit son avan-

(1) Il fut fait maréchal de France en 1770.

cement aux éloges que son oncle avoit toujours faits de lui : le chagrin de l'un et de l'autre en dut être plus cuisant.

Ce fameux combat de Dettingen, auquel une partie des troupes ne put prendre aucune part, auroit eu sans doute des suites funestes, malgré la perte des ennemis, plus considérable que la nôtre, si Noailles n'avoit su leur imposer, même dans sa retraite. Ils décampèrent deux heures avant le point du jour, laissant leurs morts et leurs blessés sur le champ de bataille. Le maréchal fit enterrer les uns, fit transporter dans son camp les autres, au nombre de cinq cents, et leur procura tous les secours. Son humanité mérita les éloges et la reconnoissance du comte de Stairs, dont les sentimens n'étoient pas moins généreux. Ils s'écrivirent mutuellement plusieurs lettres, pleines de cette véritable grandeur d'ame qui concilie les droits de la nature avec les déplorables rigueurs de la guerre.

Louis XV répondit de sa main au général (5 juillet) : « Je suis bien persuadé que ce n'est pas votre faute « si le combat que vous avez donné à Dettingen n'a « pas été plus heureux : tout le monde vous rend cette « justice, et moi plus qu'aucun, connoissant votre « zèle pour mon service, et votre expérience. Je suis « très-aise que les princes aient montré autant de « courage et d'activité que vous le marquez : témoi- « gnez-leur-en ma joie et le gré que je leur en sais, « surtout à messieurs de Chartres et de Penthièvre. « Aussi n'ai-je pas tardé à leur envoyer le brevet « de maréchal de camp que vous m'avez demandé « pour eux.

« Puisque vous me parlez du duc de Gramont, je « vous dirai que je n'ai jamais douté de sa valeur, « mais que je crains fort que la précipitation avec la- « quelle il me paroît qu'il vous a entraîné dans cette « affaire-ci ne lui fasse grand tort parmi les troupes; « car il me paroît qu'on rejette sur lui d'être la cause « que vous n'avez pas remporté une victoire com- « plète. J'ai toujours été bien persuadé aussi de la « valeur de nos jeunes seigneurs; mais ce qu'il con- « vient que vous étudiiez en eux, c'est les talens qu'ils « développeront, pour que vous les cultiviez, afin « qu'ils deviennent bons généraux; ce dont tout le « monde convient que nous manquons absolument. »

Passant aux reproches qu'on faisoit à une partie de sa maison militaire : « Le tout est déjà public, dit le « Roi, et peut-être même plus enflé qu'il n'est; car « vous savez qu'en ce pays l'on y va fort vite, soit « d'une façon, soit d'une autre. » En effet, la méchanceté et la crédulité grossissent toujours les fautes de cette nature, et souvent les bruits publics ne sont que les échos du mensonge ou de la prévention. Au reste, quel est le corps si respectable qui n'ait dû profiter de l'expérience de ses fautes mêmes?

Une marche en avant que fit le maréchal de Noailles acheva de soutenir la réputation des armes françaises. Les ennemis campoient près de Hanau : il alla camper le 2 juillet à Steinheim, vis-à-vis d'eux. Par là il affoiblit leur confiance, il renouvela leurs inquiétudes; au point qu'à la vue de simples détachemens de son armée, ils battirent la générale, et furent sous les armes un jour entier (1). Cette vigueur étoit néces-

(1) Le maréchal de Noailles au Roi, 8 juillet. (M.)

saire pour rassurer les partisans de la France : tous convenoient qu'il valoit mieux perdre un combat que de n'en point livrer.

L'empereur bavarois en particulier, réfugié à Francfort, dépouillé de ses Etats, manquant de tout, avoit grand besoin d'être encouragé. Le maréchal de Broglie venoit de le réduire au désespoir, en abandonnant la Bavière sans ordre du Roi. Il s'y crut obligé pour la conservation de ses troupes : sa retraite n'en excita pas moins de plaintes, et lui attira une disgrâce éclatante. Noailles va visiter l'infortuné Charles VII, non-seulement parce que ses malheurs demandoient quelque consolation, mais parce qu'il importoit à la France de le rassurer et de l'affermir. Il le trouve indigné de la retraite de Broglie, et persuadé heureusement que le Roi n'y avoit aucune part; il le confirme dans cette persuasion. Le voyant disposé à un accommodement avec la reine de Hongrie, il lui représente que le plus grand malheur pour lui seroit de faire une paix honteuse, en se détachant de l'allié le plus fidèle; que la constance du Roi à le soutenir devoit le rendre ferme dans les revers; que, sans réfléchir amèrement sur les fautes qui pouvoient avoir occasioné les malheurs, il falloit dans toutes les affaires partir du point où l'on se trouvoit; qu'enfin il n'avoit de secours réels à espérer que de la France et de l'Espagne, et ne pouvoit maintenir sa dignité que par leurs secours. Comme l'Empereur étoit réduit à demander non-seulement la continuation des subsides pour ses troupes, mais un subside alimentaire pour sa personne, le maréchal crut devoir lui procurer au moins *de quoi ne pas mourir de faim*

(c'est le terme dont il se sert) : il lui fit toucher quarante mille écus, sur une lettre de crédit qu'il avoit. Ce prince ne les accepta qu'à-compte des subsides qui devoient lui revenir.

Charles s'étoit procuré une espèce d'armistice, en embrassant la neutralité des cercles de l'Empire : démarche forcée, mais dont les suites pouvoient amener un accommodement avec la Reine. L'Angleterre d'ailleurs, très-ardente à nous susciter de nouveaux ennemis, étoit capable d'employer tous les ressorts de l'intérêt pour entraîner ce malheureux prince. Noailles fait remarquer au Roi (8 juillet) combien il seroit dangereux de l'aliéner, quelque onéreuse que soit son alliance : il lui rappelle que, sous le dernier règne, Chamillard crut qu'on soutiendroit la guerre avec plus de facilité sur les frontières du royaume en abandonnant la Bavière et l'Italie, et qu'il en résulta de nouveaux malheurs. Il insiste sur les motifs de gloire, de générosité et d'intérêt qui se réunissent en faveur de Charles. Louis les sentoit : il ne balança point à les prendre pour règles de sa conduite.

L'Empereur étoit d'un caractère aimable et gracieux, avoit des sentimens d'honneur et de probité, du courage, de la constance ; mais son peu d'expérience dans les affaires et dans la guerre l'exposoit à s'égarer : ce qu'il croyoit utile à ses intérêts, il le désiroit avec ardeur, il le poursuivoit opiniâtrément, et n'examinoit guère les moyens ni les conséquences. Il savoit que la plupart de nos ministres lui étoient peu favorables : les offres des ennemis auroient donc pu le décider, pour peu qu'on le délaissât. Alors, comme Noailles l'annonçoit au Roi (*ibid.*), on auroit vu in-

failliblement l'Allemagne se liguer contre la France, se livrer aveuglément aux vues des Anglais et des Autrichiens, qui vouloient nous enlever des provinces. Ce fantôme d'empereur étoit nécessaire pour retenir l'Empire.

En s'intéressant à son sort, autant que ses malheurs et la gloire et l'intérêt même de la France paroissoient l'exiger, le maréchal étoit bien éloigné d'avoir pour lui une complaisance dangereuse. Il combattoit ses idées; il s'efforçoit de lui faire comprendre que son désir de retourner en Bavière, et de reprendre ses Etats par les armes, étoit chimérique dans les conjonctures actuelles; que l'armée française ne pouvoit rester plus long-temps loin des frontières du royaume; que la neutralité dont il étoit convenu pour ses propres troupes sur les terres de l'Empire devoit, à plus forte raison, regarder les troupes auxiliaires; que les ennemis pouvoient faire des tentatives sur l'Alsace et sur la Lorraine, et qu'il falloit nécessairement les prévenir. L'Empereur ne se rendoit point, tant le préjugé s'opiniâtre quelquefois contre la raison.

Cependant Noailles est informé que le prince Charles de Lorraine a fait des réquisitions pour le passage de quarante mille hommes par le cercle de Souabe; que de pareilles réquisitions ont été faites au nom de la reine de Hongrie pour le passage de vingt mille Hollandais par les électorats de Trèves et de Cologne. Il dépêche sur-le-champ à l'Empereur; il lui fait représenter que la présence des Français lui est devenue inutile; qu'elle ne sert que de prétexte aux alliés de la Reine pour s'arrêter dans l'Empire; qu'étant absolument nécessaire de retourner vers le

Rhin, il ne convenoit pas d'attendre qu'on parût y être obligé par les forces de l'ennemi; que l'Empereur devoit se faire un mérite auprès de la diète de renvoyer son armée auxiliaire, puisqu'il étoit convenu d'une neutralité avec les cercles. Ce prince persiste, et prie toujours de différer. Noailles se rend à Francfort auprès de lui, le trouve encore incrédule sur le besoin de défendre nos frontières, sur le péril où se trouve l'armée française d'être coupée : mais son devoir ne lui permettant plus de céder à des instances déraisonnables, il ne consent à rester quelques jours qu'à condition qu'il n'auroit pas des nouvelles positives de la marche du prince Charles.

Quelques heures après arrivent des courriers qui annoncent que ce prince est en marche à la tête de quarante mille hommes, et qu'il doit arriver bientôt vers Marbach. Le maréchal assure l'Empereur que si le séjour de l'armée pouvoit changer sa situation, il hasarderoit tout, et que le Roi ne l'en désavoueroit pas; il le console autant qu'il est possible, lui rappelle tous les efforts qu'on a déjà faits, lui en promet de nouveaux; il reçoit de lui des assurances de fidélité, et il retourne à son camp de Steinheim pour ordonner le départ des troupes.

« C'est avec une peine infinie, écrivit-il au Roi « (11 juillet), que je soutins hier la visite de l'Em- « pereur : ce prince est bien à plaindre. Mais votre « armée, sire, si elle ne se rapproche des frontières, « est dans le plus grand péril; et s'il nous arrivoit « un événement fâcheux, votre royaume seroit dans « le plus grand danger, triste suite de tout ce qui « s'est passé depuis deux ans. Il faut tâcher de remé-

« dier à ce qu'il y a de plus à craindre, et qui touche « de plus près Votre Majesté : c'est à quoi je vais tra- « vailler sans relâche dès que j'aurai passé le Rhin; « et il n'y a pas de temps à perdre. On doit compter « que le roi d'Angleterre aura, dans le mois pro- « chain, au moins cent mille hommes à ses ordres : « nous n'aurons rien de pareil à lui opposer; mais il « faudra manœuvrer, et essayer de gagner l'hiver, « pendant lequel il faut espérer qu'on travaillera sé- « rieusement à l'augmentation de vos troupes, à la « réparation de vos places, et à chercher quelque « moyen de parvenir à terminer une guerre dans la- « quelle il n'y a que des malheurs. »

Plein de véritables sentimens patriotiques, le maréchal de Noailles voyoit avec une douleur extrême, dans toutes les parties de l'administration, une sorte d'engourdissement, d'indolence, d'insensibilité, présage de la décadence des empires. Les affaires étrangères surtout se trouvoient dans un état pitoyable : la plupart des ambassadeurs, soit incapacité, soit défaut de zèle, ne convenoient nullement à des fonctions si importantes. Depuis long-temps la brigue et la faveur procuroient les places, plutôt que les talens et le mérite, et l'on y cherchoit moins à bien faire qu'à faire sa fortune. L'émulation étoit presque éteinte, l'attachement au prince et à la patrie étoit presque regardé comme une chimère. C'est ce que Noailles eut le courage d'écrire au Roi (8 juillet). « Votre Majesté aura « bien la justice de croire, dit-il, que je suis pénétré de douleur d'avoir de si tristes vérités à lui ex- « poser, et que de toutes les obligations qu'impose « le devoir de sujet, il n'en est point de plus fâcheuse

« ni de plus pénible, mais en même de plus essen-
« tielle, pour un vrai et zélé serviteur. »

En insistant sur la nécessité d'une augmentation de troupes, qu'on différoit toujours, malgré ses représentations : « C'est à ceux qui ont eu part, dit-il,
« à l'administration des affaires de rendre compte à
« Votre Majesté comment il est possible qu'après
« trente ans de paix, qui n'ont été interrompus que
« par des guerres de fort courte durée, votre royaume
« se trouve si promptement sans fonds, sans res-
« sources, et épuisé d'habitans. » Il y a sans doute ici de l'exagération : un Etat mal administré paroît manquer de ressources, quoiqu'il en ait peut-être de grandes, qu'un meilleur gouvernement sauroit bien faire valoir.

Cette liberté courageuse ne déplut point au monarque. Ses longues réponses prouvent non-seulement qu'il aimoit la vérité, mais qu'il pensoit juste, qu'il connoissoit les hommes, et qu'il s'occupoit alors des affaires. Ne pouvant en citer que des traits, choisissons les plus intéressans :

« J'en dirois trop et en ferois trop, si je me lais-
« sois gagner à ma mauvaise humeur (il s'agit de la
« retraite de Bavière). Mais vous savez que je n'aime
« pas les grandes punitions, et que souvent en pu-
« nissant peu, et en récompensant de peu, nous en
« faisons plus qu'avec les plus grandes rigueurs et
« les plus lucratives récompenses.....

« On peut dire que nous avons eu trente ans de
« paix. Mais considérez, je vous prie, les événemens
« qui sont arrivés pendant ce temps, dont l'agiot
« n'est pas le moindre, puisqu'il a renversé toutes

« les têtes, et fait perdre tout crédit..... Je vous dis « cela, non pas pour ne pas faire ce qu'il faut, mais « pour le faire comme il faut, et tâcher de ne pas « en user avec prodigalité et volerie, comme nous « avons fait jusqu'à présent.....

« Pour ce qui concerne l'Empereur, je suis bien « convaincu qu'il faut le soutenir tant que nous pour- « rons, et je ne peux pas croire que d'autres pensent « autrement. Le subside pour le faire vivre est très- « juste : à l'égard de celui pour ses troupes, je vous « avouerai que je ne pense pas de même, et que je « crains toujours que ces troupes-là ne nous soient « plus nuisibles qu'utiles. Passe qu'il ait un certain « pied de troupes, mais point trop au-dessus de ses « forces..... Comptez qu'il ne démordra jamais de « ses projets, et que tous ceux qui lui en feront en- « visager quelque réussite seront bien venus de lui, « et les autres, au contraire, mal. Il est entouré de « gens qui ne nous peuvent souffrir.....

« Ce qui est passé est passé : ainsi ne songeons « plus qu'au présent et à l'avenir. Le présent est de « soutenir cette guerre de toutes nos forces, et l'a- « venir est de faire la paix le plus tôt possible, et la « moins onéreuse qu'il soit possible..... Il est bien « vrai de dire qu'actuellement nous n'avons plus de « guerre, puisque l'Empereur a fait sa neutralité, et « que nous ne l'avons que par lui : cependant nous « l'avons. Je ne crois pas que cela soit jamais arrivé, « ni que cela arrive jamais : mais nous sommes dans « le siècle des choses extraordinaires.

« J'excuse votre liberté, et vous en remercie, sa- « chant d'où cela part. Tenez-vous tranquille, et

« continuez à me donner des marques de votre ami-
« tié, et de l'intérêt que vous prenez à ma gloire, et
« au bien de mon royaume.

« Voilà une longue réponse à une longue lettre.
« Passez-moi, je vous prie, ce qui pourroit s'y trou-
« ver de fautes : sûrement elles ne viendront pas de
« mauvaise volonté de ma part.....» (*Lettre de la main du Roi*, 13 *juillet.*)

Le ministre de France à la diète de Ratisbonne avoit déclaré, le 13 juillet, que l'Empereur ayant signé une neutralité avec la reine de Hongrie, le Roi retiroit d'Allemagne ses troupes auxiliaires, pour donner au corps germanique une preuve de ses dispositions à concourir à ce qu'il pouvoit désirer. Cette démarche, dont l'Empereur craignit les suites, toucha peu la cour de Vienne et ses alliés, qui se flattoient des plus belles espérances.

Il ne paroissoit pas douteux que les ennemis, avec des forces supérieures, ne voulussent tenter quelque entreprise considérable sur nos frontières : ils pouvoient nous attaquer en même temps par la Haute-Alsace et du côté de la Moselle, pénétrer en Lorraine par les deux extrémités, séparer l'Alsace et la Franche-Comté des autres provinces, et faire des courses dans l'intérieur du royaume. Jamais le maréchal de Noailles n'eut besoin de plus de prévoyance, ni d'une activité plus courageuse. Il combina tout, il prit les meilleures précautions. Mais il avoit besoin aussi d'être parfaitement secondé; et, sans craindre de se donner un rival, il jeta les yeux sur le plus grand homme de guerre que le Roi eût à son service; il le désigna comme le seul avec qui il pût es-

pérer de réussir dans ses projets; il dissipa enfin les préventions que Louis XV avoit lui-même contre cet étranger. Je parle de Maurice, comte de Saxe, attaché au service de France depuis 1720.

Noailles l'ayant connu particulièrement pendant la campagne de Philisbourg, admiroit ses talens, vantoit son mérite militaire, aimoit sa personne, en étoit chéri et respecté. L'illustre Saxon, qui avoit fait des prodiges à Prague, qui ensuite avoit gémi de la retraite de Bavière, peu content du ministère et encore moins des généraux, désiroit avec ardeur de servir sous le maréchal de Noailles, qu'il appeloit *son maître*, se faisant gloire, disoit-il, d'apprendre de lui, et lui trouvant *en tout une supériorité* qu'il ne voyoit point dans les autres. L'armée de Bavière passant sous les ordres du maréchal : « Oserai-je vous « demander ce que vous faites de nous? lui marqua « le comte de Saxe (3 juillet). Il me semble que « vous nous renvoyez en France comme mauvaise « compagnie. Ne m'excepterez-vous pas du nombre? « et mon admiration pour vous, mon tendre atta- « chement, ne me feront-ils pas faire grâce? »

Noailles lui répondit sur-le-champ (4 juillet) : « Il « s'en faut bien que je veuille vous renvoyer en « France comme mauvaise compagnie. Je parle sur- « tout de vous, monsieur et très-cher comte, que « j'aurois bien voulu avoir ici le jour de notre af- « faire (de Dettingen). Quoique nous n'ayons pas « absolument raison de nous en plaindre, je suis « bien sûr qu'avec le secours de votre présence nous « aurions mis un grand deuil dans l'armée des enne- « mis. Je vous attends avec impatience : prenez la

« poste, je vous prie, pour venir me joindre quelque « part où je sois : j'ai besoin de vous et de vos con« seils. Je me propose de vous donner un corps con« sidérable à commander à portée de moi, et pour « assurer notre communication. Il me faudroit un « volume pour vous expliquer mes vues, et trois « heures d'entretien en feront plus que cent pages « d'écriture. »

Tout fut bientôt arrangé entre eux. Il s'agissoit principalement de pourvoir à la sûreté des frontières. On repassa le Rhin. Le comte de Saxe, avec vingt-cinq bataillons et quarante escadrons, étoit chargé de défendre la Haute-Alsace; et le maréchal se proposoit de lui envoyer un renfort, ou de marcher en personne, suivant l'exigence des cas.

Ils apprennent tout à coup que le maréchal de Coigny est nommé, à la place du maréchal de Broglie, pour le commandement d'Alsace. Cette nouvelle imprévue déconcerte d'abord leurs projets. Le comte de Saxe écrit à Noailles (24 juillet) : « Comme les « dispositions que je ferai pourroient n'être que mo« mentanées, vous jugerez bien, monsieur, que je « ne puis les faire avec cette confiance qui souvent « en détermine la bonté. Vous me ferez une grande « grâce de m'informer de ce que vous en savez. Je « ne puis le croire, parce que si j'ai à être subor« donné à quelqu'un, je me flatte que vous m'au« riez gardé, plutôt que de m'envoyer servir sous un « autre. » C'en étoit assez pour le dégoûter à jamais du service de France, où jusqu'alors il avoit eu trop peu de satisfaction.

L'embarras du maréchal ne fut pas moindre. Il avoit

espéré que ce commandement seroit donné au comte sous ses ordres : le ministre ne lui expliquoit point quelle devoit être l'autorité de Coigny ; ce général, plein de bravoure, lui paroissoit fort inférieur à l'autre : il craignit les conséquences d'un choix qui probablement troubleroit l'harmonie, et nuiroit aux opérations ; il en écrivit avec force au Roi et au ministre de la guerre, protestant qu'il n'avoit eu en vue que le salut du royaume ; qu'il ne pouvoit répondre de rien si l'on renversoit ses arrangemens ; que, du reste, il se renfermoit dans la plus exacte obéissance.

Il ajoute au Roi (27 juillet) : « J'ai une infinité « d'articles sur lesquels je dois répondre à Votre Ma- « jesté. Je suis honteux de n'y avoir pas satisfait en- « core ; mais j'ai pour raison à lui alléguer l'obliga- « tion indispensable de travailler du matin au soir. « J'espère qu'elle me pardonnera. Un courtisan au- « roit préféré l'honneur de lui écrire à celui de la « servir ; mais un bon serviteur et un fidèle sujet aime « mieux agir et travailler pour ce qu'il croit de plus « utile à son maître. »

Ce n'étoit pas l'intention de Louis XV de donner au maréchal de Coigny, en Alsace, un commandement plus étendu que ne l'avoit eu le maréchal Du Bourg en 1734. Il répondit à Noailles que les troupes, et Coigny lui-même, seroient sous ses ordres tant qu'il resteroit dans cette province. Quant au comte de Saxe, en convenant qu'il n'y avoit guère de généraux français qui *visassent au grand comme lui*, il témoignoit n'avoir pas en lui toute la confiance possible : il insistoit sur sa qualité de huguenot, sur son ambition d'être souverain (de Courlande), sur

ses menaces, vraies ou supposées, de passer à un autre service si on le contrarioit. « Est-ce là du zèle pour « la France? disoit Louis. » Le comte étoit à ses yeux d'une humeur légère, *peu souciante,* attaché seulement par une maîtresse qu'il oublieroit bientôt, et d'autant moins sûr, que le roi de Pologne, son frère naturel, alloit peut-être se déclarer contre nous. Il ne laissoit pas d'avouer qu'il pouvoit être *excellent* sous les ordres de Noailles, et lui recommandoit de s'assurer de ses sentimens. Il finissoit par louer le maréchal d'avoir préféré *le devoir de général à celui de courtisan,* en différant des réponses qui ne pressoient point.

Quand Noailles n'auroit fait que dissiper ces ombrages du Roi, que procurer au royaume un défenseur tel que le comte de Saxe, tout bon Français devroit honorer sa mémoire avec reconnoissance. Il continua de faire l'éloge du Saxon, il répondit de sa fidélité et de son zèle. Il dit au monarque (8 août) : « Les officiers, sire, qui se portent vers le grand « sont aujourd'hui si rares, que dans l'opinion que « j'ai du comte de Saxe, je le regarde comme un « homme précieux pour votre Etat, qui mériteroit « des distinctions particulières s'il étoit né votre su- « jet; qui, étant étranger, en mérite encore de plus « grandes, afin de l'attacher plus étroitement à Votre « Majesté. Il a de l'élévation dans l'esprit, et des « sentimens dans le cœur : la méfiance l'éloigneroit, « et la confiance au contraire l'attachera de plus en « plus. Il n'y aura, sire, que des mortifications mar- « quées qui puissent jamais le porter à quitter votre « service. On lui en a fait essuyer en Bohême ca-

« pables de donner du dégoût : mais quoique les Al-
« lemands soient sujets à passer d'un service dans un
« autre, il y a des règles et des bienséances aux-
« quelles ils ne sauroient manquer sans se rendre
« méprisables parmi eux ; et le comte de Saxe y man-
« quera moins qu'un autre, parce qu'il est plus ja-
« loux de son honneur. » Enfin le discernement et la magnanimité du maréchal de Noailles fixèrent le jugement du Roi, et la postérité reconnoîtra un service trop peu connu des contemporains.

L'armée campoit à Spire. On sut que le roi d'Angleterre alloit se mettre en mouvement pour quelque entreprise. Noailles, se croyant obligé par là de s'avancer vers la Moselle, demande que le maréchal de Coigny se rende au plus tôt à sa destination; et en l'attendant il travaille pour l'Alsace, comme s'il devoit être chargé de la défendre. Il écrit quelques jours après au comte de Saxe (18 août) : « Il n'est plus
« question pour vous que de défendre d'ici à huit
« jours le passage du prince Charles, soit sur le Rhin,
« soit par la Suisse, et de remettre la besogne entre
« les mains de qui elle doit être, sans qu'elle ait été
« ni entamée ni gâtée. Nous irons ensemble vers la
« Moselle. Je me flatte que vous ne serez pas fâché
« de vous retrouver avec une personne qui sera oc-
« cupée, en tout temps et en tout lieu, de ce qui
« pourra contribuer à votre gloire et à votre satisfac-
« tion. » Il eût été fort à craindre que le comte ne s'accordât pas de même avec l'autre général.

On touchoit au moment d'une crise des plus violentes. Les Anglais passent le Rhin à Biberich, tandis que le prince Charles veut le passer vers la Haute-

Alsace. Ils devoient être aux environs de Worms le 29 août. Noailles se met alors en mouvement, passe la Loutre, se porte sur la Queich, et y campe, la gauche à Landau qu'il falloit approvisionner, et la droite à Germersheim. Ce poste, qui avoit toujours paru mauvais parce qu'on n'avoit pas su profiter des avantages de la situation, il le trouve excellent pour la défensive : il y fait travailler à une ligne plus courte et infiniment meilleure que l'ancienne, et il compte, malgré l'infériorité de forces, s'y mettre en état de repousser les ennemis.

Mais à peine cet ouvrage est-il achevé, que les inquiétudes du maréchal de Coigny dérangent entièrement ses projets. Celui-ci craint d'être *percé et coupé* par les troupes du prince Charles ; il annonce un malheur inévitable, *qu'il seroit bien plus aisé de prévenir qu'il ne le sera de le réparer.* « Je serai obligé, « marque-t-il, de quitter les bords du Rhin, et vous « ceux de la Queich ; et si nous avons des mesures « à prendre ensemble, ce ne sera plus que pour chasser « le prince Charles de cette province, après qu'il « l'aura ravagée. » En un mot, il écrit lettres sur lettres, pour faire sentir la nécessité de venir à son secours.

Noailles ne pouvant attendre les ordres du Roi, et se voyant entre deux écueils, prend l'avis des princes et des officiers généraux. Tous opinent unanimement à marcher vers la Haute-Alsace. Il y avoit d'autant plus de répugnance, que le reste de la province alloit être abandonné à ses propres forces. Il reçut néanmoins la loi, comme il le dit à Louis XV, de la situation de l'autre général, et de la difficulté des subsistances :

il décampa le 21 septembre, non sans appréhender que les Anglais ne profitassent de sa retraite. Laissant le comte de Saxe sur la Loutre avec vingt bataillons et quarante escadrons, il se plaça sous Hagueneau avec le reste de l'armée, fort inférieure à celle des ennemis.

Si leurs généraux eussent été plus habiles, et le roi d'Angleterre moins irrésolu; si la saison d'ailleurs eût été moins avancée, peut-être seroit-il arrivé de grands désastres. Noailles les craignoit. Ce qui l'inquiétoit surtout étoit que Coigny ne pensoit qu'à la Haute-Alsace, et désiroit que toutes les forces fussent réunies vers Strasbourg. Un seul esprit auroit dû conduire les affaires : deux esprits différens augmentoient les embarras. « Je ne puis vous déguiser, écrivit « Noailles au ministre (30 septembre), que nous ne « pensons point de même, M. le maréchal de Coi- « gny et moi. Je lui ai expliqué quelquefois mes sen- « timens : les siens ne s'étant pas trouvés les mêmes, « j'ai évité des répliques qui n'auroient produit que « des altercations. Et d'ailleurs quoique je pense dif- « féremment de mon confrère, ce n'est point à moi « à contrôler son opinion, ni à trouver mauvais qu'il « diffère de la mienne, lorsque je ne puis au reste « que me louer de l'honnêteté de ses procédés, et « du ménagement de ses expressions. » Soit inquiétude sur les événemens, soit besoin du repos (car sa santé devenoit mauvaise), il proposoit de remettre le commandement de toutes les troupes à Coigny, qui proportionneroit alors la distribution de ses forces au danger de chaque partie de la province.

On fut bientôt rassuré par la retraite du roi d'Angleterre avant le 25 octobre. Le maréchal de Noailles

avoit commandé de petits détachemens pour lui donner de l'inquiétude : l'effet en passa ses espérances. Félicitant Louis XV d'un événement si heureux, il remarque avec raison que si les ennemis avoient eu des Eugène, des Marlborough, des Staremberg, leur campagne auroit été bien différente. Le prince Charles, de son côté, sépara ses troupes.

Une espèce de manifeste insolent du baron de Mentzel, colonel de hussards autrichiens, avoit servi de déclaration de guerre. Il annonçoit aux peuples d'Alsace, de Bourgogne, de Franche-Comté, des Trois-Evêchés et de Lorraine, que la reine de Hongrie vouloit les affranchir du *joug intolérable* de la France; il leur promettoit la protection et les *grâces royales* de cette princesse, à condition qu'ils ne prendroient point les armes, et qu'ils se soumettroient aux contributions exigées : sinon, disoit Mentzel, « ils « seront punis par le fer et par le feu, aussi bien que « corporellement en les faisant pendre et mutiler, et « les regardant comme rebelles, en mettant le feu « dans vos provinces, comme la France a fait dans « l'Empire, et dans les provinces héréditaires de ma « très-gracieuse souveraine. » C'est ainsi qu'on prétendoit se venger d'une guerre si légèrement entreprise, et conduite d'abord avec si peu de prudence. Tout le poids en alloit retomber sur le royaume : Noailles avoit prédit au Roi que la France, d'auxiliaire qu'elle étoit, ne tarderoit point à devenir partie principale : sa prédiction ne se vérifia que trop.

Dans cette campagne, comme dans les précédentes, il essuya des dégoûts et des censures. Son travail prodigieux du cabinet le tenoit trop renfermé; ce qui

l'empêcha quelquefois de bien connoître les hommes. On trouvoit mauvais qu'il évitât le jeu, les conversations : une foule de gens frivoles auroient voulu que leur général fût homme de plaisirs, et s'embarrassoient peu de tout ce qu'il écrivoit pour l'instruction du Roi et des ministres, de sa correspondance suivie avec l'Empereur, de ses méditations profondes sur les affaires politiques. Il sut qu'on avoit écrit sur son compte des choses injurieuses : « Mais ce sont des « misères, dit-il au Roi (16 octobre), qui, n'ayant « aucun fondement, tombent d'elles-mêmes lors- « qu'elles ne sont point relevées : leur propre con- « trariété les détruit. Je pense, sire, s'il m'est permis « de le dire, comme ce citoyen de Rome qui aimoit « encore assez sa patrie pour en préférer le salut aux « bruits que l'on répandoit contre lui. » Le Roi s'expliqua en des termes bien propres à soutenir ces sentimens (lettre du premier septembre) : « Ce n'est pas « d'aujourd'hui que je connois vos bonnes qualités : « celle de citoyen est au-dessus de toutes. » Si un tel éloge étonne dans la bouche de Louis XV, n'est-ce pas la faute de nos mœurs ?

On ne voyoit presque plus ni talens supérieurs ni ames sublimes. Louis en convenoit : « Ce siècle-ci, « disoit-il au maréchal dans une de ses lettres (12 « octobre), n'est pas fécond en grands hommes ; et « il seroit bien malheureux pour nous si cette stéri- « lité n'étoit que pour la France. » La réponse du maréchal peut servir de leçon aux souverains : « Votre « Majesté me paroît frappée, autant que je puis l'être, « de la stérilité des grands hommes. Ce n'est pas ce- « pendant, sire, qu'il n'y ait de l'étoffe pour en faire :

« il s'agit d'aider à la nature, d'exciter le zèle et l'é-
« mulation, et de fournir aux bons sujets l'occasion
« de se développer. Ces soins font une partie essen-
« tielle de ceux de la royauté, et ne sont pas les
« moins difficiles à remplir; mais ils ne le seront pas
« pour Votre Majesté, vu les talens que Dieu lui a
« donnés pour se faire aimer de ceux dont elle veut
« l'être, et pour discerner le mérite. » C'est par une telle espèce de création qu'éclateroit surtout la grandeur d'un roi de France : Louis XIV l'avoit bien senti.

Dans la situation critique des affaires, il falloit que le Roi parût à la tête de ses armées, pour exciter les efforts du ministère et de la nation, et pour sauver le royaume des malheurs qui le menaçoient. Si Noailles ne lui en inspira pas la volonté, il l'affermit du moins, il la dirigea : service d'autant plus essentiel qu'il étoit ignoré. Leur correspondance sur cet objet, pendant le cours de la campagne, fait également honneur au monarque et au ministre.

Après l'abandon de la Bavière par le maréchal de Broglie, rien n'empêchant plus les ennemis de pénétrer jusqu'à nos frontières, le Roi, frappé des périls de la France, se livre à cette généreuse ardeur que Noailles avoit eu soin d'exciter, et lui communique sa résolution.

Lettre du Roi au maréchal de Noailles.

« A Versailles, le 24 juillet 1743.

« Ceci ne vous surprendra pas : vous m'en aviez
« déjà ouvert quelque chose. Voici, je crois, le mo-
« ment de vous en parler, puisque toutes mes troupes
« sont réunies. Selon toute apparence, nous allons

« avoir la guerre personnellement. La déclarerons-
« nous, ou attendrons-nous qu'on nous la déclare,
« soit de fait, soit autrement? Dans tous les cas, il
« faudra faire quelque chose, soit à la fin de cette
« campagne, soit au commencement de l'autre. Vous
« savez ce que vous m'avez promis, et ce n'est pas
« d'aujourd'hui que j'en grille d'envie. Vraisembla-
« blement nous n'aurons pas à ménager les Hollan-
« dais. Luxembourg est de trop dure digestion : mais
« si nous entreprenions le siége d'une place, par
« laquelle croiriez-vous qu'il faudroit commencer?
« Vous savez qu'il faut faire des dispositions d'avance
« pour la réussite d'un projet. Si c'est du côté de la
« mer, Ypres pourroit nous convenir; si c'est du côté
« de la Meuse, Mons, Namur. Examinez le tout, ou
« plutôt envoyez-moi le fruit de vos réflexions; car
« je ne doute pas qu'elles ne soient déjà toutes faites
« chez vous. Je me hasarde peut-être un peu trop,
« dans les circonstances critiques où nous sommes :
« mais si vous ne croyez pas la chose possible, man-
« dez-le-moi avec votre franchise ordinaire. Je suis
« accoutumé à me contenir sur les choses que je dé-
« sire, et qui n'ont pas été possibles jusqu'à présent,
« ou du moins qu'on n'a pas cru telles : et je saurai
« encore me contenir sur celle-ci, quoique je vous
« assure que j'ai un désir extrême de pouvoir con-
« noître par moi-même un métier que mes pères ont
« si bien pratiqué, et qui jusqu'à présent ne m'a pas
« réussi par la voie d'autrui, ainsi qu'il y avoit lieu
« de s'en flatter. Je ne m'étendrai pas davantage pour
« cette fois-ci, mais j'attendrai votre réponse avec
« honnêtement d'inquiétude. Pensez le reste : adieu.

« L'on dit que vous avez un peu mal aux jambes,
« de trop de fatigue. Ménagez-vous, et pour cause. »

Le maréchal de Noailles, dans sa réponse (6 août), exprime sa joie de reconnoître le sang et les sentimens de Louis XIV et de Henri IV : « La résolution « que vous prenez, sire, d'aller à la guerre est de« venue indispensable à tous égards : c'est l'unique « moyen de sauver votre Etat qui est en danger, on « ne doit pas vous le dissimuler. L'honneur personnel « de Votre Majesté y est engagé. Un roi n'est jamais « si grand qu'à la tête de ses armées : c'est là où les « sujets aiment le mieux à le voir, et c'est aussi où « il est le plus respectable, surtout quand c'est pour « la défense de son Etat ou de ses frontières. Le ré« tablissement de vos troupes le demande : votre au« torité et votre présence sont seules capables d'y « remettre l'ordre et l'esprit de subordination, aussi « bien que d'y faire renaître l'activité et l'émulation, « qui sont entièrement éteintes.

« Votre Majesté reconnoît elle-même que de faire « la guerre par autrui ne lui a pas réussi. J'ose l'as« surer qu'il en est et qu'il en sera de même de toutes « les autres parties de l'administration de votre Etat : « le succès de tout ce que Votre Majesté fera dé« pendra toujours de ce qu'elle voudra bien conduire « par elle-même, sans s'en remettre entièrement à la « conduite des autres. Vos sujets, sire, s'y porteront « avec plus d'ardeur, et les étrangers y auront plus « de confiance. »

Le maréchal insiste sur la nécessité du secret, en observant qu'on s'efforcera de combattre les désirs

du Roi sous de faux prétextes de zèle, et réellement peut-être dans la crainte qu'il n'approfondisse les choses par lui-même. Il lui conseille de ne s'ouvrir qu'au ministre de la guerre; il dit que le contrôleur général, comme du temps de Louis XIV, doit être obligé de fournir les fonds nécessaires, sans s'informer des raisons pourquoi on les demande; il ajoute que si la volonté du prince ne se déclare pas d'une manière bien expresse, tout manquera, faute d'argent.

Répondant ensuite par un mémoire aux questions qui lui avoient été proposées, il prouve qu'il convient de déclarer la guerre, avec certaines mesures et certains tempéramens; qu'il faut ne rien entreprendre le reste de cette campagne, mais se préparer à commencer l'autre par un siége prématuré, parce que c'est le meilleur moyen d'aguerrir les troupes; enfin que le siége de Mons seroit préférable, pour le début, à toute autre entreprise de même nature.

Aux projets de guerre il joint les vues politiques : il fait de nouveau sentir la nécessité de secourir l'Empereur, à quelque prix que ce soit. On devroit, comme il l'observe, tâcher de se former un parti considérable dans l'Empire, et suivre en cela l'exemple du cardinal de Richelieu. « Il faudroit avoir actuellement au-
« près du roi de Prusse un homme délié, et capable
« de pénétrer ses véritables sentimens; car on a lieu
« de penser qu'il voit à regret l'ascendant que le roi
« d'Angleterre prend en Allemagne, et la puissance
« de la reine de Hongrie se relever de l'état où elle
« avoit été réduite. On soupçonne, non sans quelque
« fondement, que ce prince n'est pas à se repentir
« de ce qu'il a fait. Enfin il faudroit s'unir étroite-

« ment avec l'Espagne et la Sardaigne; et par rapport « à cette dernière puissance, au cas qu'il n'y ait rien « encore de déterminé, on pourroit trouver le moyen « de traiter avec le marquis d'Ormea par un canal « qui ne lui seroit ni suspect ni désagréable. » La confiance que le maréchal de Noailles avoit inspirée, pendant sa campagne d'Italie, au roi de Sardaigne et à son ministre, auroit dû être le canal de cette négociation, dont le mauvais succès fut cause des désastres d'Italie.

« Je sens bien, dit le Roi au maréchal (lettre du « 16 août), l'impossibilité de rien entreprendre de « cette campagne, vu notre foiblesse; mais je vous « réponds que j'apporterai tous mes soins pour que « tout soit bien réparé de bonne heure. Si ma pré- « sence étoit nécessaire à mon armée avant la fin de « la campagne, je vous prie de m'en avertir, et je « vous promets que je ne serai pas long-temps à « vous joindre, quelque part que ce soit. Je sais par- « faitement le misérable état où nous sommes; mais « je vous avoue que je ne verrois pas de sang froid « prendre une de nos places, ni mettre nos frontières « à contribution, ou courir le risque d'être pillées, « saccagées ou brûlées. »

Le danger paroissoit alors imminent. Les ennemis menaçoient de deux côtés la frontière, avec une grande supériorité de forces : ils parloient déjà de faire des courses dans la Champagne; et Mentzel, comme nous l'avons vu, s'annonçoit en barbare qui vouloit tout mettre à feu et à sang, faire couper nez et oreilles, faire pendre, et ne rien épargner, si on lui opposoit de la résistance. Dans une pareille crise,

Noailles répond au Roi que sa présence peut seule remédier à tant de maux; mais qu'il seroit fâcheux que Sa Majesté ne vînt à l'armée que pour essuyer des malheurs; qu'au reste, quand elle ne feroit que visiter ses frontières, sa présence produiroit beaucoup de bien; que Louis XIV en avoit déjà visité une partie à l'âge de seize ans; que c'étoit au Roi à juger si l'espérance de diminuer les périls, et peut-être de s'en garantir, devoit l'emporter sur le risque de partager personnellement les malheurs de son Etat : « ce qui « est pourtant bien digne d'un roi, et lui fait souvent « plus d'honneur que les plus grandes prospérités, « qui ne sont dues qu'à sa puissance. »

Quelque noble que soit ce sentiment, si Louis XV étoit parti pour être témoin d'une invasion, on auroit sans doute blâmé l'auteur du conseil. Heureusement l'alarme fut plus vive que longue; et le maréchal, ne voyant plus dès le 11 septembre de raisons décisives pour ce voyage, écrivit de manière à en dissuader le monarque : « La saison s'avance; d'ici à un mois les « grandes opérations de guerre seront sur leur fin : « on doit savoir alors à quoi s'en tenir, soit en bien, « soit en mal; et ce sera un grand bien qu'il ne soit « arrivé aucun mal. »

Louis, de son côté, pensa judicieusement qu'il n'y avoit que deux raisons qui dussent le décider à se mettre pour la première fois en campagne : l'une, qu'on pût exécuter quelque entreprise considérable; l'autre, que les ennemis ayant pénétré dans le royaume, il fût dans le cas de s'opposer à leur progrès, et d'animer les peuples par sa présence. « Nous sommes bien « loin du premier cas, marqua-t-il au général (16 sep-

« tembre) : ainsi je ne m'y arrête point. A l'égard du « second, nous en sommes peut-être fort proches ; « mais il n'arrivera peut-être pas, par les bonnes dis- « positions où vous me paroissez être : ce que je dé- « sire beaucoup, quoique sûrement tout mon dé- « sir seroit d'être à la tête de mon armée..... Il ne « faut que quatre jours pour partir, et six pour al- « ler à Strasbourg : toutes les lettres nécessaires sont « écrites..... Jusques à la fin du mois je serai bien « perplexe, et comme l'oiseau sur la branche. Dans « le courant du prochain, je serai un peu plus tran- « quille, mais je désirerai de vieillir à un point inex- « primable, et dans les suivans j'apporterai tous mes « soins pour ne pas retomber une troisième fois dans « le même état. »

Telle étoit l'ardeur de Louis xv. Elle n'eut pas lieu d'éclater si tôt, parce que les ennemis se retirèrent : elle contribua infiniment, dans les campagnes suivantes, au succès des armes françaises. Depuis que ce prince avoit donné sa confiance au maréchal de Noailles, et qu'il écoutoit volontiers la vérité, son ame prenoit l'essor, son esprit se portoit aux choses utiles : les grands objets du gouvernement fixoient son attention ; il s'accoutumoit au travail, il sentoit ce qu'un souverain doit à l'Etat ; il aimoit ses peuples, il désiroit leur amour et leur estime, il s'efforçoit de les mériter. L'histoire, qui dissipe les préjugés et qui répare les injustices des contemporains, ne refusera point à Noailles cet éloge glorieux d'avoir ambitionné plus que tout le reste le mérite de servir l'Etat, en éclairant le Roi, en lui inspirant des vues et des sentimens dignes du trône.

Aussi étoit-il en butte aux traits de la méchanceté et de l'envie. On craignoit son zèle, on haïssoit sa franchise, on exagéroit ses défauts, on lui imputoit des fautes, on employoit tous les manéges secrets pour le décrier. Nous avons vu une fausseté ridicule insinuée contre lui, au sujet de la négociation avec le roi de Sardaigne. En remerciant le cardinal de Tencin (1) de l'avis qu'il en avoit reçu, il décharge son cœur sur les cabales de cour, et sa lettre (du 14 mai) offre matière d'instruction. En voici quelques traits :

« Il n'y a plus de vrais citoyens : quiconque pré-
« tend l'être doit s'attendre à avoir bien des ennemis,
« et même à être tourné en ridicule. On ne m'a em-
« ployé à rien, que lorsque la difficulté des affaires
« en rendoit le succès périlleux pour ceux que l'on
« en chargeoit. Je m'y suis livré sans réserve; je
« continuerai, je ferai de mon mieux : Dieu et le Roi
« feront le reste. Je suis dans un âge à souhaiter et
« à craindre peu de choses; et ma santé, que les fa-
« tigues de la guerre affoiblissent tous les jours, m'a-
« vertit d'être plus occupé de l'avenir que du pré-
« sent. C'est ce qui fait que je méprise souveraine-
« ment tous les efforts de l'envie, de l'intrigue et de
« la cabale.... Je serois bien tranquille à tous égards,
« si le Roi connoissoit toujours la vérité. Il l'aime :
« jamais prince n'a eu des intentions plus pures ni
« plus droites. Dieu lui a donné le discernement,
« qui est la qualité des rois; mais la fausseté l'envi-

(1) *De Tencin :* Pierre de Guérin de Tencin, archevêque d'Embrun en 1724, cardinal en 1729, archevêque de Lyon en 1740, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, proviseur de Sorbonne, ministre d'Etat, né à Grenoble en 1679, mort à Lyon en 1758.

« ronne, et il peut être surpris. Je crains d'ailleurs « qu'il ne se défie trop de lui-même; et je voudrois, « pour lui et pour le bien de son Etat, qu'il s'écoutât « plus, et qu'il écoutât quelquefois un peu moins « les autres.

« Je parle à cœur ouvert à Votre Eminence plus « que je ne l'ai jamais fait : mais je suis assuré de sa dis- « crétion, et la preuve qu'elle vient de me donner de « son amitié m'a paru exiger ce retour de la mienne. « Au reste, je ne rougirai jamais de ce que je lui ai « avancé dans ma lettre. »

Il est certain que l'esprit d'intrigue prenoit tous les jours de l'activité; que la bonté facile de Louis XV, et sa défiance de lui-même plutôt que sa confiance en autrui, l'exposoient à de fausses démarches; et que les fautes capitales, déjà commises en plusieurs genres, donnoient lieu de craindre des fautes encore plus funestes. Le maréchal de Noailles s'efforçoit d'en garantir le Roi : il l'exhortoit à réfléchir sur la conduite des affaires, et sur le caractère des ministres. « Je supplie Votre Majesté, lui dit-il dans une lettre « (du 23 août), de faire attention à un principe que « je crois incontestable : c'est qu'il n'arrive presque « aucun malheur qui n'ait une cause que la prudence « pouvoit prévoir et prévenir, et que l'examen de ces « causes est le moyen le plus capable de prévenir de « nouveaux malheurs dont on est menacé. J'ai fait « usage de la liberté et de l'ordre même que m'a « donné Votre Majesté de lui dire la vérité; mais je « ne lui en ai encore point dit de si essentielle. » Peu de règnes ont fourni autant de matière à de pareilles réflexions.

LIVRE CINQUIÈME.

Dès le commencement de cette guerre, la France avoit mal pris ses mesures, faute de prévoir les événemens. Le projet spécieux de détruire la maison d'Autriche, dont l'ancienne ambition ne pouvoit plus faire ombrage, étoit le moyen de réveiller la haine, la jalousie de l'Angleterre et de la Hollande pour la monarchie française. En débutant comme auxiliaires d'un prince foible, on s'exposoit évidemment à supporter soi-même presque tout le poids d'une guerre longue et périlleuse, où les efforts des ennemis devoient être bientôt excités par de violentes passions. Il falloit au moins avoir des forces suffisantes; et l'économie du cardinal de Fleury avoit mis des obstacles au succès. En se reposant sur l'alliance du roi de Prusse après sa conquête de Silésie, il falloit se mettre en état d'exécuter les plans concertés avec lui; et l'on eut bientôt lieu de croire qu'il se sépareroit de ses alliés, dont il étoit mécontent. Cette résolution, qu'il exécuta lorsqu'on s'y attendoit le moins, occasionée surtout par les fautes de nos ministres et de nos généraux, avoit rendu la reine de Hongrie aussi formidable qu'elle étoit auparavant malheureuse. L'Angleterre se livroit avec ardeur au désir d'abaisser la France, et milord Carteret (1), ministre de Georges II, n'épargnoit rien pour armer contre nous de nouveaux ennemis. La Hollande devoit suivre infailliblement cette impulsion. Peu de troupes en bon état, peu

(1) *Milord Carteret* : Depuis lord Granville.

d'hommes habiles dans les affaires, peu de ressources dans les finances, peu ou point de crédit dans les cours, les peuples découragés, les frontières menacées d'une invasion, combien de sujets d'alarmes pour le royaume !

Il falloit joindre les armes à la politique. Le maréchal de Noailles possédoit les deux talens. Une immense carrière s'ouvrit à son zèle : les grands projets vinrent de lui, les négociations les plus importantes furent dirigées par lui, et il servit encore mieux dans le cabinet qu'à la tête des armées.

Si l'on avoit suivi au commencement ses conseils, ou plutôt si on l'avoit employé pour l'exécution, on auroit sans doute conclu avec le roi de Sardaigne une alliance qu'il regardoit comme essentielle, et qui l'étoit réellement; car le maître des Alpes devient tôt ou tard le principal arbitre de la guerre en Italie. La cour de Turin, naturellement méfiante par politique, l'étoit davantage depuis la paix de Vienne, conclue sans sa participation par le cardinal de Fleury. L'estime, mêlée de sentimens d'amitié, du roi Charles-Emmanuel et de son ministre pour le maréchal de Noailles pouvoit seule faciliter le succès de la négociation, comme elle avoit aplani alors une foule de difficultés. On négligea ce moyen, on s'y prit mal, on échoua.

Le roi de Sardaigne proposa deux plans : le premier, de laisser à la reine de Hongrie le Mantouan et le Crémonais, d'assurer à l'infant don Philippe Parme, Plaisance, et une partie du Lodésan, et de prendre pour lui-même le reste du Milanais, avec le titre de roi de Lombardie; le second, supposé que la Reine

n'acceptât point le premier, de laisser à l'Infant Parme, Plaisance, la Sardaigne et la Savoie, et de garder tout le Milanais et le Mantouan, avec le même titre (1). Ces plans furent communiqués au mois de juin 1743. Quoique la cour les trouvât déraisonnables, comme le roi de Sardaigne avertissoit qu'il suivoit une négociation avec l'Angleterre, comme il prenoit un ton de hauteur, et qu'on sentoit l'importance de le gagner, Louis penchoit à le satisfaire. Mais il étoit au fond prévenu contre ce prince. « Si nous réussissions de « votre côté, écrivoit-il au maréchal de Noailles, rien « pour lui, roi de Sardaigne, que ce que la reine de « Hongrie voudra bien lui céder; et si vous vous si- « gnez quelque chose (ce que je ne crois pas prêt), « je vous prie que les Anglais n'y soient pour rien. »

On se flattoit alors que les armes ou les négociations changeroient en Allemagne l'état des affaires. On fut bientôt détrompé; mais, loin d'en avoir plus de ménagemens pour Charles-Emmanuel, on lui envoya un projet de traité dont il ne devoit pas être content (2), et l'on résolut, s'il ne le signoit point, de se liguer contre lui avec l'Espagne (3). L'ambassadeur de France à Turin fit espérer que tout alloit réussir, qu'il y auroit fort peu de changemens au projet. Louis xv en jugea mieux par la conduite de l'ambassadeur de Sardaigne. Ce ministre, quelque temps après, déclara que son maître venoit de conclure, le 13 septembre, avec l'Angleterre et la reine de Hongrie(4). Le maréchal de Noailles, instruit par des lettres de la main du Roi, fut d'autant plus affligé de ces

(1) Lettre du Roi au maréchal de Noailles, 4 et 19 juin. (M.) — (2) *Id.*, 14 juillet. (M.) — (3) *Id.*, 18 août (M.) — (4) *Id.*, 17 septembre. (M.)

nouvelles, qu'il en prévoyoit les conséquences. La négociation auroit tourné autrement, si elle eût été bien conduite.

Les vues trop courtes ou les plans mal digérés du gouvernement exposoient l'Etat à manquer bientôt de ressources dans une conjoncture si critique. Noailles crut devoir présenter au Roi des réflexions générales, pour le mettre sur les voies des vérités particulières dont la connoissance pouvoit prévenir de grands maux. Il lui fait remarquer dans une lettre (20 décembre) deux sources des malheurs qu'on a déjà essuyés. La première est que le gouvernement n'a eu jusqu'alors ni principes ni objets fixes; qu'on s'est presque toujours conduit sans examiner le point d'où l'on partoit, celui où l'on vouloit arriver, et quelle étoit la nature des engagemens que l'on contractoit, quelles en pouvoient être les suites; que l'on a délibéré lorsqu'il falloit agir; que l'on est tombé dans de pernicieuses incertitudes; que l'on n'a fait que des efforts insuffisans, ou tardifs et inutiles : tout cela, faute d'avoir un plan général. La seconde cause, qui vient en partie de la première, est le discrédit du gouvernement dans les pays étrangers : de là l'éloignement marqué de plusieurs puissances pour contracter avec nous. Noailles conjure le Roi d'y mettre ordre, de parler, de décider, de prescrire à ses ministres ce qu'ils doivent faire, d'exiger d'eux ce plan général, auquel toutes les opérations particulières doivent se rapporter : « Ce seroit, dit-il, la fonction d'un premier « ministre, si Votre Majesté avoit la foiblesse d'en « avoir un, et qu'elle ne voulût pas, comme elle le « doit, s'en servir à elle-même. » (On auroit pu citer

pour exemple, à cet égard, le roi de Prusse, et pour preuve ses premiers succès.)

Le maréchal joint à sa lettre un mémoire sur la nature du plan, tout à la fois politique et militaire, dont il établit la nécessité : il demande que chaque ministre soit obligé d'en proposer un, « parce qu'il y auroit trop « de danger pour le Roi et pour l'Etat à ne faire usage « que des lumières d'un seul, et trop de présomption « à qui entreprendroit de se charger seul d'un si pe- « sant fardeau : d'ailleurs chacun ayant travaillé sur « la matière, la possédera mieux, et sera plus en état « de la discuter et de la suivre dans les différens dé- « tails qui peuvent être de son département. » Il désire que tous ces plans soient lus dans le conseil, que le Roi décide sur celui qu'il jugera préférable, ou qu'on adopte ce que tous offriront de meilleur, pour en former un qui fixe les principes du gouvernement.

On ne peut douter que la mobilité des principes, l'incertitude des vues, les fréquentes variations de système, le peu de concert et quelquefois l'opposition entre les ministres, n'aient entraîné de tout temps la plupart de nos infortunes. Il étoit plus facile d'en montrer la source que de la tarir. Noailles fit tout ce qu'on pouvoit attendre de son zèle : à force de représentations et d'instances, il donna en quelque sorte du nerf au gouvernement; il excita sans cesse à prévoir, à combiner, à prendre de meilleures mesures. « Si je parois craindre des malheurs, disoit-il au Roi « (lettre du 22 décembre), c'est de loin, lorsqu'on « peut encore et qu'on doit les prévenir. Votre Ma- « jesté éprouvera que je les crains moins qu'un autre

« peut-être lorsqu'ils se feront sentir, et qu'il s'agira « d'y remédier. »

Dans la nécessité de soutenir vigoureusement la guerre pour la finir avec honneur, il falloit négocier et combattre : on avoit besoin d'alliés contre une ligue très-redoutable. Des raisons particulières devoient intéresser la France au sort de l'empereur bavarois : si le maréchal ne les avoit pas fait valoir, n'y avoit pas insisté avec force, le ministère, ne sentant que le fardeau de l'alliance du malheureux Charles VII, l'eût probablement abandonné, au risque de s'attirer sur les bras toutes les forces de l'Empire. Louis XV prit le parti qu'exigeoit la politique ainsi que l'honneur. Chavigny (1), son ambassadeur en Portugal, se trouvoit alors en France. On le chargea d'aller à Francfort, pour traiter avec l'Empereur sur divers objets; on lui ordonna de recevoir en passant ses instructions de Noailles, qui étoit encore à l'armée.

Celui-ci connut d'abord le mérite du négociateur, lui donna sa confiance et son amitié, l'aida par ses conseils, et fut comme l'ame de la négociation dont nous allons voir le succès. Chavigny arriva le 21 octobre 1743 à Francfort. Leur correspondance dura jusqu'à la mort de l'Empereur, en janvier 1745.

Il étoit temps de finir les incertitudes de ce prince. Le roi d'Angleterre avoit agi fortement pour l'attirer dans la ligue contre la France : on lui offroit la restitution de ses Etats, pourvu qu'il renonçât à ses droits sur la succession autrichienne, et qu'il s'unît aux alliés, lui et l'Empire; on lui proposoit même d'é-

(1) *Chavigny* : N. Bonthillier, marquis de Chavigny. Il fut long-temps ambassadeur en Suisse.

changer la Bavière pour l'Alsace, la Franche-Comté et la Lorraine, dont on formeroit un royaume après les avoir conquises. (A quel point les ennemis poussoient leur orgueil et leurs espérances!) On lui eût prodigué l'argent, et il manquoit de tout. Sa cour affamée désiroit, en général, qu'il embrassât ce parti. Quoiqu'il en fût éloigné par son attachement au roi et par sa confiance en Noailles, les circonstances pouvoient l'y entraîner, comme elles l'avoient forcé pendant la campagne à se déclarer neutre dans l'Empire. C'étoit un grief de notre ministère contre lui : de son côté, il avoit des griefs contre la France; et tout sembloit tendre à une rupture plutôt qu'à une conciliation. (*Lettre de Chavigny au Roi, du* 31 *octobre.*)

Mais si l'Empereur prit d'abord le ton de plaintes avec Chavigny, cet habile négociateur dissipa bientôt ses préventions. La bonne foi rendit les conférences moins épineuses. La difficulté n'étoit plus de savoir si l'union subsisteroit entre les deux couronnes : il s'agissoit d'entretenir la maison et les troupes impériales. On demandoit, pour les seules dépenses de la cour, cinq millions six cent mille livres; quant aux troupes, on laissoit au Roi le pouvoir d'en déterminer le nombre, mais on désiroit le porter beaucoup plus haut que la France ne le vouloit.

Chavigny employa toute sa prudence à ménager d'une part l'esprit de ce prince, qui souvent passoit dans ses vues particulières les bornes de la possibilité; et de l'autre les intérêts du Roi, qui avoit à supporter d'énormes dépenses. Il écrivit à Noailles (26 octobre) : « Vous avez rendu à nos armes la réputa-

« tion qu'on avoit quasi voulu leur faire perdre : ren-
« dez à nos affaires l'opinion qu'elles ont perdue,
« car notre décadence ne vient pas d'un autre prin-
« cipe. Vous n'aurez pas de peine à reconnoître dans
« les lettres de Sa Majesté Impériale que toute sa
« confiance est en vous et par vous. Ses dispositions
« ne peuvent être ni meilleures ni plus fermes. » Il lui envoyoit copie de ses dépêches, selon les intentions du Roi.

Le maréchal fut étrangement surpris du projet de nous enlever trois provinces, pour en faire le partage de l'Empereur s'il se liguoit contre la France. Sans un témoignage aussi respectable que celui de ce prince vertueux, il n'auroit pu le regarder que comme un rêve de quelque imagination folle. « Plus de sa-
« gesse, dit-il (à Chavigny, 7 novembre), et plus
« de discrétion dans les vues des ennemis me les
« feroit appréhender davantage. » Chavigny lui ayant parlé d'une correspondance que l'Empereur entretenoit avec le roi de Prusse, il saisit avidement l'occasion, et lui demanda des éclaircissemens sur un point si essentiel. L'idée de renouer l'alliance avec le conquérant de la Silésie l'occupoit déjà depuis quelque temps : il l'avoit proposée à Louis XV : le moment favorable se présentoit, et il n'avoit garde de le laisser échapper.

Chavigny n'étoit ni moins vigilant ni moins actif; mais le succès de sa principale commission dépendoit de l'argent qu'on voudroit donner à l'Empereur, dont les demandes étoient excessives, relativement aux efforts qu'on pouvoit faire. Outre le subside pour l'entretien de sa cour, il vouloit avoir une armée nom-

breuse, entretenue par la France. Le Roi évita sagement de discuter les détails sur l'un et l'autre objet: il offrit près de dix millions en tout par année. Le négociateur ne manqua pas de faire valoir cette offre, comme très-considérable au milieu des embarras et des périls dont on étoit environné.

Mais l'Empereur, qui s'attendoit à autre chose, parut frappé d'un coup de foudre. Il s'écria, le désespoir sur le visage : « Que pensera-t-on? que dira-t-on? « Mettez-vous à ma place, à celle de mes amis, à « celle de mes ennemis. Ceux-ci auront-ils sujet de « craindre, ceux-là d'espérer? Mon honneur, dont « je suis encore plus touché que de la fortune de ma « maison, est-il compatible avec le personnage que « je serai obligé de faire? Resterai-je à Francfort, « ou n'aurai-je qu'une escorte?(je ne dois pas appe- « ler autrement le petit corps de troupes qu'on me « laisse.) C'en sera du moins assez pour chercher l'oc- « casion de me faire tuer : il n'y a d'autre remède à « mes maux, ni d'autre fin à ma querelle. » Le ministre français avoit de bonnes raisons pour justifier l'économie de sa cour : il les représenta fortement à l'Empereur; il adoucit son chagrin, mais il ne le détrompa point de ses chimères de conquêtes. (*Chavigny au Roi*, 19 *novembre*.)

Pendant son séjour à Francfort, il tâcha de connoître les sentimens des divers princes d'Allemagne, et il s'assura que plusieurs étoient disposés à s'unir contre la reine de Hongrie, pourvu qu'on leur donnât des subsides. [1744] Il revint en France au mois de janvier rendre compte de sa mission. De concert avec le maréchal de Noailles, il rédigea le plan d'une

ligue pour soutenir l'Empereur. Quoiqu'elle dût paroître également utile et glorieuse, les dépenses effrayèrent d'abord. Le projet fut vivement combattu dans le conseil, surtout par le contrôleur général. Noailles seul, par son éloquence et ses raisons, pouvoit le faire adopter : il en vint à bout, et l'on envoya Chavigny pour négocier la ligue.

En très-peu de temps il conduisit les affaires au point d'espérer une prompte conclusion. Le prince Guillaume de Hesse, en se déclarant le premier, devoit donner le mouvement à d'autres plus puissans que lui. Il avoit six mille hommes à la solde de l'Angleterre : il étoit prêt à changer de parti. Le roi de Prusse, inquiet et jaloux des progrès de la reine de Hongrie, désiroit de reprendre les armes; mais, trop habile pour se compromettre, il attendoit que la France montrât de la vigueur, et qu'il pût compter sur ses efforts. Voyant la négociation sérieusement entamée avec la Hesse, il découvrit alors son dessein. Il n'approuvoit pas qu'on fît entrer dans l'alliance projetée un nombre de petits princes dont la foiblesse ne pourroit être qu'à charge; il proposa une voie plus courte et plus sûre : c'étoit de conclure préliminairement et sans délai une confédération entre lui, l'Empereur, l'électeur palatin et le landgrave de Hesse (roi de Suède), d'après le plan arrêté en France.

Comme son intérêt passoit avant tout, il ne manqua pas d'observer qu'il alloit courir les hasards d'une guerre qui pour être courte n'en seroit pas moins rude; qu'ainsi on devoit lui faire *toucher au doigt et à l'œil* les sûretés capables de le faire agir offen-

sivement, et les avantages propres à le dédommager des risques et de la dépense. Chavigny fit entendre à son ministre, le baron de Klingraff, que les sûretés seroient une armée française sur le Rhin, une autre sur la Meuse, et une puissante diversion en Italie. « C'est assez, répondit le ministre; au moment où « mon maître verra le siége de Fribourg entrepris, il « agira de son côté avec quatre-vingt mille hommes. » On n'insista point sur le reste, dès qu'on crut être assuré des bonnes dispositions de Louis XV.

Le but de la ligue étoit de maintenir les constitutions de l'Empire, conformément au traité de Westphalie; de rétablir la paix, de procurer à l'Empereur la restitution de ses Etats; de faire accommoder à l'amiable, ou par une décision juridique, les différends relatifs à la succession autrichienne : les confédérés devoient se garantir mutuellement leurs possessions actuelles, et inviter tous les électeurs à entrer dans la confédération. Depuis long-temps le ministère français n'avoit rien conçu d'aussi grand. Des lettres de change de Paris de Montmartel pour quinze cent mille florins, envoyées à Chavigny, étoient le mobile qui accéléroit les résolutions des Allemands : on ne pouvoit réussir qu'avec l'argent à la main.

Une nouvelle imprévue, à laquelle ce négociateur lui-même ne s'attendoit point, dissipa tout à coup les espérances d'un prompt succès. Le comte de Maurepas (1), ministre de la marine, avoit réparé, autant

(1) *De Maurepas:* Jean-Frédéric Phelipeaux de Pontchartrain, comte de Maurepas, fils de Jérôme Phelipeaux, comte de Pontchartrain, ministre secrétaire d'Etat de la marine et de la maison du Roi, administra lui-même ces deux départemens, le premier depuis 1723, le second de-

qu'il étoit possible, la négligence du cardinal de Fleury. Une escadre à Toulon, qui, jointe à celle d'Espagne, combattit glorieusement les Anglais, une autre escadre à Brest en état d'agir, annonçoient la sagesse de son ministère, mais ne suffisoient pas contre les forces maritimes des ennemis. Cependant le cardinal de Tencin persuada au Roi de tenter une invasion sur l'Angleterre, en faveur du prince Edouard, fils du Prétendant. Le maréchal de Noailles fut consulté, et désapprouva le projet, dont il prévit les conséquences. On ne laissa pas d'aller en avant, sans le consulter davantage. On rassembla des troupes à Dunkerque. Elles étoient sur le point de s'embarquer : le comte de Saxe devoit en avoir le commandement. Mais on eut bientôt lieu de se repentir d'une entreprise prématurée, qui ne pouvoit qu'enflammer la haine des Anglais contre la France, soulever tout le parti protestant, et troubler l'importante négociation d'Allemagne.

En effet, le bruit de l'armement altéra d'abord les dispositions du prince de Hesse. Le ministre de Prusse représenta vivement à Chavigny que le projet de rétablir les Stuarts sur le trône d'Angleterre étoit le moyen de tout perdre; qu'on y reconnoissoit le fanatisme des Jacobites; qu'il paroissoit inconcevable que la France s'aventurât ainsi de gaieté de cœur pour éloigner d'elle ses alliés, et ceux qui alloient le de-

puis 1718. Il fut nommé ministre d'Etat en 1733. Il perdit ses deux portefeuilles en 1749, pour une chanson qu'il avoit faite contre la marquise de Pompadour. La favorite le fit exiler. Il ne fut rappelé aux affaires qu'en 1774 par Louis XVI, qui le fit son principal ministre, quoiqu'il ne fût que ministre d'Etat. Il mourut le 21 novembre 1781. Il étoit membre de l'Académie des sciences.

venir; que, dans le soulèvement général qu'elle exciteroit, chacun ne devoit plus chercher que sa sûreté particulière. Le prince Guillaume étoit zélé protestant; il avoit marié son fils à une princesse d'Angleterre, qui apportoit des droits éloignés à la succession; il ne pouvoit ni sacrifier ces droits, ni mettre le trouble dans sa famille; il aimoit mieux continuer à servir les Anglais. « Quel fond peut-on faire sur la « France, dit son ministre au négociateur français, « si elle embrasse des projets mal entendus, et in« compatibles avec ses affaires d'Allemagne? Que di« ra-t-on, sinon qu'elle renouvelle l'idée chimérique « de la monarchie universelle, et, pour y parvenir, « le système de l'accroissement de sa religion? »

Chavigny, d'autant plus embarrassé que le ministère ne l'avoit point instruit de son dessein, n'oublia aucune raison pour dissiper ces inquiétudes : il fit espérer que les éclaircissemens qu'il recevroit de sa cour les dissiperoient encore mieux.

« Quelle différence de ma dépêche du 12 à celle « du 15! écrivit-il au maréchal de Noailles (15 « mars). Dans la première, tout est en train de se « faire avec le concours du roi de Prusse; dans la « seconde, tout est en train de se démancher, faute « du concours de la Hesse. Et pourquoi? Pour un « projet que je ne connois encore que par la haine « et le mépris qu'il excite contre nous; et je crain« drois plus le mépris que la haine.... Cependant je « ne me décourage ni ne me découragerai. » La duchesse de Châteauroux (1) pouvant beaucoup sur l'esprit du Roi, et ayant du zèle pour le bien public, il

(1) *De Châteauroux :* Madame de La Tournelle, duchesse de Châ-

lui communiquoit aussi ses réflexions. Noailles avoit ménagé à Chavigny cette ressource, qui malheureusement n'étoit point à négliger dans les affaires d'Etat.

Au sujet de l'entreprise maritime, le maréchal marquoit à l'ambassadeur (5 mars) : « Tout ce que je « puis faire de mieux, c'est de n'en pas parler, et « d'attendre l'événement. Le sort en est jeté : ainsi « dans peu nous serons instruits du succès. » Mais, pour tranquilliser et ramener les Allemands, il s'expliqua sur ce point de la manière la plus judicieuse; il fit envisager l'armement comme une diversion utile, même aux confédérés (19 et 24 mars); il dit que l'Angleterre ne gardant plus aucunes mesures avec la France, insultant nos ports, attaquant nos vaisseaux, joignant les hostilités aux menaces, le Roi n'avoit plus de ménagemens à garder à son égard; qu'il devoit faire éclater son ressentiment; qu'en faisant craindre aux Anglais une diversion qui les obligeât de réserver pour leur propre défense une partie de leurs troupes, il servoit la cause commune, et n'avoit en vue que le rétablissement de la paix, loin de vouloir déranger le système de l'Europe; enfin que son principal objet étant les affaires d'Allemagne, il étoit bien éloigné de toute entreprise dont les princes disposés à la ligue pussent avoir lieu de prendre ombrage.

Dès que les intentions de Louis xv furent mieux connues, la négociation se ranima (1). Le prince de Hesse, seulement par une sorte de bienséance, offrit au roi d'Angleterre d'aller en personne avec ses

teauroux, maîtresse de Louis xv, morte en 1745. Elle étoit née de Mailly de Nesle, et avoit épousé le marquis de La Tournelle.

(1) M. de Chavigny au Roi, 23 mars. (M.)

troupes, si le cas l'exigeoit, défendre une couronne et une religion pour lesquelles son zèle ne se démentiroit point; mais il lui représenta aussi ses devoirs à l'égard de l'Empereur et de l'Empire de manière à laisser entrevoir ses véritables intentions. Le roi de Prusse étoit absolument décidé, toujours néanmoins à condition que la France agît avec vigueur, et qu'on lui assurât ce qu'il prétendoit. Il avoit fait partir le comte de Rothenbourg, que nous verrons bientôt traiter avec le maréchal de Noailles. Ce prince savoit prendre son parti, hâtoit l'exécution, joignoit la prudence à l'activité, prévoyoit tout, se réservoit des ressources dans tous les événemens, et ne vouloit pas se donner des liens qu'il ne pût rompre quand il le jugeroit à propos. Le cercle de Kœnigsgratz en Bohême, jusqu'à l'Elbe, pays fertile et peuplé, étant digne de son ambition, l'Empereur promit de le lui abandonner après la conquête de la Bohême.

Les projets et les dispositions du roi de Prusse, tels que Chavigny les annonce, supposent une étendue de génie, une force de caractère et de courage, dont on ne voyoit nul exemple ailleurs. Dès que la ligue seroit conclue, que la cour de Vienne auroit rejeté les propositions de paix, que la France auroit frappé les premiers coups, il devoit publier un manifeste, et marcher à la tête de quatre-vingt mille hommes. Si la Saxe balançoit à entrer dans la confédération, il devoit s'avancer dans le pays, et proposer le choix, ou d'embrasser la ligue, ou de désarmer les troupes. Une fois assuré de la Saxe, il vouloit aller droit à Prague, qui ne pouvoit faire beaucoup de résistance; de là s'approcher de l'armée impériale, se

porter même jusqu'à Vienne en cas de besoin. Il négocioit de plus une alliance avec la Suède contre le roi d'Angleterre, une alliance défensive avec la Russie : il comptoit parvenir à ce double but, soit en mariant sa sœur avec l'héritier de Suède, soit par le mariage déjà fait, et dont il étoit l'auteur, de la princesse de Zerbst avec l'héritier de Russie. En un mot, il manioit également les armes et les négociations. (*Chavigny au Roi*, 26 *mars*.)

Chavigny, au milieu de si belles espérances, reçut encore une nouvelle capable de les faire évanouir. L'entreprise d'Angleterre, que les vents ne permirent pas d'exécuter, retardoit nécessairement le siége de Fribourg, parce qu'il avoit fallu rassembler en Flandre beaucoup plus de troupes qu'on n'auroit dû y en avoir. Un nouveau plan de guerre étoit la suite de cette démarche. Comme le roi de Prusse paroissoit ne vouloir agir de son côté qu'à condition que le siége de Fribourg se feroit d'abord, l'ambassadeur crut voir la ligue rompue. Il écrivit douloureusement au maréchal de Noailles (2 avril) : « Seroit-il pos-
« sible que l'on se fût détaché de l'objet le plus grand
« et le plus essentiel que nous eussions, enfin des
« moyens qui sont en nos mains pour terminer la
« guerre en moins de trois mois, et assurer au Roi,
« par une paix plus affermie que celle de Westpha-
« lie, le règne le plus beau et le plus glorieux qu'ait
« eu aucun de ses prédécesseurs? »

On voit que le négociateur se livroit un peu à l'enthousiasme. Mais quoique ses idées fussent trop vastes pour avoir un fondement assez solide en pareilles conjonctures, la confédération projetée n'en étoit pas

moins l'ouvrage d'une profonde politique, et ne pouvoit manquer de produire de grands effets. Après plusieurs alternatives d'espérance et de crainte, Chavigny, toujours ardent à suivre sa négociation, toujours mesuré néanmoins dans ses démarches, habile à ménager une foule d'intérêts opposés entre eux, ayant de grandes difficultés à vaincre du côté de sa propre cour, mais animé et affermi par le zèle du maréchal de Noailles, vint à bout de concilier les esprits; et l'union fut conclue entre l'Empereur, le roi de Prusse comme électeur de Brandebourg, le roi de Suède comme landgrave de Hesse, et l'électeur palatin. La résolution prise par Louis XV de se mettre à la tête de son armée de Flandre calma les inquiétudes sur le retardement du siége de Fribourg.

Mais le roi de Prusse, avant de s'engager en Allemagne, voulut s'assurer des dispositions de la France, et faire un traité particulier avec elle. Il avoit envoyé le comte de Rothenbourg dans cette vue. Noailles fut chargé de la négociation, parce qu'on manquoit de confiance pour le ministre des affaires étrangères, très-honnête homme, mais qui avoit le malheur de ne pas réussir dans cette partie. Le maréchal écrivit donc au roi de Prusse (10 avril) :

« Sire, c'est une des marques les plus honorables « que le Roi mon maître pouvoit me donner de sa « bonté et de sa confiance, que de me charger de « conférer avec M. le comte de Rothenbourg sur « l'objet de la négociation dont il est chargé de la « part de Votre Majesté. Je lui ai remis un mémoire « qui ne renferme que les principes généraux, sur « lesquels il me paroît que l'on pourroit traiter con-

« formément aux vues de Votre Majesté, et à celles
« du Roi mon maître.... Quel bonheur pour moi,
« sire, si je puis servir d'instrument à une union
« ferme et stable entre deux rois dont l'intelligence
« ne peut produire que les effets les plus solides,
« et dont tout concourt à cimenter pour jamais l'al-
« liance et l'amitié ! Combien de raisons particulières
« ne pourrois-je point alléguer à Votre Majesté, qui
« doivent me rendre d'autant plus sensible à l'hon-
« neur d'avoir part à un aussi grand ouvrage ! Mais
« je me renferme dans les bornes du silence, en sup-
« pliant Votre Majesté d'agréer mes hommages, et
« l'assurance du très-profond respect avec lequel je
« suis, etc. »

Dans le mémoire composé par le maréchal, et que Louis XV avoit approuvé, on proposoit au roi de Prusse l'union qui se négocioit à Francfort; on s'engageoit à presser l'Empereur de lui faire les cessions de Bohême qui seroient à sa convenance; on consentoit à un traité particulier d'amitié, d'alliance et de garantie réciproque, comme Rothenbourg l'avoit demandé.

La réponse de Frédéric (12 mai), écrite de sa main, fera connoître ses sentimens pour le maréchal.

« Monsieur, je ne saurois vous cacher la satisfac-
« tion que je ressens de ce que le roi de France vous
« a choisi pour être l'instrument qui va cimenter à
« jamais entre nous les liens de l'union la plus so-
« lide et la plus indissoluble. Je dois vous avouer
« que je remarque une différence sensible dans la
« façon dont s'explique un roi qui agit et qui voit

« soi-même, de ce qu'il fait lorsqu'il ne se fait en-
« tendre que par l'organe de ses ministres. Je ne puis
« qu'en tirer un augure favorable pour l'avenir.

« Il n'y a rien de plus capable d'établir une confiance
« parfaite entre nos cours, que la façon sincère et
« cordiale avec laquelle le roi de France s'explique
« envers moi. J'y répondrai toujours de mon côté;
« et il est sûr que ce doit être la base de toutes les
« grandes entreprises que nous méditons, puisqu'il
« convient moins à la guerre qu'en toute autre oc-
« casion de dissimuler l'exacte vérité, lorsque l'on
« doit régler des opérations les unes sur les autres,
« et que ce n'est pas du projet seulement, mais de
« l'exécution surtout, que dépendent les grandes
« choses que nous autres avons à faire. Je ne puis
« m'empêcher de vous dire, monsieur, à cette occa-
« sion, combien j'ai applaudi à la sagacité du plan
« que vous aviez conçu à Dettingen. Je puis vous as-
« surer que j'ai ressenti la douleur la plus amère, en
« voyant que le succès n'en a point été tel qu'on de-
« voit naturellement se le promettre.

« Je suis avec la plus parfaite estime, monsieur,
« votre très-affectionné ami,

« FRÉDÉRIC. »

Noailles, par ordre du Roi, conféroit secrètement avec Rothenbourg. Il représenta enfin que l'intervention des ministres étoit nécessaire pour conclure. Mais l'affaire ne pouvoit plus traîner en longueur. Frédéric ayant trouvé le mémoire du maréchal conforme à ses propres idées, envoya bientôt ses pleins pouvoirs, que Rothenbourg reçut le 22 mai. Louis XV

étoit parti pour l'armée. Le ministre prussien écrivit à Noailles, et lui demanda comment il pourroit s'y rendre. Ce voyage eût fait infailliblement transpirer le secret de la négociation, secret que le roi de Prusse exigeoit comme un point essentiel. Le maréchal jugea donc que le traité devoit se signer à Paris. On expédia des pouvoirs au cardinal de Tencin et au contrôleur général; car le ministre des affaires étrangères, Amelot, venoit d'être remercié (1).

Le roi de Prusse avoit fait quelques changemens au projet de traité qu'il avoit reçu de France. Nos ministres en furent inquiets, parce qu'il en pouvoit résulter des embarras dans la suite. Mais le temps pressoit. Noailles écrivit à Tencin qu'on laissoit à sa prudence et à sa dextérité de se rapprocher, autant qu'il seroit possible, des intentions du Roi. Le cardinal ne put rien gagner avec Rothenbourg, dont les ordres étoient précis. « Après tout, répondit-il au « maréchal, le point capital pour nous est de finir, « et de former une liaison avec le roi de Prusse..... « Nous serons souvent exposés à des éclaircissemens; « mais qui sera plus propre que vous à y remédier? » On signa le 5 juin.

Depuis le renvoi d'Amelot, Noailles se trouvoit chargé tout à la fois du commandement militaire et des affaires politiques. Il termina les grandes négo-

(1) Jean-Jacques Amelot de Chaillou avoit succédé, le 22 février 1737, à M. de Chauvelin; il fut disgracié, et reçut sa démission le 26 avril 1744. Il étoit de l'Académie française, et mourut le 7 mai 1749.

Après la disgrâce de M. Amelot, Louis XV administra lui-même quelque temps les affaires étrangères, qu'il se faisoit présenter par le maréchal de Noailles, par Du Theil, premier commis, et par le marquis d'Argenson. Ce dernier fut nommé ministre le 18 novembre 1744.

ciations qui étoient sur le tapis, sans qu'on s'aperçût à l'armée qu'il eût d'autre objet à suivre que ceux de la guerre. Ce fardeau devoit être accablant : il fut obligé de le soutenir jusqu'à la fin de la campagne.

L'entreprise projetée en vain contre l'Angleterre avoit rendu nécessaire un nouveau plan d'opérations. D'ailleurs la frontière du côté de l'Océan étoit en mauvais état; les Anglais pouvoient tomber sur Dunkerque; il auroit fallu laisser un corps de troupes considérable pour la sûreté de cette ville importante : avant de pénétrer chez l'ennemi, on devoit se garantir d'une invasion. Ces motifs, que Noailles expose au roi de Prusse dans un mémoire, avoient décidé Louis XV à porter ses forces de ce côté-là.

Son intention étoit de se mettre en campagne à la fin d'avril. Des pluies continuelles rendirent les terres impraticables : les troupes ne purent camper avant le 14 mai. On investit Menin le 18. Les pluies recommencèrent encore, et il fut impossible de battre la place avant le 31, quoique la tranchée eût été ouverte d'abord. Cette première expédition fit connoître au Roi les fatigues de la guerre : il anima les troupes par son courage à les supporter.

A peine Menin s'est-il rendu, que Noailles envoie des troupes investir Ypres. La Hollande avoit député le comte de Wassenaër pour faire des propositions. On connoissoit la mauvaise volonté de la République : on répondit avec fermeté, et l'on alla en avant.

Le comte de Saxe, devenu maréchal de France, commandoit une petite armée d'observation. Posté à Courtray, dont on s'étoit rendu maître, il écrit le 8 juin au maréchal de Noailles : « Je ne crois pas

« que les ennemis passent l'Escaut; mais, supposé « que j'eusse des avis certains qu'ils entreprennent « ce passage, voulez-vous que je reste ici, ou que je « passe la Lys? » Il écrit le 9 qu'ils sont les plus forts en infanterie; qu'il ne pourroit se servir que d'une partie de sa cavalerie, à cause de la nature du pays; qu'ainsi, supposé le passage de l'Escaut et la certitude d'être attaqué, il croit que le parti le plus sage est de mettre la Lys devant soi. « Vous me donnez la main, « dit-il; cette seule position en impose, et les enne- « mis n'oseront jamais entreprendre de passer cette « rivière. »

Noailles répond (10 juin), après avoir demandé les ordres du Roi, qu'on doit éviter par tous les moyens possibles de paroître se retirer aux approches de l'ennemi; qu'il va faire ses arrangemens pour le siége d'Ypres, de manière à pouvoir renforcer en cas de besoin le comte de Saxe de trente bataillons, et d'autant d'escadrons. « De votre côté, mon cher maréchal, « ajoute-t-il, vous devez vous occuper à choisir une « position avantageuse, fortifier votre camp, et for- « mer tous les obstacles qui seront possibles pour « arrêter les ennemis et leur en imposer. Je ne vous « en dirai pas davantage ce soir : il est onze heures, « et je suis depuis ce matin à cheval. J'ajouterai seu- « lement que la seule idée de vous voir rétrograder « inquiète le Roi. »

C'est ce qu'avoit pressenti le maréchal de Saxe. Il avoit déjà commencé un escarpement pour mettre Tournay hors d'insulte. Cet ouvrage fini, il pouvoit avec des renforts attaquer lui-même l'ennemi, et avoir toujours une retraite sous le corps de la place. En le

mandant à Noailles (11 juin), il ajoute : « Cela fait « une disposition certaine; car de livrer un combat « sans avoir de retraite que la rivière me paroît une « chose hasardée; et il faut autant que l'on peut, à « la guerre, faire en sorte d'en prendre ou d'en lais- « ser autant que l'on veut. »

Le même jour, Noailles lui répond : « J'approuve « et j'applaudis aux dispositions que vous avez faites, « et que vous vous proposez de faire. Vous pouvez « demander hardiment tout ce qui vous sera néces- « saire, et vous serez servi comme vous méritez de « l'être. » Il lui suggère de nouveaux expédiens; il lui annonce un renfort; il assure qu'il se mettra en état de le joindre pendant le siége même d'Ypres, pour *faire repentir ces messieurs de passer des rivières à côté de nous;* il lui conseille enfin de répandre sourdement, *et en confiant le secret à quelque indiscret (ce dont il ne manque pas dans nos armées),* que le Roi a ordonné de fortifier Courtray, afin d'y placer un dépôt, son intention étant de se porter le long de la Lys vers Gand.

Telles étoient l'union et la confiance mutuelle des deux maréchaux. Incapables de jalousie, ils ne respiroient que la gloire de bien servir. Noailles regardoit le comte de Saxe comme supérieur à tous les généraux de son temps; et celui-ci regardoit toujours Noailles comme son maître, demandoit ses avis, s'empressoit à seconder ses desseins. Tous deux pleins de zèle pour Louis XV, ils vantoient ses premiers exploits avec une sorte d'enthousiasme. Le Français en écrivoit des merveilles au roi de Prusse. Le Saxon s'exprimoit ainsi dans une lettre (4 juin) au ministre

du roi de Pologne en Hollande : « Le Roi prend un « furieux goût à ce métier-ci, et il me semble qu'il « n'a jamais si bien connu sa puissance. Effective- « ment c'est un beau spectacle, pour un jeune mo- « narque que la chasse a endurci à la fatigue, de se « voir le maître d'ordonner à une nation vigoureuse, « ardente à lui plaire, et, plus que cela, à laquelle « il veut plaire. Le cardinal défunt a éloigné le plus « qu'il a pu ces objets, propres à allumer l'ambition « d'un monarque ; mais les ennemis de la France ont « eu l'imprudence de la réveiller. Il seroit heureux « pour les peuples qu'une prompte paix vînt éteindre « ce feu, qui ne peut que croître en l'irritant. » Cette lettre, dont le maréchal de Saxe envoya copie à son collègue, mérite d'être citée ; car l'amour de la paix est un prodige dans les héros.

Cependant Noailles mettoit tous ses soins à faciliter au Roi la prise d'Ypres. En examinant la place, il reconnut un endroit, à soixante toises du glacis, où l'on pourroit s'avancer sans être aperçu. On avoit projeté de faire la principale attaque d'un autre côté ; mais le célèbre Vallière, qui commandoit l'artillerie, et qu'il mena visiter cet endroit à la demi-portée du fusil, convint avec tous les ingénieurs que c'étoit par là qu'on devoit la faire. On eut l'obligation de la découverte au marquis de Beauvau, homme distingué par plusieurs genres de mérite. Le maréchal ne manqua pas de lui en faire honneur auprès du Roi (1). Son amitié pour Beauvau le rendit plus sensible que tout autre à la perte d'un si bon officier, qui, blessé à mort dans le chemin couvert, dit à ses soldats :

(1) Le maréchal de Noailles au Roi, 9 et 11 juin. (M.)

« Mes amis, laissez-moi mourir, et allez combattre. »

Le Roi attendoit avec impatience le moment de paroître au siége. « Je m'en rapporte bien à vous et « à ceux que vous avez consultés, écrivit-il à Noailles, « sur le choix du côté de l'attaque d'Ypres. Vous fe- « rez très-bien de prendre vos arrangemens en con- « séquence, et au plus vite, car le beau temps le de- « mande à cor et à cri; et quoiqu'il fasse très-beau « et bon ici (à Lille), je suis prêt à partir aussitôt que « ma présence pourra être de la plus petite utilité. » Il partit le 17 juin, et la place se rendit le 26.

Voici un trait qui peut servir d'instruction. Le maréchal, attentif à tous les moyens d'exciter et de produire les talens, avoit assemblé le corps du génie au sujet du plan d'attaque; il avoit demandé les avis en commençant par les plus jeunes, et exigeant que chacun donnât les motifs de son sentiment. Il écrivit ensuite au Roi (13 juin) : « Je n'y aurois désiré que la « présence de Votre Majesté, dans la persuasion que « rien n'est plus utile pour un roi que de se faire « rendre compte directement de ce qui concerne son « service, et qu'en même temps rien n'est plus propre « à exciter l'émulation. Ce sentiment, à la vérité, « sire, ne s'accorde pas toujours avec la politique. » Il parle sans doute de la politique des ambitieux, dont le grand art est d'éloigner du trône les bons conseils, pour disposer de tout au gré de leurs intérêts et de leurs caprices.

D'un autre côté, le roi de Prusse, quoique très-disposé à remplir ses engagemens, étoit retenu par des cabales de la cour de Russie, qui pouvoient rompre ses mesures. Il envoya au maréchal de Noailles un

mémoire sur cet objet, en le priant de le donner à Louis xv, et de l'assurer qu'il pouvoit avoir des alliés plus puissans, *mais qu'il n'en auroit jamais de plus fidèles, de moins envieux, ni de plus attachés à sa véritable gloire, que lui.* « L'état d'incertitude, ajou-« toit-il, où le doit mettre ma conduite le surprendra « peut-être : mais vous devez savoir que les objets « s'affoiblissent toujours dans l'éloignement, et ma « conduite sera justifiée dans tous les cas.... Je bénis « mille fois le Roi votre maître de la résolution qu'il « a prise de se mettre à la tête de ses troupes. Il n'en « falloit pas moins pour rétablir la discipline perdue « dans vos troupes, et pour rendre l'audace au sol-« dat. Ses ennemis, qui sont en grand nombre, com-« mencent à le craindre et à le respecter; et je suis « pleinement persuadé que plus il mettra de la vi-« gueur et du nerf dans ses opérations, plus tôt les al-« liés seront obligés de chanter la palinodie. Les Hol-« landais me reviennent comme les grenouilles dans « la fable : ils avoient une bûche pour roi durant le « ministère du cardinal; ils ont assez importuné les « dieux pour qu'ils méritent une cigogne. Personne « ne fait plus de vœux pour la prospérité de vos armes « que j'en fais. S'il ne tenoit qu'à moi, vous auriez « pris vingt villes cette campagne, et gagné trois ba-« tailles. Je vous prie en mon particulier, mon cher « maréchal, de me croire, avec la cordialité et l'estime « la plus parfaite, etc. » (*Lettre du roi de Prusse, 28 juin.*)

Dans une autre lettre (du 8 juillet) : « Je vous félicite « sur vos progrès en Flandre, dit le roi de Prusse. « Si l'armée des alliés ne se fortifie pas plus considé-

« rablement que l'envoi des troupes anglaises qui « passent, vous pouvez encore faire de la bonne be« sogne ; car il faut pousser sa pointe tant que la for« tune nous rit. Je regrette beaucoup M. de Beau« vau, qui étoit d'une trempe à faire un excellent « officier. J'ai oublié de vous dire qu'averti, comme « je le suis, de l'indiscrétion de la cour impériale, je « ne trouve plus nulle sûreté à communiquer avec « elle ; et que si le roi de France le trouve bon, nous « ferons désormais nos affaires entre nous, et on « n'en donnera part à l'Empereur qu'au moment de « l'exécution. »

Avec cette politique vaste, profonde, active, prévoyante, avec tant de forces et d'argent, Frédéric conduisant lui-même ses affaires comme ses armées, devoit jouer un des plus grands rôles de l'Europe. Il envoya un mémoire (28 juin) sur les opérations de la campagne, où il proposoit un moyen de finir promptement la guerre : c'étoit que la France attaquât l'électorat de Hanovre, lorsqu'il obligeroit le prince Charles à venir défendre la Bohême et la Moravie. Le roi d'Angleterre, qui aimoit ses Etats d'Allemagne plus que tout le reste, ne manqueroit pas alors, selon lui, de parler de paix ou de neutralité ; et la reine de Hongrie perdroit tout à coup ses principales ressources, qu'elle tiroit de la Bohême, de la Bavière, et des subsides d'Angleterre.

Noailles voyoit aussi les choses en grand, et étoit fait pour les résolutions courageuses. La prise d'Ypres, en sept à huit jours de tranchée ouverte, annonçoit une campagne terrible pour les ennemis. Bientôt maître de la Knoque, il alla reconnoître Furnes ; le

comte de Clermont, prince du sang, fut chargé du siége de cette place, et l'ajouta aux conquêtes de Louis XV. On triomphoit d'un côté, mais la France fut en péril de l'autre.

Le prince Charles de Lorraine, avec environ soixante mille hommes, se disposoit à passer le Rhin, et à pénétrer dans le royaume. Le maréchal de Coigny le contenoit par sa position, depuis Lauterbourg jusqu'à Oppenheim. Les troupes impériales, sous les ordres du maréchal de Sekendorff, étoient retranchées sous Philisbourg. Un mouvement du prince Charles engagea Coigny à se faire joindre par ces troupes. Mais le prince n'en réussit pas moins dans son projet : il surprit un passage entre les postes des Impériaux, au commencement de juillet; il passa le fleuve sans résistance; et Coigny n'eut d'autre parti à prendre que de se retirer sous Weissembourg, dans les lignes de la Loutre, afin de couvrir la frontière.

Ce malheur vint sans doute en grande partie de l'extrême misère et du mécontentement de l'armée bavaroise, où Sekendorff avoit contre lui une faction acharnée de gens qui ne savoient rien, qui le décrioient sans ménagement. Le comte de Saint-Germain (1), alors officier général au service de l'Empereur, et dont Chavigny vantoit les talens, soit pour les armes, soit pour les affaires, écrivant à ce ministre (11 juillet) l'état des choses, assuroit que la faute tomboit uniquement sur les subalternes, nulle-

(1) *De Saint-Germain :* Louis Robert, comte de Saint-Germain, fut fait secrétaire d'Etat de la guerre en 1775, et quitta le ministère en 1777. Des Mémoires ont été publiés sous son nom. Les réformes qu'il exécuta pendant son administration lui firent beaucoup d'ennemis.

ment sur les chefs. « Je suis persuadé, dit-il, que « presque tout le monde écrira et contre M. de Coigny « et contre M. de Sekendorff : c'est la coutume de « toutes les armées qui n'ont pas des succès brillans, « et il est ordinaire à tous les officiers qui ne sont pas « du secret d'être mécontens..... Je ne me suis mêlé « dans rien, parce qu'à mon ordinaire je n'ai donné « aucuns conseils, et je me contente d'exécuter le « mieux qu'il m'est possible ce qui m'est confié. »

On venoit de réparer sinon le mal, du moins la honte, en chassant les ennemis des lignes de Weissembourg le 5 du mois. Les Bavarois s'étoient signalés dans cette action, *une des plus fières*, selon le même officier général, *et des plus vigoureuses qui se fussent passées depuis long-temps*. Par là on se rouvrit la communication avec l'Alsace, on réprima l'audace des Autrichiens; mais on ne pouvoit les empêcher de faire des courses. Coigny fut même forcé de leur abandonner Hagueneau, et le roi Stanislas se retira de Lunéville, où il n'étoit plus en sûreté.

A la première nouvelle de l'irruption, le roi de Prusse prend un parti digne de son courage. Il écrit à Louis XV, le 12 juillet :

« Monsieur mon frère, j'apprends que le prince « Charles a pénétré en Alsace : ceci me suffit pour « déterminer mes opérations. Je serai en marche à « la tête de mon armée le 13 d'août, et devant Prague « à la fin du même mois. Je passe sur bien des con- « sidérations, et je m'engage peut-être dans un pas « assez périlleux : mais je veux donner des marques « à Votre Majesté de l'attachement et de l'amitié que « j'ai pour elle. Je regarde dès ce moment ses inté-

« rêts comme les miens, persuadé qu'elle en agira de « même avec moi, et surtout qu'aucune considéra- « tion particulière ne pourra l'obliger à m'abandon- « ner dans une guerre que j'entreprends en grande « partie pour ses intérêts et pour sa gloire.

« Dans la situation où je me trouve, je dois plus que « jamais parler franchement à Votre Majesté, nos in- « térêts étant plus liés et plus indissolubles que ja- « mais. Elle sent assurément que tout notre système « est fondé sur trois grands coups qu'il faut frapper « pour ainsi dire en même temps, dont le premier « est l'invasion de la Bohême et de la Moravie; le se- « cond, la marche des troupes impériales et fran- « çaises le long du Danube en Bavière; et le troisième, « que je regarde comme l'article principal, est l'envoi « d'un corps de troupes dans le pays de Hanovre. Je « compte sûrement sur ces deux derniers points, « sans quoi je l'avertis d'avance que toute notre be- « sogne est perdue.

« Je dois représenter encore à Votre Majesté qu'il « dépendra en grande partie, du choix qu'elle fera de « ses généraux, du succès qu'auront ses entreprises. « Tous nos alliés sont prévenus en faveur du maré- « chal de Belle-Ile, et c'est un grand point pour con- « cilier les esprits : s'il recevoit le commandement « de l'armée, et qu'on lui fournît à temps ce dont il « peut avoir besoin, je suis persuadé que le service « de Votre Majesté en iroit mieux; et si le maréchal « de Saxe, ou quelqu'un de bien déterminé, étoit « chargé de l'expédition de Westphalie, cela n'en « iroit que plus rondement. Je demande pardon à « Votre Majesté de la liberté avec laquelle je lui parle;

« mais je l'assure que si j'étois payé pour être assis
« dans son conseil, je ne parlerois pas autrement :
« car, pour dire vrai, il vous faut à la tête de vos ar-
« mées des généraux capables de soutenir la disci-
« pline à la rigueur; et Votre Majesté ne trouvera pas,
« hors le maréchal de Noailles, des sujets plus pro-
« pres pour remplir cet objet que ceux que je viens
« de lui proposer.

« Je dois ajouter encore que la plus grande partie
« des mauvais succès que ses troupes ont eus en Ba-
« vière sont venus de ce que l'on vouloit agir défen-
« sivement sur les frontières d'un pays ennemi : cela
« engage toujours celui qui se réduit à la défensive
« d'être attentif à trop d'objets, et laisse le champ
« libre à son ennemi de former les projets les plus
« audacieux, et de les exécuter. Il vaut toujours
« mieux agir offensivement, quand même l'on est
« inférieur en nombre : souvent la témérité étonne
« l'ennemi, et donne lieu à remporter des avantages
« sur lui. C'est ainsi que le grand Condé, M. de Tu-
« renne, M. de Luxembourg et M. de Catinat ont
« agi; et c'est en agissant pour la plupart du temps
« offensivement qu'ils ont acquis cette gloire immor-
« telle aux troupes françaises, et pour eux une ré-
« putation au-dessus du temps et de l'envie. Il ne
« dépendra que de Votre Majesté de remettre les
« choses sur le même pied : elle nous a donné des
« échantillons de ce que peut un prince éclairé et
« sage à la tête de ses troupes. Qu'elle ordonne à ses
« généraux de battre partout ses ennemis, et ils se-
« ront battus. Mais il me semble que je m'émancipe
« trop, et que j'entre dans un détail duquel Votre

« Majesté me donne des leçons. J'espère qu'elle ex-
« cusera mes libertés en faveur de la pureté de mes
« intentions, et qu'elle ne doutera point, après les
« preuves que je vais lui donner, de l'attachement
« avec lequel je suis, monsieur mon frère, de Votre
« Majesté, le bon frère et allié. »

Le roi de Prusse écrivit de sa main (12 juillet) au maréchal de Noailles une lettre encore plus longue, où il insistoit sur les mêmes choses. Il y ajoutoit cette réflexion judicieuse : « La meilleure économie d'un
« grand prince est de dépenser l'argent à propos, et
« de ne le point ménager dans les grandes occasions.
« Si le cardinal de Fleury en avoit usé ainsi, et qu'il
« n'eût pas voulu, par un esprit d'économie déplacé,
« ménager les revenus du roi de France l'année 41
« et 42, je ne veux point être honnête homme, ou
« la reine de Hongrie étoit perdue ; et la durée de la
« guerre fait qu'il en a coûté à présent le triple et le
« quadruple au Roi votre maître. » Noailles avoit toujours pensé de même, quoique fort éloigné des dépenses inutiles à l'Etat.

A la nouvelle de l'invasion du prince Charles, Louis ne balança point à voler au secours de ses provinces. Il laissa en Flandre environ soixante mille hommes au maréchal de Saxe, et quarante mille dans les places, depuis la mer jusqu'à la Meuse : il se mit en marche avec le reste de ses troupes. Sa réponse au roi de Prusse, qu'il écrivit en chemin, annonce une résolution inviolable d'agir pour ses alliés plus que pour lui-même. Noailles étoit chargé d'expliquer les projets, les arrangemens, et s'en acquitta de la manière la plus satisfaisante.

Il marque à Frédéric que la discipline est parfaitement rétablie dans les troupes françaises; que si le prince Charles attend l'armée, on tâchera de ne pas lui laisser passer le Rhin sans perte; qu'on passera le fleuve à sa suite, et qu'on mettra l'Empereur en état de rentrer bientôt en Bavière; que tous les ordres sont donnés et toutes les mesures prises; que le maréchal de Belle-Ile, conformément aux désirs du roi de Prusse, commandera le corps qui doit joindre l'armée impériale; que tandis qu'elle s'avancera, on fera le siége de Fribourg; qu'aussitôt après la fin de ce siége une partie des troupes ira prendre des quartiers dans l'électorat de Mayence, et même dans celui de Cologne; et qu'on ne perdra point de vue le projet sur celui de Hanovre. Toutes ses lettres confirmoient l'idée que ce grand prince avoit de lui.

Il devance Louis, arrive à Metz le 28 juillet, confère avec le maréchal de Belle-Ile, qui en étoit gouverneur; rend témoignage des bonnes dispositions qu'il a faites pour la subsistance des troupes; prie le Roi (29 juillet) d'abandonner à Belle-Ile et à Coigny le soin des détails, afin d'entretenir la paix et l'union, que la jalousie d'autorité trouble si souvent. Il le prévient en même temps sur la nécessité de se débarrasser des gros équipages, également dangereux par la consommation, et nuisibles au mouvement des armées. Le Roi répondit sur cet article (31 juillet): « Je sais me passer d'équipages; et s'il le faut, l'é-« paule de mouton des lieutenans d'infanterie me « nourrira parfaitement. »

Un autre article, sur lequel Noailles eut moins de satisfaction, l'intéressoit vivement pour la gloire des

armes françaises. Coigny, désespérant de pouvoir se soutenir sur la Loutre, vouloit se retirer sous Strasbourg. Ce parti étoit humiliant, et pouvoit entraîner des suites funestes : Noailles n'en voyoit point la nécessité, il en craignoit les conséquences. La communication avec la Lorraine et les Evêchés, par conséquent avec les renforts qui arrivoient, alloit être perdue : en abandonnant le passage de Saverne, on devoit s'attendre que l'ennemi s'empareroit de cette ville; que le prince Charles, s'avançant entre Strasbourg et le détachement des troupes de Flandre, seroit partout supérieur, et pourroit former des entreprises à son gré. C'est ce qu'il représenta fortement au maréchal de Coigny : il lui envoya même M. de Crémilles pour appuyer ses raisons(1); il l'exhortoit, en cas qu'il ne pût absolument rester dans son poste, à se retirer du côté des montagnes, et non sous Strasbourg, parce qu'alors la communication ne seroit point rompue. Coigny, tout brave qu'il étoit, persista dans son sentiment après avoir tenu un conseil de guerre, et alla camper à Bischen.

Mais il éprouva ce qu'on lui avoit prédit : Saverne fut occupé sur-le-champ par les Autrichiens. Alors il quitta son camp de Bischen, pour défendre, comme on le lui avoit conseillé, la gorge des montagnes.

Le maréchal de Noailles n'avoit pu s'empêcher d'écrire au Roi combien il lui paroissoit étrange qu'un général, qui devoit recevoir dans dix ou douze jours un renfort si considérable, se mît par sa position hors d'état de le recevoir : il souhaitoit qu'on lui envoyât des ordres pour l'en empêcher. Le caractère indulgent et

(1) Instruction pour M. de Crémilles, du 29 juillet. (M.)

facile de Louis XV se découvre bien dans sa réponse (31 juillet) : « Vous deviez être sûr que M. de Coi-« gny se retireroit sous Strasbourg, l'ayant toujours « mandé, ayant assemblé un conseil pour cela, et ne « pouvant subsister ailleurs, à ce qu'il dit. Et il faut « que ce soit cette dernière raison qui l'ait déterminé « à ce parti-là, car tout y étoit contraire; et je ne « présume pas assez mal de mon prochain pour croire « qu'en ce moment-ci, où j'arrive en personne avec « un gros détachement pour me joindre à lui, d'au-« tres raisons puissent y avoir eu part. Pour ce qui « est de l'ordre (s'il s'est retiré sous Strasbourg, et « que le prince Charles soit en force entre nous « deux) de remarcher en avant, il me fait un peu de « peine; car c'est précisément le contraire de ce que « vous lui avez fait mander, de ne point hasarder « d'action jusqu'à notre jonction. Je vous l'envoie « pourtant; car vous et M. de Belle-Ile devez en sa-« voir plus que moi sur pareilles choses. »

Noailles eut soin d'avertir Coigny que l'ordre du Roi de se rapprocher de Phalsbourg ne devoit pas se prendre littéralement; que c'étoit une de ces occasions où il falloit se décider pour le bien du service, en écartant tous les motifs personnels; que s'il avoit quelque scrupule à cet égard, il le prenoit sur lui. Il craignoit une marche téméraire; il recommandoit de ne rien entreprendre de trop hasardeux; il annonçoit qu'on chercheroit, en cas de besoin, d'autres moyens de se joindre. Ces inquiétudes cessèrent quand on sut la nouvelle position de Coigny, et on ne pensa plus qu'à chasser les Autrichiens.

Le Roi arrive à Metz le 4 août. Peu de jours après,

il y eut les premières atteintes d'une maladie qui fut pour lui l'époque la plus glorieuse, puisqu'elle remplit de consternation toute la France, et fit éclater l'amour d'un peuple innombrable pour sa personne (1). Noailles étoit déjà en marche. Tandis que les troupes s'assemblent à Schelestadt, il va le 9 conférer avec Coigny. Ces deux maréchaux agirent de concert, comme si le monarque eût été présent.

Il étoit impossible que sa maladie n'apportât quelque retardement aux opérations. Cependant on s'aperçoit bientôt de l'ardeur qui anime les Français. Le duc d'Harcourt commandoit à Phalsbourg un corps séparé : il attaque le 13 le général Nadasti à Saverne, et il met en fuite les ennemis. Le prince Charles ayant fait marcher une partie de son armée, Harcourt se retire en bon ordre, après avoir rasé les retranchemens des Autrichiens. Le prince repasse la Sorn : on se dispose à le resserrer vers le Rhin.

Toutes les troupes venues de Flandre avoient marché en deux jours de Schelestadt, pour se mettre à portée de Strasbourg. Elles occupent le camp de Bischen le 17 : Coigny vient se camper à leur gauche, et l'armée impériale arrive au même endroit.

Les ennemis étoient à trois lieues de là, sur les hauteurs de Brumpt. On ne pouvoit aller directement

(1) Tous les poëtes du temps, Voltaire, Racine fils, Destouches, Piron, l'abbé de Bernis, de La Bruère, Pesselier, Tanevot, Bret, Roy, Fréron, La Noue, La Chaussée, etc., etc., chantèrent la convalescence du Roi et la joie de la France. Ces poésies furent recueillies en un volume in-8°, imprimé à Paris en 1745.

La victoire de Fontenoy et les conquêtes de Louis XV excitèrent un long enthousiasme, et furent célébrées par toutes les muses contemporaines.

à eux : on fait des dispositions pour les tourner, et pour se ménager l'occasion de les combattre. Le 20, on passe la Sorn vis-à-vis de Hochfeldt. On s'attendoit à une action : on se met en bataille, on s'avance sur le corps de Nadasti, composé de cinq à six mille hommes de troupes légères; mais on ne peut le joindre. Enfin on gagne les hauteurs de Brumpt. Les Autrichiens les abandonnent sans combat, et se retirent au-delà de la Moutre. On fait partir le 22 trois détachemens, pour attaquer s'il est possible leur arrière-garde, et couvrir la marche de l'armée.

Le lendemain, on force les retranchemens de Suffelsheim, on se prépare à l'attaque d'Augueheim : mais les ennemis abandonnent ce village, après y avoir mis le feu. On marche en avant, jusqu'à un ruisseau qui coule dans un ravin à travers des prairies marécageuses. On se propose d'y attendre la pointe du jour, car la nuit commençoit. Tout à coup l'ennemi fait une décharge générale : nos troupes y répondent. Le grand feu dans l'obscurité effraie les chevaux, qui étoient en assez grand nombre sur la chaussée, à la suite des maréchaux de Noailles et de Coigny : ils se culbutent avec les cavaliers, ils se précipitent, et mettent le désordre dans quelques rangs. Tout fut bientôt réparé. Les grenadiers avoient été inébranlables : on les voit franchir le ruisseau, ensuite un second fossé défendu par un retranchement; passer sur les poutrelles d'un pont dont l'ennemi avoit ôté les madriers; emporter deux espèces de redoutes qui défendoient le pont; mettre leurs fusils en bandoulière, parce qu'ils étoient trop serrés pour se servir de la baïonnette; fondre le sabre à la main sur les

grenadiers ennemis, les dissiper, les poursuivre. Ce combat ne finit qu'à dix heures du soir : trois heures de plus auroient assuré une victoire complète.

On se rangea sur le champ de bataille, dans l'espérance de remporter un plus grand avantage le lendemain. Mais les Autrichiens se retirèrent toute la nuit à travers des bois et des marais; ils repassèrent le Rhin, et mirent le feu à deux ponts qu'ils y avoient. Une partie de leurs grenadiers n'ayant pas eu le temps de passer le fleuve, se répandirent dans les bois. De peur qu'ils ne fussent massacrés, on promit des récompenses aux paysans qui les arrêteroient prisonniers. Le prince Charles se préparoit depuis longtemps à la retraite : il avoit eu le temps de mettre les bagages en sûreté.

Noailles, dans la relation qu'il envoya au roi de Prusse (premier septembre), fait l'éloge des troupes françaises par le simple exposé des faits. Elles marchèrent en un jour de Brumpt à Haguenau et Bischwiller, de là à Drusenheim, à Augueheim, et encore plus loin; elles n'eurent pas même le temps de manger : les détachemens furent plus de trente heures dans cette situation; et loin que les soldats murmurassent, ils soutinrent la fatigue avec joie, dans l'idée qu'ils alloient combattre. Toute l'armée passa bientôt le Rhin sans obstacle.

Le roi de Prusse, craignant toujours qu'on n'agît trop mollement, avoit envoyé depuis peu le maréchal de Schmettau auprès de Louis xv, pour lui expliquer son plan d'opérations, et surtout pour lui faire sentir la nécessité d'opérer avec vigueur. Il l'annonça au maréchal de Noailles (29 juillet), et lui recom-

manda (tant il étoit impénétrable dans ses desseins politiques) de ne point parler à ce Prussien de l'alliance entre les deux couronnes : « Il n'est instruit « que des opérations, dit-il, et je ne veux point qu'il « soit informé du reste ; » sans doute parce qu'il se défioit de l'indiscrétion de sa langue.

Si Schmettau avoit voulu se rendre à l'armée, comme Noailles l'y invita instamment, il auroit vu qu'on ne pouvoit avoir dans les conjonctures plus de vigueur ni de célérité. Il voulut rester à Metz ; et là, se livrant à son imagination bouillante, il supposa qu'on devoit détruire l'armée du prince Charles ; il enfanta des projets chimériques, il cria qu'on avoit perdu dix jours dans l'inaction ; il écrivit à Sekendorff une lettre extrêmement vive, où Noailles n'étoit point épargné, et dont il se répandit des copies ; il compromit témérairement le comte d'Argenson et le maréchal de Belle-Ile, comme ayant approuvé ses idées : enfin ses discours et ses écrits ne pouvoient produire que du mal.

C'est sur quoi Noailles ouvrit son cœur au roi de Prusse (premier septembre) : « Tandis que j'avois la « douleur, sire, de savoir mon maître dangereuse- « ment malade ; que j'en étois éloigné ; que, dans « une circonstance aussi critique, on m'avoit confié « le commandement de son armée principale ; que « je ne négligeois rien pour remplir toutes les vues « que le Roi s'étoit proposées tant par rapport à la « sûreté de son royaume que par rapport au service « de ses alliés, il m'est revenu que le maréchal de « Schmettau m'accusoit de lenteur, et en quelque « manière de manquer à ce que je devois aux inté-

« rêts de mon maître et à ceux de ses alliés..... Je
« ne cherche point, sire, à rendre les avantages remportés sur le prince Charles plus considérables qu'ils ne le sont. Il a repassé le Rhin avec honte et avec perte : chaque jour le confirme, par beaucoup de circonstances qu'il seroit trop long de rapporter à Votre Majesté. Trois heures de jour de plus, son armée auroit été perdue. L'armée du Roi a fait pour la combattre une marche dont il y a peu d'exemples; et le moment où l'on a attaqué les ennemis pour le second combat du jour (à neuf heures du soir) suffit pour faire connoître avec quelle intention et quelle volonté on marchoit à eux. Le journal que j'envoie à Votre Majesté lui démontrera qu'il n'y a pas eu un jour de perdu.

« Il n'est pas de la prudence, sire, de censurer les manœuvres de guerre, lorsqu'on est éloigné des lieux où elles se passent; et il seroit injuste de révoquer en doute la droiture de mes intentions.

« Qu'il soit permis à un homme qui sert depuis cinquante-deux ans, qui doit avoir quelque expérience, et qui s'intéresse véritablement à la grandeur et à la gloire de Votre Majesté, de la mettre en garde contre des imaginations de guerre dans lesquelles on ne pèse ni les avantages ni les inconvéniens d'un projet, où l'on se laisse séduire par les apparences du grand et du vaste, où l'on ne combine ni les mesures ni les moyens, et d'où il résulte que l'on se précipite dans les plus grandes difficultés et les plus grands dangers, en croyant n'entreprendre rien que de possible et de facile.
« Ces imaginations sont bien différentes du vrai gé-

« nie de guerre, qui est réfléchi, qui connoît des « principes et des règles, et qui sait que ce n'est « qu'avec une extrême circonspection qu'on se ga- « rantit des écarts d'un zèle et d'une ardeur incon- « sidérés. »

Schmettau avoit écrit une lettre d'excuses à Noailles; et le roi de Prusse ne tarda point à reconnoître ni à déclarer qu'on ne pouvoit rien faire de plus en Alsace que ce qui avoit été fait. Ce prince exécutoit ponctuellement sa promesse. Il se mit en marche au temps marqué; il ouvrit la tranchée devant Prague la nuit du 9 au 10 septembre. « Prague ne tiendra que « peu de jours, écrivit-il au maréchal (10 septembre): « il seroit à souhaiter que vous autres Français rem- « plissiez aussi religieusement ce dont nous sommes « convenus ensemble, que cela se fera du côté des « Prussiens. » Ses inquiétudes étoient sans doute entretenues par les lettres de Schmettau.

Après la retraite de l'armée autrichienne, Noailles lui envoya M. Du Mesnil, brigadier, homme délié et actif, qu'il avoit déjà employé dans quelques affaires. Il le chargea de rendre compte au roi de Prusse des opérations qu'on venoit d'exécuter, et d'apprendre d'une manière précise quelles étoient ses intentions sur celles de l'armée impériale. Les instructions qu'il lui donna, datées du premier septembre, contenoient tous les éclaircissemens qu'on pouvoit souhaiter, avec toutes les preuves d'un vrai zèle pour la cause commune.

Du Mesnil arriva le 13 septembre au camp de Prague, trois jours avant que le roi de Prusse entrât dans cette ville, dont la garnison fut prisonnière de

guerre. Quoique prévenu sur la difficulté de lui répondre, il se trouva embarrassé par ses questions et ses discours. Ses plaisanteries sur quelques-uns de nos généraux, en présence de tout le monde, auroient interdit un homme moins accoutumé aux situations épineuses : Du Mesnil se contint. Le roi de Prusse insistant, et lui disant, *Voilà vos généraux, répondez, parlez* : « Sire, répondit-il, nous sommes « dans l'usage en France de respecter le choix du « Roi notre maître, lorsqu'il a honoré quelqu'un de « sa confiance, et du commandement de ses armées. » Quant au maréchal de Noailles, Frédéric n'en parla qu'avec considération en public, qu'avec estime et confiance en particulier. Il voulut néanmoins sonder l'envoyé sur son caractère, et il en reçut cette réponse : « Tout Français bon citoyen doit le respec- « ter; celui qui le connoît, et qui a le bonheur de « vivre souvent avec lui, doit l'aimer; celui qui, « comme moi, lui a beaucoup d'obligations, doit lui « être attaché ; et je m'en fais honneur et gloire. » Je rapporte ces discours d'après le mémoire de Du Mesnil : on le soupçonnera peut-être de l'avoir écrit en courtisan.

Ce ne fut que le lendemain de la reddition de Prague qu'il eut une audience particulière. Elle dura trois heures : tous les objets de sa mission y furent discutés. Il présenta deux mémoires qu'il étoit chargé de remettre. « Voilà du Noailles, dit plusieurs fois le « roi de Prusse en les lisant; » et il approuva ce qu'ils contenoient, en particulier le projet de faire marcher l'armée impériale par la rive droite du Danube. Les discours de Schmettau ne furent pas oubliés : le Roi

les blâma sans détour, assura que le maréchal de Noailles auroit lieu d'être content; qu'il comptoit entièrement sur sa probité; qu'il espéroit de ses talens et de son zèle qu'on pousseroit l'affaire avec vigueur, et qu'on s'en tireroit glorieusement. Il ajouta : « Je le « plains de ce qu'il a fréquemment à souffrir des fri-« ponneries de votre cour; mais il ne faut pas que « cela le dégoûte. » De là il s'étendit sur les cabales, sur les inconvéniens qui en résultent : intrigues, tracasseries d'hommes et de femmes, galanteries qui occasionent de grandes et de petites choses. Il savoit des détails sur tout le monde, sur Du Mesnil lui-même, qui en fut singulièrement étonné.

Frédéric témoigna pour Louis XV beaucoup de confiance, d'estime, d'attachement et de respect. Il s'applaudissoit de faire avec lui, avec l'Empereur et le roi d'Espagne, une alliance capable d'imposer à toute l'Europe. « Je suis bien aise, dit-il, de remplacer les « Suédois, qui étoient autrefois les alliés favoris de « la France : à présent c'est un corps sans ame. Pour « moi, j'en ai une, et l'on en sera content. » Il ne parloit que de détruire bientôt *le fantôme de la maison d'Autriche;* il vouloit qu'on se hâtât de finir, surtout qu'on eût grand soin de réparer et de fortifier les troupes de l'Empereur; il conservoit toujours quelque méfiance, et ne dissimula point que si l'on manquoit à ce qui lui étoit promis, si l'on ne se mettoit pas en état de pousser vigoureusement la guerre, il ne seroit point embarrassé, et qu'il sauroit bien prendre son parti.

Aux longs mémoires du maréchal de Noailles, le roi de Prusse fit seulement deux apostilles, ne trou-

vant rien à y relever. Par l'une, il rectifioit sa propre idée d'envoyer un corps de troupes françaises contre l'électorat de Hanovre : « Je crois, dit-il, que la des-
« tination du corps du Bas-Rhin doit être de causer
« beaucoup d'appréhension au roi d'Angleterre, sans
« frapper le coup effectivement; car si l'on commet-
« toit quelques hostilités dans le pays de Hanovre,
« on donneroit à la Russie et au Danemarck beau jeu
« de se mêler de cette guerre; et mon avis est qu'il
« faut plutôt diminuer le nombre de nos ennemis que
« l'augmenter. » Par l'autre apostille, il représentoit la nécessité de rétablir incessamment l'armée impériale, et de former des magasins, de manière que tout fût prêt au mois de mai. « Car le grand avantage, dit-il
« encore, à l'espèce de guerre que nous faisons est
« pour celui qui remue le premier. Il oblige l'ennemi
« à se régler sur lui; et qui peut à la guerre réduire
« son ennemi à cette nécessité a gagné toute la cam-
« pagne. »

Ce héros, d'un génie extraordinaire, d'une imagination ardente, d'une prodigieuse activité, capable des plus profondes réflexions comme des coups les plus hardis, plein de confiance en lui-même, fier de ses armées, que rien n'égaloit pour la discipline, ambitieux de puissance autant que de gloire, déclara enfin qu'il alloit se porter à Budweis et Thabor; qu'il se dirigeroit ensuite sur les mouvemens des Autrichiens; qu'il désiroit que le prince Charles vînt à lui; qu'il marcheroit au devant; qu'il vouloit lui livrer bataille, et lui tuer vingt mille hommes. L'événement ne répondit pas à ces magnifiques espérances.

D'un autre côté, Louis XV guérissoit, et devoit bien-

tôt se préparer à de nouvelles expéditions. Il écrivit le 30 août au maréchal de Noailles, qui lui avoit demandé la permission d'aller à Metz conférer avec les ministres : « Je serai ravi de vous revoir, M. le maréchal. Vous me trouverez avec bien de la peine à « revenir : il est bien vrai que c'est des portes de la « mort. Ce n'a pas été sans regret que j'ai appris l'affaire du Rhin : mais la volonté de Dieu n'étoit pas « que j'y fusse, et je m'y suis soumis de bon cœur; « car il est bien vrai qu'il est le maître de toutes « choses, mais un bon maître. En voilà assez, je crois, « pour une première fois. »

Ces sentimens de religion, réveillés par la présence de la mort, n'affoiblirent point dans Louis l'ardeur martiale. Il arriva le 5 octobre à Strasbourg; de là il se rendit en personne au siége de Fribourg, commencé par le maréchal de Coigny, et d'autant plus difficile alors que la saison étoit plus mauvaise.

Les pluies continuelles, les débordemens inondèrent presque tout le pays aux environs de la place. Les soldats passèrent des nuits entières dans les boues, et à la pluie. Le feu des ennemis, également vif et soutenu, tuoit chaque jour beaucoup de monde, tandis que les maladies causoient d'ailleurs de grandes pertes. On ne montoit pas une tranchée sans perdre au moins quarante, quelquefois cent hommes; et il en coûta deux mille pour s'emparer du chemin couvert, et s'y loger. C'est ce que Noailles écrivoit le 2 novembre au roi de Prusse. Fribourg fut pris quelques jours après. La présence du Roi avoit soutenu tous les courages.

En Flandre, le maréchal de Saxe, quoique infé-

rieur aux ennemis, les fit échouer dans tous leurs desseins par sa seule position, les désola par les partis qu'il envoyoit à la guerre, rendit son armée excellente; et cette campagne, comparable à celles de Turenne, servit de prélude aux succès brillans des autres campagnes. Noailles triomphoit de la gloire d'un général dont il eût été jaloux, s'il avoit pu l'être du mérite. En répondant à une de ses lettres (2 novembre): « Je suis un peu choqué, dit-il, des termes de reconnoissance et de bonté que vous y employez. Vous « me devez de l'amitié, et vous seriez injuste si vous « me la refusiez, puisque personne ne vous est plus « sincèrement attaché que moi; mais je vous prie qu'il « ne soit plus question de complimens entre nous. » Leur amitié devint de jour en jour plus étroite, et contribua beaucoup au succès des opérations.

Cependant les imprudences de Schmettau occasionoient un éclat fâcheux : elles dévoilèrent des intrigues de cour formées pendant la maladie du Roi contre Noailles. Les lettres, les mémoires de ce général prussien ayant été interceptés, la reine de Hongrie les envoya au cercle de Souabe, avec un rescrit où elle tâchoit de prouver, par ces lettres mêmes, que ses ennemis attaquoient la liberté germanique. Le rescrit et les autres pièces furent imprimés, et se vendirent secrètement à Francfort. Ce qu'il y avoit de plus remarquable étoit une lettre de Schmettau, écrite le 16 septembre au roi de Prusse, injurieuse pour le gouvernement de France, mais en particulier pour le maréchal de Noailles. Le maréchal de Belle-Ile y étoit représenté comme blâmant sa conduite, la lenteur de ses opérations, ses foibles efforts contre le

prince Charles, dont il auroit dû détruire l'armée. On supposoit que Louis XV avoit senti vivement cette vérité. On appeloit Belle-Ile, et un autre dont le nom étoit en chiffre, de *véritables amis*, en qui seuls on pouvoit avoir toute confiance; on parloit d'une audience particulière du Roi, dont les détails tendoient à décréditer les généraux. Ce recueil contenoit aussi une lettre du Prussien à l'Empereur, à qui il disoit que le temps étoit venu de brusquer les choses, et qu'aucune neutralité ne pouvoit plus avoir lieu dans l'Empire.

Un anonyme envoya tous ces écrits à Noailles, en lui témoignant son indignation de la licence de Schmettau à flétrir les généraux et les ministres, pour élever Belle-Ile sur leurs ruines, *selon les vues de sa cour, comme s'il étoit le seul homme de France doué de lumières et de capacité*. Il observoit que la cour de Berlin ne remuoit probablement en sa faveur tant de ressorts et de cabales qu'afin que, redevable à elle seule de l'accomplissement de ses desseins, et parvenu au rang de premier ministre, il dépendît absolument de ses volontés, et qu'elle pût à son gré se servir de lui pour engager peut-être la France dans de nouveaux périls, tels que ceux où elle s'étoit vue exposée en 1742.

Il seroit téméraire de prononcer sur les vues et les intentions secrètes de Belle-Ile. Ses liaisons intimes avec Schmettau, la communication que celui-ci assuroit lui avoir donnée de sa lettre à Sekendorff, la demande que le roi de Prusse avoit faite de lui confier l'armée de Bavière, pouvoient s'interpréter d'une manière beaucoup moins défavorable; et il se fondoit

sans doute sur le besoin que l'on avoit de la cour de Berlin.

Le maréchal de Noailles crut devoir mettre sous les yeux du Roi ces différentes pièces. Il y joignit un mémoire, où il dit : « Votre Majesté aime la vérité, « elle est jalouse de l'honneur et de la dignité de son « gouvernement, elle est ennemie des cabales; j'ai « plus lieu que qui que ce soit de penser qu'elle est « sensible à l'attachement, au zèle, au respect, et, « si j'ose le dire, à l'amour et à l'affection que l'on « a pour sa personne. C'est le seul mérite que je ré- « clame; et je m'estimerai suffisamment récompensé, « si Votre Majesté en est aussi persuadée que les sen- « timens de mon cœur me le font désirer, et qu'ils « m'excitent à le mériter. » Il réfute ensuite les allégations de Schmettau. Celui-ci prétendoit que dès le 12 août on pouvoit marcher aux ennemis; et cependant les dernières troupes arrivées de Flandre n'avoient joint l'armée du Rhin que le 15. En un mot, il prouve qu'on a fait tout ce qu'il falloit faire; il se plaint de l'indécence avec laquelle ce Prussien, pendant la maladie du Roi, a répandu dans Metz ses faussetés et ses déclamations.

« Ce qui est encore, j'ose le dire, souverainement « indécent, ajoute-t-il, est que la publicité des rela- « tions de M. de Schmettau va faire connoître à toute « l'Europe qu'il y a des cabales au milieu de sa cour, « entre ses propres sujets et les étrangers, pour se- « conder les vues d'une faction particulière.... Je n'a- « vance rien dans ce mémoire, sire, que je ne sois « prêt de le dire en présence de M. de Schmettau et « de M. de Belle-Ile. Je n'ai jamais refusé à M. de

« Belle-Ile la justice qui lui étoit due : Votre Majesté « en est témoin, et de la facilité même avec laquelle « j'avois oublié tous les griefs que je pouvois avoir « contre lui. Je dissimulerois inutilement à Votre « Majesté que je suis affecté et touché. Mes inten- « tions sont pures et sont droites : il est bien triste « d'être exposé à de pareilles épreuves lorsqu'on sert « un bon maître, et que l'on n'est occupé que de sa « gloire et du bien de son service. » Ses plaintes étoient d'autant plus justes, qu'en effet la modération et la droiture lui avoient toujours servi de règle, même quand il avoit eu à blâmer quelques personnes.

Schmettau fut rappelé par le roi de Prusse, qui écrivit encore au maréchal de Noailles, dans les termes les plus satisfaisans (17 janvier 1745) :

« Je ne m'arrête point à vous faire des complimens « à l'occasion du dernier décembre et du premier « janvier. Je ne vous souhaite que de la santé : vous « possédez le reste. Je n'ai autre chose à ajouter à « cela, sinon de vous dire que le rappel du maré- « chal de Schmettau a été occasioné principalement « par les discours et lettres qu'il a écrits sur votre « sujet, et sans consulter seulement mon avis : té- « moin le mémoire qu'il a présenté au roi de France « pour le dissuader de raser les fortifications de Fri- « bourg, etc. J'espère que vous sentirez par ces dé- « marches les égards que j'ai pour vous, et combien « je suis, M. le maréchal, votre très-affectionné ami. »

La meilleure justification de Noailles, s'il en avoit eu besoin, c'étoit l'évacuation de la Bohême par les Prussiens. Le roi de Prusse éprouva, comme tous les généraux, ce que peuvent à la guerre les contre-

temps, le manque de vivres, les hasards imprévus. Il fut trompé par de faux avis, il fit de faux mouvemens. Loin d'attaquer le prince Charles avec trop de risques, il recula devant lui, jusqu'à repasser l'Elbe le 8 novembre : il laissa passer ce fleuve aux ennemis, et bientôt après il envoya ordre à la garnison de Prague de venir le joindre en Silésie. La Saxe venoit de se déclarer pour l'Autriche; *le marteau d'or des Anglais,* pour me servir de ses propres termes, *avoit ouvert les portes de fer des Saxons, et l'intérêt d'un moment les avoit aveuglés sur un intérêt plus durable.* Frédéric auroit été accablé, s'il n'eût pris conseil des circonstances.

Il écrivit lui-même la relation de sa campagne, et l'envoya au maréchal de Noailles. Il y avoue ingénument deux fautes capitales qu'il avoit faites après la prise de Prague : l'une, de s'être éloigné de cette grande ville sans l'avoir pourvue suffisamment de vivres, et en n'y laissant qu'une trop petite garnison; l'autre, de n'avoir pas marché d'abord à Pilsen, mais de s'être porté sur Thabor et Budweis. Les Français avoient regardé, dit-il, l'abandon de ces deux postes en 1741 comme la perte de toutes leurs affaires; et de plus l'Empereur, Sekendorff et Schmettau lui rebattoient les oreilles de la nécessité de les occuper.

Ce monarque guerrier ne pouvoit se plaindre de la France : on exécutoit tout ce qu'on lui avoit promis. Il avoit demandé que le prince Charles ne pût arriver en Bohême que vers la fin de septembre, et le prince Charles n'y étoit arrivé qu'en octobre. Il vouloit que l'Empereur rentrât en Bavière, et l'Empereur y étoit rentré. On travailloit à rendre l'armée impé-

riale forte de soixante mille hommes; on y destinoit des sommes immenses; on avoit mis un corps de troupes en quartiers dans l'électorat de Mayence, pour donner de l'inquiétude au pays de Hanovre. C'étoit remplir ses engagemens avec autant de grandeur que de fidélité.

Cependant Belle-Ile écrivit de Munich, d'où il alloit faire un voyage pour conférer avec le roi de Prusse, qu'il s'attendoit à des reproches de sa part. Noailles, dans sa réponse (du 15 décembre), après lui avoir exposé les faits : « Je crois, dit-il, que vous « êtes en droit, que vous pouvez et que vous devez « parler avec force, avec dignité et avec fermeté. » Le maréchal de Belle-Ile se mit en route avec le comte son frère; mais, passant par l'électorat de Hanovre, ils furent arrêtés tous deux, et conduits prisonniers en Angleterre : événement qui excita de grandes plaintes.

Jamais le zèle et l'activité du maréchal de Noailles n'avoient eu tant d'exercice que cette année 1744: aux travaux du commandement, il étoit obligé de joindre ceux de la politique. Depuis la retraite de M. Amelot, dont la place restoit vacante, quoique Noailles pressât le Roi de la remplir, toute la correspondance des affaires étrangères passoit par ses mains : il en rendoit compte; il remettoit ensuite les dépêches à M. Du Theil, premier commis distingué, qui répondoit aux ministres. Le comte d'Argenson expédioit ce qui demandoit la signature d'un secrétaire d'Etat. La correspondance suivie du maréchal avec Chavigny, pour les affaires d'Allemagne, étoit seule une grande occupation. En même temps il écrivoit à

l'Empereur, au roi de Prusse, aux généraux français, des lettres profondément raisonnées. On ne peut voir les monumens de son travail sans admirer comment un seul homme pouvoit y suffire.

Cependant les affaires étrangères, partagées entre un ministre général d'armée, un secrétaire d'Etat et un premier commis, devoient nécessairement souffrir d'un tel partage. Le maréchal excelloit dans cette partie : le Roi vouloit le charger de tous les détails, mais il représenta qu'ils étoient incompatibles avec les soins du commandement. A la fin de la campagne, il insista sur la nécessité de nommer un autre ministre pour des fonctions si essentielles. M. de Villeneuve, à qui la place fut offerte, s'excusa sur des raisons de santé. Louis se décida en faveur du marquis d'Argenson, frère aîné du ministre de la guerre.

LIVRE SIXIÈME.

L'EMPEREUR Charles VII, qui occasionoit tant de périls, de soucis et de dépenses, avoit trop de peine à se conformer aux intentions de la France. Une ardeur inconsidérée pour les conquêtes, une impatience extrême de recouvrer du moins ses Etats, lui faisoient perdre de vue et les règles de la guerre et les risques de la précipitation. Ses ministres, ses courtisans flattoient ses désirs, poursuivoient leurs intérêts particuliers, pensoient peu à la cause commune, et ne prévoyoient point l'avenir. Il importoit fort, selon le plan du maréchal de Noailles, que le roi de Prusse avoit approuvé, de rentrer en Bavière par la rive

droite du Danube, et de préférer les avantages certains aux progrès rapides. Mais, après la retraite du prince Charles, l'Empereur courut à Munich, ne chercha qu'à s'étendre, distribua les troupes dans des quartiers où l'on devoit tout craindre pour elles. Avec d'excellentes qualités, ce prince avoit un défaut des plus dangereux, celui de résister aux bons conseils.

[1745] Noailles, après lui avoir écrit inutilement tout ce qu'un vrai zèle peut inspirer, gémissoit de ses fausses démarches. Il en représentoit les conséquences à Chavigny, qui se trouvoit à portée de les faire sentir fortement; il l'avertissoit que non-seulement le ministère de Versailles, mais le public, prenoit des impressions fâcheuses, capables de décourager et de refroidir; il l'excitoit à ne rien négliger pour ouvrir les yeux à ce prince, pour le mettre en garde contre les piéges de la flatterie et de l'intérêt, pour le détourner enfin d'un système dont l'expérience n'avoit que trop démontré les funestes inconvéniens.

Ces précautions devinrent inutiles par la mort de l'Empereur. Le chagrin l'avoit rongé, les maladies le consumèrent : il expira le 20 janvier 1745, infiniment malheureux par son élévation même. « L'Empereur « vous eût su grand gré, marquoit Chavigny (3 février) « au maréchal, de vos avertissemens et de vos con- « seils : je les transmettrai à son fils. Je n'excuse point « la conduite du père : je doute que quelqu'un dans « le monde lui ait jamais dit plus de vérités que moi. « On a raison de se récrier contre ses ministres et ses « généraux ; mais sa facilité lui a fait plus de mal que « leurs conseils. Je n'aperçois que trop qu'il y a en « France un levain qui fermente, et qui peut être

« dangereux, au grand préjudice de la gloire du Roi,
« de la réputation de ses engagemens et de l'honneur
« de sa couronne. Mais telle est notre nation, de se
« lasser de tout, même du bien..... Nous en dirons
« davantage un jour à Saint-Germain. L'état de ma
« santé, mes intérêts domestiques qui sont dans la
« plus grande confusion, ma philosophie, tout me
« détermine à ménager doucement ma retraite; et j'y
« réussirai, s'il plaît à Dieu. »

A cette nouvelle, qui changeoit l'état des choses, Noailles prévit les événemens, et jugea d'abord qu'on devoit prendre d'autres mesures; mais le ministère ne profita point de ses lumières. Son sentiment est développé dans une lettre à Chavigny (6 février): « Il me
« paroît bien difficile de soutenir, sans avoir un em-
« pereur pour chef, un système dont le succès a ren-
« contré de grands obstacles lorsque l'électeur de Ba-
« vière étoit revêtu de la dignité impériale. Voici un
« jeune prince qu'on ne doit point abandonner, mais
« qui est sans troupes, sans argent, sans crédit, et peut-
« être sans conseil; à qui l'Empereur a laissé un héri-
« tage de trop peu de considération, pour espérer de
« lui former un parti capable de l'élever et de le main-
« tenir sur le trône. Parmi les autres électeurs, je ne
« vois de compétiteur contre le grand duc (François
« de Lorraine, mari de la reine de Hongrie) que l'é-
« lecteur de Saxe, si la vue de cette dignité peut le
« tenter. Je ne vois alors aucune ressource qui puisse
« faire prendre à la maison de Lorraine l'ascendant
« qu'avoit celle d'Autriche : mais si l'électeur de Saxe
« s'y refuse, en vain tenteroit-on de remplir le trône
« par l'électeur de Bavière. Reste, dans ce cas, à exa-

« miner s'il ne faudroit pas même concourir à ce qu'on « ne pourroit pas empêcher, et la manière de le faire « pour en tirer une paix convenable au Roi et à ses « alliés. »

C'étoit raisonner en sage politique. Il n'y avoit certainement que deux partis à prendre, ou de procurer l'Empire, si on le pouvoit, au roi de Pologne, électeur de Saxe (et la ligue d'Allemagne pouvoit alors se maintenir), ou de traiter avec la reine de Hongrie : et plus elle désiroit avec ardeur l'élection du grand duc, plus la paix auroit été facile et avantageuse. Tout invitoit à saisir l'occasion. Noailles ne négligea rien pour en faire sentir l'importance; mais on inspira au Roi des résolutions fort différentes. On ne consulta que l'animosité contre l'héritière de la maison d'Autriche : on ne vouloit absolument point que son mari fût empereur. Le marquis d'Argenson déclara qu'on emploieroit *jusqu'au dernier soldat* de la France pour l'empêcher de l'être; il l'écrivit aux ministres dans les cours étrangères; et non-seulement il ferma toutes les ouvertures de paix, mais il attisa le feu de la guerre, sans prévoir les suites de l'embrasement.

Les ministres ne se concertoient point entre eux, chacun dans son département étoit absolu; point de comité où l'on préparât et discutât les affaires. A combien de fautes ne falloit-il donc pas s'attendre?

Comme il étoit essentiel de connoître les dispositions du roi de Pologne, le maréchal de Saxe, par le conseil de Noailles, lui écrivit une lettre que Louis XV approuva, et qui contenoit les motifs les plus capables de le faire entrer dans les vues de notre cour. Ce prince répondit (26 mars) qu'il n'avoit aucune ré-

pugnance pour la dignité impériale, quoique les charges lui en parussent très-pesantes, mais qu'il ne pouvoit désirer d'y parvenir par les armes; que son devoir d'électeur et de prince vicaire de l'Empire lui étoit plus cher que toute autre chose; qu'en cette qualité il devoit contribuer de tout son pouvoir à faire dignement remplir le trône; qu'il ne l'accepteroit qu'autant qu'il y seroit appelé par les suffrages libres des électeurs, et par les vœux des autres Etats de l'Empire; que la France elle-même auroit à se repentir d'une élection forcée, qui perpétueroit la guerre; enfin que si Louis XV lui procuroit par son crédit la pluralité des voix, il étoit *assez disposé* à devenir empereur, ne fût-ce que pour se voir en état de travailler au rétablissement du repos public, et de cultiver d'autant plus efficacement l'amitié du Roi, dont il faisoit un cas très-distingué (1).

Dès qu'on sut les dispositions de ce prince, il ne restoit d'autre parti que celui de la paix, si l'on vouloit agir avec prudence. La cour de Vienne en fit des ouvertures : le roi de Prusse lui-même s'y seroit prêté, parce qu'on auroit ménagé ses intérêts. Cependant les fausses idées qu'on avoit suivies au commencement prévalurent encore : on crut qu'il falloit anéantir la maison d'Autriche, bien moins redoutée depuis long-temps en Europe que celle de France; et l'on donna l'exclusion au grand duc, comme si l'on avoit eu droit de gêner les suffrages du corps

(1) Selon l'auteur du Siècle de Louis XIV, « la cour de France fut refu-« sée : l'électeur de Saxe n'osa accepter cet honneur, ni se détacher des « Anglais, ni déplaire à la Reine. Il fut le second électeur de Saxe qui « refusa d'être empereur. » On voit ici à quoi se réduisoit ce refus. (M.)

germanique, comme si d'ailleurs on avoit eu des forces suffisantes pour y réussir. Le maréchal de Noailles représenta en vain les inconvéniens de cette démarche : le ministère étoit prévenu, et se précipita.

Une si mauvaise politique eut d'abord les suites qu'elle devoit avoir : la ligue de Francfort se rompit. Le nouvel électeur de Bavière, forcé de sortir de sa capitale, tant les dispositions de son père avoient été mal conçues, fit un accommodement avec la Reine, sans quoi il alloit perdre ses Etats; le landgrave de Hesse retira ses troupes; l'électeur palatin n'eut de ressources que dans la neutralité; le roi de Prusse, seul allié que la France conservât en Allemagne, et qu'elle ne pouvoit plus secourir que par une diversion insuffisante, devoit nécessairement être contraint de traiter avec l'Autriche ; et les prétentions démesurées de la cour d'Espagne, où la reine Elisabeth Farnèse décidoit de tout, rendoient son alliance moins utile qu'onéreuse. On avoit déclaré la guerre à la reine de Hongrie et à l'Angleterre : on devoit s'attendre de leur part aux plus grands efforts, et l'on avoit peu de moyens pour les soutenir.

C'est ce que Noailles exposa courageusement au Roi dans un mémoire (29 avril), afin de l'exciter à réparer du moins les fautes de ses ministres. « La « situation du royaume, dit-il, est plus déplorable « qu'elle ne l'étoit en 1704, après la bataille de « Hochstedt. Il a fallu continuer la guerre depuis « 1704 jusqu'en 1714, et on n'a pu la soutenir que « par des moyens forcés. Depuis la paix, on n'a pris « aucunes mesures pour diminuer le fardeau des « dettes; on n'a eu aucune prévoyance pour se pré-

« parer des fonds en cas d'une guerre nouvelle. La « guerre présente a déjà coûté des sommes exorbi- « tantes, dont une partie très-considérable a passé « dans le pays étranger, et ne pourra de long-temps « rentrer dans l'Etat. Enfin, sire, on supporte en- « core aujourd'hui le poids de la dernière guerre; il « s'est augmenté par la guerre actuelle; et malheu- « reusement, loin que l'on puisse espérer d'en voir « bientôt la fin, elle ne fait en quelque manière que « commencer par rapport à la France. »

Après ces tristes vérités, que l'expérience fit trop bien sentir, le maréchal observe qu'il est presque indispensable de n'agir offensivement que d'un côté; que le Roi s'étant déterminé pour la Flandre, il ne reste plus de choix à faire; qu'il faut se mettre en état de défense ailleurs; que la proposition de conserver une armée dans l'Empire est déraisonnable; qu'une armée n'y pourroit même empêcher l'élection du grand duc, les électeurs pouvant indiquer un autre lieu que Francfort; que cette élection faite comme on doit le prévoir, la cour de Vienne armera probablement l'Empire contre nous, et qu'alors elle fera passer une grande partie de ses forces en Italie, où il est à craindre que les Espagnols ne puissent pas lui résister.

« Quelque grand que soit le mal, conclut-il, et « quoique celui dont on est menacé soit encore plus « grand, on doit, sire, s'armer de courage et de pa- « tience : il faut chercher les moyens de prévenir « les malheurs, et l'on pourra peut-être les trouver. « Mais vainement s'en flatteroit-on, à moins qu'on « ne change de mesures à plusieurs égards, qu'on ne

« forme un plan et un système de conduite, que « Votre Majesté elle-même n'en suive l'exécution « avec attention et fermeté, et qu'on ne supprime ou « diminue les dépenses qui ne sont point indispen- « sables, pour fournir aux objets les plus nécessaires. « Sans cela, sire, tous les mémoires et les projets « qu'on pourra présenter à Votre Majesté devien- « dront inutiles : et comme il faut nécessairement « dans toutes les affaires un point de réunion, qu'elles « se trouvent toutes traitées séparément par les se- « crétaires d'Etat, qu'elles ne sont point communi- « quées, ce ne sera, sire, que par la suite et la com- « binaison que Votre Majesté peut seule, sous la « forme actuelle de son gouvernement, mettre dans « la conduite de ses affaires, qu'elle pourra prévenir « des malheurs, et se procurer des succès qui as- « surent sa gloire et le bonheur de ses peuples. »

On ne pouvoit donner de meilleurs conseils; mais les habitudes maîtrisent les rois comme le reste des hommes. Louis, qui remarquoit fort bien les fautes de ses ministres, laissoit un libre cours au ministère, et prenoit rarement sur lui de diriger ou de réformer ses opérations. Il devoit faire la campagne de Flandre : on pourvut à tout pour en assurer le succès.

Noailles désiroit que le maréchal de Saxe eût le commandement de l'armée : ses vœux furent accomplis. Ce grand général, attaqué d'une hydropisie, se fit faire secrètement la ponction, partit comme s'il n'étoit point malade, alla commencer le siége de Tournay, ouvrit la tranchée le 30 avril. Ayant reçu avis que les alliés s'assembloient pour le combattre, il ne fit qu'une seule attaque. « Si la nouvelle est vraie,

« écrivit-il au maréchal de Noailles (30 avril), je « ne pourrai me dispenser d'aller au devant d'eux; « et, au moyen de cette disposition, je ne serai pas « obligé à lever totalement le siége. » Noailles lui dit dans sa réponse (9 mai) : « Je compte partir samedi « prochain, le Roi n'ayant pas jugé à propos de me « laisser partir avant lui, à cause des fréquens con- « seils que Sa Majesté a tenus : mais je vous demande, « s'il vous plaît, de ne vous point battre avant mon « arrivée; car j'ai bon courage, et un sabre écossais « qui doit faire des merveilles. J'ai demandé la même « grâce au Roi, et j'espère qu'il voudra bien m'at- « tendre. »

Ce fut le 11 mai que se donna la fameuse bataille de Fontenoy (1). Le général, épuisé par la maladie, n'ayant de libre que la tête, sembloit hors d'état d'agir. Noailles mit sa gloire à le seconder, et lui servit même de premier aide-de-camp. La mort du duc de Gramont son neveu, tué au commencement de l'action, presque sous ses yeux, ne put ralentir un moment son zèle : il vit avec bien plus de douleur les périls du Roi, du Dauphin, de tout le royaume, lorsque la colonne anglaise parut invincible, et que le maréchal de Saxe désespéra presque de l'arrêter; mais,

(1) « Jamais le Roi ne marqua plus de gaieté que la veille du combat. « La conversation roula sur les batailles où les rois s'étoient trouvés en « personne. Le Roi dit que, depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de « France n'avoit combattu avec son fils, et qu'aucun n'avoit gagné de « victoire signalée contre les Anglais; qu'il espéroit être le premier. Il fut « éveillé le premier le jour de l'action, etc. » (*Voltaire.*) — Le Roi attacha lui-même la cuirasse au Dauphin, et se montra le digne descendant de Henri IV dans cette bataille, qui fut long-temps célébrée par les muses françaises, et rendit immortel le nom de Maurice de Saxe.

au milieu de ces périls, s'oubliant lui-même, il ne fut occupé que du salut de l'Etat (1). Enfin on se dispose à une attaque mieux concertée que les précédentes : on imagine heureusement de pointer quatre pièces de canon, qui entament la colonne. La maison du Roi fond sur elle rapidement, pénètre, renverse tout; et Louis XV remporte une victoire complète, après avoir donné des preuves de la plus constante intrépidité. Il fut bientôt maître de Tournay.

Je n'entre point dans les détails militaires, connus par d'autres ouvrages, et qui deviennent étrangers au mien (2). Noailles, ne commandant plus, ne four-

(1) M. de Voltaire ne l'a point flatté, en disant, dans le poëme de Fontenoy :

> Noaïlles, pour son roi plein d'un amour fidele,
> Voit la France en son maître, et ne regarde qu'elle.

(M.)

(2) On ne comprend pas ce raisonnement de l'abbé Millot. Si, dans cette journée mémorable, le maréchal de Saxe ne fit, comme il l'écrivit lui-même, qu'exécuter les plans du maréchal de Noailles, il importoit de faire connoître ces plans : il falloit décrire la bataille de Fontenoy. L'éditeur dit : « Je n'entre point dans les détails militaires, connus par « d'autres ouvrages, et qui deviennent *étrangers* au mien. » Ils y étoient si peu *étrangers*, que Voltaire ayant voulu enlever au maréchal de Saxe, et par conséquent au maréchal de Noailles, l'honneur de la victoire, pour le donner au maréchal de Richelieu, il pouvoit paroître nécessaire d'examiner ce point historique, et de fixer (ce qui étoit facile avec les documens authentiques et nombreux que l'historien avoit à sa disposition) l'opinion sur ce point controversé : « Maurice, exécutant les plans « de Noailles, mérite-t-il le surnom qui lui a été donné de *vainqueur* « *de Fontenoy* ? » Faudroit-il expliquer le silence de Millot par la considération que, lorsqu'il publia son ouvrage, les maréchaux de Saxe et de Noailles étoient morts, et que le maréchal de Richelieu et Voltaire vivoient encore, qu'ils étoient membres de l'Académie française, où Millot vouloit entrer, et qu'ils y exerçoient une grande influence? En ce cas, ce seroit une preuve de plus que l'histoire ne peut être fidèlement écrite par les contemporains.

nit plus de relations. J'observerai seulement que ses principes de guerre étoient suivis par le maréchal de Saxe, trop habile capitaine pour ne pas consulter la prudence dans toutes les entreprises. Un mémoire de celui-ci, fait immédiatement après sa victoire, en offre une preuve intéressante. « Lorsque l'on veut agir of-
« fensivement, dit le vainqueur de Fontenoy, il faut
« être supérieur; et je ne puis entreprendre que par
« la ruse, à moins de vouloir tout mettre au hasard;
« ce qui ne convient que dans des cas désespérés,
« tels que l'a été la bataille de Fontenoy. Je m'aper-
« çois avec peine que l'ignorance sur les choses de
« la guerre, l'envie de se faire valoir par des pro-
« jets hardis, dont peu de gens connoissent la con-
« séquence et les suites, occupent depuis quelques
« jours les esprits dans cette armée. Ils veulent que
« l'on marche en avant, sans faire attention que nous
« laissons la citadelle de Tournay avec une garnison
« derrière nous, encore moins que nous ne pouvons
« entreprendre aucun siége qu'il ne soit décidé quel
« parti M. le duc d'Aremberg (général des Autri-
« chiens) aura pris. Cependant tout le monde veut
« marcher, tout le monde veut aller; et cet enthou-
« siasme, qui est contagieux, provient plus de l'en-
« vie de faire sa cour et de se faire valoir, que de
« toute autre cause. »

L'expérience prouva, comme nous l'avons vu plus d'une fois, que le temps perdu en apparence à prendre de sages mesures est un temps gagné pour l'exécution. Gand, Oudenarde, Bruges, Dendermonde, Ostende même, enfin Newport et Ath, furent pris dans cette campagne : tant on sut profiter de la victoire,

et de la terreur qu'elle avoit inspirée aux ennemis.

Ne craignons pas de le dire : les grandes vertus, plus glorieuses que les grandes conquêtes, doivent fixer davantage les regards de la postérité. Noailles, en sacrifiant à la patrie et au général toute jalousie de commandement, toute passion de gloire personnelle, avoit mérité d'être mis en parallèle avec les illustres citoyens de Rome et d'Athènes. Le maréchal de Saxe ne mérita guère moins d'éloges, en reconnoissant les obligations qu'il lui avoit. Répondant (11 septembre) à une lettre de Noailles, pleine de louanges sur sa campagne : « C'est à vous, dit-il, que les succès sont « dus, n'ayant fait que suivre vos conseils. Ainsi je « vous prie de vouloir bien me traiter avec plus de « bonté. »

Cette union entre deux généraux si respectables, et qu'on auroit cru devoir se brouiller par rivalité, produisoit une correspondance toujours utile aux affaires, quelquefois consacrée au sentiment.

Le maréchal de Saxe étoit un des hommes les plus robustes de l'Europe : Noailles craignoit toujours qu'il ne comptât trop sur la force de son tempérament, et qu'il n'en abusât. Il auroit voulu, disoit-il, se liguer avec le médecin pour lui donner quelques inquiétudes; il demandoit à être instruit exactement de son état, il promettoit de lui dire de bonne foi quand il pourroit vivre en homme parfaitement guéri; mais il vouloit qu'on ne le crût que lorsqu'il le diroit. L'amitié veilloit sur une santé si précieuse au royaume.

« Ma santé, répond le général (3 décembre), n'est « pas encore assez bonne, mon maître, pour me don- « ner aucune licence, que celles que la plaisanterie

« peut me fournir : je suis même d'avis de n'en jamais « prendre d'autres. Il y a des plaisirs de tout âge, et « encore faut-il qu'ils y soient assortis. Il n'y a que « ceux qu'un bon estomac peut fournir qui ne soient « point sujets à cette variation, et qui constamment « soient de bonne compagnie. Vous jouissez de ce « bonheur, mon cher maître ; et, sans vous l'envier « et sans même l'espérer, je désire un si grand bien. « Si on me calomnie, et si votre docteur Senac (1) « m'accuse de la moindre chose, de quelque nature « qu'elle puisse être, c'est un méchant homme. Il « est inutile qu'il charge le pauvre malade, pour se « mettre à couvert des reproches assez incertains que « le temps, qui détruit tout, pourroit lui occasio- « ner, etc. »

Dans leur commerce amical, les deux maréchaux avoient toujours le bien public pour objet. Les conseils de l'un, les exploits militaires de l'autre, devenoient de jour en jour plus nécessaires à la France. Malgré l'opposition de Louis XV, le grand duc de Toscane venoit d'être élu empereur. La reine de Hongrie en étoit plus redoutable ; et quoique le roi de Prusse fût victorieux en Saxe, il falloit s'attendre que ses victoires mêmes ne serviroient qu'à lui procurer une paix particulière, telle qu'il pouvoit la désirer. A la vérité le prince Edouard faisoit des prodiges en Ecosse ; on lui avoit envoyé quelques secours d'hommes et d'argent. Mais la haine pour les Stuarts et pour leur reli-

(1) *Senac* : Jean de Senac, premier médecin du Roi, et ancien capitoul de Toulouse. Il étoit conseiller d'Etat, et surintendant général des eaux minérales du royaume. On a de lui plusieurs ouvrages. Il mourut à Paris le 20 décembre 1770.

gion étoit si forte en Angleterre, que cet orage passager devoit nécessairement finir par la ruine du jeune héros, et par un redoublement d'efforts contre ses protecteurs. Le maréchal de Saxe le craignit, et communiqua ses craintes au maréchal de Noailles.

« Vous êtes bon citoyen, lui dit-il dans une longue « lettre de sa main (20 décembre); vous aimez le Roi, « et vous aimez votre patrie; vous connoissez notre « maître, on le fait difficilement démordre de ce qu'il « a entrepris : ne craignez-vous pas que cet embar- « quement de Dunkerque ne nous engage dans un « nouveau roman, qui pourroit être bien long à sou- « tenir?.... Vous direz peut-être de quoi je me mêle? « mais j'aime aussi le Roi et son royaume; et quoique « je ne dusse demander que plaie et bosse, la vé- « rité m'étrangle toujours. Je veux dire cette vérité, « dont le caractère est triomphant, et qui à la fin fait « triompher ceux qui la prennent pour conseil et pour « guide. »

Noailles n'avoit jamais bien auguré de ces entreprises contre l'Angleterre. Il avoue néanmoins, dans sa réponse, que les succès du prince Edouard ont tellement surpassé les espérances, qu'on ne sait plus quelles pourront en être les suites. « D'ailleurs on « croit, dit-il, que la nation est en partie revenue « de sa frayeur par rapport à la religion, et que les « véritables Anglais aimeront mieux avoir un préten- « dant à Hanovre ou en Allemagne, que d'en avoir un à « Rome, parce qu'en supposant que le prince Edouard « monte sur le trône, il seroit bien obligé de se lais- « ser conduire par le parlement; faute de quoi ceux « qui auroient travaillé à l'y faire monter seroient des

« premiers à travailler pour l'en faire descendre. » C'étoit la façon de penser de la cour, plutôt que celle de Noailles, comme il l'ajoute dans sa lettre; et c'est encore une preuve que les préjugés de la cour peuvent emporter la balance.

Elle désiroit avec raison que le maréchal de Saxe profitât, s'il étoit possible, du découragement des ennemis pour étendre ses conquêtes avant la fin de la campagne, et pour les forcer à se prêter aux vues pacifiques de Louis xv. Comme le roi d'Angleterre venoit de repasser dans son royaume, et qu'il devoit probablement rappeler une partie de ses troupes, dont il auroit besoin contre le prince Edouard, la circonstance paroissoit des plus favorables à ce projet. Noailles, chargé d'en écrire au général, l'avoit fait dès le commencement de septembre, de manière à ne point gêner son opinion : il lui proposoit la chose, en l'avertissant que c'étoit à lui de peser les inconvéniens et les avantages.

Le maréchal de Saxe témoigne dans sa réponse (8 septembre) une extrême répugnance pour des entreprises d'hiver, qui affoibliroient l'armée, dont la conservation est préférable à toute autre chose. Il s'offre à faire des démonstrations tant qu'on voudra; il prendra peut-être Bruxelles, mais pourvu qu'on ne l'oblige point à le garder, et qu'il reprenne ensuite sa position derrière l'Escaut : en un mot, il cherche toujours le solide; il ne goûte point ces projets trop hasardeux qui, même après un succès brillant, amènent presque nécessairement le repentir.

Noailles n'avoit pas d'autres principes; mais il insiste (17 septembre) sur l'idée de s'emparer de Bruxelles,

dût-on le raser ensuite. Outre que cette expédition auroit un certain éclat dont les effets sont toujours avantageux, elle causeroit à l'ennemi un préjudice considérable : Bruxelles deviendroit soumise aux contributions, ne pourroit plus être le siége du gouvernement des Pays-Bas; l'administration autrichienne en seroit troublée; et peut-être cela faciliteroit la prise d'Anvers pour la campagne prochaine.

[1746] On ne peut douter que ces raisons n'aient décidé le maréchal de Saxe. La prise de Bruxelles, au mois de février 1746, fut un de ses exploits le mieux combiné et le plus vigoureusement exécuté. Avec vingt-huit mille hommes, il obligea une garnison de douze mille à se rendre prisonnière. Le comte de Kaunitz, gouverneur, lui ayant écrit pour demander les honneurs de la guerre, il motiva son refus d'une manière également juste et adroite, capable d'intimider l'ennemi. « Je crains nos propres troupes, « dit-il (au comte de Kaunitz, 11 février); elles « sentent leur supériorité, et jusques aux soldats « connoissent les défauts de cette grande ville, que « j'ignorois, et que peut-être Votre Excellence ignore « elle-même. Je crains donc que, dans une attaque « un peu vive, ils ne forcent de toutes parts leurs of- « ficiers à marcher; et lorsque je les saurois une fois « dedans, il faudra bien que j'aille à leur secours. « Jugez, monsieur, du désordre et de la confusion « d'une telle circonstance! Il me seroit triste que ma « vie fût marquée par une époque telle que l'est « celle de la destruction d'une capitale. Votre Excel- « lence ne sauroit croire jusqu'où le soldat français « pousse l'industrie et la hardiesse. J'ai vu plusieurs

« fois, à la reddition des villes, pendant qu'on ré-
« gloit les points de la capitulation, toute la ville se
« remplir de soldats, sans savoir par où ils y étoient
« entrés.... Ils sont comme des fourmis, et trouvent
« des endroits inconnus aux autres. Jugez ce que ce
« seroit dans des occasions où ils auroient le pillage
« pour but, et dans une place mauvaise par elle-
« même ! »

Ce trait vaut mieux dans l'histoire militaire que le journal stérile des tranchées. La modestie du vainqueur, après une si belle expédition, est encore plus remarquable. Il écrivit au maréchal de Noailles : « Je
« suis charmé du plaisir que vous a donné la nou-
« velle de cette conquête. C'est à vous qu'en qualité
« de disciple il convient que j'en fasse hommage : je
« dois à ce que j'ai appris de mon maître une partie
« de mes succès ; je me ferai toujours gloire de les
« lui attribuer. » Si ce n'étoient là que des complimens, je me garderois bien de les rapporter ; mais puisqu'il est certain que les conseils du Français dirigèrent le Saxon, pourquoi douter de la reconnoissance de celui-ci ?

On fut occupé pendant l'hiver d'une étrange négociation. Le comte de Bonneval (1), célèbre par ses querelles en France et en Autriche, encore plus par sa retraite à Constantinople, où il avoit pris le turban et étoit devenu bacha, imagina un projet d'alliance entre le Turc et les Bourbons. Il écrivit (20 novembre

(1) *De Bonneval :* Alexandre, comte de Bonneval, ayant embrassé l'islamisme, prit le nom d'Osmin-Pacha. Il mourut à Constantinople le 22 mars 1747. Sa vie aventureuse est retracée dans des Mémoires qui portent son nom.

1745) à je ne sais quel ministre à Naples (ces paroles doivent être conservées, parce qu'elles peignent la pétulance de son génie) : « J'ai été piqué au vif de « voir que trois poiloux de prêtres (les électeurs ec-« clésiastiques) aient trouvé le moyen d'élever à l'em-« pire d'Allemagne, par leurs cabales, le duc de « Lorraine, malgré un aussi grand et aussi formi-« dable monarque que Louis XV, le victorieux et le « bien-aimé; et je me fais un plaisir flatteur de con-« tribuer, en aussi bonne et respectable compagnie, « tout petit que je suis, à culbuter cet empereur de « son trône. »

Son éloquence, ses intrigues, et surtout les promesses de présens dont il ne manqua pas de les appuyer, déterminèrent les ministres du Grand-Seigneur, le mufti même, qui, par ses principes de religion, s'opposoit à une telle alliance. Mais la Porte ne vouloit plus s'en rapporter aux paroles des ambassadeurs, parce qu'elle en avoit éprouvé plus d'une fois le peu de solidité : elle vouloit un traité formel; et comme il importoit de le conclure secrètement, Bonneval demandoit (lettre du 18 décembre) que Louis XV lui envoyât ses pleins pouvoirs. Tout se réduisoit à six articles : 1° que, dans le cas d'un congrès, les ministres du Sultan y seroient admis; 2° qu'il conserveroit ses conquêtes en Hongrie ou en Transylvanie; 3° qu'il emploieroit toutes ses forces, conjointement avec la France et ses alliés, pour déposséder le nouvel empereur; 4° que la France feroit ratifier cet accord à tous ses alliés; 5° que l'on ne mettroit bas les armes qu'après avoir forcé le grand duc de Toscane et sa femme à renoncer non-seulement à la couronne

impériale, mais aux titres et prérogatives qui peuvent y avoir rapport; 6° qu'aucune des puissances alliées ne traiteroit séparément, et qu'elles resteroient unies jusqu'à ce que chacune eût reçu des satisfactions convenables.

En France plus qu'ailleurs se trouvoient des hommes éblouis par les projets spécieux, et d'autant plus ardens à les adopter qu'ils n'en voyoient que l'écorce, sans se donner la peine ou sans être capables de les bien approfondir. On s'efforça d'engager Louis XV dans cette alliance : mais le maréchal de Noailles ayant été consulté, lui en démontra par écrit tous les inconvéniens. Ses réflexions solides devoient fixer le jugement du monarque.

Il convient d'abord qu'il s'agit principalement d'examiner l'intérêt de l'Etat, et que les instigateurs de la négociation traiteroient de préjugé vulgaire ce que l'alliance projetée a d'odieux. « Cependant, ajoute-« t-il (1), on tromperoit Votre Majesté en lui dégui-« sant que ce traité terniroit à jamais la gloire de son « nom, et encourroit également le blâme de ses pro-« pres sujets et celui des étrangers. L'alliance d'un « roi très-chrétien avec l'ennemi du nom chrétien, « pour faire la guerre aux chrétiens, ne peut man-« quer d'exciter un cri général dans toute l'Europe « contre Votre Majesté, et d'en soulever toutes les « puissances contre elle.

« Ce n'est pas, sire, que l'on puisse ni que l'on « doive renoncer pour jamais aux secours qu'on peut

(1) Réflexions sur les propositions d'un traité avec le Turc, 8 janvier. J'ai fait de égères corrections à ce mémoire, uniquement pour le style, et pour éviter les longueurs. (M.)

« tirer de la Porte contre vos ennemis. Mais, dans
« ces occasions mêmes, il est des bornes aux enga-
« gemens, et d'ailleurs un semblable parti doit être
« justifié par les circonstances.
« Si la Russie et l'Empire s'unissoient pour vous
« faire la guerre, je crois, sire, qu'une alliance avec
« la Porte seroit justifiée, comme nécessaire pour la
« conservation de l'Etat. Mais vous n'avez la guerre
« ni avec la Russie ni avec l'Empire. Ce que l'on
« propose ne tend cependant à rien moins qu'à faire
« envahir l'Empire par le Turc, puisque l'objet prin-
« cipal du traité seroit de faire élire par force un autre
« empereur. D'ailleurs Votre Majesté s'engageroit à
« procurer l'accession de ses alliés : ses alliés ne s'y
« prêteront point.
« Il paroît qu'en aucun temps, en aucune circon-
« stance, on ne peut et on ne doit stipuler, dans un
« traité avec les Turcs, d'autres objets que de con-
« servation et de défensive, et une sûreté mutuelle.
« Quoiqu'alors ceux qui auront des succès puissent
« s'en prévaloir pour s'agrandir, le traité n'en doit
« point faire une condition expresse de la paix : il
« s'en faut beaucoup que les instigateurs de l'alliance
« projetée veuillent se renfermer dans ces bornes.
« Ils auront sans doute été séduits par l'idée que
« l'invasion des Turcs terminera subitement et sans
« difficulté la guerre actuelle, et que la reine de
« Hongrie, n'en pouvant supporter le poids, sera
« obligée de subir toutes les conditions que l'on
« voudra lui imposer. Mais je crains, sire, que ces
« idées ne soient plus chimériques encore que celles
« avec lesquelles on est entré en Allemagne en 1741 ;

« et le contre-coup en seroit sûrement beaucoup plus
« funeste.

« En faisant à la reine de Hongrie un nouvel en-
« nemi, on lui procurera de nouveaux défenseurs :
« il ne faut qu'une prudence bien ordinaire pour pré-
« voir quelles en seroient les suites. Malheureuse-
« ment, sire, il est des personnes, qui ont influence
« dans la direction de vos affaires, dont le caractère
« est d'aller toujours en avant, et de s'engager sans
« examiner les suites ni les conséquences.

« La Russie, la Pologne, l'Empire et l'Italie ont
« tous un intérêt commun et immédiat à s'opposer
« aux progrès du Turc, et à son agrandissement en
« Europe ; tous concourront à la défense de la reine
« de Hongrie.

« Pour l'exécution du projet, il faudroit néces-
« sairement avoir un parti considérable dans le
« Nord, afin d'y pouvoir contenir les Moscovites :
« mais nous n'y avons presque aucune influence au-
« jourd'hui.

« Toutes les forces qui auroient été employées
« contre le Turc reflueroient bientôt sur les Etats de
« Votre Majesté : on verroit Moscovites, Cosaques,
« Croates et Hongrois réunis à toutes les troupes
« de l'Allemagne. L'effort de tant de puissances
« deviendroit trop considérable pour qu'on pût le
« soutenir.

« C'est alors, sire, que Votre Majesté ressentiroit
« bien amèrement, et pour elle-même et pour ses
« peuples, l'effet de la haine qu'une pareille alliance
« auroit produite dans tous les cœurs : et si, dans un
« siècle aussi dépravé, il est encore permis de croire

« à la Providence, peut-on espérer que Dieu béni-
« roit ses armes? »

On n'accusera point la politique d'être ici pusillanime par superstition : les idées du maréchal de Noailles portent la conviction dans l'esprit; et l'on doit applaudir au citoyen qui oppose ainsi la raison à l'imprudence, pour garantir son roi du piége où l'on vouloit l'engager. Bonneval ambitionnoit sans doute de jouer un rôle dans l'Europe : c'eût été la chose la plus incroyable, que le ministère de France fût entraîné par ses fantaisies. Dans le même temps, le Turc offrit sa médiation aux puissances belligérantes : elles n'en voulurent point.

Cependant les affaires d'Italie, après de grands succès pour la France et pour l'Espagne, alloient prendre une tournure déplorable. De grandes fautes exposèrent à des malheurs presque sans remèdes. L'union si naturelle entre les deux couronnes fut sur le point d'être rompue avec éclat. La mésintelligence fit perdre le fruit des conquêtes; et peu s'en fallut que les haines nationales ne se réveillassent jusqu'à changer des alliés en ennemis. Remontons aux principes de cet événement, qui fournit au maréchal de Noailles une nouvelle occasion de signaler son zèle pour le bien public.

Dès le commencement de la guerre, les Espagnols avoient pénétré en Italie, où la cour de Madrid vouloit former un établissement considérable à l'infant don Philippe. Quoique celle de Versailles dût s'intéresser particulièrement à ce prince, gendre de Louis XV, le cardinal de Fleury n'entra point dans la querelle. On sentit enfin que l'Espagne étant une al-

liée nécessaire, il falloit absolument la seconder; et, le 25 octobre 1743, fut signé le traité de Fontainebleau, pour une alliance offensive et défensive à perpétuité.

On stipula une garantie réciproque de toutes les possessions, même de tous les droits qu'avoient ou devoient avoir les deux couronnes; on garantit aussi le royaume de Naples et de Sicile à don Carlos, quoiqu'une escadre anglaise l'eût forcé à se déclarer neutre; on se promit mutuellement de ne quitter les armes, et de n'entrer dans aucune négociation, que d'un commun accord. Et en cas qu'il survînt des plaintes ou des méfiances, on se donna parole royale de s'expliquer, et de préférer toujours l'amitié aux plus grands avantages.

L'objet principal, énoncé par Philippe v, fut de faire à l'Infant un établissement digne de sa naissance: il lui cédoit ses droits à la succession d'Autriche, consentant qu'il fût mis en possession du Milanais, ainsi que de Parme et de Plaisance, sous la condition que la reine d'Espagne jouiroit sa vie durant de ces deux duchés, comme étant le patrimoine de ses ancêtres. Louis xv s'obligea de son côté à déclarer la guerre au roi de Sardaigne, à se concerter avec l'Espagne sur le temps le plus convenable pour la déclarer aux Anglais, à ne conclure avec eux aucune paix sans la restitution de Gibraltar, et à contribuer de toutes ses forces au recouvrement de Port-Mahon.

Ce traité devoit être un pacte de famille, d'union et d'amitié; et les deux couronnes s'obligeoient à ne point se désister, jusqu'à ce qu'elles fussent parvenues à leurs fins respectives.

Rien n'étoit plus juste en soi qu'un pacte de famille; mais les engagemens que la France contractoit devoient paroître trop étendus et trop onéreux : elle sembloit se sacrifier aux prétentions de l'Espagne; elle se lioit au point que la paix dépendît de cette couronne; elle s'exposoit, si la cour de Madrid avoit une ambition qu'il fût impossible de satisfaire, à être en butte à ses soupçons et à ses reproches, à s'attirer de nouvelles brouilleries pires que les précédentes. Le ministre des affaires étrangères prévoyoit peu l'avenir. Mais d'ailleurs on éprouvoit la nécessité d'une alliance avec l'Espagne : plus la dernière paix avoit mécontenté cette cour, plus on se prêta aisément à ses vues pour dissiper ses ombrages. C'est ainsi qu'en politique l'intérêt du moment entraîne à de fausses démarches, dont on se repentira infailliblement après.

Les premiers effets du traité furent une déclaration de guerre à la reine de Hongrie et à l'Angleterre. On fournit des troupes à l'Infant, pour pénétrer en Piémont par les Alpes. La campagne de 1744, où le prince de Conti et les Français firent des prodiges de valeur, ayant été plus glorieuse qu'utile, on résolut de tenter un autre passage, et l'on fit une alliance avec les Génois, exposés aux invasions du roi de Sardaigne.

Dès que le passage en Italie fut ouvert par l'Etat de Gênes, les succès répondirent à l'ardeur des deux nations. Le maréchal de Maillebois commandoit l'armée, sous les ordres de l'Infant. La campagne de 1745 fut signalée par une victoire sur les Piémontais, et par des conquêtes rapides. L'année précédente, l'Espagne avoit été sur le point de perdre le

royaume de Naples : cette année, elle se vit en possession de Tortone, Alexandrie, Valence, Casal, Asti, Milan, Parme, Plaisance, etc. Mais il eût mieux valu moins conquérir, et prendre des mesures pour conserver.

On fit une faute essentielle, qui devint la première source des dissensions et des revers. La ville d'Alexandrie ayant été prise le quatrième jour du siége, il falloit assiéger la citadelle, où la garnison s'étoit retirée. Le maréchal de Maillebois s'écarta malheureusement alors de son plan et de ses instructions. Selon les mémoires de la cour de Madrid, un motif personnel l'y décida.

Il avoit demandé la grandesse après la défaite des Piémontais : on lui répondit qu'il l'auroit lorsque l'Infant seroit maître du château de Milan. Il se persuada sans doute alors, et il soutint, qu'on pouvoit se contenter de bloquer la citadelle d'Alexandrie; qu'elle tomberoit d'elle-même avant le mois de janvier; qu'au lieu d'occuper la rive droite du Pô, comme on en étoit convenu, on gagneroit à entrer dans le Milanais, à y prendre des quartiers; et que le château de Milan pourroit être forcé avant que les Autrichiens eussent le temps de recevoir des renforts.

Quoique le Milanais fût l'objet principal de l'ambition de la cour d'Espagne, cet avis rencontra beaucoup d'oppositions, même de sa part : enfin elle l'adopta. Maillebois la prévint néanmoins qu'il avoit des ordres précis pour exécuter le premier plan : qu'ainsi il ne pouvoit proposer le second, qu'il seroit même obligé de crier contre; mais que si l'Es-

pagne l'appuyoit, il en favoriseroit l'exécution par tous les moyens possibles. Il persuada.

En conséquence, la résolution fut prise de bloquer la citadelle d'Alexandrie. On se rendit maître de Valence, de Casal et d'Asti. Les troupes françaises s'établirent de ce côté-là; l'Infant, avec le reste de l'armée, se porta dans le Milanais, bloqua le château de Milan, et s'étendit le long du Tesin et de l'Adda. Par cette disposition, on avoit trop de pays à garder, on n'étoit en force nulle part; mais les Piémontais et les Autrichiens étant séparés, le projet du maréchal de Maillebois pouvoit réussir. L'Infant publia, plus tôt qu'on ne le souhaitoit en Espagne, la grandesse accordée à ce général : il s'en repentit bientôt après (1).

Une démarche inconsidérée donna lieu aux funestes incidens qui suivirent, et qui renversèrent toute espérance. On apprend que le roi de Prusse, vainqueur des Autrichiens et des Saxons, vient de faire sa paix avec eux; on est effrayé de la supériorité que l'Impératrice-Reine doit prendre en Italie, n'ayant plus besoin de tant de forces en Allemagne; on décide Louis XV sur-le-champ à conclure un traité avec le roi de Sardaigne, sans en rien communiquer au conseil, sans prendre aucune mesure du côté de l'Espagne. Louis, d'autant plus facile en cette occasion qu'il désiroit ardemment la paix, suit les idées qu'on lui donne, écrit de sa propre main des instructions pour l'accommodement : elles sont envoyées à M. de

(1) Le maréchal de Maillebois se trouve ici grièvement inculpé : il auroit sacrifié les intérêts de la France à son ambition personnelle. (*Voyez* la Notice, p. 165.)

Champeaux, son résident à Genève, avec ordre de se rendre secrètement à Turin vers la fin de décembre 1745, et d'y proposer les conditions.

On offroit d'abandonner au roi de Sardaigne toute la partie du Milanais située sur la rive gauche du Pô, et celle qui est à la droite jusqu'à la Scrivia. L'infant don Philippe devoit avoir pour son partage, en toute souveraineté, et sans aucune dépendance de l'Empire, la partie du Milanais depuis la Scrivia jusques et compris l'Etat de Parme et Plaisance, et de plus tout le Crémonais, y compris Pizzighitone. Un des principaux articles du projet de traité étoit de ne jamais permettre à l'avenir qu'aucun Etat d'Italie pût être uni à la couronne de France ou à celle d'Espagne, ni à la couronne impériale; de sorte que la Toscane passeroit au prince Charles de Lorraine, frère du grand duc, celui-ci et sa postérité en devant être exclus. D'autres articles concernent Venise, Gênes, et seroient inutiles à rapporter.

Champeaux, sous le nom d'abbé Rousset, exécute sa commission. On lui remet le 26 décembre un mémoire signé du roi de Sardaigne, qui acceptoit le partage; mémoire contenant quelques observations sur certains points particuliers. Il retourne à Genève attendre les ordres de la cour. Il y reçoit bientôt (16 janvier) un projet d'articles préliminaires, où le partage étoit réglé conformément aux observations de Turin, du moins pour l'essentiel. Une nouvelle instruction (du même jour) lui enjoignoit d'y retourner secrètement, comme la première fois; de n'y rester que vingt-quatre heures, si le roi de Sardaigne, dans ce court espace, ne se déterminoit pas à signer

les préliminaires; de ne consentir à aucun armistice que supposé la signature faite et acceptée de part et d'autre; de déclarer même que les hostilités ne cesseroient publiquement qu'après la réponse du roi d'Espagne à une lettre de Louis xv sur la conclusion des préliminaires. Il pouvoit cependant promettre qu'on donneroit au maréchal de Maillebois des ordres secrets pour qu'il usât, en attendant, de tous les ménagemens convenables à l'égard des Piémontais : il pouvoit même déclarer verbalement que si la cour d'Espagne refusoit son accession au traité, on rappelleroit aussitôt les troupes françaises. A quels reproches n'exposoit-on pas le roi de France, si la négociation avoit des suites malheureuses?

Le même jour 16 janvier 1746, que ces ordres furent expédiés au négociateur, Louis écrivit à Philippe v, et l'on envoya une instruction à l'évêque de Rennes (Vauréal (1)), ambassadeur à Madrid. On y alléguoit tous les motifs imaginables pour justifier le traité, et pour obtenir l'accession : la paix du roi de Prusse, les avantages qu'en tiroit l'Autriche, l'impossibilité de faire à don Philippe un établissement aussi considérable qu'on le désiroit; la nécessité de s'unir au roi de Sardaigne, et de lui beaucoup accorder; la solidité qu'auroient par ce moyen les Etats des deux infans en Italie, et la certitude d'y terminer de la sorte une guerre si ruineuse. Enfin le Roi donnoit à

(1) *Vauréal :* Son nom de famille étoit Guérapin. Un de ses ancêtres, Antoine Guérapin, sieur de Vauréal, étoit chevalier de l'ordre du Roi, conseiller maître des comptes, et premier commis de Michel Particelli, sieur d'Emery, surintendant des finances vers le milieu du dix-septième siècle.

entendre que sa résolution étoit prise, si on refusoit l'accommodement, de préférer à tout le reste la défense de son royaume et le soulagement de ses peuples; il en témoignoit son regret avec tous les sentimens de l'amitié.

Cependant la négociation avançoit. La cour de Turin ne voulut point signer de préliminaires, mais pressa la conclusion d'un traité définitif; ce qui détermina sans doute Champeaux à demeurer. Le comte de Maillebois, fils du maréchal, et gendre du marquis d'Argenson, revêtu de pleins pouvoirs, signa le 17 février, à Paris, un traité d'armistice avec un député du roi de Sardaigne, dont les ministres avoient envoyé le projet de traité définitif. Immédiatement après, le comte eut ordre de se rendre à Turin pour conclure: son instruction, datée du 19, tendoit seulement à réformer quelques articles de ce projet: il ne s'agissoit guère, dans ces articles, que de ménagemens pour la cour d'Espagne.

Elle reçut avec autant de hauteur que d'indignation une nouvelle si imprévue. Tous les anciens sentimens d'aigreur contre la France se ranimèrent: Philippe v répondit (30 janvier) au Roi son neveu sans dissimulation, attribuant à de perfides conseils l'infidélité dont il se plaignoit. Il envoya promptement le duc d'Huescar, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour travailler à rompre la négociation de Turin, de concert avec le prince de Campo-Florido, ambassadeur ordinaire.

L'Espagne étoit insensible à toutes les raisons du cabinet de Versailles: elle réclamoit le traité de Fontainebleau, que la France avoit demandé elle-même;

elle reprochoit au ministère de réduire presque à rien l'établissement de l'Infant, d'agrandir au contraire extrêmement le roi de Sardaigne, sans le lier même par aucune garantie; elle représentoit ce prince dans la position la plus dangereuse, resserré, séparé des Autrichiens, sur le point de perdre la citadelle d'Alexandrie, tandis qu'une armée de plus de quatre-vingt-dix mille hommes, déjà victorieuse, pouvoit faire la loi en Italie, et que les Autrichiens, loin de pouvoir y devenir les plus forts, se trouvoient à peine en état de défendre la Flandre.

D'ailleurs, ajoutoit-on, ce traité ne finit point la guerre : il faut commencer une autre ligue : en voulant dépouiller de la Toscane le nouvel empereur, en voulant anéantir les droits de l'Empire sur l'Italie, on va entraîner le corps germanique dans une guerre où il ne vouloit prendre aucune part; on viole les engagemens pris avec l'Espagne, sans parvenir à la paix.

C'étoient enfin de la part des Espagnols les plus fortes clameurs, les plaintes les plus amères. Philippe v n'étoit pas moins animé que la Reine et les ministres. L'évêque de Rennes avoit tâché en vain à Madrid de calmer les cœurs, et de faire valoir toutes les raisons de la France : on avoit réfuté ses raisonnemens avec chaleur; on lui avoit fait essuyer de sanglans reproches; et il désespéroit d'adoucir les ressentimens, d'amener les choses à un point de conciliation, si le traité de Turin subsistoit en son entier[1]. Un mot de la Reine donnera l'idée de sa manière d'envisager cet objet : « On veut nous traiter comme des « enfans, dit-elle devant l'ambassadeur; et on nous

(1) Dépêches de l'évêque de Rennes, 13 et 15 mars. (M.)

« menace du fouet si nous ne faisons pas ce qu'on « veut. »

Déplorable effet de l'imprudence ou de la foiblesse du ministère! On n'ignoroit pas ce que le traité secret du cardinal de Fleury, en 1734, avoit produit d'animosité et d'embarras : on s'étoit lié plus étroitement que jamais par le traité de Fontainebleau, sans proportionner les engagemens aux intérêts de l'Etat. Il auroit fallu du moins prévenir l'Espagne sur la nécessité et les conditions d'une paix avec le roi de Sardaigne. On conclut sans elle un traité contraire à ses vues et à ses prétentions; on l'irrite en un temps où la bonne intelligence est si nécessaire, et l'on se trouve tout à coup dans un pas glissant entre deux précipices.

Il n'étoit pas possible de reculer à l'égard du roi de Sardaigne, puisque la conclusion définitive étoit attendue à chaque instant. Les Espagnols jetoient cependant les hauts cris : une cruelle perplexité agitoit le Roi et son conseil. On sentit la nécessité d'envoyer incessamment un négociateur en Espagne, commission aussi désagréable que difficile. Le maréchal de Noailles s'offrit (mémoire au Roi, 22 mars), quoique dans un âge avancé, déclarant qu'il se borneroit au simple remboursement de ses frais, et qu'il ne surchargeroit point le trésor par des dépenses considérables.

Le Roi répondit, en marge de son mémoire : « J'accepte avec plaisir vos offres; et j'espère que si quelqu'un peut réussir, ce sera vous. Je ne prétends « pas qu'il vous en coûte rien. Vous emporterez avec « vous une somme d'argent que je vous ferai donner, « et à votre retour nous paierons le surplus de votre

« dépense. Je connois votre sagesse, et vous savez
« parfaitement ce qu'il faut faire. Ainsi je m'en rap-
« porte bien volontiers sur ce chapitre, ainsi que sur
« le premier, qui est délicat : mais

« A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. »

Cette mission avoit pour objet de disposer la cour d'Espagne aux vues de la France. Les nouvelles imprévues et accablantes que l'on reçut d'Italie, et qui étoient le fruit de tant de mauvaises manœuvres, firent tout à coup changer de système, en mettant le comble aux inquiétudes.

Tandis qu'on négocioit, le roi de Sardaigne, qui connoissoit le prix du temps, et qui ne se reposoit pas sur de simples paroles, projeta, de concert avec les Autrichiens, une expédition pour ravitailler Alexandrie. Le temps pressoit; la citadelle étoit sur le point de succomber. Il avoit promis seulement d'attendre tout le mois de février la suspension d'armes; et comme on n'ignoroit pas à Turin les refus de la cour de Madrid pour le partage, on y étoit bien résolu d'agir avec vigueur, si la France faisoit des difficultés. Il semble qu'on y traitoit de bonne foi, mais non sans adresse.

Le comte de Maillebois (1) venoit conclure. Il reçut à Briançon, le 27 février, une lettre de Turin par laquelle on le pressoit d'arriver, s'il pouvoit faire publier aussitôt la suspension d'armes; sans quoi on le

(1) *Le comte de Maillebois :* Fils unique du maréchal de Maillebois. Il fut grand d'Espagne, chevalier des ordres du Roi, maître de la garde-robe, lieutenant général au gouvernement du Haut-Languedoc, et gouverneur de Douay. Né en 1715, il épousa en 1745 la fille unique du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères.

prioit de ne pas continuer sa route. Il répondit qu'il le pouvoit; mais il envoya en même temps à Champeaux les représentations qu'il étoit chargé de faire sur deux articles du traité, signé par lui-même le 27 février. Il avoit ordre d'exiger des ministres du roi de Sardaigne une déclaration par laquelle il seroit constaté que l'armistice n'avoit été conclu qu'en vertu du mémoire de ce prince, du 26 décembre : demande imprévue, qui étoit propre, ainsi que les modifications qu'il proposoit, à inspirer de la défiance. Il arriva le 3 mars à Rivoli avec Champeaux; le Roi y envoya le lendemain un de ses ministres. On disputa sur les points dont nous venons de parler. La cour de Turin vouloit s'en tenir purement au traité fait à Paris; Maillebois, en se relâchant sur le reste, vouloit absolument cette déclaration, que de petits motifs faisoient exiger mal à propos. On la refusa, et la conférence fut rompue. L'entreprise pour le ravitaillement d'Alexandrie devoit s'exécuter le lendemain; l'ordre étoit donné aux troupes : on fit part le 5 mars, au comte de Maillebois, de leurs mouvemens sur Asti et Montecalvo.

La France avoit promis légèrement de faire consentir la cour d'Espagne au partage; le roi de Sardaigne avoit supposé ce consentement essentiel dans le projet de traité définitif : on lui avoit offert, pour y suppléer, des sûretés qu'il ne jugeoit point convenables. Loin de pouvoir compter sur l'accession, il savoit que les Espagnols se préparoient à l'attaque du château de Milan; il avoit sujet de craindre que cette citadelle ne tombât entre leurs mains; le ministère de Versailles lui fournissoit des raisons de continuer

les hostilités, lorsqu'il eût été le plus important de consommer l'armistice. Il prouva son habileté en politique et en guerre; il profita de nos fautes : mais fut-il coupable de perfidie?

Le maréchal de Maillebois, instruit des négociations avec la cour de Turin, s'étoit un peu endormi sur les périls inséparables d'une position trop étendue. Depuis quelque temps, les lettres que don Philippe recevoit de Madrid l'accusoient, lui et son fils, de trahir l'Espagne; et la plupart des Espagnols, surtout Muniain, ministre du jeune prince, se livroient avec une sorte de fureur à ces funestes impressions. Les mouvemens de l'ennemi réveillèrent le maréchal : il apprit, le 5 mars, que neuf bataillons français étoient bloqués dans Asti. Le marquis de Montal (1), qui les commandoit, auroit eu le temps de se retirer, s'il ne lui eût pas envoyé ordre d'attendre quatre jours, lui faisant espérer un secours qu'il demandoit à l'Infant, mais qu'on ne pouvoit recevoir assez tôt. Montal se défendit deux jours. Les Piémontais avoient du canon; ils avoient fait des brèches, ils se disposoient à l'assaut; leur attaque étoit si bien concertée, qu'on ne pouvoit tenter une sortie : les neuf bataillons se rendirent prisonniers de guerre.

Alors rien ne fut capable de contenir le déchaînement des Espagnols contre les Français. Les nouvelles du traité, jointes à la facilité de sauver Asti et de couvrir Alexandrie, leur persuadèrent qu'on vouloit réellement les abandonner aux ennemis. Quelques-uns s'emportèrent, dans le conseil de l'Infant,

(1) *De Montal:* N. de Montsaulnin, marquis de Montal, mort en 1758.

jusqu'à dire qu'il falloit arrêter le maréchal et ses troupes. Le comte de Gages s'éleva contre une proposition si odieuse, et le prince fut de son avis.

Maillebois, dont l'imagination étoit échauffée, supposa que cette proposition étoit un dessein réel : il l'écrivit à don Philippe le 10 mars, et lui protesta que ce motif seul le détermineroit à se retirer entre Novi et Gavi, jusqu'à ce qu'il reçût des ordres de sa part. Le soupçon du maréchal ne pouvoit manquer de blesser l'Infant, d'autant plus que son inclination pour la France étoit connue. Sa réponse fut très-vive, très-fière, et pleine de reproches dont il étoit difficile de se défendre. La cour d'Espagne se plaignit hautement dans la suite de l'injure faite à ce prince, et en demanda une satisfaction éclatante.

Pour comble de malheur, les Espagnols évacuèrent promptement Alexandrie, de peur d'y éprouver le même désastre que les Français venoient d'essuyer dans Asti. La communication avec le comté de Nice étoit menacée : la cavalerie française manquoit de subsistances. Le marquis de Castellar, enfermé dans Parme avec dix mille hommes des meilleures troupes d'Espagne, refusoit d'en sortir, quoique don Philippe l'eût ordonné. Une brouillerie ouverte divisoit ce général et le comte de Gages, qui avoit acquis en Italie une brillante réputation. La discorde étoit enfin, comme elle l'a été souvent pour nous, le plus dangereux de nos ennemis.

Telles furent les suites de l'invasion prématurée du Milanais. Le maréchal de Noailles avoit prouvé, par un mémoire que le ministère envoya en Espagne au commencement de décembre, combien la disposi-

tion des quartiers avoit d'inconvéniens et de périls. Le maréchal de Maillebois en avoit écrit de même à la cour, en avoit parlé de même à l'armée. On ignoroit alors quelles vues secrètes avoient pu contribuer à cette fatale manœuvre, dont il espéroit d'abord un succès tout différent.

Presque en même temps qu'arriva la nouvelle d'Asti, Louis XV reçut une lettre (8 mars) du roi de Sardaigne, avec une courte relation de ce qui s'étoit passé. Charles-Emmanuel lui témoignoit du chagrin de ce que l'armistice n'avoit pas eu lieu; il espéroit de le convaincre par la relation que ce n'étoit point sa faute; il assuroit que ses sentimens n'avoient pas changé, et qu'il ne désiroit *rien tant que de mettre le dernier affermissement à l'union et à l'amitié* qu'il disoit rétablies entre eux. Comment auroient-elles pu l'être?

Cette démarche ranima les espérances de paix. Le maréchal de Noailles, prêt à se mettre en route, croyant que le but de son ambassade seroit d'obtenir l'accession de l'Espagne, proposa ses idées dans un mémoire, et demanda les derniers ordres du Roi. Mais les autres nouvelles qu'on reçut bientôt, si capables de troubler la cour, exigèrent un autre plan de politique.

Après les avantages immenses que l'affaire d'Asti, suivie d'événemens décisifs, procuroit au roi de Sardaigne, le comte de Gorzègne, son ministre, écrivit le 20 mars à Champeaux que le système qui pouvoit être convenable à la fin de décembre, et qu'on auroit exécuté *dans la supposition du concours des autres contractans*, ne pouvoit plus se concilier avec la situation présente des affaires; que la négociation étant

demeurée imparfaite parce que l'Espagne n'y avoit pas voulu consentir, l'honneur et la bonne foi du roi de Sardaigne ne lui permettoient plus de s'y engager; qu'il regardoit cependant l'amitié comme rétablie avec la France; qu'il souhaitoit de l'affermir par tous les moyens qui pourroient se concilier avec sa sûreté et son honneur; et qu'il attendroit que le Roi voulût bien lui en ouvrir les voies, pour y répondre de sa part avec une entière confiance.

« Vous dites, ajoutoit le ministre piémontais, que « Sa Majesté Très-Chrétienne s'est donné et se donne « des soins infinis pour amener la cour d'Espagne à « accéder au partage, et qu'elle n'y est pas encore « parvenue. Ne peut-on pas conclure de là que si « l'Espagne avoit eu entre ses mains le château de « Milan ou la place d'Alexandrie, il n'en devoit plus « rester aucune espérance? »

A la lecture de cette lettre, il fut aisé de comprendre que la négociation de Turin étoit absolument rompue. On devoit se borner à calmer le ressentiment de la cour d'Espagne, à regagner sa confiance, à lui inspirer la modération dans ses projets, à concerter avec elle les entreprises, enfin à cimenter l'union entre les deux couronnes. On ne pouvoit trop y travailler, ni trop se presser; car on craignoit que l'Espagne, dans sa colère, n'entamât une négociation avec l'Autriche. On lui avoit donné l'exemple : elle se croyoit en droit de le suivre. Grande leçon pour les ministres et pour les princes!

Noailles gémissoit intérieurement de tant de fautes et de malheurs, qu'il auroit sans doute prévenus si on l'avoit consulté dans cette affaire. Il brûloit de les

réparer. Il fit aussitôt un second mémoire sur l'objet de sa mission, où l'honnêteté, la prudence et la saine politique paroissoient dans tout leur jour. Ce mémoire fut écrit le 28 mars; la dépêche de Champeaux étoit arrivée la veille. Il reçut le 30 son instruction, qui ne faisoit qu'autoriser ce qu'il proposoit lui-même; et il partit le premier avril, accompagné du comte de Noailles, dont le zèle laborieux lui avoit été utile en d'autres occasions (1). Depuis la campagne de 1743, le Roi trouvoit bon qu'il s'en servît pour la correspondance particulière, et l'appeloit le *secrétaire royal* de son père : celui-ci ne pouvoit se passer d'un tel secours, tant ses yeux avoient souffert par des travaux excessifs. En cas de maladie du maréchal, le comte devoit le remplacer dans les fonctions de l'ambassade.

Les chemins de France étoient si affreux en divers endroits, qu'il fallut dix chevaux pour traîner chaque voiture, et qu'on eut encore besoin de plusieurs paires de bœufs. Les difficultés étoient pires en Espagne. On prit la route de Pampelune, la plus incommode, mais la plus courte; on n'arriva que le 23 à Madrid, après des fatigues incroyables.

Il en coûtoit à l'amour propre de l'évêque de Rennes de voir arriver un ministre d'Etat, ambassadeur extraordinaire. En se couvrant de tous les dehors de la politesse et même de l'affection, il ne pouvoit cacher les petits détours de la vanité. Il avoit

(1) Le comte de Noailles, fils du maréchal, étoit marquis d'Arpajon, prince de Poix, baron de Mouchy, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, lieutenant général, gouverneur de Versailles, Trianon et Marly, grand'croix de Malte par privilége. Il avoit épousé la fille unique du marquis d'Arpajon. Le dernier prince de Poix étoit son fils.

écrit (13 et 15 avril) au maréchal que si le premier objet de sa mission eût subsisté, son voyage eût été fort inutile, parce qu'il étoit lui-même venu à bout d'amener le roi et la reine d'Espagne au point d'accepter le partage; que cette ambassade auroit plutôt retardé que facilité la conclusion; qu'on auroit voulu attendre ce qu'il apportoit de nouveau; et qu'on étoit résolu, en cas qu'il n'y eût aucun changement, de lui faire les réponses les plus dures et la réception la plus sèche. Le prélat ajoutoit qu'on étoit ravi de la rupture avec le roi de Sardaigne, malgré le dangereux état de l'armée; qu'on l'en recevroit beaucoup mieux; mais que sa négociation rencontreroit des épines à chaque pas, et seroit bien plus difficile que ne l'eût été la première.

Louis xv, à qui l'on insinuoit ces fausses idées, lui en fit part dans une lettre particulière (12 avril). « Il « me revient, dit-il, que la Reine vous craint auprès « du Roi, et que l'on ne veut pas vous traiter si familiè- « rement que l'évêque. Nous verrons ce qui en sera. « Vous êtes bien instruit et sage, je compte. Votre di- « ligence me paroît embourbée : tant pis pour vous; « car j'espère me mettre en branle dans les premiers « jours du mois prochain, pour être revenu, si je « puis, pour les couches de ma belle-fille, et puis « retourner, si besoin est. »

Cependant le maréchal reçut un accueil extraordinairement distingué, et même des marques d'amitié dont on ne connoissoit pas d'exemple en ce pays. Philippe v lui avoit fait meubler une maison à Aranjuez, où la cour se trouvoit alors. Le marquis de Villarias, ministre des affaires étrangères, lui parla de

manière à inspirer toute confiance; le marquis de Las-Encenadas, ministre favori, chargé des autres départemens, lui fit la première visite, contre l'usage. De son côté, il n'oublia rien pour gagner les cœurs. On désiroit fort qu'en qualité de grand d'Espagne et de chevalier de la Toison d'or, il baisât la main du Roi et de la Reine : il le fit sans peine, comme il l'avoit fait autrefois avec l'agrément de Louis XIV; il dit seulement, dans les conversations, que l'ambassadeur n'entroit pour rien dans cette cérémonie. Une délicatesse déplacée auroit pu empêcher tout le bien qu'il espéroit.

Après les assurances de la tendresse du Roi pour Leurs Majestés Catholiques, de son amitié et de son zèle pour l'Infant son gendre, de son ardeur à les satisfaire en tout ce qui seroit possible, il ajouta que le Roi leur avoit envoyé un de ses ministres d'Etat, non-seulement par une marque particulière de son attention, mais afin qu'ils eussent auprès d'eux une personne assez instruite des affaires pour répondre sur-le-champ aux difficultés qu'on proposeroit, sans perdre le temps qu'exigeoient l'éloignement des lieux et les discussions par écrit; qu'un des principaux objets de cette ambassade étoit de connoître leurs intentions en des conjonctures si intéressantes pour les deux couronnes; que le choix qu'on avoit fait de lui étoit une suite des bontés et des grâces dont l'avoit comblé en tant d'occasions le roi d'Espagne, et devenoit par là une nouvelle faveur, et un nouveau motif de reconnoissance. On répondit dans les termes les plus satisfaisans, soit à l'égard du Roi, soit à l'égard du ministre. (*Dépêche du* 30 *avril.*)

Lorsqu'il fut question de la guerre d'Italie et de l'établissement de don Philippe, il représenta la nécessité de former un plan où l'on embrassât plutôt ce qui étoit possible que ce qui étoit désirable; il pria le Roi et la Reine d'observer que l'établissement du prince, tel que l'Espagne et la France même le désiroient, ne pouvoit plus guère avoir lieu dans l'état actuel des choses. « Allez-vous me répéter, M. le « maréchal, répondit le Roi d'un ton sec, que le « traité de Fontainebleau est l'ouvrage de la colère « et de l'ambition, comme on l'a déjà dit? » L'ambassadeur s'aperçut que le rouge lui montoit au visage, et que ce n'étoit pas le moment de discuter cette matière. « Non, sire, je ne dirai rien là-dessus « à Votre Majesté, sinon qu'il n'en est pas des traités « entre deux grands princes comme des actes entre « des particuliers, puisque l'exécution des premiers « est subordonnée aux événemens. Mais je supplie « Votre Majesté de vouloir bien remettre la discus- « sion de ce point à un autre jour. » Il ajouta aussitôt qu'il falloit s'occuper avant tout de l'arrangement des opérations militaires, dont le plus ou le moins de succès devoit décider du partage de l'Infant. On s'en occupa effectivement, non sans des plaintes très-vives contre ceux que l'on regardoit comme les auteurs des revers en Italie.

Noailles possédoit le talent essentiel aux négociateurs de bien connoître les différens intérêts des hommes; de s'accommoder avec prudence, mais sans foiblesse, à leur caractère; de les amener à son but par la persuasion, et par les sentimens qui les affectent. Il en avoit surtout besoin auprès de la Reine,

maîtresse absolue des affaires. Voici l'idée qu'il conçut d'abord de cette princesse : « Elle me paroît avoir « de l'esprit, de la vivacité; entend finement, ré-« pond juste ; elle a une politesse noble. Je n'ai pas « encore assez traité avec elle pour avoir pu appro-« fondir son caractère; mais, en général, je crois que « l'on peut avoir excédé dans les portraits que l'on « en a faits. Elle est femme, elle a de l'ambition, elle « craint d'être trompée : elle l'a été, ce qui lui donne « de la défiance, qu'elle pousse peut-être un peu « trop loin. Mais je crois qu'un homme sage, désin-« téressé, et qui sauroit gagner sa confiance, la ra-« mèneroit avec patience à ne prendre que des partis « raisonnables. Il ne s'agit que de trouver des hommes « de cette espèce; et l'on m'a dit qu'ils étoient assez « rares dans tous les temps et dans tous les pays. » (*Lettre au Roi*, 30 *avril*.)

« La persuasion ne se commande pas (autre re-« marque bien juste); et, autant que j'en puis juger, « on a plus gâté d'affaires qu'on n'en a accommodé, « par la précipitation, et par le ton décisif et impé-« rieux. » (*Idem*, 11 mai.) Dans le temps même de Louis XIV, combien d'exemples confirmoient cette maxime!

Nos ambassadeurs en Espagne avoient presque tous suivi un mauvais système. Ils avoient aliéné, par l'indifférence et par des airs dédaigneux, cette nation fière, qu'il importoit de se concilier par des ménagemens et des égards : admis tous les jours à une audience particulière du Roi et de la Reine, ils n'avoient profité de cet avantage que pour exciter la jalousie, au lieu d'employer leur crédit à faire chérir et res-

pecter la France : loin de lui faire des créatures, ils avoient augmenté le nombre de ses ennemis ; et si le dangereux Muniain avoit été donné à l'Infant pour son ministre, c'étoit la faute de l'ambassadeur français, qui avoit écarté le comte d'Ardres, lieutenant général, l'homme le plus digne de gouverner le jeune prince, et le plus capable de maintenir la bonne intelligence. L'antipathie nationale ne pouvoit s'affoiblir de la sorte : les derniers événemens l'avoient envenimée plus que jamais.

Un des principaux soins du maréchal fut de ramener les cœurs et les esprits. Ses manières honnêtes, engageantes, devoient plaire à tout le monde. Il s'attacha surtout à gagner la confiance des ministres : il voulut conférer avec eux sur les affaires, tandis qu'on s'attendoit à le voir traiter directement avec le Roi et la Reine ; et cette conduite produisit le meilleur effet. Pour éviter l'inconvénient des réponses verbales et incertaines, il imagina de composer des mémoires auxquels on répondroit par écrit. L'évêque de Rennes crut que les Espagnols n'y consentiroient point, parce que ce n'étoit pas leur usage. Les Espagnols y consentirent dès qu'il l'eut proposé.

Accoutumé à se tracer toujours avec ordre le plan de ses opérations, il avoit réduit à cinq chefs les objets de l'ambassade : 1° tâcher de rétablir parfaitement l'union et le concert entre les deux couronnes, assurer qu'on renverroit à la cour d'Espagne toutes les propositions que pourroit faire le roi de Sardaigne, et obtenir des ordres précis pour que les généraux espagnols agissent d'intelligence avec les Français ; 2° établir la nécessité de pousser la guerre dans les

Etats du roi de Sardaigne de proche en proche, afin d'avoir une communication sûre avec la France, et fixer un plan de campagne conforme à ce principe; 3° faire sentir l'impossibilité d'envoyer de France de nouveaux renforts en Italie; 4° sonder les dispositions de l'Espagne par rapport à la paix, lui inspirer la modération au sujet de l'établissement de don Philippe, l'exhorter à concourir aux vues pacifiques du Roi; 5° découvrir si elle n'entretenoit point quelques correspondances particulières; examiner ce qu'elle pensoit d'une négociation entamée avec la Hollande, qui avoit envoyé le comte de Wassenaër; enfin la sonder sur les avantages de commerce qu'elle pourroit accorder aux Anglais et aux Hollandais.

Il avoit demandé, en partant, qu'on l'instruisît de tout avec exactitude. Le marquis d'Argenson lui envoyoit des extraits de sa main, mais insuffisans. Le Roi lui envoya d'abord les pièces entières (12 avril) enfermées dans des boîtes, afin que le ministre ne se doutât point que ce fussent des papiers. On connoît plus d'un exemple de cette défiance de Louis XV pour quelques-uns de ses ministres, suite malheureuse d'une confiance mal placée, et de l'embarras de faire de meilleurs choix.

L'ordre avoit été envoyé le 28 mars au maréchal de Maillebois de se réunir avec les troupes d'Espagne, au risque même de perdre sa communication avec le comté de Nice. C'étoit une preuve de la bonne volonté du Roi. Mais la cour de Madrid conservoit un souvenir amer du passé : Philippe V, n'accusant que les ministres ou les généraux, parloit sans cesse douloureusement de ce que les deux couronnes auroient

pu exécuter en agissant toujours de concert, et se plaignoit qu'on lui eût manqué d'égards en diverses occasions, tandis qu'il s'étoit prêté à tout ce que pouvoit désirer la France; il s'étoit engagé à sa sollicitation, disoit-il, dans la guerre de 1733; il n'avoit déclaré la guerre aux Anglais en 1739 que sur la promesse de la France d'envoyer une flotte considérable en Amérique. Devoit-il s'attendre, après cela, aux procédés qu'on avoit eus dans la négociation secrète de Turin?

Un autre ambassadeur auroit pu aigrir le monarque ou par de fausses excuses, ou par des récriminations chagrines. Noailles évita toute discussion sur les griefs plus ou moins fondés : il se contenta de faire entendre que la France avoit eu aussi des sujets de plainte, spécialement par rapport à son commerce; il tâcha de justifier le traité de Turin, en disant que le Roi avoit cru pouvoir partir des conditions agréées par l'Espagne même en 1733 et en 1743, et préférer pour l'Infant un établissement solide à des espérances incertaines; qu'on n'avoit pas eu le temps de concerter la négociation; que trop de retardemens l'avoient fait échouer. Il insista sur la droiture de Louis XV, sur sa tendresse pour le roi d'Espagne; il lui rappela combien son établissement nous avoit coûté de sang et de trésors. C'étoit prendre Philippe par son endroit foible : il avoit le cœur français; il s'attendrissoit au souvenir des efforts de Louis XIV en sa faveur; il oublioit alors tout le reste; et, quoique persuadé que ses droits sur la Lombardie étoient incontestables, il se crut presque dans le cas de se justifier sur le reproche d'ambition qu'on lui faisoit d'ordinaire en France.

Ainsi le sage ambassadeur amenoit les esprits au but de sa mission : mais le maréchal de Maillebois d'une part, et le marquis d'Argenson de l'autre [1], parloient, écrivoient avec une vivacité qui pouvoit rouvrir toutes les plaies et rompre toutes les mesures. Noailles se crut obligé d'en avertir, pour qu'on arrêtât le progrès du mal. La manière dont il s'explique au comte d'Argenson sur un point si délicat peut servir d'instruction et de modèle (lettre du 13 mai) :

« Il y a des lettres de M. le maréchal dans les-
« quelles il se sert d'expressions telles que je n'en
« voudrois pas employer contre des personnes qui
« me seroient absolument inférieures et subordon-
« nées. C'est à des gens qu'il croit de ses amis dans
« cette cour qu'il s'est adressé pour leur ouvrir son
« cœur, et on ne lui en a pas tenu le cas secret : ce
« qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'on l'accuse d'a-
« voir dit beaucoup de mal de personnes dont il
« avoit dit beaucoup de bien, et d'avoir dit ensuite
« beaucoup de bien de ceux dont il avoit dit du mal ;
« et cela regarde même des personnes du premier
« grade. Sa lettre à l'Infant a été regardée par Leurs
« Majestés Catholiques comme une espèce d'insulte,
« dont elles étoient déterminées à demander justice.
« C'est une des premières choses dont on m'a parlé,
« et que j'ai empêchée jusques à présent.... J'ai fait
« sentir qu'il étoit de leur intérêt de n'apporter au-
« cun changement dans les armées d'Italie, parce

(1) Cette accusation contre Maillebois et d'Argenson, qui étoient alliés par le mariage du fils du maréchal avec la fille du ministre, a donné lieu à quelques réflexions faites dans la Notice, page 165.)

« que les changemens ne pouvoient occasioner que « du trouble, et que j'étois assuré d'ailleurs que M. le « maréchal de Maillebois apporteroit tous ses soins « pour réparer la malheureuse affaire d'Asti, que « l'on ne devoit pas même lui imputer ; au lieu qu'un « autre n'auroit pas le même motif d'empressement « et d'ardeur.... J'ai pris le parti d'écrire sur ce sujet « une lettre en chiffre à M. le comte de Maillebois, « et de lui faire écrire également par le comte de « Noailles pour l'informer d'une partie de ces cir-« constances, et pour l'engager à travailler avec pru-« dence à y apporter les remèdes convenables.

« Je ne puis encore m'empêcher de vous dire un mot « à cette occasion, sur la manière dont monsieur votre « frère écrit et parle de Leurs Majestés Catholiques et « de toute cette cour. Je vous prie de rendre justice « aux motifs qui me déterminent à vous parler aussi « ouvertement; mais rien ne peut faire plus de tort « aux affaires, ni lui faire à lui-même plus de préju-« dice. Vous ferez de cet avis l'usage que vous jugerez « convenable. Je lui en insinue quelque chose dans « une lettre particulière que je lui écris; mais lorsque « les conseils et les avis ne sont pas du goût des per-« sonnes auxquelles on les donne, ils ont ordinaire-« ment très-peu d'effet. » On reconnoît là un vrai zèle qui ne cherche point à nuire, mais qui dit la vérité quand il le faut, et de la manière qu'il le faut pour le bien public.

Avec une conduite si mesurée et si pleine d'égards, le négociateur réussit au-delà de ses espérances. Son plan de guerre fut adopté, quoiqu'il le dirigeât principalement contre les Etats du roi de Sardaigne ; ce

qui pouvoit réveiller la crainte de quelque négociation particulière. Cependant, tout autorisé qu'il étoit à promettre que si ce prince faisoit des propositions, on les renverroit directement à la cour d'Espagne, il ne jugea point à propos de donner une assurance si agréable, soit parce qu'elle auroit pu s'interpréter comme une sorte d'excuse pour le passé, ou comme un trait de foiblesse peu compatible avec la dignité de la couronne, soit parce que la prudence exigeoit qu'on ne s'imposât pas une loi trop dure en certaines circonstances. D'ailleurs étoit-il probable que l'Espagne comptât beaucoup sur cette promesse? (*Lettre au Roi*, 11 *mai.*)

Le plan de campagne tendoit à se procurer des avantages solides, au lieu de s'exposer à des malheurs en formant des entreprises trop vastes et trop hardies. Comme on devoit être peu supérieur en force, le maréchal proposa (mémoire du 14 mai) 1° d'établir d'abord la guerre entre le Pô et les montagnes de Gênes (par là on tireroit de ses derrières les subsistances et les secours nécessaires); 2° de pousser vigoureusement le roi de Sardaigne (on le forceroit à se retirer dans le centre de son pays, à y rappeler les Autrichiens, qui le ruineroient sûrement; on obligeroit ceux-ci à séparer leurs forces; et on assureroit ainsi le royaume de Naples, en même temps que l'on couvriroit l'Etat de Gênes); 3° de faire deux corps d'armée à portée de se soutenir mutuellement, afin de saisir le moment d'attaquer avec succès l'ennemi séparé; 4° de former au plus tôt un corps retranché à Plaisance; ce qui donneroit plusieurs avantages, en particulier un point d'appui et une place d'armes,

dont on manquoit absolument, tandis que les ennemis en avoient plusieurs.

Pendant qu'on examinoit avec satisfaction le plan militaire, les nouvelles d'Italie diminuèrent l'inquiétude sur le sort de l'Infant. Don Francisco Pignatelli, lieutenant général, avoit attaqué et forcé à Codogno, le 6 mai, un corps de quatre à cinq mille hommes, dont plus de deux mille étoient restés prisonniers. Le marquis de Castellar, ayant enfin évacué Parme par ordre exprès de la cour d'Espagne, avoit eu le bonheur de sauver ses troupes, et il alloit rejoindre l'armée. Malgré ces avantages, l'Infant se trouvoit encore dans une situation critique : le défaut de subsistances lui avoit fait abandonner les bords du Taro, et les ennemis se préparoient à livrer bataille. Tout concouroit à prouver combien le maréchal avoit raison de ne mettre dans son plan aucune de ces entreprises sur lesquelles on ne doit se décider que d'après les circonstances.

Il étoit déjà parvenu à faire abandonner en partie le traité de Fontainebleau. Philippe v et la Reine consentoient que les duchés de Milan et de Mantoue n'entrassent plus dans le partage de l'Infant, à condition qu'ils ne pussent appartenir au roi de Sardaigne, ni à sa maison. Ils demandoient un équivalent très-considérable; mais leurs prétentions pouvoient se restreindre peu à peu : la raison et la nécessité devoient prévaloir sur des vues trop ambitieuses, et c'étoit beaucoup que les engagemens de Fontainebleau fussent reconnus impossibles à exécuter. Noailles évita prudemment de rien fixer de précis en vertu de ses

pleins pouvoirs. C'auroit été dans la suite une nouvelle source d'embarras.

« Je me propose, sire, écrivoit-il au Roi (23 mai), « de déterminer Leurs Majestés Catholiques à se re- « mettre entre les bras de Votre Majesté, et à s'en « rapporter à elle sur l'établissement de l'Infant, « pourvu qu'elle veuille bien l'aider, le soutenir et « le maintenir dans celui qu'elle pourra lui procurer. « Je crois même que les conditions pourront ne pas « paroître trop onéreuses à Votre Majesté, lorsque « j'aurai le bonheur de me trouver auprès d'elle, et « de lui en rendre compte, cette matière ne pouvant « se traiter par lettres, et demandant un secret impé- « nétrable. Si elle veut bien suivre le plan que je « prendrai la liberté de lui proposer, j'ose l'assurer « qu'elle sera la maîtresse de l'Espagne et de l'Ita- « lie, et que sa considération et son influence y se- « ront supérieures à toutes les autres puissances de « l'Europe. »

Plus le maréchal de Noailles étoit éclairé en politique, et circonspect dans ses écrits, plus je regrette de ne trouver aucun vestige de ce plan. Ce qu'il y a de certain, c'est que, par la probité seule, la raison et la sagesse, il faisoit ce qu'aucun négociateur n'auroit pu faire par la finesse, l'intrigue et la hauteur. Le comte de Maurepas, si capable de bien juger des hommes et des choses, lui marquoit sans adulation (24 mai) : « J'ai vu avec grand plaisir une réussite au- « delà de celle que j'attendois. Il ne falloit pas moins « que la confiance que vous vous êtes acquise, pour « amener les choses au point de s'expliquer claire-

« ment et franchement. Il y auroit eu bien des peines « et des soins épargnés, même des contre-temps et « des malheurs, si on avoit commencé par là. » Ces peines, ces malheurs venoient précisément de ce qu'on avoit fait tout le contraire.

Le marquis d'Argenson, trop accoutumé à traiter légèrement les affaires politiques, fort prévenu d'ailleurs contre l'Espagne, renouvela encore les soupçons, en laissant ignorer ce qui se traitoit avec la Hollande. Le Roi, étant à l'armée, n'instruisoit plus le maréchal : le ministre avoit ordre de le faire, et n'écrivoit cependant rien sur cet article. Philippe et la Reine demandoient sans cesse des nouvelles d'une négociation qu'ils croyoient intéresser leur fils et leur couronne. Un jour que le courrier venoit d'arriver : « Hé bien! M. le maréchal, dirent-ils, quel partage « les Hollandais font-ils à l'Infant? Il n'est pas con« sidérable, suivant les avis qu'on nous a donnés. » Noailles ayant répondu qu'il ignoroit absolument de quoi il étoit question : « Puisque vous êtes si mal in« formé, repartit-on, nous sommes bien aises de vous « apprendre qu'il y a un nouveau projet de paix gé« nérale, présenté par M. de Wassenaër; qu'on y « donne un très-mince partage à l'Infant; qu'il y a « eu sur cela des conseils tenus à Paris; que le mar« quis d'Argenson, le maréchal de Belle-Ile et les en« voyés de Hollande se sont assemblés chez le cardi« nal de Tencin, où l'affaire a été discutée dans une « longue conférence. » L'ambassadeur, aussi peiné que surpris, se hâta de finir la conversation. De retour chez lui, il sut du comte de Noailles que le président Hénault lui marquoit précisément la même chose.

Il représente fortement au Roi, dans une lettre particulière (28 mai), les inconvéniens de cette dissimulation; combien la cour d'Espagne en devoit être offensée; qu'on la révolteroit toujours moins par le fond que par la forme; enfin qu'étant bien disposée pour la France, elle avoit droit d'attendre du retour. L'union entre les deux couronnes exigeoit une confiance mutuelle.

On opposoit des prétextes à des raisons si palpables. « Quelle seroit l'utilité de communiquer à Aranjuez « des projets indigestes, des velléités, des tentatives « dont l'ébauche révolteroit peut-être une couronne « délicate sur le point d'honneur, et sur les intérêts « d'Italie? Son imagination s'allumeroit, elle trouve- « roit du mal là où il n'y auroit que du bien; elle gâ- « teroit tout enfin, et prendroit sans doute des me- « sures nuisibles. » C'étoit l'excuse du marquis d'Argenson. Mais ne falloit-il pas du moins instruire le négociateur, comme on le lui avoit promis? Pouvoit-on douter qu'il ne fît l'usage convenable d'un secret de ministère? Et pourquoi l'exposer aux incertitudes que les bruits publics devoient rendre inévitables?

Au reste, la négociation avec Wassenaër n'étoit point ce qu'imaginoient les nouvellistes. Selon une lettre du marquis d'Argenson (8 juin), que Noailles ne devoit recevoir qu'après son départ d'Espagne, il s'agissoit de procurer la Toscane à l'Infant: excellente affaire, qu'il prétendoit pouvoir bientôt se conclure, et dont le Roi l'avoit autorisé à ne rien écrire, pour éviter les longueurs, jusqu'à ce qu'il ne pût y avoir de changement. Ce partage eût été sans doute avantageux: mais la Hollande ne cherchoit au fond qu'à

se faire ménager; l'Impératrice-Reine n'auroit jamais consenti à voir la Toscane sortir de sa maison, et un tel système n'auroit pu s'exécuter que par la force des armes. Le ministre vouloit toujours renouer avec le roi de Sardaigne, pour chasser d'Italie les Autrichiens. Il n'étoit plus temps, surtout en prenant mal ses mesures.

Un mémoire (du 6 juin) que Philippe v remit au maréchal de Noailles, pour le Roi seul, étoit une vive expression de ses sentimens. Après y avoir rappelé tout ce qu'il devoit à la France, il exposoit la justice de sa guerre de Lombardie, ses droits à cette partie de la succession autrichienne; et il se plaignoit, en termes modérés, du reproche d'ambition que lui faisoient quelques-uns de nos ministres. Voulant bien se désister du Milanais et du Mantouan, qu'on lui avoit assurés par le traité de Fontainebleau, il se montroit persuadé que le Roi procureroit un équivalent à don Philippe : il disoit que son honneur, que sa tendresse pour la Reine, l'obligeoient de ne se départir jamais de l'article qui assuroit à cette princesse, sa vie durant, la jouissance de l'Etat de Parme. Pour maintenir l'Infant dans son partage, il proposoit que les deux couronnes lui fournissent par moitié un subside annuel, d'autant plus considérable que ce partage seroit plus restreint. Il demandoit, comme la principale preuve d'amitié, que si l'Espagne manquoit un jour aux engagemens contractés pour l'Italie, Louis xv voulût bien y suppléer en cas de besoin. En un mot, il mettoit *pour tous les temps, entre les mains du Roi son neveu, le sort de la Reine son épouse, celui du roi don Carlos et de l'infant don Philippe, les*

plus tendres et les plus chers dépôts qu'il lui fût possible de confier de son amour et de son cœur.

Le maréchal reçut du Roi et de la Reine les marques d'estime et de bonté les plus flatteuses. Loin d'ambitionner la Toison d'or pour le comte de Noailles, compagnon de ses travaux, il craignoit qu'elle ne lui fût donnée, et qu'elle ne parût avoir été un motif de son voyage; il auroit voulu du moins, si on lui accordoit cette faveur, que ce ne fût qu'après le départ. Pour ménager à l'un et à l'autre le plaisir de la surprise, on fit une promotion exprès pendant leur séjour. Le comte avoit reporté le collier de son beau-père le marquis d'Arpajon, qui s'étoit signalé en Espagne dans la guerre de 1701 : on le lui donna, et la Reine dit obligeamment : « Il n'y a pas d'exemple qu'un père « et un fils aient en même temps la Toison d'or; mais « le maréchal de Noailles est bien fait pour les exceptions. » Il prit congé le 7 juin, ayant rempli tout l'objet de son ambassade, et ayant des assurances positives que l'Espagne n'avoit aucune négociation particulière avec la cour de Vienne et celle de Londres.

Nous terminerons ce livre par une lettre que le Dauphin (1) écrivit (le 24 mai 1746) au maréchal, pendant qu'il étoit en Espagne. On y verra avec intérêt

(1) *Le Dauphin :* Louis, dauphin, fils de Louis XV, père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X, naquit à Versailles le 4 septembre 1729, et mourut à Fontainebleau le 20 décembre 1765. Jamais prince ne fit couler plus de larmes à sa mort; il sembla emporter le bonheur de la France, et la monarchie. Son oraison funèbre fut prononcée dans presque toutes les églises du royaume, son éloge retentit dans toutes les universités, et l'Académie française mit au concours ce même éloge en 1766. Thomas remporta le prix.

Il a été imprimé en France plus de quarante oraisons funèbres ou éloges du Dauphin.

les sentimens d'un prince religieux, appliqué à tous ses devoirs, et travaillant à se rendre digne, par les lumières comme par les vertus, de gouverner une grande monarchie.

« Je vois bien, monsieur, que l'Espagne vous fait « oublier la France, et que les charmes que vous « trouvez dans ce pays-là vous font oublier en même « temps les pauvres habitans de celui-ci. Ils en gé- « missent en silence quelque temps; mais ils sont « bientôt après forcés de le rompre, par le désir de « vous faire connoître l'envie qu'ils ont de vous re- « voir. Il est vrai que vous avez là un peu d'occupa- « tion; et en vous priant de me mander de vos nou- « velles, je serois bien fâché que vous prissiez sur « le temps du repos et du délassement, nécessaires « après le travail. Pour nous ici, nous n'avons autre « chose à faire tout le jour qu'à gâter du papier, à « écouter les nouvelles; et, comme d'autres Moïses, à « tenir les mains élevées vers le Ciel, tandis que *le « chef du peuple combat les combats du Seigneur, « et fait fuir ses ennemis comme une vapeur légère « au seul bruit de ses armes.* Ainsi il est juste que « nous écrivions trois fois, pour les autres une. De- « puis que le Roi est parti, je donne beaucoup de « mouvement à la pesante masse de mon corps, qui « s'y prête, quoique sans beaucoup de satisfaction, « parce que je ne suis point du tout, comme Esaü, « *gnarus venandi,* mais bien, comme Jacob, *vir « simplex, qui habitabat in tabernaculis.* Malgré « cela je trotte de côtés et d'autres, aimant cepen- « dant beaucoup mieux m'occuper dans la maison de « réflexions et de lectures nécessaires pour mener

« ici-bas une vie solide et utile au monde, et qui « puisse nous conduire à une autre plus durable et « plus heureuse. Entre toutes ces lectures, je crois « qu'il y a surtout trois points auxquels il faut s'appli- « quer principalement : savoir, à la connoissance du « cœur humain, à celle des droits publics et à celle de « l'histoire, qui sont, je crois, très-utiles dans le triste « rang où je suis, quoique j'eusse beaucoup plus de « goût pour d'autres études. Vous voyez que, pour « faire bien, il ne manque que la bonne volonté. « Voilà assez de morale ; et je finis ma pancarte en « vous assurant, monsieur, de ma tendre amitié, qui « ne finira qu'avec ma vie. »

C'étoit une belle occasion, pour le maréchal, de donner à l'héritier du trône des conseils relatifs à sa destinée. Il lui dit (le 6 juin), après des complimens peu remarquables :

« Continuez, monseigneur, à faire de l'exercice : « il vous est absolument nécessaire. Permettez même « que je vous représente que si, dans l'âge où vous « êtes, vous ne travaillez à surmonter le goût de la « vie sédentaire, votre santé en souffrira par la suite ; « et ce qui est de plus dangereux, c'est qu'une habi- « tude une fois contractée ne se change plus qu'avec « des peines infinies.

« Je ne conclurai pas de là, monseigneur, que vous « deviez passer votre vie dans les forêts : je pense que « cette extrémité n'est pas à craindre pour vous. Mais « il y a un juste milieu dans lequel la raison a établi « son empire : il est, à la vérité, peu connu. On peut « espérer qu'après la découverte des terres australes, « on en aura une plus parfaite connoissance. Ce juste

[illegible]urez, monseigneur, que je vous le dise, [illegible] cependant l'objet principal qui doit servir [illegible] pour la conduite de tout homme raison-
« nable : et s'il est nécessaire dans les particuliers,
« il devient indispensable dans les grands, et surtout
« dans les princes que la Providence a donnés aux
« hommes pour les gouverner, et dont l'exemple a
« tant de pouvoir sur les cœurs et sur les esprits.

« Vous avez bien raison, monseigneur : la véritable
« étude d'un prince est la connoissance du cœur hu-
« main. Mais il ne faut pas se borner à le connoître
« en philosophe, et d'une manière purement spécu-
« lative : il convient qu'un prince connoisse le génie
« des nations, surtout de celles qui sont dans la proxi-
« mité de ses Etats, et avec lesquelles il doit avoir
« une relation indispensable.

« Mais le plus essentiel est de bien démêler et pé-
« nétrer le caractère, l'esprit, les sentimens et les di-
« vers talens de ceux qui, par leur naissance et leur
« état, environnent les princes. Les hommes ne pa-
« roissent le plus souvent devant eux qu'avec un
« masque qui cache leurs intérêts et leurs vues par-
« ticulières; et il faut dissiper le nuage qui les couvre
« aux yeux de celui qui doit les employer, selon les
« différens genres auxquels ils sont le plus propres.

« L'étude du droit public et de l'histoire est abso-
« lument indispensable pour un prince. Vous devez,
« monseigneur, remercier Dieu de ce qu'il vous donne
« la force de résister à la tentation de vous appliquer
« à d'autres sciences qui seroient plus de votre goût.
« La raison doit toujours l'emporter sur vous, mon-

« seigneur. Laissez aux dévotes de nôtr[illegible]
« qu'elles qualifient de leur *attrait* : [illegible]
« leurs expressions favorites, à l'abri de laq[illegible] »
« oublient souvent leurs devoirs, pour se [illegible]er à
« leur imagination et à leur goût.

« Pour vous, monseigneur, surmontez vos pen-
« chans, lorsque vous sentez qu'ils sont contraires à
« l'état où la Providence vous a placé. Personne n'en
« jugera mieux que votre propre cœur : il est bon, il
« est juste, il est simple, il est droit : suivez-en les
« mouvemens; et si par hasard il venoit à se tromper
« pour quelques instans, quelques réflexions le ra-
« mèneroient bientôt dans le véritable chemin que
« vous aurez à suivre.

« C'est par là que vous remplirez vos hautes et
« grandes destinées, que vous ferez le bonheur et la
« gloire de la France, et que vous mériterez la vé-
« nération de l'univers entier.

« Pardon, monseigneur, de ma liberté, et de la
« longueur de cette épître, qui sent un peu le ser-
« mon. Mais prenez-vous-en à vous-même : c'est vous
« qui m'inspirez toute cette morale. Je me suis laissé
« entraîner au même penchant philosophique que
« j'ai connu en vous. Ainsi, monseigneur, mon ex-
« cuse doit se trouver dans l'envie que j'ai de vous
« plaire, et de vous faire ma cour. »

La France a pleuré ce prince, qui sembloit né pour la rendre heureuse; qui avoit approfondi les principes du gouvernement; qui vouloit réformer les abus par les moyens les plus efficaces; qui, éclairé par l'étude et la réflexion, saisissoit la vérité au milieu des

prestiges de l'erreur; qui joignoit la bravoure à la politique et aux vertus; en un mot, qui devoit régner en sage sur une nation flexible et courageuse, dont le souverain bien est d'avoir un roi digne de la gouverner.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

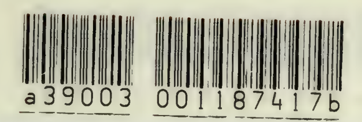
DANS LE SOIXANTE-TREIZIÈME VOLUME.

MÉMOIRES DU DUC DE NOAILLES.

FIN DU TOME SOIXANTE-TREIZIÈME.

Paris, imprimerie de A. BELIN, rue des Mathurins S.-J., n°. 14.




a39003 001187417b

